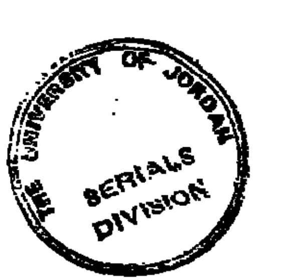


«Sans Visa»: Mogadiscio

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14951 7 F

SAMEDI 20 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La guerre dans l'ex-Yougoslavie et les divergences entre M. Eltsine et le Parlement

Terre brûlée en Bosnie

JAMAIS le drame de l'ex-Yougoslavie n'aura paru si désespérant qu'au cœur de cet hiver, sous la neige de Sarajevo. D'ores et déjà, les quelque quatre cent mille survivants de la capitale bosniaque ont subi un siège de dix mois; déjà la communauté internationale leur a envoyé une aide équivalente à celle fournie aux prisonniers du blocus de Berlin, en 1948-1949.

En Bosnie orientale, loin des caméras de Sarajevo, des dizaines de milliers de personnes souffrent plus durement encore – parfois depuis de longs mois – des rigueurs du climat et des cruautés de l'ennemi. Surpeuplées de réfugiés, bombardées et affamées par les milices serbes, les enclaves musulmanes dans la vallée de la Drina – Srebrenica, Goradze, Cerska – ne doivent leur salut provisoire qu'au fragile cordon ombilical maintenu par les convois de ravitaillement qu'organise le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

DANS cette région limitrophe de la Serbie – et dont le contrôle doit leur échapper, selon le plan de paix Vance-Owen – les combattants serbes ont un objectif transparent : enlever par les armes le maximum de territoire après en avoir expulsé la population musulmane. D'où l'effrayant spectacle qu'offre la «purification ethnique» en action, dans les ruines de ces villages incendiés, comme à Kamenica, la dernière des localités conquises.

Victimes de cette politique de la terre brûlée, des milliers de familles préfèrent quitter leurs bourgades, quand il est encore temps, en empruntant les – bien mal nommés – «couloirs humanitaires». Ainsi, les chefs de guerre redessinent à coup de charniers et d'exodes forcés les futures frontières régionales, avec la bénédiction ou les encouragements discrets des autorités serbes bosniaques et du gouvernement de Belgrade. Ainsi confirment-ils – si l'on en doutait – qu'ils entendent modifier par la force la «carte» de la Bosnie imaginée par MM. Vance et Owen, et surtout qu'ils n'ont en rien renoncé à leur rêve d'une «grande Serbie» au territoire homogène.

LES «nettoyeurs ethniques» estiment que le temps travaille pour eux. Rien ne semble dans l'immédiat devoir contrarier leurs projets. Ils ont accueilli avec quelque soulagement l'engagement diplomatique en Bosnie de M. Bill Clinton, dont ils craignaient une initiative plus «musclée». Ils ne peuvent en outre que se réjouir de l'attitude pro-serbe ouvertement affichée par le Parlement russe en vue d'embarrasser le président Boris Eltsine.

Dans un tel contexte, on peut comprendre la décision du HCR – dont les délégés sur place ont travaillé dans des conditions souvent héroïques – de suspendre l'aide internationale à la Bosnie pour protester contre l'usage politique qu'en font les belligérants. Par ce coup d'éclat, le HCR entend mettre sa marraine, l'ONU – dont elle partage l'impuissance – devant ses responsabilités. Pourtant, à long terme, la décision du HCR n'est pas tenable. Sauf à renoncer au devoir d'assistance envers une population civile qui paie pour les crimes des fauteurs de guerre de tous bords.

Lire nos informations page 3

Les députés russes demandent des sanctions contre la Croatie

Tandis que M. Eltsine proposait à nouveau une trêve politique, le Parlement a durci sa position en matière de politique étrangère : il a chargé, jeudi 18 février, le gouvernement de demander des sanctions contre la Croatie au Conseil de sécurité. Le ministre des affaires étrangères, M. Kozyrev, est en revanche favorable à une participation de troupes russes et de l'OTAN pour faire appliquer le plan Vance-Owen en Bosnie.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Chemise vieux rose et gilet Jacquard – le président, ne l'oublions pas, est en vacances dans sa datcha des environs de Moscou –, M. Boris Eltsine s'est adressé, jeudi 18 février en début de soirée, à ses concitoyens : il a voulu, une nouvelle fois, les convaincre de sa bonne foi et de son esprit d'ouverture dans le conflit qui l'oppose au Congrès des députés, et dont l'enjeu est de mettre au point un nouvel équilibre institutionnel dans un pays qui vit toujours sous la Constitution, certes légèrement amendée, d'octobre 1977.

Répétant, sur le ton du chef de famille conscient de ses responsabilités, que la Russie *«fatiguée de la tension et la confrontation»* avait d'abord besoin de stabilité, le président russe a renouvelé, la main sur le cœur, sa proposition d'un «moratoire», d'une trêve de Dieu en quelque sorte, au cours de laquelle les différentes forces politiques mettraient de côté leurs divergences pour travailler ensemble. *«Nous avons trop de choses à faire pour perdre notre temps et nos forces dans une lutte inutile»*, a-t-il ainsi déclaré à ses *«chers citoyens russes»*.

Le Congrès des députés est-il prêt à enterrer la hache de guerre?

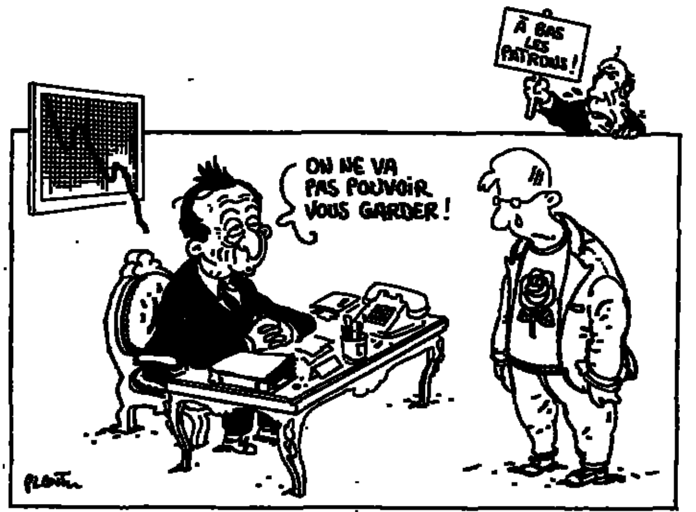
JOSE-ALAIN FRALON

Lire la suite page 3

En cas de victoire de l'opposition aux élections législatives

M. Mitterrand en appellera aux Français si l'action de la droite est «inacceptable»

M. François Mitterrand devait consacrer une partie de sa seconde intervention télévisée, vendredi 19 février sur France 3, au thème des «affaires». Le premier volet, la veille, avait porté notamment sur le chômage, l'immigration, les acquis sociaux, la cohabitation et l'avenir du PS. M. Mitterrand avait en particulier indiqué que, si la politique de la droite lui paraissait «inacceptable», il inviterait les Français à «décider». Répondant à M. Michel Rocard, qui avait appelé, mercredi, à la naissance d'un «vaste mouvement ouvert et moderne», le chef de l'Etat a souhaité qu'au préalable le PS «retrouve son message».



par Thomas Ferenczi

MM. Mitterrand et Rocard ont, à court terme, un intérêt commun : faire que le PS évite aux élections législatives un désastre dont ni l'un ni l'autre ne se remettraient, le premier parce qu'il aborderait en position d'extrême faiblesse la période de la cohabitation, le second parce ses chances à l'élection présidentielle s'en trouveraient gravement compromises. L'un et l'autre ont besoin d'un Parti socialiste en bon état de marche pour atteindre ce résultat.

Lire la suite page 11
le texte de l'intervention télévisée et nos informations pages 10, 11 et 23

POINT DE VUE

Fausses et vraies querelles constitutionnelles

par Georges Vedel

Les débats sur une révision éventuelle de la Constitution seront sans doute difficiles et peut-être complexes. C'est inévitable et même sain. Mais ils ne gagneraient rien à être confus. Or, c'est ce qui se produirait inévitablement si l'on voulait engager une discussion sur les mérites comparés du régime présidentiel et du régime parlementaire en partant d'un contresens et, de surcroît, en déduire la durée idéale du mandat du président. Faudra-t-il répéter une fois de plus qu'en l'an de grâce 1993 le régime présidentiel n'est pas celui dans lequel un président tout-puissant domestique un Congrès à ses ordres et que, pas davantage, le régime parlementaire n'est celui où le Parlement subjugue un exécutif à sa dévotion sous la menace de la révocation?

Lire la suite page 11

► **M. Georges Vedel est ancien doyen de la faculté de droit de Paris et ancien membre du Conseil constitutionnel. Il présidait le comité consultatif pour la révision de la Constitution qui a remis son rapport lundi 15 février au président de la République.**

Le grand rabbinat d'Israël à l'encan

Les deux chefs religieux de l'Etat juif seront élus dimanche 21 février
La campagne a été marquée par de rudes règlements de comptes

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les juifs incrédules et anticléricaux, qui sont légion en Israël, n'auraient pu rêver mieux. Jamais la sélection des *«papes»* du judaïsme institutionnel dans l'Etat hébreu n'avait donné lieu à pareil déferlement de bassesses entre les candidats et leurs affidés.

Eberluée, scandalisée, ironique ou carrément grinçante, la presse israélienne en fait ses choux gras : sexe, mensonge et corruption; *«une honte, une farce, une pantalonnade»*. Jamais, depuis la création, en 1922, du grand rabbinat, l'élection de ceux qui vont avoir la haute main sur l'institution pendant les dix prochaines années n'aura donné lieu à pareil déballage.

La campagne pour la suppression pure et simple d'un organisme qui, au nom de l'Etat, dit le droit judaïque et régente la vie civile juive, du berceau au cimetière en passant par le mariage, le divorce et les règles alimentaires casher, est repartie comme jamais.

Elle resurgit périodiquement dans une société de plus en plus laïque. Aux arguments traditionnels de ceux qui veulent l'abattre – le grand rabbinat serait *«surpuissant, inutile»* voire *«liberticide»* – la campagne électorale *«la plus sale qui ait été vue dans le pays»* a fourni une épithète de plus : *«guignolesque»*.

Six rabbins sont en lice. Les vainqueurs seront choisis, le 21 février, à bulletin secret, par un collège électoral de cent cinquante hommes : quatre-vingts rabbins, soixante-dix notables laïcs, maires de grandes villes et députés.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 5

ESPACE EUROPÉEN

Un entretien avec M. Laurent Fabius

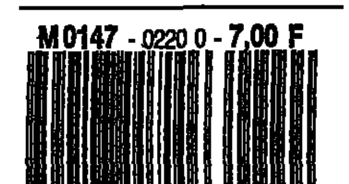
Après M. Séguin (*le Monde* du 6 février) et M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 13 février), nous poursuivons notre série d'entretiens sur les questions européennes. Dans ce numéro, M. Laurent Fabius plaide pour l'Europe sociale, pour une harmonisation par le haut des législations et des dispositions communautaires aptes à dissuader le dumping social. Le premier secrétaire du PS donne aussi son explication des revers subis par la social-démocratie en Europe, et en France en particulier.

pages 7 et 8

SANS VISA

■ Mogadiscio, pas la paix, l'accalmie. ■ Indiana kitsch. ■ Travelling pour un désert. ■ Sur les pas de Haydn. ■ Cap sur le Vietnam. ■ Ohé! du cargo! ■ Minarets malais, par Tahar Ben Jelloun. ■ Les jeux. ■ La chronique de La Reynière : «Le fromage, esprit du vin.» ■ L'Australie de vigne en vigne.

page 25 à 32


M 0147 - 0220 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

TUNISIE
Le droit de penser

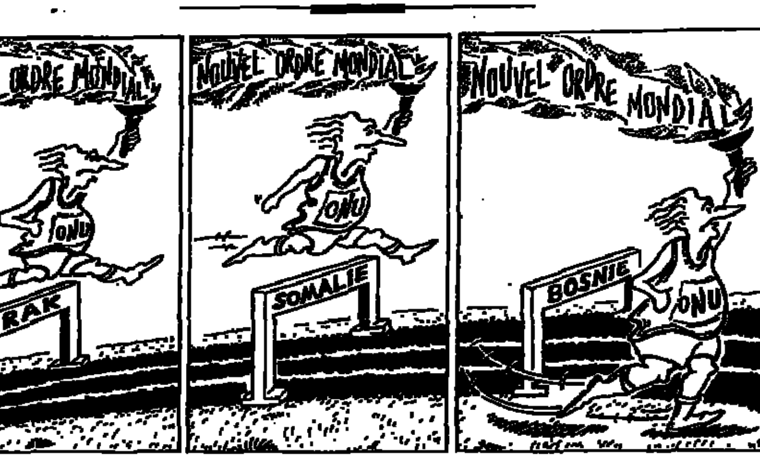
L*E Monde* a annoncé, le 10 février, l'arrestation de M. Salah Hamzaoui dans son pays, la Tunisie (1). J'ignore tout de ce Comité pour la défense des prisonniers d'opinion dont il est le coordinateur, bien que ces mots rappellent les comités auxquels nous participions, vers les années 50, afin d'aider les animateurs de l'indépendance tunisienne alors menacés. M. Hamzaoui est un brillant sociologue et il est connu de nos universités. De 1961 à 1964, il a bien voulu m'accompagner, avec d'autres étudiants, à l'étude d'un village du Sud. Il fut un collaborateur attentif, passionné et heureusement critique.

Il venait d'une famille modeste, installée à Mélassine, une banlieue qu'on n'appelait pas alors un bidonville, et il attira notre attention par son assiduité aux bibliothèques universitaires : il ne pouvait lire chez lui. Il m'a paru l'exemple de ce que la jeune Tunisie a accompli de plus noble et de plus efficace : la formation par l'école. Celui qui a conquis la liberté par l'éducation ne jouit-il pas aussi du droit de penser? Il serait consternant que le pays que nous avons aimé efface la part la plus respectable de son jeune héritage.

JEAN DUVIGNAUD
Université Paris-VII

(1) NDLR. M. Salah Hamzaoui vient d'être mis en liberté provisoire mais reste inculpé.

TRAIT LIBRE



VIETNAM
Morts par erreur

JE pense que beaucoup de ceux qui, comme moi, ont combattu au Vietnam et nombre de familles des 25 000 Français qui y ont trouvé la mort auront été choqués d'apprendre que le président de la République avait qualifié d'*« erreur »* la guerre française en Indochine.

Si avoir tenté d'épargner à un peuple auquel nous attachent tant de liens historiques et affectifs un régime de terreur et d'oppression dont on peut juger les mérites après quarante ans constitue une *« erreur »*, alors qu'on laisse en paix le maréchal Mobutu, les bandes armées somaliennes et les Khmers rouges.

Contre-amiral (CR)
F. JOURDIER
Toulon

PROCHE-ORIENT
Les bons intégristes

LE bannissement de quelque quatre cents militants du Hamas par Israël continue de provoquer sa critique, sa réprobation, une exceptionnelle levée de boucliers.

En Algérie, en Egypte, en Tunisie, en Syrie, dans les pays du Golfe, c'est par dizaines de milliers que sont emprisonnés, torturés, condamnés à des peines de prison et de mort les intégristes. Le Conseil de sécurité s'est-il réuni ? A-t-il sévi ? Les télévisions se sont-elles mobilisées comme pour les « quatre cents » emmitouflés, chauffés et ravitaillés, posant avec complaisance ? L'intransigeance des intégristes aux ordres de Téhéran, et celle des Libanais, aux ordres de Damas, a fait avorter tous les compromis imaginés par Israël. C'est Israël qu'on accuse d'intransigeance.

Or Israël se défend contre le terrorisme intégriste comme font l'Egypte, la Tunisie, l'Algérie et les autres pays arabes. Avec la différence qu'il le fait en nation civilisée. Il ne bombarde pas au gaz de combat ses intégristes, comme Saddam Hussein. Il n'expulse pas, comme le Koweït l'a fait après la guerre du Golfe, quatre cent mille Palestiniens qui avaient collaboré avec l'agresseur irakien.

Deux lois sont appliquées dans l'arène internationale. Une loi pour l'Etat juif, une loi pour les Etats arabes.

Or l'antisémitisme est tout simplement la pratique de l'inégalité entre juifs et non-juifs.

PAUL GINIEWSKI
Paris

SNCF
Les progrès de SOCRATE

« L*E progrès ne vaut que s'il est partagé par tous.* » Magnifique devise de la SNCF !

J'habite Fontainebleau et je vais souvent à Clermont-Ferrand. Clermont est « gare pilote » de l'opération SOCRATE depuis le 16 décembre 1992. Deux mois plus tard, je n'avais pas encore réussi à obtenir par le distributeur automatique un billet pour le trajet Clermont-Fontainebleau malgré l'aide de divers agents de la gare. Le service clientèle auquel j'ai téléphoné m'a dit que, pour les gares de banlieue, je devais séparer mon trajet en deux parties : Clermont-Paris puis Paris-Fontainebleau et demander deux billets. Jusqu'à présent un seul me suffisait.

Qu'à cela ne tienne, j'ai demandé l'ensemble des deux billets (en deuxième classe)... et le coût de mon trajet est alors passé de 240 F (avec un seul billet sans SOCRATE) à 263 F, soit une augmentation de 9,6 %. Où est le progrès ?

Le billet Paris-Fontainebleau m'était facturé 46 F alors qu'il coûte actuellement 35 F pris à Fontainebleau : sur ce tronçon de mon voyage, l'augmentation est de 31,4 %. Quel progrès pour moi !

Pour un billet Clermont-Le Puy, ligne régionale sans modulation tarifaire, le prix du billet est de 93 F pour l'un des trains que j'ai essayé, 96 F pour l'autre ; aucune explication ne m'a été fournie.

A.-M. HALBIQUE
Fontainebleau

EMPLOI
Un ministre du chômage

LE gouvernement issu des prochaines législatives ferait sans doute preuve d'audace s'il consentait à débaptiser le ministère du travail (il y en a de moins en moins) pour lui préférer le ministère du chômage (il y en a de plus en plus). Les trois (quatre? cinq ?) millions de chômeurs français déboussolés seraient alors moins seuls, ayant en fin de compte quelqu'un à qui parler, quelqu'un qui parlerait pour eux. Les mots, qui ne sont pas innocents, désigneraient enfin au cœur des institutions, sans distorsion sémantique, un phénomène douloureux qui ne se prêterait plus à l'exquise esquive de la langue de bois.

Mais qui, dans la classe politique française, voudrait être le premier ministre du chômage de la Ve République?

MICHEL BESSAGUET
Paris

RACISME
Le projet politique d'Alexis Carrel

PERMETTEZ-MOI d'apporter quelques compléments à l'article de Michel Delberghe sur l'œuvre eugéniste d'Alexis Carrel et sur les difficultés qu'elle suscite à la faculté lyonnaise portant son nom (*le Monde* du 24 décembre 1992). Après avoir étudié *L'Homme, cet inconnu*, dans le cadre d'une thèse de philosophie, consacrée à la biopolitique, je crois pouvoir dire que l'intérêt de cette œuvre tient au projet politique qu'elle propose, bien plus qu'à l'idéologie eugéniste qui la sous-tend.

Carrel présente un projet de renversement de la civilisation industrielle qui serait mis en œuvre par une minorité vivant en marge de la société, puis venant facilement à bout de *« la majorité jouisseuse et aveulie »*, au besoin par *« une révolution destructrice »* ; le pouvoir serait en fait exercé sous le contrôle d'un groupe de savants veillant à la sauvegarde *« du corps et de l'âme d'une grande race »* et bénéficiant de la synthèse d'un cerveau unique. Le principe politique de ce régime serait le refus de l'égalité démocratique, le *« déficient »* n'ayant pas les mêmes droits que l'intelligence supérieure. La société pourrait, grâce aux chambres à gaz, *« disposer de façon humaine et économique »*, non seulement des criminels, mais aussi, au moindre signe de déviance, de tous les idiots moraux conservés par la médecine moderne, fussent-ils seulement coupables *« d'avoir dépouillé les pauvres »* ou *« gravement trompé la confiance du public »* : sanctions lourdes de sens pour un Vichy pourchassant *« la juiverie internationale »*... Pour Carrel, la société n'a pas à rechercher l'intention morale de l'acte, *« elle ne peut continuer à prétendre discerner les responsables des non-responsables »*.

A négliger cet aspect politique, on risque de mal discerner le caractère de l'écolo-fascisme qui a fasciné un Front national au point de l'inciter à reconnaître en Carrel un père spirituel.

JEAN-PIERRE CAMBIER
Lyon

AFRIQUE
La responsabilité de la France

COMBIEN faudra-t-il d'assassinats de diplomates ou de ressortissants de notre pays, combien encore de civils africains massacrés pour que le gouvernement français comprenne et, enfin, réagisse?

Alors que les Etats-Unis eux-mêmes ont libéralisé leur arrière-cour en Amérique latine, que la chape de plomb totalitaire ne pèse plus à l'Est, la France se retrouve, comme dans les années d'après-guerre, dans la position difficile d'une puissance coloniale dépassée par le mouvement des peuples. Si rien n'est accompli, cette image archaïque d'une France qui se voudrait impériale, bien qu'elle n'en ait plus les moyens, restera sans doute comme le plus grand échec extérieur du décennat de François Mitterrand – surtout si on rapporte cruellement la situation actuelle aux illusions lyriques de Cancun.

Le temps semble pourtant compté pour les Mobutu, Eyadéma et ceux qui, ici ou là-bas, les soutiennent aveuglément. Par intérêt national bien compris, peut-être que même la haute administration comprendra bientôt que, d'hésitations en reculs, de petites lâchetés en compromissions, l'addition sera à terme toujours plus élevée pour l'ancienne puissance coloniale.

Se rend-on bien compte que, parmi la jeunesse africaine, la France est aujourd'hui en passe d'être haïe à la mesure de l'espoir qu'elle avait suscité?

Chacun, dans les allées du pouvoir, sait qu'au Togo, au Zaïre, les dictatures ne tiendraient pas un mois devant la volonté clairement affirmée de la France, appuyée sur ses alliés occidentaux. Il suffirait de quelques gesticulations diplomatiques et militaires – dont le pouvoir a l'habitude, – de faire confiance aux instances légitimes issues des conférences nationales, voire de rétablir l'ordre à leur profit. Protéger les ressortissants français sans doute, envoyer l'armée peut-être, mais pour une dernière fois en faveur de la démocratie!

MICHEL GALY
Toulouse

LOUIS XVI
L'heure exacte

DANS le Courrier du *Monde* du 30 janvier, il est question de l'heure de la commémoration du 21 janvier 1793. Je regrette, mais c'est encore « tout faux ».

L'heure – 10 h 22 – de la mort de Louis XVI, mentionnée par le procès-verbal d'époque, est bien évidemment comptée en temps solaire moyen du méridien de Paris, seul en usage à l'époque pour Paris (chaque localité de France avait pour heure le temps solaire moyen local et c'est à la suite du développement du chemin de fer que s'est finalement imposée et généralisée en France une heure unique, qui fut d'abord basée sur le temps solaire moyen du méridien de Paris).

La loi du 9 mars 1911 modifia cette règle en définissant l'heure légale en France comme étant l'heure temps solaire moyen du méridien de Paris *retardée* de 9 mn 21 s – c'est-à-dire en fait (et sans le dire) l'heure temps solaire moyen de Greenwich, autrement dit en terminologie moderne, le temps universel (TU), et à partir de 1941 l'heure légale en France devint TU + 1 h (TU + 2 h à certaines époques, notamment l'été à partir de 1976).

Pour obtenir l'heure exacte *en temps légal actuel* de l'exécution de Louis XVI, il nous faut donc effectuer deux corrections, soit, en négligeant les secondes : 10 h 22 – 9 mn = 10 h 13 mn pour se ramener en TU, 10 h 13 + 1 h = 11 h 13 mn pour se ramener à l'heure légale en vigueur le 21 janvier 1993,

Nos bons royalistes ont donc hardiment commémoré le bicentenaire d'un non-événement... et le vrai bicentenaire du vrai événement (qui au demeurant n'intéresse qu'un nombre infime de gens) s'est passé d'eux.

JACQUES DAUTREVAUX
Paris

BOSNIE
Ceux qui prennent les armes

Dans *le Monde* du 16 février, vous reprenez l'article de l'*Independent* sur les « mercenaires » de Bosnie. Je suis scandalisé qu'on puisse manipuler ainsi la langue : mercenaire – on peut le vérifier dans tous les dictionnaires – signifie homme vénal, tout particulièrement « le vil mercenaire » qui sert une armée pour de l'argent.

Or les hommes dont on nous parle tirent un profit dérisoire, sinon nul, de leur dangereuse et courageuse activité, et presque tous se réclament de l'esprit des brigades internationales.

Il est évident que certains d'entre eux sont plus des têtes brûlées que des idéalistes, mais l'emploi du terme « mercenaire » ne me semble nullement innocent : les gouvernements français et anglais et une partie de la presse de ces pays font tout pour réduire la tragédie yougoslave à une querelle de tribus arriérées et justifier ainsi leur résignation devant le droit du plus fort.

Triste époque qui réduit tout à l'argent et à la violence aveugle : ceux qui combattaient aux côtés des républicains espagnols seraient présentés aujourd'hui comme des Rambo ou autres Exterminator. Comme l'Espagne conquise par une armée rebelle, la Bosnie a été contestée par les armes : on aimerait un peu de respect pour ceux qui, parfois, en désespoir de cause, prennent les armes.

Et c'est un pacifiste qui parle ici, mais un pacifiste qui n'admet pas que face à l'intolérable on renouvelle les fautes d'un Giono ou d'un Alain en 1939.

MICHEL POLAC
Paris


Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

BACCALAURÉAT
Pénaliser les audacieux

LE nouveau bac comporte une mesure passée inaperçue, mais qui risque de se révéler lourde de conséquences : les points des matières facultatives seront comptabilisés en plus ou en moins dès lors que l'option sera choisie par l'élève.

Celui qui fera l'effort supplémentaire de travailler une, deux ou trois matières en option sera pénalisé s'il obtient moins que la moyenne !

Pourquoi alors prendre ce risque ? Cette mesure conduit tout droit à la diminution des inscriptions dans les matières à option facultative, donc progressivement à la suppression de ces matières et des postes des professeurs qui les enseignent.

MAX GORINS
Lésigny (Seine-et-Marne)

VIOL
Le destin des femmes

ON viole et on a violé des milliers de femmes dans l'ex-Yougoslavie. Cette horreur – qui ne doit pas faire oublier que le viol est un acte que dans tous les pays du monde des femmes subissent chaque jour – n'est cependant pas évoquée avec l'insistance qui s'impose. Tout se passe comme si, après l'avoir dénoncé, on abandonnait ce fait à l'histoire de la guerre, à sa barbarie, à quelque inéluctable destin des femmes que le progrès semblerait oublier lorsque se réveille l'instinct des mâles.

Je suis toujours surprise que l'on puisse parler du viol comme d'une régression. Ce faisant, on implique qu'il est un retour à un état « antérieur », celui de l'homme non civilisé qui n'a pas compris que la femme est son égale et que même si elle est physiquement plus faible que lui, elle ne saurait être violentée. C'est faire du viol la tentation instinctive de l'homme naturel et il se trouve toujours, à toutes les époques, quelque rousseauiste ou tenant de ces théories – là pour expliquer – sinon justifier, – un acte issu d'un désir si profond et si ancestral.

Ce qui se passe dans l'ex-Yougoslavie, c'est que non seulement les femmes y sont partout des otages, des victimes, des objets vers qui se concrétisent les haines et les violences, mais encore et surtout, elles y sont « les êtres que l'on viole ».

Jamais plus clairement que maintenant n'est apparu ce qu'est le viol : une volonté assumée et consciente de réduire, de dominer, d'humilier et surtout d'imposer à la femme une définition unique d'elle-même, celle de procréatrice, de réceptacle destiné à l'usage sans condition de l'homme. Ce n'est pas là une régression mais une perversion.

Jamais les femmes n'ont été si atteintes ; jamais peut-être depuis longtemps si en danger. Elles le savent. Les hommes et les politiques doivent l'entendre.

Michelle COQUILLAT
Présidente de l'association Camille.

SERVICE NATIONAL
L'exemption d'un patron

DANS un article paru dans *le Monde* du 28 janvier, intitulé « Homme de troupe ou chef d'entreprise », vous relatez les difficultés rencontrées par M. Thierry Boisseau pour être exempté de ses obligations du service national actif.

Sans vouloir entretenir une polémique, j'estime néanmoins nécessaire de relever deux inexactitudes dans le texte.

Tout d'abord, aux termes des dispositions de l'article L 32 du code du service national, des décisions de l'espèce n'appartiennent pas au préfet, qui ne dispose que d'un pouvoir de proposition, mais à une commission régionale comprenant, sous la présidence du préfet de région, le général commandant la division militaire, le chef du service régional des affaires sanitaires et sociales, ou leur représentant, un conseiller général et un magistrat.

Par ailleurs vous écrivez *« le préfet des Pyrénées-Orientales a motivé son refus au prétexte que Thierry Boisseau avait moins de deux ans de gérance à la tête de la SARL »*.

Il ne s'agit pas, en la circonstance, d'un prétexte mais d'une raison légale non équivoque résultant du texte précité qui précise, dans son 5e alinéa : *« Peuvent, en outre, demander à être dispensés des obligations du service national actif les jeunes gens, chef d'une entreprise depuis deux ans au moins, dont l'incorporation aurait des conséquences inévitables sur l'emploi de salariés par cessation de l'activité de cette entreprise. »*

Il incombe au représentant de l'Etat dans le département d'appliquer la loi qui, en l'occurrence, ne laisse pas place à interprétation.

J'ajoute que les droits du requérant ont été préservés, qui a déposé un recours en annulation devant le tribunal administratif de Montpellier dont il est sage d'attendre la décision.

Pierre STEINMETZ,
préfet des Pyrénées-Orientales.

UN LIVRE
Les néo-vagabonds

S. D. F.
SANS DOMICILE FIXE
d'Antoine Silber et Rahmatou Keita
Lattès, 191 p., 110 F.

Dans une société où chacun peut revendiquer le droit d'être nourri et chauffé, pourquoi des gens se mettent-ils en situation d'avoir faim et d'avoir froid? C'est la première question que l'on se pose à propos de ceux qui s'appelaient jadis des vagabonds et que notre époque biscornue appelle les sans domicile fixe – ou SDF puisqu'il faut à tout prix des initiales.

On a beaucoup parlé d'eux il y a quelques semaines, en période de grand froid. On reparlera sans doute d'eux l'an prochain quand le thermomètre baissera de nouveau. Pour les médias, c'est un sujet saisonnier, un « marronnier ». Les habitants des grandes villes ne cessent pourtant de les croiser, tout au long de l'année, avec gêne ou agacement. Ces « sans domicile fixe » qui, le plus souvent, n'ont pas de domicile du tout, seraient, paraît-il, plusieurs dizaines de milliers.

Deux journalistes, Antoine Silber et Rahmatou Keita, ont passé une année sur des bancs publics, dans des couloirs de métro ou des halls de gare, pour donner la parole à ces hommes et ces femmes qui l'ont perdue. Objectif parfaitement atteint : leur livre, composé de courts chapitres, est un superbe reportage au cœur de nos solitudes urbaines, sans grandiloquence, sans exercice de style inutile. Les SDF ont, comme tout le monde, des joies et des peines, de gros chagrins et de petits problèmes. Ils sont toujours « ex » quelque chose : ex-prisonnier, ex-ouvrier, ex-cadre dynamique, ex-play boy, voire ex-bedeau ou ex-plus jeune bachelier de France... Un jour, leur vie a basculé. Ils ne s'en sont pas aperçus tout de suite. C'était, au départ, une prise de distance, des « vacances » de quelques mois. Puis, la dégringolade a commencé. Et, de cassure en cassure, ils se sont retrouvés dans la rue, s'habituant à une vie en marge, marquée par beaucoup plus d'humiliations et de violence qu'on n'imagine.

Il reste quelques clochards pittoresques, « intégrés » si l'on peut dire, comme Joli-Cœur, à Passy, qui fait la manche en professionnel, a une vraie clientèle et offre des fleurs à ses bienfaitrices... Mais, dans l'ensemble, le paysage a bien changé. Nos villes comptent de moins en moins de bancs. Aujourd'hui, *« il faut payer partout, même pour pisser »*. Des zonards inquiétants hantent la nuit. Le litre de rouge cède la place à la seringue...

Après avoir refermé le livre d'Antoine Silber et Rahmatou Keita, on ne peut plus regarder de la même façon ces hommes hirsutes et ces femmes cabossées, transportant tous leurs biens dans un vieux sac. Mais il est vrai que, la plupart du temps, on préfère détourner le regard...

ROBERT SOLÉ

Après accord entre les membres permanents du Conseil de sécurité

Un tribunal international pour juger les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie pourrait être créé

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies se sont mis d'accord, jeudi 18 février, sur un projet de résolution décidant la création d'un tribunal international pour juger les personnes responsables de violations graves du droit humanitaire international dans l'ex-Yougoslavie après le 1er janvier 1991, a-t-on appris de sources diplomatiques. Les derniers détails du texte ont été mis au point lors de deux réunions, à la mission française au siège de l'ONU, entre conseillers juridiques des Etats-Unis, de la Chine, de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie.

Le projet de résolution, préparé à l'initiative de la France, va maintenant être présenté aux dix autres membres du Conseil de sécurité. Il pourrait être formellement adopté en début de semaine prochaine. Le groupe des cinq pays non alignés membres du Conseil (Maroc, Pakistan, Djibouti, Cap-Vert, Venezuela) a d'ores et déjà exprimé son soutien à l'idée qui, espère un diplomate musulman, influera sur le cours des négociations inter-bosniaques. Le projet de résolution demande au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, de formuler le plus tôt possible des propositions concrètes sur la manière dont le tribunal pourrait être créé et ensuite fonctionner. Des experts français et italiens ont déjà présenté séparément des propositions à ce sujet.

Une seconde résolution, basée sur le rapport de M. Boutros-Ghali, devra être votée avant que le tribunal ne se mette en place. Lors des consultations ayant précédé l'accord de jeudi, la Chine s'est montrée fermement opposée à toute référence au chapitre VII de la Charte de l'ONU (menace d'un recours à la force) pour la mise en place du tribunal.

Prorogation du mandat de la FORPRONU

Le texte de jeudi constate simplement que les violations généralisées du droit humanitaire international dans l'ex-Yougoslavie constituent une *« menace à la paix et à la sécurité internationales »*. Le Conseil de sécurité devait, en outre, adopter vendredi une résolution visant à proroger de six semaines le mandat de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) dans l'ex-Yougoslavie, en modifiant les règles d'engagement des « casques bleus » afin de renforcer leur capacité de riposte, en Croatie notamment, ont indiqué des sources diplomatiques. A la demande de la France, principal pays contributeur en troupes – environ 4 700 « casques bleus » parmi les 23 000 que compte la FORPRONU dans l'ex-Yougoslavie, – l'ensemble de la force sera placée sous un mandat faisant référence au chapitre VII de la Charte de l'ONU, qui autorise le recours à la force pour faire appliquer les décisions du Conseil.

D'autre part, M. Boutros-Ghali a demandé au haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, d'ordonner la reprise de l'aide humanitaire vers la Bosnie-Herzégovine, a indiqué le président en exercice du Conseil de sécurité, M. Ahmed Snoussi. Mme Ogata a décidé mercredi de suspendre les opérations d'assistance humanitaire en Bosnie en raison des entraves mises par les belligérants à l'acheminement de cette aide (*le Monde* du 19 février).

Sur place, un convoi d'aide humanitaire bloqué dans l'est de la Bosnie-Herzégovine pourrait atteindre les localités musulmanes assiégées de Gorazde et de Zepa vendredi, ce qui permettrait une reprise, dès samedi du ravitaillement de Sarajevo, a déclaré jeudi à l'AFP le général Philippe Morillon, commandant de la FORPRONU en Bosnie. Les Serbes ont, en effet, accordé jeudi l'autorisation de passage à ce convoi après l'avoir empêché de passer pendant plusieurs jours. La route est, toutefois, en partie détruite, ce qui risque de retarder l'acheminement des secours.

Dès que les convois atteindront les forces bosniaques qui protègent les deux enclaves musulmanes de Gorazde et de Zepa, le président Alija Izetbegovic en sera informé. *« Cela pourrait l'amener à prendre la décision d'autoriser le ravitaillement de Sarajevo »*, a expliqué le général Morillon, ajoutant que le président bosniaque avait « promis » de prendre cette décision. Le ravitaillement de Sarajevo est interrompu depuis le 11 février, par solidarité avec les enclaves de l'est de la Bosnie où seulement 720 tonnes d'aide humanitaire sont parvenues à destination depuis le début de la guerre en Bosnie, selon le gouvernement bosniaque. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE : le procès de l'ancien avocat de la Fraction armée rouge

M. Klaus Croissant était-il un agent de la Stasi ?

Le procès de M. Klaus Croissant, qui fut l'avocat de la Fraction armée rouge dans les années 70, s'est ouvert le 10 février à Berlin. M. Croissant, soixante et un ans, est incarcéré depuis le 14 septembre 1992, accusé d'avoir entretenu entre 1981 et 1989 des rapports étroits avec la police politique de la RDA, la Stasi, qu'il informait sur les milieux d'extrême-gauche d'Allemagne de l'Ouest. Selon les anciens officiers du HVA (le département d'espionnage de la Stasi que dirigeait Markus Wolf) qui témoignent au procès, M. Klaus Croissant aurait reçu, en rémunération de ses services, la somme totale de 71 000 deutschemarks (environ 250 000 francs) et des cadeaux en nature d'une valeur de 45 000 deutschemarks.

M. Klaus Croissant avait déjà été condamné, en 1977, à une peine de deux ans de prison pour *« soutien à une association criminelle »* – en l'occurrence la Fraction armée rouge – après avoir été extradé de France, ce qui avait, à l'époque, suscité une vive émotion dans les milieux de gauche français.

Libéré en 1979, mais interdit d'exercer sa profession d'avocat, il se liait avec Brigitte Heinrich, une journaliste du quotidien d'extrême gauche *Die Tageszeitung*. Celle-ci, élue en 1984 député européen sur la liste des Verts, fit de M. Klaus Croissant l'attaché parlementaire du groupe Arc-en-ciel au Parlement de Strasbourg. Le couple effectuait régulièrement des séjours à Berlin-Est et rencontrait des agents du HVA qu'il informait des débats internes de l'extrême gauche allemande et européenne.

Leurs noms apparaissent dans les dossiers de la Stasi sous le pseudonyme de « Taler » pour Croissant, et de « Beate Schafer » pour Brigitte Heinrich. Après le décès de cette dernière, en 1987, M. Klaus Croissant poursuivra ses contacts avec la Stasi et ses activités politiques dans les rangs de l'extrême gauche berlinoise. En 1989, il est élu conseiller du district de Kreuzberg sur la liste des Alternatifs berlinois, mais il quittera cette formation en 1990 pour rejoindre le PDS, héritier du SED d'Erich Honecker.

Devant ses juges, M. Klaus Croissant ne nie pas avoir eu des contacts avec des officiers de la Stasi. Pour lui, les « discussions » avec les hommes de Markus Wolf n'avaient rien de choquant. Militant d'extrême gauche, il n'approuvait pas tous les aspects du régime est-allemand, mais considérait cependant la RDA comme *« la meilleure partie de l'Allemagne »*. M. Klaus Croissant, qui risque une peine maximum de cinq ans de prison, nie cependant avoir signé un engagement écrit de collaboration avec la Stasi, et avoir été rémunéré pour ses services.

Il estime être la victime d'une justice allemande qui chercherait à *« se venger une seconde fois »* de son passé d'avocat de la « bande à Baader ». Il est en effet le seul membre de la mouvance d'extrême gauche ouest allemande accusé d'avoir entretenu des liens avec la Stasi à être maintenu en détention. Dans deux cas comparables, ceux de M. Dirk Schneider, ancien député vert au Bundestag, et de l'ancien terroriste Till Meyer, le tribunal de Berlin a laissé les inculpés en liberté provisoire. Pour M. Klaus Croissant, le parquet de Berlin a fait appel, avec succès, d'une décision des juges le mettant en liberté contre une caution de 100 000 deustchemarks en arguant d'un risque de fuite de l'accusé. Le procès devrait durer jusqu'à la mi-mars.

LUC ROSENZWEIG

Lors d'une tournée dans les Balkans

Le président Ozal apporte son soutien à la Macédoine et à l'Albanie

M. Turgut Ozal, président de la République turque, effectue actuellement une tournée dans les Balkans, qui l'a conduit en Bulgarie, en Macédoine, en Albanie et qui doit s'achever en fin de semaine en Croatie. A Skopje, M. Ozal a déclaré que la Turquie appuiera l'admission à l'ONU de la Macédoine *« sous son nom actuel »* et que les deux pays allaient très prochainement échanger des ambassadeurs. M. Ozal a également rencontré à Skopje des Albanais du Kosovo qui lui ont demandé de les aider à *« internationaliser le problème du Kosovo et à réaliser le droit des Albanais à l'autodétermination. »*

A Tirana, où il est arrivé jeudi 18 février, le président turc a promis à son homologue albanais, M. Salih Berisha, qu'Ankara allait apporter une aide technique à la modernisation de l'armée albanaise et envoyer des instructeurs. – *(AFP.)*

En visite à Istanbul

L'amiral Lanxade prône la coopération franco-turque en matière de sécurité et de défense

La France et la Turquie ont *« fondamentalement intérêt à travailler ensemble »* pour la sécurité des Balkans, du Caucase et du Proche-Orient dans une *« coopération de sécurité et de défense »* qui est le *« volet essentiel »* de la coopération politique, a déclaré à Istanbul le chef d'état-major français, l'amiral Jacques Lanxade.

L'amiral Lanxade s'est déclaré *« frappé par la qualité et la volonté des échanges »* de la part de l'armée turque lors de ses entretiens avec son hôte et homologue le général Dogan Gures, affirmant qu'il y avait *« la même volonté du côté français »*.

Le chef d'état major français, qui s'est aussi entretenu avec le ministre de la défense Nevzat Ayaz et le premier ministre Suleyman Demirel, a évoqué notamment la présence française aux côtés des alliés turcs, américains et britanniques à Incirlik en Turquie pour faire respecter la zone d'exclusion de vol dans le nord de l'Irak et porter secours aux Kurdes irakiens. A propos de l'action humanitaire en Bosnie, il a fait état de son *« amertume »* après la mort de deux soldats français tués par des tireurs bosniaques, et a ajouté : *« J'espère que nos amis turcs nous aideront à faire comprendre aux Bosniaques que ce n'est pas la solution. »* – *(AFP.)*

Le Parlement russe demande des sanctions contre la Croatie

Suite de la première page

Si M. Boris Eltsine l'espère, il ne semble pas en être persuadé tant les flèches qu'il a décochées en direction des députés ont été acérées. Pénétré du *« désir irrépressible de se substituer à tous et à tout »*, le Congrès, selon M. Eltsine, fait toujours sien le slogan léniniste de *« tout le pouvoir aux soviets »*.

Concrètement, le président russe propose, en attendant des élections anticipées – au printemps 1994 pour les législatives et un an plus tard pour la présidentielle –, une séparation très nette des pouvoirs. Ainsi, le Congrès devrait renoncer à interférer dans le travail du gouvernement, tout en gardant un droit de regard sur la politique étrangère et la sécurité. Quant au président, il abandonnerait, lui, la pratique des décrets, notamment dans le domaine économique. Au cas où l'une des deux parties ne respecterait pas ce *modus vivendi*, il appartiendrait à la Cour constitutionnelle de la sanctionner. Le président pourrait ainsi *« être démis de ses fonctions »* et le Congrès *« dissous »*.

Encore faut-il que les députés acceptent cette proposition de compromis. Un groupe de travail paritaire – cinq « hommes du président » et cinq du Congrès – a été mis sur pied, qui devrait rendre ses conclusions dans une dizaine de jours. Au cas où ce groupe ne parviendrait à aucun accord, M. Boris Eltsine se résoudrait alors à faire appel directement au peuple pour que celui-ci tranche, par référendum.

Marché de dupes ?

En l'absence du président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, en visite en Sibérie, les premières réactions des députés aux propositions du président semblent, pour le moment, plutôt négatives. Ainsi M. Mikhaïl Mitioukov, président de la commission des lois, a estimé que les propositions présidentielles ne constituaient qu'une *« tentative de tirer la couverture à soi »*.

M. Eltsine n'a-t-il pas, en fait, proposé un marché de dupes aux députés ? Car renoncer, pour le président, à certains de ses pouvoirs en faveur du gouvernement est un sacrifice bien léger puisque ce gouvernement, même avec son nouveau premier ministre, a montré sa fidélité à la politique inspirée par Boris Eltsine. Un gouvernement, qui, en revanche, semble se soucier comme d'une guigne des recommandations du Parlement.

Une nouvelle preuve de cette mise à l'écart des parlementaires a encore été fournie, jeudi, à propos de la politique russe à l'égard de l'ex-Yougoslavie. D'un côté, les députés, à une quasi-unanimité, ont adopté un *« ultimatum »* exigeant que le gouvernement russe demande au Conseil de sécurité de l'ONU l'adoption de sanctions contre la Croatie et ont menacé, *« en cas de refus »* du gouvernement russe, d'annuler la signature du Parlement au bas du texte soutenant les sanctions contre Belgrade.

Le même jour pourtant, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, déclarait au contraire, à propos des moyens d'appliquer le plan Owen-Vance, qu'il était possible d'envisager une action commune *« des infrastructures de l'OTAN et des contingents russes »* en Bosnie.

Ce qui serait un pas sans précédent, même si le chef de la diplomatie russe a pris soin de souligner qu'il est *« totalement hors de question »* d'envisager une implication de l'OTAN *« séparée du plan Vance-Owen »*.

JOSE-ALAIN FRALON

□ **RUSSIE : des mineurs en grève à Vorkouta cessent leur mouvement.** – Cinq cents mineurs sont remontés, mercredi 17 février, à la surface du puits qu'ils occupaient depuis dimanche – où ils manquaient d'oxygène – après la libération de leur chef. En grève depuis décembre, ces mineurs de Vorgachorskaïa, dans le principal bassin houiller de Russie (à Vorkouta dans le Grand Nord), auraient accepté de reprendre le travail samedi prochain, selon la télévision russe. – *(Reuter.)*

HONGRIE : après un nouveau vote au Parlement

Les exactions du régime communiste pourront être jugées

BUDAPEST

de notre correspondant

Comme ses voisins de l'ex-bloc soviétique, la Hongrie n'échappe pas au dilemme sur la façon de punir les exactions commises durant le régime communiste. Les rancœurs de la population portent essentiellement sur les événements qui se sont déroulés pendant et après la révolution d'octobre 1956, écrasée par l'armée rouge.

Deux lois, adoptées mardi 16 février par le Parlement à Budapest, autorisent l'ouverture de poursuites judiciaires contre les auteurs de « crimes » perpétrés au cours de cette période, jusqu'à présent couverts par la prescription. C'est au nom de celle-ci que la Cour constitutionnelle avait rejeté, en mars dernier, un premier projet de loi semblable, contre lequel s'était élevé aussi le président de la République, M. Arpad Göncz, membre du principal parti d'opposition. Cette fois-ci, le gouvernement conservateur a contourné l'obstacle en assimilant certains faits de la répression de l'insurrection de 1956 à des crimes de guerre et à des crimes contre l'humanité : à ce titre, ils échappent à la prescription.

Le texte approuvé par les députés concerne surtout les gradés de la sinistre police politique (AVH) et les dirigeants communistes de l'époque, accusés d'*« homicide »* et de *« haute trahison »* pour avoir, notamment, ordonné des fusillades sanglantes contre les manifestants à Budapest ainsi que dans les villes de Salgotarjan et de Mosonmagyarovar. Toutefois, la plupart des personnes incriminées sont aujourd'hui décédées et de telles poursuites concerneraient une centaine d'individus, selon le ministère de la justice.

La deuxième loi adoptée a été présentée par M. Zsolt Zétenyi, membre du courant minoritaire d'extrême droite du parti du premier ministre. D'une portée plus générale, ce texte affirme que c'est aux tribunaux de décider au cas par cas si la prescription peut être levée pour des crimes commis entre 1944 et 1990. De l'aveu de son auteur, ce projet vise tous ceux qui ont participé au *« gouvernement illégitime »* en Hongrie. Des membres de l'opposition estiment qu'il s'agit surtout d'une opération destinée à *« salir »* les dirigeants de l'actuel Parti socialiste (ex-communiste), dont la popularité inquiète le gouvernement à un an des élections législatives.

Les deux lois doivent encore être approuvées par le président de la République, qui avait précédemment indiqué qu'il souhaitait écarter le recours à des *« sanctions pénales »* pour régler ces problèmes épineux hérités du passé.

YVES-MICHEL RIOLS

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : malgré les réticences du Congrès

Le programme de rigueur économique du président Clinton semble avoir été plutôt bien accueilli

Elu sur l'économie, M. Bill Clinton était attendu sur ce dossier et, à en croire les premières réactions à son plan d'austérité fiscale et budgétaire, l'accueil semblait, jeudi 18 février, plutôt positif pour le nouveau président, un mois après son entrée à la Maison Blanche.

WASHINGTON

de notre correspondant

Pour autant qu'on puisse le savoir, l'opinion publique paraît ne pas rejeter le programme annoncé mercredi. Il s'agit d'indications encore très partielles. Elles ont été fournies par des sondages-express, réalisés, au téléphone, juste après le discours du président sur l'état de l'Union : une majorité d'Américains approuveraient le plan Clinton.

Les coups de téléphone reçus au Congrès par les élus, notamment démocrates, étaient beaucoup moins enthousiastes : au mieux, le président avait le «bénéfice du doute». Les séquences de micro-trottoir à la radio et à la télévision enregistraient, en tout cas, un sentiment unanime : le programme de M. Clinton marque une rupture avec des années de laxisme budgétaire et fiscal; la dernière décennie du siècle s'annonce comme une phase de rigueur après l'insouciance, relative, des années 80.

Pour réduire le déficit budgétaire, M. Clinton propose un traitement brutal : hausse massive de la fiscalité, réduction relative des dépenses de l'Etat, l'ensemble accompagné d'un mini-programme de relance afin de consolider la reprise observée depuis trois mois. Il renie ainsi ouvertement sa promesse, faite durant la campagne, de baisser les impôts de la classe moyenne; cela n'est pas sans risque si l'on se souvient de la perte de crédibilité subie par son prédécesseur, M. George Bush, pour avoir fait de même.

Le président va aussi à l'encontre de l'un des axiomes de la politique américaine, qui veut que les électeurs soient définitivement rétifs à l'impôt. Plusieurs gouverneurs qui, ces dernières années, ont voulu braver le tabou ont vu leur popularité s'effondrer.

Les «années de lucre»

Les conseillers du président pensent, eux, que l'humeur du pays a changé. Quand les deux tiers des Américains se disent convaincus que les Etats-Unis sont sur une mauvaise voie économique et imaginent que leurs enfants pourraient vivre moins bien qu'eux – formidable accroc au rêve américain, – cela traduit un sentiment diffus de culpabilité et d'aptitude au changement. *«M. Clinton et ses conseillers estiment que les temps ont changé*, écrit le *New York Times*, *et que les Américains considèrent maintenant le déficit* [du budget fédéral] *comme un mal plus grand encore qu'une augmentation de la fiscalité.»*



M. Clinton n'en a pas moins calibré son programme de manière très partisane. Il fait peser l'essentiel de la surcharge fiscale sur les entreprises et les salariés les plus riches. Volontiers populiste, il désigne du doigt ces chefs d'entreprise et cadres supérieurs qui auraient le plus profité des *«odieuses»* années 80.

Très symboliquement, le programme s'en prend aux déductions fiscales reaganiennes les plus impopulaires dans la classe moyenne, celles qui permettaient aux sociétés de verser à certains de leurs dirigeants des «compensations», «primes» et autres *«poignées de main en or»*, se chiffrant en millions de dollars, pour prix de leurs services; ces émoluments-là sont jugés comme scandaleux par la majorité des Américains et ont fini par symboliser les *«années de lucre»* qu'auraient été les années 80.

Pour autant, le programme de M. Clinton contient peu de mesures de redistribution (autres que fiscales). Il taille dans certaines prestations sociales, et les investissements publics qu'il entend favoriser ne se feront pas sentir avant longtemps et n'auront pas d'effet politique immédiat : il s'agit essentiellement de programmes d'aide à la petite enfance et de projets de formation permanente et professionnelle.

L'approbation de M. Perot

A la mi-mars, le discours sur l'état de l'Union se traduira en projet de budget qui disparaîtra, de longs mois, dans les commissions du Congrès pour se perdre dans les arcanes d'une procédure budgétaire que seuls quelques très rares spécialistes comprennent. Concrètement, c'est la bataille essentielle, celle dont dépendra le sort de ce programme. Reparti en campagne à travers le pays, le président joue la pression de l'opinion sur le Congrès.

L'opposition de la minorité républicaine est absolue. Elle dénonce une augmentation de la pression fiscale qui va faire capoter la reprise. Menée par Ronald Reagan, sorti de sa réserve californienne, elle stigmatise un retour à la politique traditionnelle des démocrates : *«des impôts, des impôts, encore des impôts»*.

Le président Clinton aura ainsi besoin des voix de tous les élus de la majorité démocrates. Avec un groupe parlementaire qui ignore le principe même de la discipline de vote, et qui n'a pas hésité à torpiller les initiatives du dernier des présidents démocrate, M. Jimmy Carter, cela n'ira pas de soi. Ces douze dernières années, les démocrates au Congrès ont systématiquement refusé de voter les coupes que M. Clinton propose aujourd'hui.

Soutien politique important mais extra-parlementaire, M. Clinton a reçu l'approbation de l'indépendant Ross Perot. L'ancien candidat à la présidence, qui a recueilli près de 20 % des suffrages et qui est politiquement plus actif que jamais, a été ostensiblement consulté par le président auquel il a attribué une bonne note : *«un pas dans la bonne direction»*, a dit M. Perot en commentant le discours sur l'état de l'Union.

La presse, qui, en moins d'un mois, a déjà «enterré» puis «ressuscité» deux fois M. Clinton, était en général élogieuse : *«Qu'on soit d'accord ou non (...) M. Clinton a une vision de l'avenir du pays»*, écrit le quotidien populaire *USA Today*; le *New York Times* approuve les grandes lignes du programme du président, que le *Washington Post* qualifie d'*«équilibré»* et de *«courageux»*.

ALAIN FRACHON

Les principales dispositions

D'après les prévisions de l'administration, le programme de réduction des dépenses (253 milliards de dollars) et d'augmentation des impôts et des taxes (250 milliards) annoncé par le président Clinton permettra de réduire le déficit de l'Etat de 493 milliards de dollars durant les quatre ans de son mandat. En revanche, le déficit de 1994 sera accru de 30 milliards en raison des mesures visant à stimuler l'économie. Le programme budgétaire se décompose ainsi :

• **Économies budgétaires** : amputation du budget de la défense (réduction du personnel, notamment 100 000 hommes en Europe, des achats d'armement et d'équipement); élimination sur quatre ans (par départs en retraite) de 100 000 postes fédéraux; gel pendant un an des augmentations de salaire des fonctionnaires; contrôle des dépenses de santé; réduction des contributions à Medicaid (aide sociale) et Medicare (système de santé pour les personnes âgées et les handicapés); annulation de 150 programmes gouvernementaux; réduction du budget de la navette spatiale Freedom *(voir encadré ci-contre)* et de l'accélérateur de particules; réduction de certaines subventions à l'agriculture.

• **Accroissement des dépenses** : programme de grands travaux; création de centaines de milliers de stages d'été pour les jeunes et d'un programme de service national destiné à permettre aux étudiants s'y enrôlant d'annuler les prêts contractés pour leurs études; programmes de formation et d'apprentissage; programmes d'insertion préscolaire; extension de l'aide au logement; investissements dans les transports en commun, les trains à grande vitesse et la rénovation des aéroports; épuration de l'eau et protection des ressources naturelles; aides financières pour la recherche nucléaire et pour les énergies renouvelables; création de 17 000 emplois pour la rénovation des parcs naturels; embauche de 100 000 policiers supplémentaires; encouragement à l'investissement technologique.

• **Allègements fiscaux** : extension du crédit d'impôt pour les familles à faible revenu avec enfants; crédits d'impôts à l'investissement, permanents pour les PME et temporaires pour les autres entreprises; reconduction permanente du crédit d'impôt pour la recherche et le développement; aide au logement à travers des crédits destinés aux ménages à faibles revenus; crédit d'impôt pour les entreprises s'installant dans des zones industrielles; réduction de la taxation des plus-values en capital pour les nouveaux investissements dans des PME; crédit d'impôt pour les programmes de formation mis en place dans les entreprises.

• **Augmentations d'impôts et de taxes** : relèvement de 31 % à 36 % du barème de l'impôt applicable aux revenus supérieurs à 140 000 dollars par an pour un couple et à 115 000 pour une personne seule; surtaxe de 10 % applicable aux revenus supérieurs à 250 000 dollars par an; maintien à 28 % de l'imposition des plus-values en capital; imposition des revenus supérieurs à 135 000 au titre du Medicare; création d'une taxe «élargie» sur l'énergie (*le Monde* du 19 février); relèvement de 50 à 85 % de l'imposition des pensions et retraites pour les revenus supérieurs à 32 000 dollars pour un couple et 25 000 dollars pour une personne seule; restrictions applicables aux frais de représentation; relèvement de 34 % à 36 % de l'impôt sur les bénéfices supérieurs à 10 millions de dollars; suppression de la déductibilité pour les salaires de dirigeants supérieurs à 1 million de dollars; diminution de moitié de la déductibilité des frais de représentation; alignement de la fiscalité pour les sociétés étrangères; suppression de la déductibilité des frais de lobbying; suppression des allègements fiscaux pour les investissements à Puerto-Rico.

Réactions favorables des milieux d'affaires américains

NEW-YORK

de notre correspondant

La Bourse de New-York qui, au lendemain du premier discours télévisé de M. Bill Clinton, avait réagi par une forte baisse à l'énoncé de son programme économique, a accueilli beaucoup plus favorablement le discours sur l'état de l'Union prononcé le 17 février par le président américain. Le lendemain matin, dès l'ouverture du marché, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagnait jusqu'à 36 points avant de perdre du terrain.

Tout au long de la séance, cet indice a joué au yo-yo pour terminer en baisse de 10 points au son de cloche final, à 33 302,10 points. Sur le NASDAQ (marché des titres non admis à la cote officielle) les indices ont progressé de quelques points. Mais c'est une nouvelle fois du marché obligataire que sont venues les meilleures nouvelles avec un recul à 7,02 %, en taux de rendement, de l'emprunt à trente ans, le 18 février, ce qui ramène cet indicateur-clé du marché à son plus bas niveau depuis 1972, à la veille du choc pétrolier qui allait se produire l'année suivante.

Cette diminution sans appel des taux d'intérêt à long terme signifie que ce marché – comme il l'avait fait le mardi précédent – prend pour argent comptant la réduction drastique du déficit budgétaire annoncée par M. Clinton jusqu'en 1997, qu'il a déjà inscrite dans ses cours.

Cette considération relative au «sérieux» du «plan Clinton» l'a finalement emporté sur les craintes que pouvait susciter tel ou tel volet du dispositif fiscal, notamment le relèvement de 34 à 36 % de l'impôt sur les sociétés, une disposition dont les effets pourraient être largement compensés par une accélération de la croissance. Quelques heures plus tard, Mme Laura Tyson, la présidente des conseillers économiques de la Maison Blanche, apportait à point nommé des indications selon lesquelles la croissance du produit intérieur brut américain pourrait atteindre 3,3 % durant les années 1993 et 1994, dont 0,3 % de hausse attribuable, pour chacune de ces deux années, aux mesures de soutien à l'activité et au dispositif d'encouragement à l'investissement inclus par le président dans ce que l'opposition républicaine a qualifié de *«fourre-tout»* fiscal.

Soutien de l'industrie automobile

D'abord indécis, ne serait-ce qu'en raison de la taxation promise aux hauts revenus et des restrictions salariales qui seront appliquées aux dirigeants d'entreprises, le *big business* s'est finalement rallié au sentiment général, exprimé par les premiers sondages qui, tous, accordaient environ trois quarts d'opinions satisfaites – ou résignées – au plan économique de M. Clinton.

L'un des plus importants soutiens est venu des trois grands de l'industrie automobile (General Motors, Ford et Chrysler) qui se sont dits prêts à assumer leur part du sacrifice en supportant l'instauration d'une taxe «élargie» sur l'énergie. Les principaux adversaires de la cure d'austérité présidentielle ne sont donc pas tant les grands groupes, ni les petites entreprises, qui vont bénéficier de certaines exonérations fiscales à des fins d'investissement, que le Congrès. Obéissant à des considérations électorales et partisanes, celui-ci risque fort de dépecer un dispositif qui, pour être crédible et efficace, doit constituer un tout.

SERGE MARTI

«Restructuration» en vue pour la future station spatiale Freedom

La station spatiale américaine Freedom devrait obtenir largement son budget pour l'année fiscale 1994. Mais le projet devra être «restructuré» afin d'être moins coûteux et «plus efficace».

Citant *«des sources anonymes au Congrès»*, la presse américaine a annoncé, mercredi 17 février, que le président Bill Clinton proposerait aux congressistes d'accorder 7,6 milliards de dollars pour les quatre prochaines années (dont 2,3 milliards pour 1994) au développement de la station Freedom. En contrepartie, Daniel Goldin, administrateur de la NASA, aurait *«soixante à quatre-vingt-dix jours»* pour proposer un nouveau projet, moins ambitieux.

Maria Romash, porte-parole du vice-président Al Gore, s'est contentée de préciser que M. Goldin était mandaté pour *«stopper les dérives budgétaires, et gérer le programme plus efficacement»*. Mais, a-t-elle ajouté, il n'y a, pour l'instant, aucun projet précis quant à la physionomie que pourrait prendre la nouvelle station. Le 5 février dernier, la Maison Blanche avait démenti une rumeur selon laquelle le gouvernement américain aurait eu l'intention de réduire de façon drastique, voire d'abandonner purement et simplement le projet Freedom (1) (*le Monde* daté 7-8 février).

La NASA a précisé jeudi à ses partenaires européens que l'administration américaine restait attachée à *«un programme spatial fort et productif, incluant la station spatiale»*. Elle leur a confirmé que 2,3 milliards de dollars seraient réservés à Freedom dans le projet de budget 1994 proposé au Congrès en mars prochain par la Maison Blanche. Ce montant va un peu au-delà des souhaits émis par les services de M. Goldin (2,2 milliards). Mais une partie (1,1 milliard de dollars, selon certaines sources américaines), devrait être consacrée à une restructuration visant à *«assurer un meilleur retour scientifique, et à renforcer la compétitivité économique de la nation»*. Cette redéfinition devrait permettre de *«libérer plusieurs milliards de dollars pour de nouveaux investissements, notamment dans le domaine de la technologie spatiale»*.

Les partenaires étrangers de la NASA sur la station Freedom (Europe, Japon et Canada) pourraient être invités à participer à cette phase de restructuration, qui durerait quatre mois. Une occasion pour les pays de l'Agence spatiale européenne de redéfinir leur coopération avec la NASA et leur propre programme spatial. Mais la grande inconnue reste ce que les Américains ont l'intention de faire avec les Russes, souligne un expert français. *«L'idée selon laquelle Mir et Freedom pourraient avantageusement être fondues en un seul programme international est toujours dans l'air.»*

La station Freedom a survécu à deux tentatives de suppression de la part du Congrès. Le coût de sa construction est estimé aujourd'hui par la NASA à 30 milliards de dollars (contre 8 lors du lancement du projet), auxquels il convient d'ajouter 100 à 140 milliards de dollars pour trente ans de fonctionnement après sa mise en orbite.

J.-P. D.

(1) Les mêmes rumeurs évoquaient un abandon de l'accélérateur géant de particules SSC (superconducting super collider) en construction près de Dallas (Texas). En fait, la Maison Blanche aurait l'intention de demander au Congrès 640 millions de dollars pour 1994 pour le SSC (contre 517 en 1993), mais d'assortir ces crédits d'une extension de quatre ans du délai de construction. Les responsables texans du projet affirment n'avoir pas été informés de cette dernière mesure.

CHILI : plus de seize ans après l'assassinat d'Orlando Letelier

L'ancien chef de la police secrète comparaît pour homicide

Devant la Cour suprême de Santiago, s'est ouvert, jeudi 18 février, ce qui devrait être le procès le plus spectaculaire organisé à l'encontre des responsables des violations des droits de l'homme commises pendant la dictature du général Pinochet (1973-1990).

SANTIAGO

de notre correspondant

Au banc des accusés se trouve le général Manuel Contreras, ancien chef des services secrets de l'armée de terre, la DINA, homme de confiance et subordonné direct du général Pinochet. Il doit répondre des charges d'homicide et d'usage de faux passeports dans le cadre de l'assassinat d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères du président Salvador Allende.

Orlando Letelier fut victime, le 21 septembre 1976, d'un attentat à la bombe à Washington alors qu'il était en exil aux Etats-Unis. Un Américain, Michael Townley, civil en possession d'un passeport chilien, a reconnu par la suite être un agent de la DINA et l'auteur de l'attentat, affirmant avoir agi sur ordre direct du général Contreras. Condamné en mai 1979 à dix ans de prison par la justice américaine, Michael Townley bénéficie actuellement de la protection accordée aux témoins ayant passé un accord avec les autorités des Etats-Unis.

C'est la première fois que va comparaître devant des juges le chef de la DINA, institution qui fut responsable, à partir de 1973, de la grande majorité des exécutions, disparitions et tortures commises à l'encontre des opposants au régime du général Pinochet, avant d'être dissoute, en 1977, à la suite des tensions entre le Chili et les Etats-Unis provoquées par le meurtre d'Orlando Letelier.

Alors que se multiplient dans la presse chilienne les révélations sur les liens existant entre cette institution et divers groupes européens d'extrême droite ou de grand banditisme, l'inconnue du procès réside dans les réponses que feront les anciens membres de la junte militaire, au premier rang desquels le général Pinochet, à la demande qui leur a été faite de venir témoigner. Le verdict ne devrait pas être rendu avant plusieurs semaines mais il aura valeur de test pour la justice chilienne. Une condamnation du général Contreras constituerait une victoire des partisans de la justice sur ceux de l'oubli.

BRUNO ADRIAN

PROCHE-ORIENT

Lors de la guerre contre l'Irak

Téhéran aurait réussi à obtenir du matériel militaire français

Janvier 1987 : l'Iran lance contre les troupes de Bagdad l'offensive «Kerbala 5» (du nom d'une grande ville sainte de l'islam chiite située dans le Sud irakien). Au grand étonnement des observateurs, les batteries anti-aériennes iraniennes abattent des dizaines d'avions ennemis en quelques semaines, alors qu'elles n'avaient guère été opérantes pendant les sept premières années du conflit. Faute de pièces électroniques indispensables à leur système de guidage, les missiles iraniens étaient, jusqu'à cette date, pratiquement cloués au sol.

L'énigme est peut-être sur le point d'être éclaircie, avec la parution prochaine d'un livre (1) dont l'auteur, M. Bernard Stroiazzo, a servi d'intermédiaire dans un trafic de matériel militaire chilien et français à destination de Téhéran. A aucun moment de son récit il ne mentionne le nom de la *«société française»* impliquée, qui fabriquait sous licence les klystrons Va 868, des canons à électrons très puissants produits aux Etats-Unis par la firme Varian.

M. Stroiazzo affirme avoir assuré la livraison de dix de ces appareils à Téhéran, entre juin 1986 et août 1987. Ils auraient permis de rendre l'efficacité aux radars des batteries de missiles américains Hawk dont disposaient les Iraniens et, ainsi, de renverser le cours de la guerre. Affaire étonnante, dans la mesure où la France, à cette époque, avait pris le parti de fournir abondamment l'Irak en matériel militaire.

Ancien consultant de l'armée turque, M. Stroiazzo connaît les méandres du marché international des armes. En 1985, il intervient en faveur d'une société chilienne qui veut vendre à l'Iran des bombes à fragmentation. A cette occasion, M. Stroiazzo entre incidemment en rapport avec des cadres de la *«société française»*. Un nouveau projet se dessine.

Avec la complicité d'Iran Air, un klystron est transporté à Téhéran, qui fait de l'acquisition de ce type d'appareil l'une de ses priorités. Le ministère de la défense en commande vingt, qu'il s'engage à payer au prix fort, soit 35 000 dollars la pièce. De septembre 1986 à août 1987, neuf autres klystrons seront livrés.

Parallèlement, des négociations sont amorcées, qui portent sur des contrats autrement plus importants. Ainsi, en concurrence avec la firme britannique Plessey, la *«société française»* prend une option sur le remplacement des radars de longue portée Westinghouse par un matériel plus performant. Les «gardiens de la révolution» signeront même un contrat d'achat de radars de surveillance terrestre, pour un montant de 8 millions de dollars. Mais aucun de ces autres projets n'aboutira. Vraisemblablement à cause de la vague d'attentats qui secoue alors Paris (Téhéran est soupçonné) et de la prise en otage de citoyens français au Liban (par des groupes d'obédience iranienne). Les dix derniers klystrons ne seront jamais livrés.

GILLES BAUDIN

(1) *La Manipulation Kerbala*, de Bernard Stroiazzo, Presses de la Cité.

L'« affaire Rushdie »

Londres dénonce l'attitude « scandaleuse » de l'Iran

Le gouvernement britannique a nettement haussé le ton, jeudi 18 février, contre l'Iran, en signifiant au chargé d'affaires iranien à Londres que les récentes déclarations concernant l'écrivain britannique Salman Rushdie et rappelant sa *«condamnation à mort»* (*le Monde* du 16 février) constituaient *«des violations scandaleuses des droits de M. Rushdie et une violation de la loi internationale et sont en fait des incitations au meurtre»*.

Paradoxalement, alors même qu'il a sensiblement durci sa position à l'encontre de l'auteur des *Versets sataniques*, le régime iranien tente d'améliorer son image en matière de respect des droits de l'homme. Ainsi, pour la première fois depuis l'expulsion des membres du Comité international de la Croix-Rouge en mars 1992, le délégué général du CICR pour le Moyen-Orient, M. Michel Cagneux, vient-il d'effectuer une visite de trois jours à Téhéran. Outre la question des prisonniers de guerre irakiens – dont Téhéran a libéré un millier jeudi, – les entretiens de M. Cagneux pourraient avoir porté sur la reprise des activités du CICR en Iran.

La semaine dernière, pour la première fois depuis la révolution islamique de 1979, le chef du pouvoir judiciaire iranien, l'ayatollah Mohammad Yazdi, avait invité Amnesty International à se rendre en Iran pour y constater par elle-même la *«vérité»* sur la situation des droits de l'homme.

Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'Homme, M. Reynaldo Galindo-Pohl, avait de son côté dénoncé dans un rapport récent la poursuite *«des arrestations arbitraires, des tortures et des exécutions»*. – *(AFP.)*

□ **ÉGYPTE : une touriste américaine assassinée au Caire.** – Pour des motifs qui seraient d'ordre crapuleux, une touriste américaine a été tuée et son corps retrouvé sur la route entre le Caire et Suez, a indiqué, jeudi 18 février, la police. Selon les enquêteurs, Mme Rita Arias aurait été tuée le soir même de son arrivée en Egypte, le 5 février, par trois repris de justice – dont un ancien employé d'une compagnie de tourisme – qui ont été arrêtés. – *(AFP.)*

Le grand rabbinat d'Israël à l'encan

Suite de la première page

Par définition, puisqu'il s'agit de postuler pour des postes de quasi-fonctionnaires, les candidats ont en commun d'appartenir à un monde d'une importance croissante chez les *«hommes-en-noir»* : celui des religieux sionistes.

Comme dans toute bataille électorale, il y a des *outsiders* – trois – et autant de favoris. Seulement, il n'y a que deux fauteuils à pourvoir. Le premier est réservé aux sépharades, c'est-à-dire essentiellement les juifs originaires des pays arabes, qui forment, *grosso modo*, la moitié de la population et qui sont nettement sous-représentés dans la nomenklatura israélienne. L'autre est dévolu aux ashkénazes, les juifs d'Europe, qui souffrent d'un léger complexe de supériorité et qui dominent le pouvoir politique depuis sa naissance en 1948.

Le favori sépharade est grand rabbin de Haïfa, M. Elyahu Bakshi-Doron. Des plaintes pour corruption électorale ont été déposées contre lui à la police et reproduites, la semaine dernière, dans la presse. L'intéressé, soutenu par le parti religieux Shas, partenaire-clef de la coalition travailliste au pouvoir, nie les faits. Une dizaine de dignitaires du même parti, dont un ministre en exercice, font également l'objet d'enquêtes de police et rejettent, eux aussi, les accusations portées contre leur personne.

Du côté ashkénaze, le fauteuil est plus disputé. Il met aux prises le grand rabbin de Haïfa, M. Shear Yashuv Cohen, et son *alter ego* de Tel-Aviv, M. Yisraël Lau. Accusé par ses opposants d'avoir fait des avances sexuelles à au moins trois femmes en dehors de la sienne, le rabbin Lau s'est décidé, la semaine dernière, à déposer plainte pour diffamation. La veille, le quotidien *Hadashot* avait publié les confidences d'une dame très sérieuse qui accuse le «sage» de Tel-Aviv d'avoir essayé de l'embrasser de force... il y a vingt ans. Agé de cinquante-cinq ans, père de huit enfants, M. Lau, feutre noir, barbe grisonnante et lunettes cerclées, fut, en 1944, le plus jeune survivant du camp nazi de Buchenwald.

Plutôt sourcilleux en matière d'orthodoxie religieuse, il serait néanmoins très proche de plusieurs personnalités du pouvoir travailliste. Ceci explique peut-être cela. Car son adversaire – calotte noire, barbe grise et lunettes cerclées – est soutenu, lui, par le Parti national religieux (PNR). Or, après avoir virtuellement monopolisé les sinécures du grand rabbinat depuis la création de l'Etat juif, le PNR, qui fut l'allié des inflexibles nationalistes du Likoud, est, aujourd'hui, dans l'opposition.

Les partisans du rabbin Lau se disent persuadés que les calomnies déversées sur lui sont répandues par les disciples du rabbin Cohen. Ils les accusent, en outre, d'avoir embauché des détectives privés pour fouiller le passé de leur candidat et d'avoir placé des micros dans leurs bureaux à des fins d'espionnage électoral caractérisé.

Considéré comme un homme relativement libéral dans l'application de la loi religieuse, M. Cohen, soixante-cinq ans, ancien prisonnier des Jordaniens dans la première guerre israélo-arabe de 1948, dément le tout avec la dernière énergie. Et il accuse, à son tour, son adversaire non seulement d'écouter ses conversations téléphoniques, mais aussi de répandre des rumeurs malveillantes sur son compte. *«On isole volontairement certaines de ses déclarations de leur contexte à seule fin de le faire passer pour un dangereux réformiste»*, s'insurgent ses partisans. C'est ainsi que le rabbin, pour conserver une chance d'être élu, a été contraint de démentir une idée révolutionnaire qui lui était prêtée : celle de laisser les juifs d'Israël se marier hors de la synagogue – ce qui est aujourd'hui illégal, – le divorce restant de la juridiction du grand rabbinat.

Un «racket d'Etat»

A la fois cour d'appel et interlocuteur numéro un du gouvernement pour les questions religieuses, l'institution influence la formation des grands rabbinats de province. Surtout, elle est à la tête de cohortes de «rabbin-bureaucrates» et d'étudiants de yeshivot, les écoles talmudiques, qui, chaque jour, s'en vont dans les restaurants, les cantines, les hôtels, les usines agroalimentaires, veiller au respect des bonnes règles de la *cashrouth*. *«Un véritable racket d'Etat dont le chiffre d'affaires dépasse 200 millions de dollars par an»*, dénonçait récemment le grand magazine anglophone d'Israël, le *Jerusalem Report*.

Pour tous les commerces qui souhaitent s'attacher la clientèle casher du pays – 56 % de la population juive selon un sondage récent, – le grand rabbinat délivre, en effet, pour des sommes variables (de 800 F à 5 000 F par mois selon la taille de l'établissement) trois sortes de certificats que les intéressés peuvent afficher dans leurs locaux. Le *«casher»* tout simple, le *«strictement casher»* et le *«scrupuleusement casher»*. Dans ce dernier cas, non seulement les viandes et les produits laitiers sont maintenus séparés et les plats strictement purifiés par des mains juives, mais, conformément à la Loi, les fourneaux sont allumés par des mitrons juifs...

Certains restaurateurs, qui emploient – ce qui est assez fréquent dans l'industrie hôtelière israélienne – des garçons de cuisine arabe, se sont plaints. *«Trop c'est trop»*, résumait l'un d'eux. Mais là où les intéressés ont vraiment commencé à renâcler, c'est lorsque certains «barbus», parmi les inspecteurs les plus pointilleux, ont voulu contraindre les propriétaires à faire leur marché auprès de certains cultivateurs – notamment dans une colonie juive du territoire occupé de Gaza – considérés comme strictement casher.

Le ministre du tourisme s'est fâché tout rouge. Il a fustigé avec ironie ceux qui se prennent pour *«les gouverneurs de l'hôtellerie»*. Et puis, révélant que certains zélateurs avaient aussi menacé de retirer à des restaurateurs la licence casher s'ils s'avisaient de laisser leur clientèle célébrer la Saint-Sylvestre, M. Ouzi Baram a rappelé que le tourisme chrétien en Terre sainte rapporte *«des millions au pays»*. Et il s'est interrogé : *«Allons-nous maintenant forcer les chrétiens à se plier à l'autorité du grand rabbinat ?»*

Prestige diminué, autorité discutée, la plus grande institution politico-religieuse d'Israël file un si mauvais coton que l'un de ceux qui l'ont dirigée il y a une décennie, le rabbin Shlomo Goren, recommande carrément son abolition. Principal motif ? *«Les candidats en lice sont loin d'être des autorités mondiales en matière de droit judaïque.»*

PATRICE CLAUDE

□ **La Jordanie a désigné le nouveau grand mufti de Jérusalem.** – Cheikh Souleiman Al Jaabari a été nommé, jeudi 18 février, par le gouvernement jordanien nouveau grand mufti de Jérusalem en remplacement de Saadeddine Al Alami, décédé le 6 février. Le grand mufti est l'autorité suprême pour les questions religieuses et de statut personnel pour les musulmans en Israël et dans les territoires occupés. Le gouvernement jordanien a également désigné à Jérusalem un nouveau conseil supérieur islamique, instance qui supervise la gestion du Wakf (biens religieux). – *(AFP.)*

□ **Trois Palestiniens tués en Cisjordanie et à Gaza.** – Lors d'accrochages avec des soldats israéliens, trois Palestiniens ont été tués en l'espace de 24 heures en Cisjordanie et à Gaza, ont indiqué, jeudi 18 février, des sources palestiniennes et militaires israéliennes. Depuis le début de l'année, 33 Palestiniens ont été tués par les balles des militaires israéliens, selon un décompte établi par l'AFP.

AFRIQUE

SÉNÉGAL : le premier tour de l'élection présidentielle

M. Abdou Diouf n'est pas assuré de l'emporter

Quelque 2,5 millions de Sénégalais sont appelés à voter, dimanche 21 février, pour désigner leur président. Après trois semaines d'une campagne électorale décevante, le premier tour de scrutin s'annonce serré. Le président sortant, M. Abdou Diouf, à la tête du pays depuis douze ans, est de plus en plus contesté.

DAKAR

de notre envoyée spéciale

Les paysans sénégalais n'ont pas la télévision, mais qu'importe! Le candidat Iba Der Thiam a promis à chacun, en cas de victoire, *« une diligence comme dans les films »* en plus d'un réfrigérateur, d'un matelas en mousse et d'une armoire . L'anecdote prêterait à sourire si elle ne résumait pas, poussé à l'outrance, l'essentiel du discours-programme des huit candidats à l'élection présidentielle.

Comme les autres, le président sortant, M. Abdou Diouf (Parti socialiste), promet la lune : un taux d'alphabétisation de 90 % en l'an 2000 (à ce jour, seulement 27 % des adultes sont alphabétisés), une croissance annuelle *« de 6 %, et si possible de 8 % à 10 % »* (officiellement le taux a été de 3 % en 1992 ; il est en réalité inférieur à 1 %), la création de 20 000 emplois chaque année pour les jeunes (soit le nombre des emplois perdus entre janvier 1981, date de son arrivée au pouvoir, et janvier 1989).

Jamais les Sénégalais n'avaient connu une telle surenchère dans la démagogie et une telle débauche de moyens. Pendant les trois semaines de campagne, les candidats ont sillonné le pays en rameutant les foules. *« Il y a à manger, des tam-tams et de la danse, qui ne viendrait pas ? »*, note un journaliste sénégalais. A Dakar, quelques intellectuels font circuler une pétition appelant à la paix le temps de l'élection. C'est dire l'angoisse de certains Sénégalais, qui craignent que l'affaire tourne mal. Car, pour la première fois, les jeux ne sont pas faits d'avance. Si de nombreux observateurs donnent M. Diouf gagnant, la question demeure de savoir s'il y aura, ou non, un second tour le 7 mars.

Les candidats d'opposition ont convaincu leurs partisans que le président sortant ne peut pas l'emporter dès dimanche. Selon certains, une victoire de M. Diouf au premier tour pourrait donc provoquer une flambée de violence. En revanche, s'il y avait un deuxième tour, la compétition serait serrée. L'éternel challenger de M. Diouf, Mᵉ Abdoulaye Wade, a fait la preuve, durant sa campagne, du soutien que les villes continuent de lui apporter, malgré son passage de dix-huit mois dans un gouvernement de M. Diouf.

Chacun garde en mémoire les incidents qui avaient marqué l'élection de 1988 – M. Diouf l'avait emporté avec 73 % des suffrages, contre 26 % à Mᵉ Wade. Le jour même du scrutin, à l'annonce des premiers résultats partiels, des émeutes avaient éclaté à Dakar. Mᵉ Wade arrêté le lendemain, les violences avaient continué de plus belle. Pour les jeunes manifestants d'alors, la victoire de M. Diouf ne s'expliquait que par la fraude. L'expérience a servi de leçon. Dimanche, pour la première fois, les Sénégalais voteront dans des conditions véritablement démocratiques, à la suite de l'élaboration, par l'ensemble des partis, d'un nouveau code électoral. Grande innovation : le passage par l'isoloir devient obligatoire.

Ibrahim, serveur de restaurant, a *« toujours voté Diouf »* et il continuera. Ses motivations s'arrêtent là. Le conservatisme des Sénégalais est le meilleur atout du président sortant. Il en a d'autres : la division de l'opposition, le contrôle de l'appareil d'Etat et son image d'*« homme de paix »*. Pour autant, il ne dispose pas chez lui de l'aura dont il peut se targuer à l'étranger. Ses compatriotes lui reprochent d'ailleurs d'en faire plus à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Devenu président en 1981 (à la suite de la démission de M. Léopold Sedar Senghor), élu en 1983, réélu en 1988, M. Diouf brigue, à l'âge de cinquante-sept ans, un dernier mandat, le prochain président étant élu pour sept ans (au lieu de cinq ans jusqu'à présent) non renouvelables. En cas de victoire, M. Diouf aura, en l'an 2 000, dirigé le pays pendant vingt et un ans.

Le silence des « califes »

A mi-parcours, le bilan est loin d'être satisfaisant : le conflit casamançais n'a pas été résolu (*le Monde* 19 février) et, surtout, le pays s'est enfoncé dans une crise économique sans précédent. La sécheresse n'explique pas tout : laxisme, corruption, inertie de l'Etat... L'an dernier, les bailleurs de fonds, excédés par les pesanteurs sénégalaises, n'ont pas renouvelé leur programme d'ajustement structurel. Choyées par l'étranger – par tête d'habitant, le Sénégal reçoit plus de quatre fois l'aide moyenne attribuée aux pays d'Afrique noire, – notamment par la France, qui a longtemps vanté le « modèle sénégalais », les autorités se sont laissées vivre, sans entreprendre de véritables réformes.

Chaque année, le marché de l'emploi « s'enrichit » de 70 000 nouveaux arrivants. Le secteur informel prend de plus en plus d'importance. Les villes enflent, le phénomène migratoire prend de l'ampleur, et plus seulement à destination de la France, mais aussi de l'Amérique du Nord et de l'Italie.

Pendant la campagne électorale, tous les candidats ont tenté de séduire la jeunesse. Mais, en privé, chacun reconnaît que les élections ne résoudront rien : en cas de victoire de M. Diouf, des débordements sont à craindre ; en cas d'échec, le gagnant, quel qu'il soit, ne pourra satisfaire les attentes.

Seulement 2,5 millions de Sénégalais – pour 7 millions d'habitants – se sont inscrits sur les listes électorales alors que le droit de vote est passé de vingt et un à dix-huit ans. Or la participation n'est généralement pas élevée (moins de 50 %, en 1988). Guère plus du septième de la population devrait donc participer au scrutin. C'est dire le décalage entre la scène politique et la société sénégalaise. Le fossé a toujours existé, mais la paupérisation l'a accentué.

« J'ai toujours voté Diouf, mais cette fois je vote Wade », lance un chauffeur de taxi. *« Il n'a pas donné le n'digueul »*, ajoute-t-il en montrant, d'un signe de tête, l'autocollant à l'effigie de l'un des deux grands califes du pays, ornant son tableau de bord. Le *« n'digueul »*, c'est la consigne. Lors des précédents scrutins, les « califes » des deux grandes confréries musulmanes (mourides et tidjanes) avaient appelé leurs disciples à voter pour M. Diouf. La population étant à 90 % musulmane, leur silence risque, cette année, de coûter cher au président sortant.

Pour ne pas semer de troubles au sein de leurs dynasties respectives et prouver que le monde politique a plus besoin d'eux qu'ils n'ont besoin de lui, les grands califes ont laissé leurs fidèles libres de leur choix. Or, comme le note un chercheur (1), *« si les leaders des confréries ne sont pas capables d'offrir le soutien de leurs disciples à l'Etat, comme cela semble être le cas actuellement, alors la réussite exemplaire de la stabilité relative du Sénégal pourrait bien tirer à sa fin »*.

MARIE-PIERRE SUBTIL

(1) Donald Cruise O'Brien, « Sénégal : la démocratie à l'épreuve », dans la revue *Politique africaine* numéro 45.

AFRIQUE DU SUD

L'ANC se dit favorable à un « gouvernement d'union nationale » pour cinq ans au maximum

Après trois jours de débats, la direction du Congrès national africain (ANC) s'est prononcée, jeudi 18 février, pour que soit formé, après des élections multiraciales, un « gouvernement intérimaire d'union nationale », pour une durée maximum de cinq ans.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Au départ, la réunion du Conseil exécutif national (NEC) de l'ANC devait entériner le contenu des discussions menées avec le gouvernement, la semaine dernière, et portant sur le processus des réformes constitutionnelles. La violente polémique, qui avait éclaté au lendemain de la rencontre gouvernement-ANC (*le Monde* du 16 février), aura changé la donne.

Dans un communiqué, en forme de mise au point, la direction de l'ANC explique que, refusant la conception du *« partage du pouvoir »* défendue par les responsables du Parti national (NP, dirigé par le président Frederik De Klerk), elle prône, pour sa part, la formation d'un *« gouvernement d'union nationale »*, dont les membres seront désignés au lendemain d'élections générales multiraciales. La durée de ce gouvernement, auquel participeront les partis politiques ayant obtenu au moins 5 % des suffrages, *« n'excédera pas cinq ans »*, précise le texte.

Selon le secrétaire général de l'ANC, M. Cyril Ramaphosa, la divergence entre son mouvement et le gouvernement ne porte pas sur le principe d'un gouvernement d'union – désormais acquis, – mais sur ses règles de fonctionnement. M. Ramaphosa a rappelé que le NP avait, à plusieurs reprises, manifesté sa préférence pour un fonctionnement « au consensus », alors que l'ANC entend interdire que les membres minoritaires de la coalition gouvernementale *« puissent paralyser le fonctionnement de l'exécutif ou bloquer le processus de restructuration »*.

Un débat formel

« Dans certains domaines qui restent à négocier, a cependant concédé M. Ramaphosa, *le président ne pourra agir qu'à condition d'avoir le soutien des deux tiers des membres du cabinet. »* Reste à savoir si ce schéma sera accepté par les autres partis, finalement invités à participer à une politique avec laquelle ils pourraient ne pas être d'accord.

Dans l'ignorance où l'on se trouve du détail des tractations, il est difficile de savoir si ces règles de fonctionnement découlent des discussions antérieures, ou si elles sont la conséquence d'une polémique qui aurait amené l'ANC – soucieuse d'éviter l'accusation de trahison – à radicaliser ses positions. En l'état actuel des choses, on ne peut que constater le caractère quelque peu formel du débat. Car, en définitive, la survie du futur gouvernement dépendra moins de son règlement intérieur que de ses choix politiques, ce dont, jusqu'à présent, les négociateurs ont peu discuté.

GEORGES MARION

Selon le chef de la diplomatie marocaine

L'Union du Maghreb arabe va marquer une « pause »

Le chef de la diplomatie marocaine, M. Abdellatif Filali, a indiqué, mercredi 17 février, que les ministres des affaires étrangères des cinq pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) avaient décidé, la semaine dernière, à Tunis, de faire une *« pause »* dans la construction de cet ensemble régional, afin de *« clarifier les choses »*.

« Pour la première fois depuis quatre ans, a-t-il ajouté, *tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut essayer de voir clair sur ce que nous avons fait et sur ce que nous devons faire. »* M. Filali a évoqué les quinze conventions, signées depuis la création de l'UMA, au mois de janvier 1989, et dont *« aucune n'est appliquée ou applicable, chaque pays ayant une orientation économique différente »*.

Le ministre a, d'autre part, sévèrement critiqué la politique méditerranéenne de la CEE qui *« n'a fait qu'aggraver la situation des pays du Maghreb qui se sont trouvés plus dépendants de la CEE que par le passé »*. A son avis, *« cela est très grave, parce que ces pays pourraient se trouver, un jour, soumis à des décisions unilatérales de la CEE »*.

M. Filali a, en outre, estimé que les relations maroco-algériennes *« traversent un moment extrêmement difficile »*, mais que les choses pourraient *« évoluer favorablement »* entre les deux pays avec *« un peu plus de bonne volonté »*.

Selon lui, il faut se garder de *« verser dans des luttes stériles, soit par voie de presse, soit par l'intermédiaire de responsables »*. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : l'Iran va expulser 300 000 réfugiés.** – M. Esmaïl Mofidi, gouverneur de la province de Khorasan, dans l'est de l'Iran, a annoncé, jeudi 18 février, qu'il allait expulser 300 000 réfugiés afghans. Selon les sources, ce chiffre représente de 10 % à 15 % du total des citoyens de l'Afghanistan qui ont trouvé refuge, depuis la fin des années 70, sur le territoire du pays voisin, pour fuir la guerre. Selon l'agence AP, les autorités iraniennes vont, en priorité, regrouper les réfugiés ne disposant pas de la carte d'identité requise par le ministère de l'intérieur à Téhéran.

□ **BIRMANIE : la junte dénonce la mission des Prix Nobel.** – Un membre de la junte de Rangoon a dénoncé, jeudi 18 février, la mission en Thaïlande de treize lauréats du prix Nobel de la paix, qui réclament la libération de Mme Aung San Suu Kyi, chef de l'opposition birmane et elle-même lauréate du prix en 1991 (*le Monde* du 19 février). Les Nobel *« utilisent la terre d'un pays voisin pour s'en prendre* [à nos] *affaires intérieures »*, a déclaré le général Khin Nyunt, chef des services de renseignements. Mme Aung San Suu Kyi est en résidence surveillée depuis 1989. – *(AFP.)*

□ **CHINE : 1,17 milliard d'habitants à la fin de 1992.** – La Chine comptait 1,17 milliard d'habitants à la fin de 1992, a indiqué, jeudi 18 février, à Pékin, le bureau des statistiques. La population a augmenté de 13,48 millions l'an passé, soit une croissance de 1,16 %. Cette augmentation limitée a pu être obtenue, selon les autorités, grâce à un strict contrôle de la population et à des campagnes d'information. La Chine a mis en place un système de planning, qui est bien appliqué dans les villes, où les couples ne peuvent avoir qu'un enfant. A la campagne, en revanche, et notamment dans les régions où vivent des minorités nationales, cette politique est appliquée plus souplement. – *(AFP.)*

□ **Nouvelle libération d'un dissident.** – A nouveau, un dissident chinois est sorti de prison, jeudi 18 février, après la libération, la veille, de Wang Dan, le leader étudiant du « printemps de Pékin » de 1989, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Li Guiren, ancien rédacteur en chef de la société d'édition Shaanxi Huayue, avait été arrêté en juin 1989 et condamné à cinq ans de prison pour activités antigouvernementales. Déjà atteint d'une maladie cardiaque avant son arrestation, il a été libéré sous caution à Xian, dans le Shaanxi. – *(Reuter.)*

□ **LIBYE : Tripoli dément la construction d'une usine de gaz de combat.** – La Libye a démenti, jeudi 18 février, être en train de construire une usine de gaz de combat et a affirmé n'avoir *« nullement l'intention de produire ce genre d'armes »*. Le gouvernement de Bonn avait reconnu, lundi, que deux firmes allemandes avaient livré à la Libye du matériel utilisé, à leur insu, pour la construction d'une telle usine (*le Monde* du 16 février). Le *New York Times* a indiqué, jeudi, que des installations souterraines sont dissimulées sous un station hydraulique, près du complexe de Rabta, soupçonné d'être un centre d'armement chimique et incendié en 1988. A Washington, le département d'Etat s'est dit convaincu que *« la Libye est toujours impliquée dans la production d'armes chimiques »*. – *(AFP.)*

□ **MAROC : atteintes au droit à la liberté de circulation.** – L'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) a indiqué, jeudi 18 février, dans un communiqué, qu'elle avait demandé au ministre de l'intérieur d'intervenir pour régler le cas d'une soixantaine de Marocains privés, selon elle, de leur *« droit à la liberté de circulation »*. L'OMDH publie la liste de deux groupes de personnes – de vingt-neuf et trente-deux noms – qui auraient été *« privées de passeport ou empêchées de quitter le territoire national »*. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : Amnesty International dénonce une « épuration ethnique ».** – Confirmant les accusations portées contre le Soudan devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU (*le Monde* du 18 février), Amnesty International a accusé, vendredi 19 février, le gouvernement soudanais de mener des opérations d'*« épuration ethnique »* contre les tribus noubas du nord-ouest du pays. Dans un rapport, elle dénonce également des massacres et violations répétées des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire. L'organisation accuse aussi l'Armée de libération des peuples du Soudan (opposition armée du Sud) de telles violations. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : liberté provisoire pour le dirigeant d'un comité de défense des prisonniers d'opinion.** – M. Salah Hamzaoui, sociologue, arrêté, le 6 février, en tant que responsable du Comité national de défense des prisonniers d'opinion (CNDPO), a été mis en liberté provisoire, jeudi 18 février. Il demeure accusé de création d'une organisation non reconnue, diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public et diffamation des corps constitués (la police). Interrogés, ces derniers jours, par le magistrat instructeur, les dix-sept autres universitaires et avocats qui composaient le CNDPO, n'ont pas été inculpés. – *(Corresp.)*

□ **VIETNAM : la répression contre les bouddhistes dénoncée à Genève.** – Dans un discours prononcé, jeudi 18 février, à Genève devant la commission des droits de l'homme de l'ONU, le comité Vietnam a dénoncé une vague de répression dans ce pays contre le clergé et les fidèles de l'Eglise bouddhiste unifiée. Selon le président du comité, *« les membres de l'Eglise bouddhiste unifiée sont victimes de harcèlement et vivent dans une insécurité constante »*. – *(AFP.)*

ZAÏRE

« Détérioration continue » de la situation dans les prisons

Dans un document que devrait publier, en juin, l'Observatoire international des prisons (qui a son siège en France), l'Association zaïroise de défense des droits de l'homme (AZADHO) s'inquiète de *« la détérioration continue »* des conditions de détention au Zaïre. Outre les quelque deux cents prisons officiellement répertoriées par le ministère de la justice, l'AZADHO signale l'existence, *« en marge des normes »*, de *« hangars-cellules »* et la création de *« dizaines de petites maisons de détention »*. Dans les diverses geôles, officielles ou « sauvages », insuffisantes en raison d'une *« surpopulation croissante »*, s'entassent *« pêle-mêle hommes et femmes, prévenus et condamnés, jeunes et adultes »*, note l'association.

Selon elle, à une exception près, les lits, matelas ou couvertures sont totalement absents. Les services médicaux sont, eux aussi, *« inexistants »*. A la prison centrale de Makala (un des principaux établissements pénitentiaires de Kinshasa), *« sur les quarante-six infirmiers prévus, seuls dix se présentent régulièrement, mais ils n'ont rien à faire puisque l'infirmerie ne dispose pas du moindre produit pharmaceutique »*, lit-on dans le rapport. En juillet dernier, la prison de Makala comptait *« deux cents malades, dont quatre-vingt-neuf mineurs »* – ce qui représenterait environ le quart des détenus. Quant à la nourriture, son insuffisance, voire son absence totale, est cause de maladies diverses, parfois même de décès, ajoute l'AZADHO.

L'assistance judiciaire ne fonctionnerait *« qu'à Kinshasa »*, à condition qu'il existe un dossier à charge contre le détenu, *« ce qui n'est pas toujours le cas »*, souligne le document. Citant un *« recensement »* effectué en juillet dernier, l'association donne l'exemple de la prison de Ndolo (Kinshasa), où 60 % des personnes incarcérées l'étaient *« sans mandat ni jugement »*, ce pourcentage atteignant 90 % à la prison de la BSRS (Kinshasa). *« Ces chiffres doivent être revus à la hausse, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale et des villes abritant le siège d'un tribunal »*, souligne le document.

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Un entretien avec M. Laurent Fabius

« Nous devons développer l'Europe sociale, c'est-à-dire fixer progressivement les normes les plus élevées » nous déclare le premier secrétaire du PS

« Dans la campagne électorale la politique européenne ne semble pas tenir une grande place. N'est-ce pas étonnant et regrettable après le débat assez approfondi et vif qu'il y eut au moment du référendum?

– Oui, c'est dommage. D'autant plus dommage que les résultats du référendum ont montré que ce n'est pas l'adhésion européenne qui a été contestée – au contraire-, mais la façon dont la politique européenne est pratiquée, trop lointaine, et trop peu expliquée. Je ne me souviens cependant pas de campagnes législatives récentes où les questions internationales aient joué un rôle majeur. Encore que l'Europe, si on y réfléchit, ne constitue plus vraiment une question internationale. Pour ma part, je traite et je traiterai dans cette campagne de l'Europe sociale, car sous l'angle de l'emploi, comme sous l'angle de la lutte contre le dumping social, cette préoccupation est au cœur de beaucoup.

– Il y a un autre aspect, c'est l'aspect monétaire. Or il y a dans l'opposition actuelle comme dans le Parti socialiste des voix qui critiquent la politique conduisant à l'Union monétaire et les conséquences qu'elle peut avoir sur les taux d'intérêt.

– Effectivement, quelques voix s'élèvent en ce sens au sein du Parti socialiste. Elles sont minoritaires. Pour ma part, je n'ai jamais compris comment on pouvait prétendre bâtir un véritable marché commun, aller même plus loin dans le sens d'une politique européenne extérieure commune et simultanément refuser la perspective de l'union économique et monétaire. Cela ne tient pas debout!

« Les choix restent ouverts »

– Mais la politique monétaire a aussi des conséquences sociales, des effets sur les taux d'intérêt, sur les investissements...

– Tout à fait, mais cela n'empêche pas que personne ne sache comment bâtir une économie solide sur la base d'un franc glissant. Il est faux de prétendre qu'avec une monnaie émancipée des contraintes européennes, on pourrait baisser durablement les taux d'intérêt. Nous avons déjà conduit cette discussion en 1983. – Le président de la République et le gouvernement, à cette époque, ont choisi de demeurer dans le système monétaire européen. Pourquoi? Je me rappelle très bien le président Mitterrand me dire : *« Fabius, si vous étiez ministre de l'économie, – ce que d'ailleurs je n'étais pas –, quelles seraient les conséquences d'une sortie du système monétaire européen ? »*

» J'ai exploré rapidement, concrètement, cette hypothèse avec les meilleurs spécialistes et je suis revenu quelques jours plus tard voir le président en lui disant que non seulement une sortie des règles européennes ne permettrait pas d'échapper aux contraintes de la rigueur mais qu'elle les rendrait plus pesantes encore. Il en serait de même aujourd'hui, dans un contexte certes différent. Une France isolée, à l'écart de la régulation que constitue le système monétaire européen, serait conduite à resserrer toutes ses sécurités, et les taux d'intérêt ne pourraient pas être durablement abaissés. Il s'agit donc d'une fausse solution, qui plonge loin ses origines parce que c'est ainsi, oui, que l'économie française dans les années 70 a entamé son affaiblissement.

– Êtes-vous partisan d'aller plus loin et plus vite, notamment avec les Allemands, peut-être avec le Benelux, et de créer plus rapidement une mini-union monétaire?

– Non, ce ne serait pas raisonnable. La monnaie constitue un élément d'accompagnement important d'une politique, mais elle ne peut pas être séparée du reste d'une situation économique et sociale. Je ne crois pas qu'on puisse artificiellement aller plus vite. Différente en revanche est la question de savoir si, à terme et en respectant les délais prévus, on devra introduire des distinctions au sein de la Communauté : d'un côté les six membres fondateurs, plus peut-être l'Espagne, de l'autre côté... Là, je reconnais que les choix restent ouverts. En d'autres termes, si la Grande-Bretagne et d'autres veulent durablement rester à l'écart, il faudra bien, cependant, avancer.

– Est-ce que l'Europe sociale dont vous parliez ne risque pas de favoriser les « délocalisations », suivant l'exemple de Hoover ou d'autres?

– Tout au contraire! Comprenons-nous bien : « l'affaire Hoover » n'aurait pas pu être empêchée par la seule application des accords de Maastricht. Mais pourra-t-il exister demain une Europe où chaque pays se sente à l'aise, où les citoyens, les salariés se sentent défendus, si ne se développe pas une harmonisation progressive des législations sociales vers le haut, si n'est pas éliminé le risque de dumping social? Certainement pas! Il faut donc que cette harmonisation s'opère. Je dis ici mon désaccord avec une école de pensée qui prétend à juste titre que l'Europe doit organiser la concurrence, qu'il faut pour cela s'occuper de la fiscalité, de la monnaie, harmoniser ces éléments au plan européen, mais qui ajoute que surtout il ne faut pas s'occuper de la législation sociale, de la protection sociale.

» Cette séparation n'a pas de sens. Si on veut une concurrence loyale, si on veut éviter le dumping, alors les aspects sociaux devront être abordés. Je vais plus loin. Nous connaissons actuellement au plan européen ce que j'appellerai des législations « positives » pour soutenir le développement de telle ou telle région. La Commission devra, à mon sens, rapidement se pencher sur l'élaboration d'une législation dissuasive, afin d'empêcher les délocalisations intra-européennes. Sinon, se constituera une sorte d'économie du tiers-monde au sein même de la Commudauté, avec des risques de conflit, de rétorsion et d'éclatement. Hoover, à cet égard-là, constitue un signal d'alarme.

– Les Anglais n'ont pas signé l'aspect social de Maastricht, les Danois ont obtenu des clauses particulières; finalement que reste-t-il de ce traité de Maastricht si tout le monde fait un peu ce qu'il veut?

– Il reste l'essentiel, c'est-à-dire une nouvelle étape du long chemin qui mène à une vraie Europe. Je ne me résigne pas à l'attitude des conservateurs anglais. Il existe un mouvement en Angleterre, et pas seulement au Parti travailliste, pour que Londres accepte l'Europe sociale. Nous devons agir pour que demain, ou après-demain, les Britanniques acceptent Maastricht dans son ensemble. Je le répète, je ne vois pas comment l'économique pourrait avancer si le social reste à la traîne.

» J'ajoute que pour nous, socialistes et sociaux-démocrates, non seulement importe l'action que la Commission et les gouvernements peuvent mener, mais est indispensable un développement du rôle de la Confédération européenne des syndicats (CES). Je connais les réticences. Et néanmoins, nous devons nous appuyer sur le poids européen des syndicats. Quel déséquilibre si le pouvoir patronal européen s'affirme et que le contre-pouvoir syndical est absent! Ne croyez-vous pas qu'il soit dommageable que la CGT, par exemple, n'ait pas encore pu rejoindre la Confédération européenne des syndicats?

« A l'UEO de jouer un rôle plus actif »

– Il y a des discussions à propos de l'Europe aussi bien dans l'opposition que dans le Parti socialiste...

– Tout à fait, même si le débat me semble plus vif au sein de la droite. Après tout, pourquoi pas? Le projet commun de la droite, tel que je l'ai lu, est pour la politique étrangère un projet minimum, fruit certainement d'un compromis. Chez nous, avec bien sûr quelques exceptions, la position est assez homogène : le Parti socialiste, est devenu un parti vraiment européen y compris dans son fonctionnement, mais qui ne sépare jamais cet engagement européen de son attachement à la France. En même temps, nous insistons beaucoup sur la dimension sociale. L'Europe pour nous, ce n'est ni un terrain ni une idée vagues. Ce sont des êtres de chair et un idéal : il faut leur donner davantage de corps.

– Le président de la République a dit qu'il ne choisirait pas un premier ministre qui serait hostile à l'Europe. Considérez-vous que sur la politique européenne il y ait un large consensus?

– Oui et non. Regardez les résultats contrastés du référendum. Pour nous, en tous cas, le social et l'économique sont les deux côtés d'une même médaille. Sur d'autres éléments aussi, s'expriment des sensibilités diverses; je pense en particulier aux problèmes de sécurité extérieure.

– C'est-à-dire à propos du renforcement de la politique extérieure de sécurité commune?

– Pas seulement. Une première direction d'action devra être de renforcer le rôle opérationnel de l'UEO. A partir du moment où l'on considère que l'Europe doit avoir une politique extérieure et de sécurité commune, à l'UEO de jouer un rôle plus actif. On a commencé d'aller en ce sens lors de la guerre du Golfe et dans le drame de l'ex-Yougoslavie. Nous serons amenés, j'en suis convaincu, à proposer que l'UEO dispose en permanence d'unités pour des opérations de maintien de la paix qui, sous mandat de l'ONU, pourraient être envoyées en Somalie, au Cambodge ou ailleurs...

– Cette unité pourrait être l'Eurocorps franco-allemand?

– Effectivement, ce peut être un point de départ. Il n'est plus possible de vouloir que l'Europe participe à la gestion des politiques de crise et qu'elle ne soit pas présente sur le terrain. Cette dimension nouvelle suscitera peut-être des réserves, elle est cependant inscrite dans notre approche de la sécurité européenne.

– Cela provoque plutôt des réserves chez vos camarades allemands, chez les sociaux-démocrates allemands.

– Oui, mais, vous verrez, l'idée qu'on ne peut pas à la fois critiquer le poids parfois excessif des Etats-Unis et refuser une capacité d'intervention de l'Europe, cette idée fera son chemin. Une autre dimension importante, c'est l'affirmation de l'intégration communautaire. La question se pose surtout par rapport aux pays qui sont demandeurs d'adhésion. Comment accepter durablement que les candidats à la Communauté ne soient pas soumis aux disciplines de l'UEO? Sinon, se produira, s'élargira une dissociation entre les Etats membres, certains étant intéressés par le marché commun et d'autres par l'intégration européenne : l'éclatement serait au bout, non!

» Un troisième aspect est plus délicat : la nécessaire réflexion sur le renouvellement des liens transatlantiques. Nous devrons aborder cette question de façon responsable mais nette par rapport aux Etats-Unis. Ceux-ci sont nos partenaires économiques, nos partenaires politiques, nos alliés. Mais on a parfois le sentiment que les Américains ne voient que des avantages à l'intégration européenne, à condition que celle-ci n'aboutisse pas à créer une puissance politique autonome. Face à eux, l'Europe devra s'affirmer de plus en plus en interlocuteur responsable.

– A propos de l'intégration des nouveaux venus dans tous les secteurs de l'activité européenne, y compris militaire, cela peut poser des problèmes aux pays neutres qui sont candidats.

– Bien sûr. Mais si on veut éviter une Europe tellement disparate que personne n'en reconnaîtra la marque, on sera conduit à poser la question du choix entre marché commun et intégration politique, même si on peut ménager des étapes.

– La redéfinition des liens transatlantiques implique-t-elle la redéfinition des relations entre la France et l'OTAN? Si on veut redéfinir ces liens, est-ce que cela ne serait pas mieux d'être dedans que dehors?

– Je ne suis pas partisan d'un changement de notre politique par rapport à l'OTAN. Il y a manifestement toute une aile de l'UDF et peut-être certains éléments du RPR qui sont prêts à céder à cette tentation.

– N'êtes-vous pas frappé par le fait que les Européens n'ont pas les moyens de leurs ambitions et que pendant des années encore ils soient largement dépendants des Américains?

– Certainement, mais à partir de ce constat juste, on peut tirer des conséquences opposées. Ou bien, puisque l'Europe ne peut rien faire, on conclura : la France doit agir seule. Ou bien – ce qui est mon analyse – on s'attache à renforcer la coopération, pour aboutir à une intégration plus forte dans l'UEO.

– Les Etats-Unis et la Russie ont signé des grands accords de réduction des armements. Le temps est-il venu, selon vous, que la France participe à ce mouvement?

– Notre position constante, fondée sur la disparité entre les arsenaux nucléaires des deux « Grands » et le nôtre, est raisonnable. Ayons à l'esprit que les traités qui ont été signés depuis 1991 ne prendont effet que dans dix ans. Dans cette période, restons disponibles.

» Il est vrai que le climat international s'est radicalement transformé, qu'il ne s'agit pas seulement, comme on le dit, de la fin de la guerre froide – à coup sûr l'événement capital –, mais aussi de l'invention d'un principe nouveau dans les relations internationales, le principe de transparence et de vérification. Un champ exceptionnel s'ouvre pour la France, pour l'Europe, singulièrement lorsqu'on partage les idées de la gauche : l'aide à la destruction des armes. Nous possédons des technologies très avancées. Ce peut être, ce devrait être pour notre industrie une piste de grande envergure.



» Un deuxième problème, essentiel, touche le renouvellement et l'extension du traité de non-prolifération nucléaire. Après l'interdiction des armes chimiques et le traité START, la signature universelle et indéfinie du TNP devrait être pour nous le combat pacifique majeur des prochaines années.

– Pour introduire plus de politique européenne dans le débat national, ne faudrait-il pas revaloriser non seulement le rôle du Parlement européen mais le statut des élus de ce Parlement? Que pensez-vous en particulier d'un changement du mode de scrutin pour les élections européennes?

– J'y suis favorable. Nous devons comprendre que les députés du Parlement européen ne sont pas des spécialistes lointains et un peu exotiques de politique étrangère, mais des responsables de politique générale au même titre que les élus des Parlements nationaux, dont la circonscription, d'ailleurs, devient de plus en plus l'Europe et le monde. Quant au mode de scrutin, je suis partisan de prendre en compte la dimension régionale.

– A propos de l'action parlementaire, on a un peu l'impression que les députés se désintéressent de la politique internationale et que, même sur un sujet comme la Yougoslavie, ils se sont réveillés bien tard... Bien que vous-même ayez pris des positions plus tranchées que le gouvernement.

– Dès le mois d'août dernier, j'ai estimé que ce qui se passait dans l'ex-Yougoslavie était absolument intolérable, que la solution diplomatique ne pouvait prévaloir sans une pression d'ordre militaire sur les Serbes, et qu'il fallait le dire ; je l'ai dit. J'ai alors souligné qu'il fallait un contrôle plus strict de l'embargo. Agir en sorte que la conférence de Londres ne fût pas une acceptation du fait accompli. J'ai lancé, avec d'autres, l'idée d'une enquête internationale immédiate sur les exactions commises et la mise en jugement des dirigeants serbes pour crimes contre l'humanité. Ces idées ont essaimé. Tant mieux!

» Des pressions doivent continuer d'être exercées avec, en cas d'échec diplomatique, menace d'emploi de la force sous l'égide de l'ONU : mais j'ajoute – parce que je ne suis pas sûr que chacun en soit conscient, – que, même si on parvient à une solution diplomatique, il faudra maintenir beaucoup, beaucoup d'hommes sur le terrain. De toute façon, ce type de conflit nécessitera des sacrifices considérables. A terme, agissons pour que les Nations unies disposent en permanence d'une force internationale.

– N'avez-vous pas l'impression que pendant très longtemps la diplomatie française a ménagé la Serbie?

– J'ai entendu comme vous ce reproche, je pense qu'il n'est pas juste. Non, le vrai reproche doit être adressé à l'ensemble de la communauté internationale. A l'intérieur de celle-ci, reconnaissons, que le gouvernement français a adopté les positions les plus avancées dans le sens du respect des droits de l'homme, afin de chercher des solutions à ce conflit dramatique. Ne revenons pas sur la genèse, mais sachons que ce qui a contribué notamment à mettre le feu aux poudres, c'est la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie sans contrepartie en ce qui concerne la protection des minorités.

– La guerre avait commencé avant la reconnaissance...

– Oui, mais elle a accéléré le processus.

– Vous critiquez implicitement la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est-il pas fondamentalement une valeur du socialisme démocratique?

– A condition que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne signifie pas le droit des peuples à disposer d'autrui. C'est dire que ce principe, effectivement fondamental, doit être concilié avec le respect des minorités et le respect des frontières.

Un « cocktail explosif »

– Vous pensez que la Communauté européenne a trop vite cédé à la pression des Allemands en faveur de la reconnaissance?

– Sans doute. Mais dans un conflit de cet ordre, en même temps que j'exerce mon droit de critique, je ne pense pas qu'une autre démarche juridique aurait pu à elle seule empêcher la guerre. Des peuples qui se haïssent, des régions qui se libèrent de la chape communiste et dont les leaders, pour maintenir leur pouvoir, cherchent à remplacer le communisme disparu par un nationalisme exacerbé, et tout cela dans les Balkans, avec des pays en désagrégation autour : le cocktail est explosif.

– Dans les pays qui viennent de se libérer du communisme, vous avez un supernationalisme ou un ultralibéralisme, parfois les deux en même temps. La social-démocratie est totalement absente. N'est-ce pas un grave échec?

– Si l'Histoire était rationnelle, s'il existait un juge suprême des analyses pertinentes et des solutions mauvaises, alors, oui, l'échec du communisme dans ces pays et l'échec – différent – du libéralisme intégral dans d'autres conduiraient en bonne logique au choix d'un tiers modèle – équilibre entre solidarité et liberté – à savoir la social-démocratie. La réalité est tout autre. D'abord parce que l'échec dramatique du communisme a pollué du même coup et pour assez longtemps là-bas toute notion d'espérance collective, surtout si elle comporte peu ou prou le mot « social » ou « socialisme »; ensuite, parce que dans plusieurs de ces pays, la social-démocratie possède des dirigeants respectés mais âgés, très âgés, le parti social-démocrate ayant été interdit pendant des décennies. Bien qu'il faille rappeler que personne, à l'origine, n'a été aussi critique que la droite, qui longtemps a constitué une sorte de vieux couple avec le communisme, unis comme des lutteurs complices dans la défense de leur orthodoxie respective.

» Dans un premier temps, les drames du communisme conduiront ces pays à un modèle libéral, voire ultralibéral, et ce sera dans un deuxième temps que la social-démocratie retrouvera ses droits. Souhaitons que le deuxième temps ne tarde pas trop.

– N'y a-t-il pas un échec de la social-démocratie elle-même, là où elle a été au pouvoir?

– Non, mais une nécessité certaine de rénovation. Repenser l'intervention de l'Etat, les relations avec les forces syndicales, les rapports entre l'individuel et le collectif, la prise en compte de l'environnement, l'implication internationale, etc. Mais le communisme s'étant effondré, ne demeurent plus face à face que la famille libérale et la famille social-démocrate. Or je ne vois pas lequel des grands problèmes posés au monde peut trouver sa solution par la voie libérale. C'est vrai des mouvements monétaires internationaux, de la lutte contre les grandes maladies, de la maîtrise de la démographie, de l'action contre la pollution. Quelles solutions trouver hors des éléments fondamentaux de la démarche social-démocrate, c'est-à-dire l'intervention des pouvoirs publics, la reconnaissance d'une démarche collective, le refus de l'anarchie du marché, la reconnaissance de la responsabilité, de la liberté et de la solidarité?

» Il demeure que chaque gouvernement de gauche pris individuellement est guetté par certains échecs. En France, nous avons depuis dix ans mené une politique social-démocrate sans les « outils » classiques de la social-démocratie, à savoir la force des syndicats, un rapport particulier avec la société civile... Nous avons expérimenté, en quelque sorte, une social-démocratie de gouvernement et d'élus. Cela rend compte, pour une part, de nos difficultés.

– Vous n'avez pas cité la famille écologiste?

– La préoccupation centrale de ces trois familles n'est pas la même. D'une manière cursive, je dirais que la préoccupation centrale des libéraux, c'est de faire jouer la loi du marché, celle des écologistes, c'est le respect de la nature, celle des sociaux-démocrates, c'est la personne humaine. Il peut et il doit y avoir conciliation entre ces deux derniers objectifs, à condition qu'on admette que l'homme n'est pas simplement un élément parmi d'autres de la nature.

» En revanche, je ne vois pas comment il serait durablement possible d'organiser une conciliation profonde entre l'écologie et le respect absolu du marché. La social-démocratie rénovée devra prendre davantage en compte que par le passé les préoccupations écologiques. Mais l'intérêt pour l'écologie doit être présent, transversal dans les différentes pensées politiques : il ne me paraît pas suffisant pour former, à lui seul, une approche globable de la société et occuper l'exclusivité du champ politique.

– Vous disiez que la social-démocratie française était une social-démocratie de gouvernement et d'élus. Une cure d'opposition pourrait-elle lui permettre un meilleur ancrage dans la société?

– Un parti social-démocrate en France, c'est-à-dire profondément ancré dans la société, rénové, rayonnant, ouvert, fidèle à ses valeurs de gauche, proposant d'autant plus librement des alliances que son identité propre sera affirmée, ce serait un Parti socialiste qui aurait réussi : cela reste mon objectif. Je ne partage pas la fascination facile de la « cure d'opposition ». Qu'il faille réfléchir et agir pour nous améliorer, nous améliorer sans cesse, assurément. Mais je crois qu'on peut réfléchir et agir quand on est dans la majorité et qu'il n'est nul besoin pour cela de se trouver dans l'opposition! »

Propos recueillis par
CLAIRE TRÉAN
et DANIEL VERNET

La semaine prochaine :
un entretien avec
M. Antoine Waechter

ESPACE EUROPÉEN

Tony Blair, le « grand modernisateur » du Labour

Au sein d'un Parti travailliste qui n'a toujours pas achevé sa mutation cet avocat de quarante ans est l'un des aiguillons du changement

LONDRES

de notre correspondant

CHEZ certains sujets durement perturbés, l'« analyse » nécessite des remises en cause fondamentales. Ce sont ces dernières, disent les « psy », qui permettent de progresser, de renaître. Le Parti travailliste britannique se livre à cette introspection parce qu'il ne sait plus très bien qui il est ni comment exprimer cette quête d'identité. A son chevet, les responsables du Labour tentent de le (se) comprendre, pour s'adapter à un environnement nouveau. Tony Blair sait, lui, qu'il faut couper toutes les branches mortes, aller de l'avant, renoncer aux « vieilles lunes », pour gagner – la prochaine fois, – la bataille électorale. C'est un « moderniste », par opposition aux « traditionalistes ». Le débat fait rage...

Le vieux monde s'est écroulé autour du Parti travailliste, avec tout un système de pensée façonné dans les « luttes de classes ». On adoptait certes avec circonspection les préceptes venus de la « patrie du socialisme », mais le vocabulaire, la tradition ouvriériste, une fraternité idéologique forgée lors des grandes grèves de l'après-guerre et des « années Thatcher », lorsque le capital et l'ultra-libéralisme bafouaient la « justice sociale », avaient bien la même origine. Mais l'« Est » s'est décomposé, la guerre froide n'est plus, le socialisme et la social-démocratie ne peuvent plus être ce qu'ils étaient. Les travaillistes britanniques l'ont compris, trop tard sans doute.

Lors des élections parlementaires d'avril 1992, ils avaient déjà renoncé à bon nombre de certitudes dogmatiques, grâce à Neil Kinnock, leur chef de file, et Tony Blair avait eu sa part dans cet *aggiornamento*. La défaite (la quatrième consécutive) fut d'autant plus cuisante, laissant un goût amer, provoquant cette crise d'identité : qui sommes-nous ? Que faire pour gagner ? Revenir aux sources du « labourisme », ou changer plus encore ? Et pourquoi, alors que le gouvernement conservateur s'empêtre de plus en plus dans une crise économique profonde aggravée par une succession d'erreurs politiques, le Labour rencontre-t-il si peu les faveurs de l'opinion ? Pour Tony Blair, convaincu que l'échec électoral est dû à une remise en cause trop timorée, la réponse est claire : il faut réformer encore plus profondément.

Socialisme et communauté

« Si les traditions se transforment en rigidités et en incapacité à changer avec l'époque et le développement de la société, elles cessent d'être des traditions pour devenir des dogmes et des préjudices. » Faudrait-il aller jusqu'à reléguer définitivement le socialisme parmi les utopies de l'histoire ? *« Non, il faut récupérer la notion de socialisme, qui a souffert de ses liens avec les régimes d'Europe de l'Est. Ses principes de base (le bien-être social, la liberté individuelle) sont bons, mais ils doivent être clairement séparés des politiques qui ont été définies et suivies, être de nouveau appliqués, comme neufs, au monde dans lequel nous vivons. »*

Bref, il faut garder le « socialisme » comme référence, et mieux définir le concept, plus actuel (et plus vague), de « communauté ». *« Les bases idéologiques du Labour sont la croyance dans la société et la communauté, cette certitude que, en tant qu'individus, nous avons besoin du pouvoir et de la force de la communauté pour réaliser nos aspirations individuelles,* insiste Tony Blair. *Dans un monde où l'esprit individualiste et le souci de la différenciation sont plus forts que jamais, il faut montrer la pertinence de l'action communautaire. »* Tony Blair n'est pas hostile à une évolution radicale du Labour, pour aboutir à *« une définition claire de son identité moderne ». « Ce dont nous avons besoin,* indique-t-il, *ce n'est pas un processus d'adaptation, mais un projet de renouvellement »*, un programme qui soit *« populaire, anti-élites et anti-establishment, mais en phase avec la vie des gens ».*

Le débat actuel est donc crucial, puisqu'il porte en germe les victoires ou les défaites de demain. Tony Blair a choisi son camp, et il entraîne avec lui, sinon une faction, du moins une tendance. Mais qui est le « grand modernisateur » ? Un bon mètre quatre-vingt, charmeur, persuasif, bon *debater*, brillant, souvent polémiste, mais à la mode britannique, courtoise, modeste aussi, parce que prudent et ambitieux. Un pur produit de... De quoi ? Pas un enfant de ce « socialisme » authentique des luttes sociales, qui a nourri les générations ouvrières du nord de l'Angleterre et les gros bataillons syndicaux du militantisme travailliste ; pas vraiment un enfant du *welfare state*, cet Etat-providence qui a apporté à beaucoup la santé, l'éducation, une certaine promotion sociale.

Réduire l'influence des syndicats dans le parti

Pas plus un produit de la « gauche caviar » ou un survivant de la dernière expérience gouvernementale du Labour, avant 1979. Plutôt un socialiste par choix et raison. *« J'ai toujours été attiré par des valeurs comme l'amélioration de la justice sociale et le sort des individus. Le Parti travailliste était celui qui incarnait le mieux ces valeurs. »* Voilà tout. Une famille provinciale et chrétienne issue des classes moyennes, un père militant au Parti conservateur, des études dans un collège écossais, puis à Oxford, qui le mènent au barreau, une carrière qui s'efface vite devant le militantisme politique. Représentant la circonscription de Sedgefield, dans le comté de Durham (nord-est de l'Angleterre) depuis 1983, il devient, trois ans plus tard, porte-parole du *shadow cabinet* (le cabinet fantôme) pour le commerce et l'industrie, puis, en 1988, pour l'emploi.

En 1989, Tony Blair est directement impliqué dans la mise en œuvre de la réforme devant aboutir à la réduction de l'influence des syndicats au sein du parti. Depuis l'échec d'avril 1992, il est, à quarante ans, le « ministre de l'intérieur » du Labour. Certains disent que c'est lui qui aurait dû être choisi pour succéder à Neil Kinnock, afin d'aider le parti à sauter une génération, et non pas John Smith, l'« avocat écossais ». Tony Blair est trop « politique » pour commenter cette opinion : il tance vertement ceux qui font porter au chef de file du Labour la responsabilité de la crise de maturité qui secoue le parti. *« Il faut faire en sorte que le « team » arrive ensemble au pouvoir,* souligne-t-il. *C'est plus important que la position personnelle de n'importe lequel d'entre nous. »* Il pousse donc l'esprit de réforme, avec mesure mais détermination, là où les changements sont les plus urgents.

Ainsi, les liens avec les syndicats doivent être transformés, afin de montrer qu'*« une fois au gouvernement, nous ne serons pas le bras politique d'intérêts particuliers de la société »*. Pour cela, le chemin est tout tracé : il faut imposer le principe de « un homme, une voix » dans tous les votes internes, c'est-à-dire renoncer à ce « vote en bloc » syndical.

Le Labour doit aussi tirer les conclusions de son évolution politique : il n'est plus le simple parti des « travailleurs », mais bien davantage celui des classes moyennes. Il lui faut réécrire sa Constitution interne, afin de gommer les références trop teintées d'« esprit collectiviste », et dépasser le vieil antagonisme privatisations-nationalisations. Enfin, plus que tout, il faut définir cette voie économique médiane entre l'État et le marché, quadrature du cercle pour tous les sociaux-démocrates.

Comme bien des responsables travaillistes, Tony Blair a admiré la manière avec laquelle le Parti démocrate américain, sous l'impulsion de Bill Clinton, a mené sa campagne électorale, avec un *« message économique central, capable d'être compris par tout le pays »*, alors que les travaillistes s'obstinent à raisonner en termes de *« groupes d'intérêts »*, voire de clientèles électorales. En dépit des appels au calme lancés par John Smith, le débat interne au parti s'intensifie, devenant plus acrimonieux. Avec le risque de créer des factions, une guerre des clans, peut-être même un schisme entre « modernisateurs » et « traditionalistes ».

Tony Blair a conscience du danger, mais le risque vaut d'être pris : il faut garder nos *« valeurs »*, rappelle-t-il, mais *« nous adapter au monde moderne »*, sous peine de sclérose politique. *« J'ai déjà passé dix ans dans l'opposition,* souligne-t-il, *et dix ans, c'est très long »*...

LAURENT ZECCHINI

Les nouveaux instruments de la politique extérieure italienne

Le système politique de la péninsule a affaibli la diplomatie transalpine. La fin de la guerre froide l'a achevée. L'espoir réside dans une relève communautaire

« *LES évènements dont nous avons été témoins, de l'affaire du Golfe à la dissolution de la Yougoslavie, démontrent que la politique extérieure italienne est morte. »* Le jugement est sans appel. Diplomate – il a été ambassadeur auprès de l'OTAN puis à Moscou au début des années Gorbatchev, éditorialiste à *la Stampa* et à l'hebdomadaire *Epocha* – Sergio Romano dresse, dans son dernier livre et au cours d'un entretien, un bilan sans complaisance de la diplomatie transalpine, *« de la chute du fascisme à la chute du mur de Berlin »* (1). Il met en évidence à cette occasion l'interaction étroite entre la politique intérieure et extérieure.

La constatation ne vaut pas seulement pour l'Italie. Pourtant quand il constate que l'action internationale de son pays présente un encéphalogramme plat, il met largement en cause le système politique, le rôle des partis, la corruption, etc.

Contre le Commonwealth germanique

Il y a donc des spécificités italiennes dans cet échec. Il y a aussi des causes générales qui touchent la politique étrangère de tous les pays européens. Quand Sergio Romano écrit : *« Il était relativement facile pour une puissance moyenne, fragile mais velléitaire, d'avoir une action diplomatique dans un monde dans lequel la paix, à quelques exceptions près périphériques par rapport au système international, était assurée par l'équilibre des blocs. C'est beaucoup plus difficile dans un monde qui est brusquement passé de l'époque de la grande guerre impossible à celle bien plus dangereuse d'une multiplicité des guerres possibles »*, on ne peut s'empêcher de penser que l'analyse s'applique à d'autres acteurs de la scène internationale. Et que les effets de l'effondrement de l'empire soviétique, de la fin du monde bipolaire italien ne sont pas moindres sur le gaullisme gallican ou ses avatars, que sur le *« microgaullisme »* italien.

Pendant les quarante années de la guerre froide, l'Italie a essayé d'être en même temps « cobelligérante », par son alliance relativement étroite avec les Etats-Unis et l'OTAN, non-belligérante voire neutre, en essayant de maintenir de bonnes relations avec « l'ennemi » soviétique – là encore les raisons de politique intérieure qui ne tiennent pas seulement à la force du PCI ont pesé de tout leur poids. Elle a même voulu jouer les « honnêtes courtiers » entre l'Est et l'Ouest bien que fondamentalement elle n'en eût pas les moyens. La fin des blocs a considérablement réduit sa marge de manœuvre et fait réapparaître les vieux clivages.

C'est ainsi que Gianni De Michelis, le ministre des affaires étrangères (socialiste) du précédent gouvernement, s'est lancé dans une politique qui, après 1989, visait à reconstituer une sorte de Mitteleuropa autour de la *« Hexagonale »* – Italie, Autriche, Yougoslavie, Hongrie, Tchécoslovaquie et Pologne, – dont le but déclaré était de proposer à certains de ces pays *« une salle d'attente »* avant leur entrée dans la Communauté européenne, mais dont le but implicite était de les *« empêcher de tomber dans l'orbite allemande et de devenir les satellites économiques du nouveau Commonwealth germanique, du Rhin à Brest-Litovsk »*. Ce projet s'est brisé sur la guerre civile en Yougoslavie et la tentative des Tchécoslovaques, des Hongrois et des Polonais de créer à trois le groupe de Visegrad.

A ce propos Sergio Romano décrit le changement de ton de la diplomatie italienne. Avec Gianni De Michelis, elle *« devient bavarde, expansive, volontariste, encline à réfléchir sur toutes les grandes tendances de l'histoire et particulièrement attentive à l'écho médiatique de ses propres prises de position torrentielles »*.

L'attitude vis-à-vis de Gorbatchev dans une Italie qui fut la première à s'enthousiasmer pour la perestroïka, montre bien aussi les imbrications entre la situation intérieure et la politique étrangère. (Ne partageant pas cet enthousiasme, Sergio Romano fut rappelé de son ambassade à Moscou.) Gorbatchev était une aubaine pour les Italiens, parce qu'avec la nouvelle détente la classe politique ne se voyait plus obligée de prendre des décisions de solidarité avec les Etats-Unis qui lui coûtaient. L'Eglise espérait renouer avec l'époque œcuménique de Khrouchtchev et Jean XXIII tandis que les catholiques de gauche rêvaient d'une troisième voie entre deux matérialismes, le capitalisme et le communisme.

L'illusion Gorbatchev

Les hommes d'affaires croyaient que la perestroïka leur ouvrirait les portes d'un marché potentiel de 280 millions d'individus avec la bénédiction de l'Etat italien garantissant les crédits. Quant aux communistes, d'abord échaudés par l'expérience de plusieurs « ouvertures » ratées, ils se convainquaient finalement que le succès de Gorbatchev serait la meilleure preuve de la vitalité du communisme. Pour tous, l'idée que le système soviétique était réformable se révéla une illusion, mais cette déconvenue – ou cet aveuglement – n'est pas propre aux Italiens.

Toute la diplomatie est à reconstruire. Cette remise à jour va de pair, en Italie, avec la réforme du système politique, mais elle est une nécessité pour tous les membres de la Communauté européenne. Et elle coïncide, selon Sergio Romano, avec *« la fin de la politique extérieure des Etats-nations en Europe occidentale »*, car *« si l'Union économique et monétaire doit réussir, l'Europe aura sa politique étrangère ; si elle échoue, la mort de la politique extérieure italienne sera un épisode mineur dans le naufrage plus vaste des espérances européennes »*.

Dans des conditions internationales totalement nouvelles, l'action diplomatique a besoin de nouveaux outils, nous déclare Sergio Romano. D'abord une armée capable d'intervenir sur des théâtres extérieurs, une capacité d'aide humanitaire qui ne se résume pas à l'envoi de paquets ou de médicaments et une politique économique et financière solide en mesure de soutenir l'action diplomatique.

Pour le moment, la Communauté ne dispose d'aucun de ces trois outils, et elle ne peut pas les avoir à court terme. Dans la crise yougoslave, l'Europe fait figure d'accusé parce que pendant longtemps elle s'est concentrée sur d'autres objectifs, l'Union monétaire, le marché unique... Elle a tourné le dos à l'Europe centrale, par manque d'imagination et parce qu'elle s'est enfermée dans l'alternative approfondissement ou élargissement. Les bouleversements géopolitiques l'ont rattrapée au *« plus mauvais moment »*.

Pour faire face à ses obligations, la Communauté doit en finir avec la pratique de l'unanimité. Il lui faut un *« fédérateur »*, rôle joué pendant un temps par l'axe franco-allemand, qui paraît cependant avoir été *« quelque peu dépassé par les évènements »*. La présidence Clinton pourrait être pour les Européens l'occasion de se ressaisir. Selon Sergio Romano, le nouveau président américain sera accaparé par les problèmes intérieurs laissant le champ libre à la Communauté à condition qu'elle ne laisse pas passer l'occasion.

Que cette tentation isolationniste soit réelle ou non, la présidence Clinton offre sans doute la chance d'une redéfinition des liens transatlantiques. Mais après les ratés des premiers temps du postcommunisme, la Communauté n'a sans doute plus le droit à l'erreur.

D. V.

(1) Sergio Romano, *Guida alla politica estera italiana*, Ed. Rizzoli, Milan, 1993.

LIVRES ET REVUES

THE EUROPEAN CHALLENGES POST-1992

Publié sous la direction de la cellule de prospective de la Commission de Bruxelles, ce livre présente l'originalité de comporter des études sur les douze pays de la Communauté, faites par des instituts de chaque pays, et de mêler les analyses des bureaux aux prévisions de chefs d'entreprise. Dans sa préface, Jacques Delors met en garde contre *« un pragmatisme sans vision* [qui] *pourrait nous plonger dans la confusion et l'inconsistance »*. *« Dans les années 90, nous avons plus à craindre d'une insuffisance de coopération, de volonté politique et d'imagination que de toute autre forme de rareté »*, conclut le président de la Commission.

► ***The European Challenges post-1992, Shaping Factors, Shaping Actors*, d'Alexis Jacquemin et David Wright. Erdward Elgar Publishing Ltd, Gower House, Croft Road, Aldershot, Hampshire GU11 3HR, England. 464 p.**

APRÈS LE COMMUNISME

Deux professeurs à l'université libre de Bruxelles publient sous ce titre des textes de différents chercheurs et acteurs participant à un séminaire sur les enjeux de théorie politique liés aux bouleversements postérieurs à 1989. Ils s'intéressent en particulier à ce que Mario Telo appelle *« les quatre paradoxes de la social-démocratie »*, qui a subi l'onde de choc de l'effondrement du communisme. Comme l'écrit Emmanuel Wallerstein dans son article « Le marxisme-léninisme est mort. Vive quoi ? », il faut « (re)structurer nos mouvements afin de les adapter à la transition très difficile et très aléatoire du capitalisme historique vers quelque chose d'autre, de mieux, espérons-nous ». Quelque chose d'autre, mais quoi ?

► ***Après le communisme*, édité par Guy Haarscher et Mario Telo. Editions de l'Université de Bruxelles, avenue Paul-Héger 26, 1050 Bruxelles. 182 p.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



POLITIQUE

Les réactions au discours de M. Rocard

Le « oui mais » des socialistes, le refus des écologistes et des centristes, l'ironie de la droite

La proposition faite par M. Michel Rocard, mercredi 17 février, dans son discours de Montlouis, de créer une nouvelle organisation politique fédérant *« tous ceux qui partagent les mêmes valeurs de solidarité, le même objectif de transformation »* a été accueillie par une fin de non-recevoir des centristes et des écologistes, par l'ironie de la droite, et par l'approbation, parfois assortie de réserves, des socialistes.

Les fortes réserves émises par M. Laurent Fabius après le discours prononcé mercredi 17 février à Montlouis par M. Michel Rocard (*le Monde* du 19 février) ne sont guère partagées par les autres dirigeants socialistes. L'enthousiasme, normal chez un rocardien, de M. Claude Evin l'amène à parler d'« électrochoc » : *« Il fallait dire qu'il existe une gauche qui porte depuis longtemps en elle la volonté de rénovation et que cette gauche là aujourd'hui n'est pas morte »*, a-t-il lancé. Mais le « candidat naturel » du PS à l'élection présidentielle a aussi reçu le soutien de la véritable autorité morale qu'est M. Pierre Mauroy. Celui-ci a déclaré : *« Il a eu raison de tracer dès aujourd'hui les contours d'un rassemblement de la gauche dans toute sa diversité ; il renforce ainsi l'espoir dans notre camp en montrant qu'au-delà des législatives se profilent les présidentielles de 1995. Demain, il appartiendra à tous les socialistes, militants et responsables, d'assurer la permanence de leurs valeurs et de leur mouvement. »* Toutefois, un fidèle du maire de Lille, M. Jean Le Garrec, juge que la déclaration de M. Rocard *« risque d'entretenir la confusion et le doute »*.

L'ancien premier ministre a reçu le renfort d'autres dirigeants qui, à un moment ou à un autre, ont porté les espoirs d'une rénovation. Ainsi M. Michel Delebarre affirme-t-il que *« les militants du PS savent combien est indispensable cette recomposition politique qu'évoque Michel Rocard »*. Les « jeunes loups » partagent cette analyse. M. Jean-Luc Mélenchon estime que *« l'impulsion est donnée, la main est tendue, la démarche est honnête »*, mais il ajoute qu'il y a *« un flou qui doit être dissipé si l'on ne veut pas que le big bang fasse un big flop et se réduise à la simple formation d'un comité de soutien aux présidentielles »*. Analyse partagée par Mme Marie-Noëlle Lienemann : *« Il faut donner du contenu à cette nouvelle dynamique. »*

Les « quadras » de M. Jacques Delors sont sur la même ligne. MM. Jean-Pierre Balligand, Bertrand Gallet, François Hollande, Jean-Yves Le Drian, Jean-Pierre Mignard et Mme Ségolène Royal ont *« approuvé pleinement la démarche de Michel Rocard »*, mais ajouté que pour réussir elle *« doit s'appuyer sur une rénovation du fonctionnement et des idées du PS »*.

M. Pierre Moscovici, qui leur est parfois associé, est plus mesuré ; il assure que si *« le besoin de renouveau ne peut être nié »*, le *« dépassement que chacun pressent ne pourra se faire contre la tradition de notre mouvement »*. Certains de ses amis jospinistes sont beaucoup plus approbateurs. M. Jean-Marie Le Guen considère que l'intervention de M. Rocard *« est la bienvenue »* et que son *« geste témoigne de son courage et de la fidélité de ses engagements »*. M. Lionel Jospin lui-même s'est déclaré *« favorable à la démarche »* de l'ancien premier ministre, en ajoutant, il est vrai : *« Il faudra sans doute élargir la maison, mais pour élargir la maison, il faut avoir et garder une maison dont on soit fier. »*

Il n'est pas jusqu'à M. Jean Poperen qui ne se soit déclaré satisfait que *« Michel Rocard vienne en renfort »* en prônant un projet d'élargissement du PS qui est le sien depuis longtemps. Mais il a ajouté : *« J'aurais préféré que cet appel vînt plus tôt, parce que c'est plus difficile aujourd'hui »*, précisant : *« Si on veut rénover, ce n'est pas autour du fait présidentiel, qui est une des difficultés de la vie politique française. »*

Les seules vraies réticences sont venues des rangs fabiusiens. M. Jack Lang n'a vu dans la déclaration de M. Rocard *« rien de spécial »*, soulignant que M. Mitterrand *« a toujours souhaité que nous soyons inventifs, imaginatifs »*. M. Christian Pierret a regretté que le candidat des socialistes à la présidentielle ait fait cette déclaration avant les législatives, et assuré qu'il ne disait *« rien d'autre que ce que nous disons au PS et que Laurent Fabius a très largement engagé »*. M. Paul Quilès a, lui, estimé que *« le vrai problème du PS est celui des alliances et non celui de savoir s'il doit disparaître ou se dissoudre »*.

M. Laurent Fabius lui-même a, pourtant, jeudi soir, estimé que l'appel de M. Rocard constituait *« plutôt un coup de main à l'ensemble de nos candidats »*. Le premier secrétaire du PS a ajouté : *« Rocard lance des pistes nouvelles et courageuses pour la rénovation. Je dis : allons-y à fond ! Nous allons transformer la gauche, a-t-il dit, mais nous n'allons pas abandonner ses valeurs, et c'est ça qu'il y a certainement dans la tête de Michel Rocard. »* M. Fabius a proposé que *« le vendredi avant le premier tour, l'on rassemble tous les leaders du PS pour montrer qu'ils veulent aller à la bataille »*.

Quant à M. Pierre Bérégovoy, il s'est déclaré *« d'accord avec l'analyse faite par Michel Rocard qui correspond à la volonté qu'*[il a] *souvent exprimé de rassembler le camp du progrès »*. *« Il y a dans toute démocratie*, a-t-il rappelé, *un camp conservateur, que l'on appelle généralement la droite, un camp du progrès, qui représente la gauche, une gauche qui doit être ouverte à tous les courants progressistes. L'Alliance des Français pour le progrès que Laurent Fabius et moi avions conçue au mois de décembre répond à cet objectif. »* Il a ajouté qu'il ne pensait pas que M. Rocard considérait que *« le Parti socialiste a vécu »*.

M. Stasi : « pas concerné »

Chez les alliés du PS l'accueil est favorable. M. Bernard Kouchner a parlé de *« perspective exaltante »*, ajoutant qu'*« aller de l'avant, ce n'est pas renier le passé »*. Le Mouvement des réformateurs de M. Jean-Pierre Soisson a déclaré qu'il *« approuve et appuie les propositions de Michel Rocard pour une recomposition »* car *« les élections législatives ne résoudront rien »*. Le MRG, toutefois, a considéré que *« le choix de la période électorale n'est pas le meilleur »* moment pour parler de *« recomposition »* et s'est étonné de *« ne pas figurer explicitement au nombre des forces que le futur candidat à la présidence entend rassembler »*.

En revanche, la réponse de ceux qui ont été invités à rejoindre un nouveau rassemblemennt est négative. Après le refus de MM. Antoine Waechter et Brice Lalonde (*le Monde* du 19 février), M. Harlem Désir a convenu que M. Rocard était *« lucide »*, mais il a ajouté : *« Pour réussir la recomposition du paysage politique, on ne peut attendre la rénovation du Parti socialiste »*, indiquant que le vote écologiste est *« le meilleur moyen d'ouvrir la voie à la constitution, enfin, d'un grand mouvement démocrate, social et écologiste »*.

Chez les communistes en désaccord avec la direction de leur parti, les réactions sont tout aussi négatives. M. Charles Fiterman a estimé qu'il ne faut pas *« marier la carpe et le lapin »*, et ajouté : *« Les contours et les formes d'une nouvelle dynamique politique sont inséparables de son contenu ; il ne peut pas s'agir de poursuivre la politique actuelle. »* M. Guy Hermier, s'il juge *« nécessaire »* une *« refondation de la gauche »* et son *« ouverture à d'autres forces comme les écologistes »*, a estimé que cela ne peut pas *« venir d'en haut, comme c'est le cas avec l'appel de Michel Rocard pour des objectifs vraiment électoraux »*.

Les centristes ont tout simplement opposé une fin de non-recevoir. M. Pierre Méhaignerie a déclaré que *« l'état mental du Parti socialiste est tel que M. Rocard fait une fuite en avant en regardant vers les autres partis »* ; aussi lui a-t-il conseillé de *« faire d'abord le big bang à l'intérieur du PS et dans les têtes du PS pour réhabiliter l'impartialité de l'Etat et une meilleure gestion des affaires publiques »*. M. René Monory a constaté : *« Rocard parle des centristes, mais il ne sait pas très bien ce que font les centristes. Et je crois que c'est un peu prématuré. Pour l'instant, je retiens de la déclaration de M. Rocard qu'il tue le Parti socialiste. Premier acte. On verra après. »* Même M. Bernard Stasi, qui a pourtant eu déjà l'occasion de manifester son amitié pour M. Rocard, s'est déclaré *« non concerné »* par un appel *« irréel, en dehors du sujet »*. Quant à M. Bernard Bosson, le secrétaire général du CDS, il a rappelé que ses amis étaient *« dans l'opposition »*.

Les autres dirigeants de droite ont été, bien entendu, tout aussi sévères. M. Charles Pasqua a affirmé : *« Ça me rappelle le* Titanic, *quand il était en train de sombrer : le commandant était monté sur le pont et s'attachait au mât, mais, en ce temps-là, le second ne fichait pas le camp avant que le bateau ne coule. Je ne trouve pas cela très beau. »* Même ceux qui dans ce camp avaient tenté, eux aussi, une entreprise de rénovation, usent de la même image : M. Charles Millon a assuré que M. Rocard *« quittait le navire PS »* et était *« en train de donner le dernier coup de pioche pour provoquer l'effondrement du Parti socialiste »*.

Th. B.

Après les « révélations » sur l'attitude de Georges Pompidou en mai 1968

Mme Pompidou conteste les affirmations de M. Jobert

Mme Claude Pompidou, après avoir pris connaissance du livre de M. Michel Jobert *Ni dieu ni diable* et du compte rendu que nous en avons donné dans *le Monde* daté 7-8 février, nous a déclaré qu'elle *« démentait formellement »* le projet prêté à l'ancien premier ministre de quitter Paris le 29 mai 1968. La veuve de l'ancien chef de l'Etat a ajouté : *« Cela ne tient pas debout. Ces déclarations sont absolument fausses. Elles sont en contradiction totale avec l'attitude de mon mari pendant toute cette période, que j'ai passée constamment à ses côtés. Aucun de ses autres collaborateurs n'a d'ailleurs jamais parlé d'une hypothèse pareille, qui aurait été une stupidité. On peut se demander si M. Jobert, que je n'ai jamais revu, n'a pas écrit cela pour faire vendre son livre. »*

M. Jacques Chirac a déclaré, mercredi 10 janvier à Dijon, qu'il avait appris *« avec stupéfaction »*, par Mme Claude Pompidou les révélations de M. Jobert. *« Moi qui ai connu l'intimité de Georges Pompidou jour et nuit à Matignon pendant toute cette période, je peux vous dire que cette affirmation de M. Jobert est dépourvue de tout fondement »*, a-t-il ajouté, qualifiant l'information de *« pur fantasme »*.

Pour sa part, M. Maurice Grimaud, qui était préfet de police pendant les événements de mai 1968, nous écrit : *« L'état d'esprit du premier ministre ne me paraît pas avoir été la vive inquiétude que rapporte Michel Jobert. Tout au contraire il manifestait une activité et une présence qui excluaient l'idée de départ. »* M. Grimaud nous rappelle, comme il l'a rapporté dans son ouvrage *En mai fais ce qu'il te plaît* (1977), que M. Pierre Somveille, conseiller de Georges Pompidou pour les affaires de sécurité, lui rendit visite ce même 29 mai pour lui confier les projets du premier ministre, *« qui n'étaient pas ceux d'un homme disposé à céder la place »*.

M. Michel Jobert, auquel nous avons demandé à plusieurs reprises de réagir aux prises de position de ceux qui contestent ses affirmations, nous a fait répondre lundi 15 février qu'il n'a *« aucun commentaire à faire »*. Mercredi soir 17 février, au cours de l'émission « Ex-libris » sur TF 1, il a déclaré : *« J'apporte mon témoignage. Il est irrécusable. D'autres ont eu d'autres confidences. Ils n'ont pas qualité pour juger des miennes. »*

□ **M. Monory refusera Matignon.** – M. René Monory a déclaré, jeudi 18 février au micro de la radio O'FM : *« Je ne suis pas candidat au poste de premier ministre. Je crois que n'importe quel président du Sénat ne changerait pas son poste pour celui de premier ministre. Si on me le demandait, je n'accepterais pas. »* Le président du Sénat a aussi affirmé que le programme du RPR et de l'UDF n'était *« pas mauvais »*, mais il a déploré que l'Europe n'y soit pas *« assez présente »* et souhaité que l'on y mette *« un peu plus de souffle et de générosité »*.

□ **Rectificatif.** – Dans notre article consacré à la préparation des élections législatives dans la région Centre (*Le Monde* du 16 février), il fallait lire, à propos du candidat de Génération Ecologie dans la première circonscription de l'Indre-et-Loire, Mme Claude Pujol, et non M. Pujol, comme nous l'avons écrit par erreur.

Performance et partage quitte le Mouvement des réformateurs

Performance et partage, qui avait participé à la création du Mouvement des réformateurs le 10 octobre dernier, avec France unie de M. Jean-Pierre Soisson et l'Association des démocrates de M. Jacques Pelletier, a décidé de quitter le mouvement. Le président de Performance et partage, M. René Ricol, et M. Jean-Paul Tran-Thiet, qui occupaient au MDR les fonctions respectives de porte-parole et de secrétaire national chargé du programme, ont indiqué, jeudi 18 février, leur *« profond désaccord »* avec la stratégie du MDR.

Rappelant que le conseil du Mouvement avait réaffirmé le 9 janvier dernier *« la totale indépendance du MDR par rapport aux partis politiques traditionnels et au gouvernement »*, ils prêtent à la direction de leur formation, l'intention de préparer *« un ralliement de ses candidats aux législatives sous la bannière de l'Alliance des Français pour le progrès »*, regroupement lancé par M. Pierre Bérégovoy pour ranger sous une bannière commune le PS et ses alliés traditionnels.

MM. Ricol, ancien animateur des réseaux économiques de M. Barre lors de l'élection présidentielle de 1988, et Tran-Thiet, ancien membre du cabinet de Mme Edith Cresson, précisent également qu'ils tirent les conséquences de la polémique qui a opposé le premier à M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du MDR. M. Ricol avait déclaré, le 11 février, à propos du prêt consenti à M. Bérégovoy par Roger-Patrice Pelat : *« Pour retrouver la confiance des électeurs, il ne suffit pas d'établir qu'aucune loi n'a été violée, aucun profit réalisé. Les réformateurs, issus de la société active, savent que les Français veulent des élus non seulement honnêtes mais exemplaires dans leurs rapports avec l'argent. »* Le lendemain, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture, avait *« désavoué »* ce communiqué en ajoutant *« respecter comme chacun l'honnêteté exemplaire de Pierre Bérégovoy »* et *« être fier de travailler »* à ses côtés.

La première intervention télévisée

«Avant d'élargir ses alliances, il faut que le Parti socialiste retrouve son message»

déclare M. François Mitterrand en réponse au discours de M. Rocard

M. François Mitterrand participait, jeudi 18 février, sur France 3, à la première de deux émissions spéciales. Comme on lui demandait s'il pensait avoir perdu le contact avec les Français, il a répondu : *«Je ne crois pas l'avoir perdu, mais tellement de questions se posent, tellement d'anxiété, d'incompréhension, de malentendus, que j'ai cru de mon devoir d'apporter ma contribution à une explication. Je dois être à l'écoute et je souhaite qu'on m'entende. C'est devenu assez difficile. J'écoute beaucoup les radios, je regarde les télés. Beaucoup de gens interviennent, de partout, et à cause de la campagne électorale vous offrez vos antennes à tout moment. Dans cette contradiction générale, je voudrais bien pouvoir dire mon mot.»*

«Il se trouve, a-t-il ajouté en réponse à une deuxième question, *qu'il y a une campagne électorale qui, officiellement, n'a pas encore commencé mais qui, dans les faits, bat son plein. Dois-je être condamné au silence pendant deux mois? Ce ne serait pas normal. Contrairement à mes prédécesseurs, moi, je n'interviendrai pas en dehors des termes de la loi, c'est-à-dire après que tout le monde aura parlé. Cela, je ne le ferai pas. J'interviens avant parce que je suis soucieux de respecter la loi.»*

M. Mitterrand a ensuite abordé les thèmes suivants :

■ **Le chômage.** – *«Le chômage – et je sais que ce n'est pas un réconfort pour ceux qui en souffrent en France, – ce n'est pas un mal français. Pas davantage ce n'est un mal socialiste. Ça a été un ouragan à partir de 1973. Le prix du pétrole, le prix du dollar, les restrictions et les décisions de la banque allemande, l'explosion japonaise, la concurrence de l'Asie du Sud-Est qui, à bas prix et sans protection sociale, vend tout et n'importe quoi, tout cela a provoqué dans le monde occidental industriel une crise dramatique. La France en souffre comme les autres. Mais au point de départ, il y a donc déjà dix-neuf ans, la France était moins bien préparée que d'autres à supporter ce choc et il a fallu, comme dans un combat de boxe, accuser le coup. On a essayé de reconstruire.*

»Que faire? D'abord faire que la maison ne soit pas emportée par l'ouragan. Alors consolider le toit, les portes et les fenêtres, et assurer les fondements. Pour cela, il fallait absolument que nous ayons une économie en bonne marche. Cette économie, elle marche correctement puisqu'elle est à l'heure actuelle la meilleure d'Europe occidentale. (...) On s'est dit que l'Etat allait pouvoir pourvoir à tous ces besoins et on s'est aperçu que l'Etat n'y pouvait pas grand-chose. Nous sommes très critiqués par l'opposition qui dit : l'Etat n'a pas fait ce qu'il devait. Je reconnais que nous-mêmes, lorsque nous étions nous-mêmes dans l'opposition, nous nous tournions vers MM. Giscard d'Estaing et Barre et nous leur disions la même chose, et nous nous trompions tous. (...) L'ouragan a failli tout emporter, et nous avons bâti une économie suffisamment solide (...) pour qu'on puisse résister au prochain coup de boutoir. Personnellement je pense qu'on le pourra. Mais j'assume ce qui se passe et je m'efforce de pouvoir résister aux effets d'une formidable révolution scientifique et technique qui a changé complètement les métiers de millions de travailleurs, qui a mis un terme à des industries lourdes qui avaient fait la fortune de l'économie au dix-neuvième et au vingtième siècle. Il a fallu s'adapter à tous ces changements».

Ne pas se battre contre le progrès technologique

A propos des menaces pesant sur l'usine Grundig de Creutzwald, M. Mitterrand a déclaré : *«L'Autriche, qui ne fait pas partie actuellement de la Communauté, a proposé des aides, des financements exceptionnels, qui paraissent très préférables à ceux que nous pouvions offrir. C'était, à mon sens, une concurrence déloyale. Comme l'Autriche est candidate à l'entrée dans la Communauté dès cette année, cela fera naturellement partie des conditions qui seront posées. On ne peut pas se permettre d'engager entre nous une compétition de ce genre.»* A propos de l'usine Hoover, près de Dijon, il a indiqué : *«Hoover, c'est une société américaine. Ce n'est pas l'Europe qui est en cause. La liberté d'établissement est entière. (...) L'Europe n'est pas responsable, sinon que nous avons fait à Maastricht un accord entre onze pays, le douzième, c'est la Grance-Bretagne, qui n'a pas accepté l'Europe sociale. Il y a donc d'une certaine manière un manque de solidarité européenne de la part de ce pays. Il faut absolument que les onze pays qui ont accepté entre eux une charte sociale imposent aux autres, amicalement, par le dialogue, par la diplomatie, de ne pas organiser cette concurrence déloyale. (...) L'usine qui partirait pour l'Ecosse, elle partira peut-être demain pour Singapour!. C'est le cynisme qui règne dans tout cela.»*

Interrogé sur les effets de l'automatisation sur l'emploi, le président de la République a indiqué : *«Ni vous ni moi n'y pouvons rien dès lors qu'en automatisant, avec la troisième révolution industrielle depuis le début du dix-neuvième siècle on peut fabriquer plus vite et pour moins cher des produits. Vous pourrez dire tout ce que vous voudrez, et moi aussi, aux chefs d'entreprise, ils iront toujours là où il y a la meilleure productivité, le meilleur rendement, le meilleur profit. Dans une société qui se dit libre de ses choix, l'entreprise choisit également ce qui lui convient, et on ne peut pas se battre à reculons contre les progrès scientifiques et techniques, il faut tenter de les assimiler.*

» Il peut y avoir une série de correctifs. Par exemple, on a constaté que beaucoup de chefs d'entreprise se dépêchaient de se séparer d'une partie de leur personnel par un souci de rentabilité vraiment excessif, sans s'occuper le moins du monde des salariés qui, après tout, sont une valeur essentielle. (...) Mais nous ne lutterons pas contre l'évolution technologique, pas plus qu'on a pu lutter au dix-neuvième siècle contre l'arrivée des machines à tisser qui ont changé les métiers de millions de travailleurs du textile. Je crois que ce serait une erreur. Naturellement, je ne vous conseillerai pas de tourner le dos au progrès. Je dis seulement : il faut former les filles et les garçons, il faut même former les hommes et les femmes, qui, en milieu de carrière, devront changer de métier pour maîtriser les technologies nouvelles. C'est la source principale, pas la seule naturellement, du chômage.»

■ **L'agriculture.** – M. Mitterrand a notamment indiqué que les agriculteurs *«feraient mieux de soutenir la nouvelle politique agricole de la Communauté qui, loin d'être un agent de destruction de l'agriculture française, est un agent de construction qui nous permettra de lutter contre les exigences américaines et autres sur le GATT. (...) Il y a beaucoup à faire chez vous, sans être contraint de partir. Vous pouvez modifier vos types de production. Vous pouvez les diversifier. (...) Mais il faut accepter l'évolution des temps et la nouvelle politique agricole est un moyen de sauvegarde.»*

Pour le droit de vote des immigrés

■ **La médecine.** – *«Je suis tout-à-fait hostile à une médecine à deux vitesses*, a-t-il dit. *Je pense que les mesures qui ont été prises par la loi de 1992* [sur la limitation des dépenses de santé] *sont précisément faites pour empêcher ce retour aux deux vitesses.»*

■ **Les retraites.** – M. Mitterrand a indiqué : *«Il faut absolument que le système soit tel que l'on évite de sortir du système de la répartition pour retomber dans une situation où les plus riches seraient protégés et où les plus pauvres ne le seraient pas ou le seraient moins. (...) Tous les experts disent qu'à partir de l'an 2005 on pourrait se trouver en difficulté de paiement à cause de la pyramide des âges. Le projet de M. Bérégovoy, c'est de permettre la création d'un fonds de garantie en mettant l'argent qu'il faut, qui proviendrait des actions d'un certain nombre d'entreprises publiques. A partir de là, nous dépasserons les années difficiles au-delà de 2005. (...) Je suis très attaché à la retraite à soixante ans, et je ne voudrais pas que le nombre d'annuités fasse qu'en réalité on soit obligé de reporter de soixante à soixante-deux ans, soixante-trois ans, soixante-quatre ans... Le danger n'est pas pour aujourd'hui. Il n'y a pas péril en la demeure.»*

■ **L'immigration.** – *«Lorsqu'un immigré a été accepté sur le territoire français à la fois par le ministère de l'intérieur et le ministère du travail, qu'il a un contrat de travail et le droit de résider, je lui reconnais tous les droits qu'ont les autres travailleurs en France. (...) Lorsqu'il s'agit de travailleurs en situation irrégulière, alors il est nécessaire, dans les termes du droit, en se reportant aux décisions de justice, et non par des oukases administratifs, d'y mettre bon ordre. Nous ne pouvons pas accepter la présence de ces immigrés-là.»*

Le chef de l'Etat a indiqué qu'il acceptera une réforme du code de la nationalité, *«si elle est raisonnable»*, ajoutant : *«Mais ce à quoi je suis absolument opposé, c'est la substitution du droit du sang au droit du sol. Le droit du sol, depuis l'origine, depuis les Capétiens, en traversant les révolutions, les empires, les républiques, c'est le droit français. Le droit du sang, c'est davantage une théorie allemande ou celle d'autres peuples qui souvent n'ont pas connu de frontières. Nous, nous sommes un pays homogène en dépit de nos immigrés et, je dirais presque, quelquefois à cause de nos immigrés. Moi, je ne marcherai jamais dans les campagnes qui montreraient du doigt une catégorie de gens venus d'ailleurs dès lors qu'on les a acceptés.»*

A propos de l'aide au retour, le chef de l'Etat précise : *«Il faut continuer de la pratiquer. (...) Mais il ne faut pas que ce soit un système pour les chasser.»*

A propos du droit de vote des immigrés, qui figurait parmi ses cent dix propositions de 1981, M. Mitterrand a souligné qu'il avait réalisé quatre-vingt-quatorze d'entre elles, mais que celle-ci, en effet, ne l'a pas été. *«Moi, je reste personnellement partisan de cette mesure*, a-t-il dit. *En fait,* [il y a] *des résistances, sans doute des traditions, des coutumes. La France n'est pas encore prête à accepter quoi donc? Il s'agit du droit de vote des immigrés pour les élections municipales à partir d'un certain temps de séjour qui peut être cinq ans, dix ans, quinze ans. A partir de là, on peut admettre que l'étranger, l'immigré qui se trouve là a bien le droit de donner son avis sur l'éducation de ses enfants. Mais cela ne peut résulter que d'un consentement suffisamment général et, malgré les efforts, ce consentement ne me paraît pas encore tout près d'être obtenu.»*

«Je n'ai pas l'intention de démissionner»

■ **La cohabitation.** – *«Je n'ai pas l'intention de démissionner si se produit un changement de majorité, comme beaucoup le prévoient, au mois de mars – quelle que soit l'ampleur, cela n'a aucune importance sur ce plan-là. En ce sens, je suis peut-être un peu conformiste puisque je vous fais une réponse qui est exactement celle du général de Gaulle, celle de M. Pompidou et celle de M. Giscard d'Estaing, qui disait, lorsqu'on pensait qu'il pourrait perdre les élections législatives en 1978 : j'irai jusqu'au bout de mon mandat. Je ne sais pas, moi, si j'irai jusqu'au bout, il y a beaucoup d'éléments qui interviennent, mais je dois exécuter le mandat pour lequel j'ai été élu, et on ne doit surtout pas, sur le plan des institutions, confondre les choses. Une élection législative, ce n'est pas une élection présidentielle. Et si on commence comme ça, alors on n'en finira pas, ce sera l'instabilité permanente. Il n'y pas de raison de ne pas faire démissionner un député ou le président de la République que s'il y a un changement de majorité dans un conseil municipal. En revanche, si la politique qui est faite me paraît inacceptable, je pense que ce seront les Français qui auront à décider. Je ne sais pas exactement, mais c'est à l'heure actuelle une hypothèse. On verra bien, cela dépendra de la future majorité, il est possible qu'on en ait l'occasion.»*

Interrogé sur le nom de son futur premier ministre, M. Mitterrand a d'abord répondu ironiquement : *«J'avouerai mes préférences : il me sera plus facile de choisir si l'actuelle majorité est reconduite au mois de mars»*, avant de préciser : *«J'ai déjà dit que je ne prendrai pas un premier ministre qui serait anti-européen. Et puis, il y aura d'autres critères. Ils sont très nombreux à se proposer. Il y a le choix. Je ne dirais pas que c'est une bousculade, mais je ne suis pas inquiet là-dessus. Trouver un homme de valeur, c'est déjà plus difficile, mais enfin il y en a, il y en a à droite, il y en a à gauche, heureusement il y a des hommes de valeur. Je n'ai pas fait mon choix, comment voulez-vous que je fasse mon choix? Je ne sais pas qui va gagner, et si même j'avais la conviction que ce serait l'actuelle opposition qui l'emporterait, comme beaucoup de choses semblent le démontrer, je me battrais auprès de ceux qui m'ont fait confiance, je serais solidaire de ceux qui sont quand même mes plus proches amis politiques, pour tenir jusqu'au bout, expliquer aux Français, comme je le fais ce soir.»* Retiendra-t-il pour critère l'acceptation de son projet de révision constitutionnelle? *«Il est certain que ce serait une très bonne condition*, a-t-il dit, *mais enfin on n'en est pas là.»*

A propos du programme de l'opposition, M. Mitterrand a déclaré : *«Je pense qu'on promet tout et n'importe quoi, que ce ne sera pas réalisé, que ce n'est pas assez sérieux pour que je m'y intéresse»*.

Jugeant *«intéressante»* l'expérience d'alliance entre le PS et les écologistes au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, le chef de l'Etat a ajouté : *«J'espère que cela marchera parce que j'ai trouvé que l'espèce de compromis passé entre les écologistes et le Parti socialiste était quelque chose d'intéressant et d'intelligent. (...) Je souhaite que ce type d'alliance puisse se perpétuer.»*

Fidèle à un certain idéal de l'union de la gauche

■ **L'avenir du PS et les propositions de M. Rocard.** – *«On dit souvent : François Mitterrand finira par rendre le Parti socialiste dans la situation où il l'a trouvé. Permettez-moi de vous dire d'abord que je n'ai pas à parler au nom du Parti socialiste. Vous m'y obligez, je vous répondrai très ouvertement, mais tout de même ce n'est pas tout à fait mon rôle. Quand j'ai trouvé le PS, il venait de faire 5 % à l'élection présidentielle. A l'heure actuelle, quels que soient les mauvais sondages, il est peu vraisemblable qu'il descende au-dessous des 20 % et il peut faire davantage. (...) Moi, je n'ai jamais réussi à faire monter le PS plus haut que 23 % quand j'étais premier secrétaire. Il a fallu le talent de Lionel Jospin et aussi peut-être mon élection à la présidence de la République, en conjuguant nos efforts, pour qu'on aille plus haut. (...) Pour une formation politique, atteindre le quart de l'électorat, ce serait 25 %, ce serait très bien; 20 %, c'est le cinquième, c'est dommage, ce n'est pas assez, mais malgré tout, c'est un beau résultat et on n'en est pas aux 5 %.» »Michel Rocard, je l'ai reçu avant-hier, il m'a exposé un peu ce qu'il entendait dire le lendemain près de Tours, à Montlouis, il m'a également remis le texte de son discours avant même qu'il ne soit prononcé, donc j'ai eu le temps de l'étudier. Ce que je pense, c'est qu'on a le droit d'imaginer toutes les coalitions et tous les rassemblements possibles dès lors que cela se produit sur des bases claires, des programmes, qu'on ne mette pas des chats et des chiens pour qu'ils se disputent ensuite à l'intérieur de la coalition. Moi, je reste fidèle à un certain idéal de l'union de la gauche, qui veut surtout dire l'union de ceux qui votent... J'estime que c'est un souci qu'il ne faut pas perdre de vue.*

»Il ne faut pas avoir peur, comme le dit Rocard, de s'élargir. Mais il ne faut pas perdre la rampe, il ne faut pas perdre sa base, si bien que le premier souci à se faire c'est de réunifier ou d'unifier davantage le Parti socialiste lui-même. Avant d'élargir ses alliances, il faut que lui-même retrouve son message. S'il le retrouve, si les courants arrivent à disparaître ou à s'effacer au bénéfice de leur formation politique commune, alors je pense que les leaders socialistes pourront penser, comme le demande Michel Rocard...». Pour M. Mitterrand, le renouveau du Parti socialiste serait *«sans aucun doute une très bonne chose»*. *«Ce que je pense*, ajoute-t-il, *c'est que le Parti socialiste doit d'abord dominer ses propres contradictions, maîtriser ses propres divisions, retrouver sa propre ligne, rester fidèle à ses origines. Le socialisme en France, c'est une grande égalité historique. Et à partir de là, si tout cela se fait, les propositions de Michel Rocard valent la peine d'être examinées.»*

M. Mitterrand a souligné que le congrès d'Epinay n'était pas une *«rupture»*. *«Nous avons fait cela avec le parti qui avait été créé par Guesde, Jaurès et quelques autres*, a-t-il dit. *Moi-même, en 1971, à Epinay-sur-Seine, j'ai réuni toutes les fractions socialistes, y compris la SFIO. Ça a été un passage de témoin, d'un Parti socialiste à l'autre. Ce n'était pas une rupture. (...) Je ne pense pas que Michel Rocard songe à détruire l'œuvre d'Epinay. C'est vrai qu'il n'y était pas. Il y est venu, ce qui prouve que ça l'avait convaincu. Je connais bien Michel Rocard, je connais ses qualités, c'est un homme intelligent, qui est capable de percevoir les courants de notre société, mais je lui dis amicalement : d'abord réunissez les forces dont vous disposez, rénovez vos idées, vos façons de faire et vos structures, et à ce moment-là vous serez très attractif, et les autres viendront à vous, tous ceux qui voudront, mais je voudrais bien ne pas perdre en chemin ceux qui étaient déjà réunis.»*

Confirmant qu'il reviendra le lendemain pour la suite de l'émission, M. Mitterrand ajoute : *«Je serais prêt à revenir après-demain, mais j'ai l'impression qu'on a poussé pas mal de cris d'orfraies, c'est-à-dire que les gens de l'opposition qui occupent les ondes en permanence, qui font des communications solennelles le matin, à midi, le soir, qui au besoin se réveilleraient la nuit... On entend surtout ceux-là, et les micros sont très complaisants pour cela. Donc, demain sûrement, après-demain si vous m'invitez, mais je n'en suis pas sûr.»*

Seul de Gaulle avait mis son mandat en jeu

Elus pour un mandat de sept ans, les présidents successifs de la cinquième République ont toujours considéré que celui-ci ne pouvait pas être soumis aux aléas d'un scrutin législatif, mais qu'au contraire un vote en faveur de députés hostiles au chef de l'Etat pouvait être susceptible d'appel. Ainsi de Gaulle, tout en invitant les électeurs à confirmer leur choix en sa faveur par l'envoi à l'Assemblée nationale d'une majorité conforme à ses vœux, avait mis clairement en jeu sa fonction en déclarant dans son allocution du 3 octobre 1962 : *«Vos réponses me diront le 28 octobre si je peux et si je dois poursuivre ma tâche.»* Il avait cependant été moins explicite à l'occasion des élections législatives de 1967 et de 1968.

C'est en revanche lors des référendums au cours desquels il demandait une confiance directe aux électeurs que de Gaulle avait laissé entendre qu'il abandonnerait sa charge si un vote négatif du suffrage universel le désavouait. Il avait cependant rappelé que son mandat devait se poursuivre normalement jusqu'en 1972, lorsqu'en janvier 1969, après la déclaration implicite de candidature à sa succession faite par Georges Pompidou, à Rome, il avait fait publier par l'Elysée un communiqué indiquant : *«J'ai été le 19 décembre 1965 réélu président de la République pour sept ans par le peuple français. J'ai le devoir et l'intention de remplir ce mandat jusqu'à son terme.»*

M. Giscard d'Estaing voulait aller à Rambouillet

Sous le septennat de Georges Pompidou, à l'occasion des élections législatives de mars 1973, c'est M. Pierre Messmer, alors premier ministre, qui avait, le 17 février, envisagé les conséquences d'une éventuelle victoire de la gauche en déclarant : *«Dans la mesure où le Programme commun vise à un changement complet de régime et réduit massivement les pouvoirs du président, en cas de désaccord c'est le suffrage universel seul qui tranchera.»* M. François Mitterrand avait alors estimé que le président de la République, tout en tenant compte du résultat des élections' *«devait aller au terme de sa charge»*.

M. Valéry Giscard d'Estaing, devenu président de la République en 1974, a évoqué lui aussi un éventuel changement de majorité parlementaire dans son discours de Verdun-sur-le-Doubs du 27 janvier 1978. Après avoir rappelé que le président de la République avait le droit de s'exprimer, qu'il n'était ni un *«muet»* ni un *«chef de parti»*, il avait dit aux électeurs : *«Vous pouvez choisir le Programme commun; celui-ci sera appliqué, le président de la République n'a pas les moyens de s'y opposer.»* Mercredi 17 février 1993, au cours de l'émission «La marche du siècle» de France 3, M. Valéry Giscard d'Estaing a précisé qu'en cas de victoire de la gauche en 1978, il ne se serait pas démis de ses fonctions, mais qu'il se serait retiré à Rambouillet.

ANDRÉ PASSERON

Les réactions

□ **M. Toubon (RPR) : *«Mitterrand n'a rien dit...»*.** – M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a estimé, jeudi soir, sur France 3, que *«sur le fond, M. Mitterrand n'a rien dit»*. M. Toubon s'est dit *«particulièrement choqué»* par le discours du chef de l'Etat sur le chômage. Ce *«qu'il ne dit pas»*, a-t-il souligné, c'est que *«nous avons quatre fois plus de chômeurs dans les jeunes de 16 à 25 ans* [que les pays voisins]*»*. M. Toubon déplore également *«le sentiment de fatalisme que le président de la République donne face à la montée du chômage»*.

□ **M. Pasqua (RPR) : *«Scandaleux»*.** – M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a jugé, jeudi soir, lors d'une réunion publique à Besançon, *«contraire à tous les usages de la démocratie»* l'intervention télévisée de M. Mitterrand. *«Qu'on ait soigneusement sélectionné les questions qui lui permettaient de se mettre en valeur*, a-t-il ajouté, *alors que le temps de parole ne sera en rien décompté sur celui de la campagne électorale (...) cela me paraît scandaleux.»* Avant l'intervention présidentielle, M. Pasqua avait déclaré : *«Il faut que le président de la République parle (...) S'il faisait tous les jours une télévision, ce serait parfait»*. – *(Corresp.)*

□ **M. Sarkozy (RPR) : *«Décalage entre le discours et la réalité»*.** – M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, a déclaré, jeudi soir, sur RTL : *«J'ai rarement vu un si grand décalage entre le discours et la réalité (...) M. Mitterrand est content de la situation, de son bilan. Il pense que l'économie va bien et que la situation sociale est excellente, qu'il n'y a pas de problème en France»*. *«Finalement la seule chose qui l'étonne*, a ajouté M. Sarkozy, *c'est que les Français, eux, ne sont pas contents.»*

□ **M. Madelin (UDF-PR) : *«Téléthon humanitaire»*.** – M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, a affirmé, jeudi soir, à Lyon, sur France 3, que *«manifestement, M. Mitterrand était l'animateur d'une sorte de Téléthon humanitaire au service de la cause du Parti socialiste»*. M. Madelin, qui n'a pu écouter que les quinze dernières minutes de l'émission en raison d'un programme chargé, a précisé que les propos de M. Michel Rocard sur l'avenir du PS *«n'ont pas dû plaire à M. Mitterrand»*. – *(Corresp)*.

□ **M. Hue (PC) : *«Un show sur mesure»*.** – M. Robert Hue, membre du bureau politique du Parti communiste, a estimé, jeudi soir, que M. François Mitterrand s'était *«taillé un show télévisé sur mesure»*. *«Il est évident que la prestation télévisée du président n'est pas de nature à répondre à l'immense volonté de changement de politique qu'appellent des millions d'hommes et de femmes»*, a précisé M. Hue qui a accusé le chef de l'Etat de *«banaliser la course au profit»*.

□ **M. Hollande (PS) : *«Un petit coup de pouce»*.** – M. François Hollande, directeur-adjoint de la campagne du PS, a estimé, vendredi sur Europe 1, que l'intervention de M. Mitterrand était *«un petit coup de pouce»* donné à M. Rocard, même si *«ce n'est pas tout à fait le souci majeur du président de la République que d'imaginer ce que peut être demain une majorité présidentielle.»*

□ **M. Soisson (MDR).** – M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture, secrétaire général du Mouvement des réformateurs, s'est félicité, vendredi, sur RTL, d'avoir vu *«un président qui n'avait pas envie de partir, qui était bien dans sa peau, qui défendait la politique qu'il a conduite»*. *«Je trouve cela bien, quelqu'un qui se bat*, a-t-il ajouté, *et j'aimerais bien autour de moi ou dans la majorité que les gens se battent davantage.»*

POLITIQUE

du chef de l'Etat sur France 3

Si l'action de la droite est « inacceptable »...

Suite de la première page

Ils en ont besoin aussi pour passer au mieux le cap des années 1993-1995 : il s'agit pour M. Mitterrand de résister à la droite pendant la durée de la cohabitation et pour M. Rocard de préparer sa candidature à l'Elysée.

A la faveur de cette communauté d'intérêts, les socialistes ont fait semblant de croire que la rénovation du PS voulue par l'ancien premier ministre ressemblait beaucoup à celle que souhaite le président de la République. L'entourage du chef de l'Etat allait jusqu'à soutenir, au lendemain des déclarations de M. Rocard, que celui-ci était sur la même ligne que M. Mitterrand, dont il *ne faisait que* reprendre les propositions. Le président de la République a mis les choses au point jeudi soir : il y a bel et bien deux stratégies, qui recouvrent deux calculs différents.

Celui de M. Mitterrand est de ne pas perdre les soutiens qui lui restent au bénéfice d'hypothétiques renforts dont l'arrivée, si elle devait se produire, pourrait avoir pour effet de démobiliser le «peuple de gauche». Ce n'est pas la première fois que le chef de l'Etat se montre réservé à l'égard d'une conception large de l'«ouverture». Comme lors de chaque campagne électorale, il tient à affirmer son ancrage à gauche. C'est pour lui à la fois le moyen de se prémunir, éventuellement, contre une trop lourde défaite et de s'armer en vue des affrontements qui suivront le scrutin. Les grands ancêtres – Guesde, Jaurès – sont donc appelés à la rescousse. Les lieux fondateurs – Epinay – sont invoqués. Les formules quasi mythiques – l'union de la gauche – sont ressuscitées. Les audaces généreuses – le droit de vote des immigrés – sont remises à l'honneur. Les acquis sociaux – la retraite à soixante ans – sont réaffirmés. Quant au programme de la droite, quitte à passer pour sectaire, M. Mitterrand ne le juge pas *«assez sérieux»* pour qu'il s'y intéresse, il n'exclut même pas que la politique de ses adversaires lui paraisse un jour prochain *«inacceptable»* au point de demander aux Français de trancher. C'est donc «à gauche toute» : le chef de l'Etat s'apprête à exercer, dans quelques semaines, aux dépens de la droite, la fonction protestataire qui a si bien profité aux écologistes aux dépens des socialistes.

Face au retour d'une culture d'opposition qui peut permettre au PS de se refaire une santé à l'écart du pouvoir, comme le pensent beaucoup de ses membres, M. Rocard entend au contraire rester fidèle à la culture de gouvernement acquise depuis douze ans. Les références du chef de l'Etat ne sont pas vraiment les siennes : Epinay, *«il n'y était pas»*, comme l'a rappelé malicieusement M. Mitterrand, l'union de la gauche, cela ne l'a jamais enthousiasmé, Guesde, ce n'est pas du tout sa tasse de thé, et ce n'est pas lui qui balayerait d'un revers de main, comme l'a fait le président de la République, le programme de l'opposition, au sein de laquelle il compte quelques amis. Le «candidat naturel» des socialistes à l'Elysée veut donner l'image d'un homme responsable, qui sait, lui, que le monde a changé et que, pour le *«transformer»*, il faut le *«comprendre»* – et non pas se contenter, comme M. Mitterrand en a donné l'impression jeudi, de protester contre des évolutions malheureuses que l'on ne peut que constater avec impuissance.

Une leçon d'efficacité

Le président de la République feint de croire que ces propos sont d'un intellectuel, non d'un politique. M. Rocard a des *«qualités»*, c'est même *«un homme intelligent»*, il est *«capable de percevoir les courants de notre société»*, mais il serait capable aussi, sous prétexte de recomposition, de *«perdre en chemin»* ceux qui sont déjà rassemblés derrière le PS. Autrement dit, c'est un bon analyste, ce n'est pas un dirigeant crédible. Bref, l'ancien premier secrétaire du PS ne se prive pas de donner une leçon d'efficacité à l'ancien secrétaire général du PSU !

Au-delà de la vieille querelle qui oppose les deux hommes, leur affrontement présent est surtout le signe d'un partage des tâches dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'enthousiasme pas le chef de l'Etat. A M. Mitterrand d'assumer le bilan, à M. Rocard de dessiner les perspectives. Le premier est contraint d'apparaître comme un homme du passé, quand l'autre se présente comme l'homme de l'avenir. On ne cache pas, à l'Elysée, l'irritation du président de la République devant la propension de l'ancien premier ministre à critiquer l'action menée depuis douze ans, comme il l'a fait une fois de plus à Montlouis en relevant les *«erreurs graves»* commises par la gauche. On aimerait qu'il soit plus solidaire des gouvernements socialistes qui se sont succédé depuis 1981 et qu'en particulier il ne minimise pas ses propres responsabilités de 1988 à 1991. Pour que le partage des tâches soit moins injuste, on souhaiterait que l'ancien premier ministre prenne aussi sa part du bilan.

A l'inverse, le président de la République veut être également porteur de perspectives. Cette fois, la difficulté ne vient pas de M. Rocard, mais de M. Mitterrand lui-même. Car on ne peut pas dire que ses réponses aux Français aient frayé beaucoup de voies, ouvert beaucoup de pistes. Même le fameux partage du travail, dont M. Bérégovoy, comme la plupart des socialistes, fait un objectif prioritaire, n'a pas retenu son attention. En réponse à un ingénieur au chômage qui lui demandait si une telle solution ne pourrait être envisagée, il s'est borné à dire, refusant de saisir la perche qui lui était ainsi tendue : *«naturellement»* – là où M. Rocard, la veille, avait longuement développé son projet.

L'accueil fait aux propositions de l'ancien premier ministre, y compris par ceux qui expriment encore des réserves, montre que beaucoup prennent au sérieux l'idée d'un *«passage de témoin»* évoqué par M. Mitterrand à propos du congrès d'Epinay. M. Rocard, assurément, ne l'entend pas autrement.

THOMAS FERENCZI

□ **Primaire dans le Bas-Rhin.** – Par une lettre signée par M. Valéry Giscard d'Estaing, l'UDF a officiellement investi M. François Loos (UDF-rad.) dans la huitième circonscription du Bas-Rhin, où il affrontera M. Pierre Bertrand (RPR) qui, primitivement, devait être le candidat unique de l'opposition à la succession de M. François Grussenmeyer (RPR). L'UDF riposte ainsi à la décision du RPR de soutenir M. Jacques Myard contre M. Laurent Wetzel (CDS) dans la cinquième circonscription des Yvelines.

Fausses et vraies querelles constitutionnelles

Suite de la première page

Il faudrait tout de même en finir avec l'épouvantail d'un régime présidentiel installé sur les ruines du Parlement. On peut lui préférer un régime parlementaire, mais il vaut mieux savoir que ce n'est pas dans celui-ci que les représentants élus ont le plus de poids.

Quant aux rapports de l'un et de l'autre régime avec la durée du mandat présidentiel, la confusion n'est pas moindre ; elle est même plus compliquée.

Tout d'abord, on embrouille le problème de la durée de ce mandat et celui de sa coïncidence avec le mandat parlementaire. Ils peuvent avoir la même durée sans coïncider et, si l'on voulait garantir cette coïncidence par un synchronisme initial, l'exercice du droit de dissolution déréglerait la mécanique.

En second lieu, à supposer même que le synchronisme persiste, il n'assure pas que la majorité présidentielle se double d'une majorité parlementaire. Aux Etats-Unis ce n'est pas la règle, et les présidents républicains de ces dernières années ont dû s'accommoder de majorités démocrates au Congrès. En France, dans le cas où l'élection présidentielle et les élections législatives se sont faites sinon simultanément, du moins à des moments proches, les résultats ont été inégaux comme le montre la comparaison entre 1981 et 1988.

En troisième lieu, la manière dont est géré le mandat présidentiel a donné au septennat des significations très différentes.

On oublie trop, quand on place le septennat sous l'invocation du général de Gaulle, que le général l'entendait comme un temps d'investiture mais non d'irresponsabilité. Les référendums de 1962 et de 1969 ont été, au milieu des sept ans, de véritables questions de confiance posées à la nation et prises tellement au sérieux que la seconde interrompit le septennat.

Georges Pompidou recourut au référendum, mais sans lui donner le sens d'une question de confiance. Valéry Giscard d'Estaing n'en fit pas usage, mais avait pu en voir, dans le résultat des élections de 1978, une sorte de substitut.

La pratique de François Mitterrand constitue une troisième variété. Si elle comporte un référendum à propos du traité de Maastricht, ce fut sans référence à une question de confiance, même si certains des partisans du «non» tendaient à lui donner ce sens. L'originalité de la pratique fut dans l'utilisation immédiatement après chacune des élections présidentielles d'une dissolution de l'Assemblée nationale qui eut pour résultat de faire des septennats en deux parties, ou si l'on préfère, de décomposer le septennat en «cinq plus deux».

La soustraction du «biennat»

Dans la période de cinq ans suivant l'élection présidentielle se produit non pas, comme on le dit quelquefois, un compromis ou une combinaison entre régime présidentiel et régime parlementaire mais un cumul des deux régimes. Du président américain le chef de l'Etat français a la légitimité populaire, le mandat fixe, l'irresponsabilité juridique, la maîtrise de l'exécutif, au moins pour l'essentiel. Du premier ministre britannique il a le leadership d'une majorité parlementaire et le droit de dissolution, plus, par premier ministre interposé, les armes du régime parlementaire, y compris l'article 49-3.

La deuxième période – la cohabitation – n'opère pas par cumul des deux régimes, mais si l'on peut dire, par soustraction. Le président garde certes d'importants pouvoirs, notamment en matière de politique étrangère et de défense. Mais, s'il a le choix du premier ministre, c'est dans certaines limites : il n'a plus le leadership d'une majorité ; la plupart des armes du régime parlementaire lui échappent.

Quant au premier ministre, il n'a pas les prérogatives normales d'un chef de gouvernement parlementaire. Sans parler du droit de dissolution qui lui est refusé, il n'a pas, comme ses homologues anglais ou allemand, la faculté de voir pure formalité dans la signature du chef de l'Etat pour la nomination aux grands emplois ou pour les ordonnances. Et il doit admettre à certains moments que le chef de l'opposition préside le conseil des ministres – ce qui est franchement inédit en régime parlementaire.

Au total, dans les sept ans, il y a un quinquennat qui est fait d'un cumul entre régime présidentiel et régime parlementaire et – comment dire ? – un *«biennat»* qui est fait d'une double amputation du régime présidentiel et du régime parlementaire. Un théoricien dirait que les deux légitimités puisées dans le suffrage universel – celle du président, celle des députés – s'additionnent pendant cinq ans et, pendant deux ans, se retranchent l'une l'autre.

Est-ce un bien ? est-ce un mal ? On n'en discutera pas ici. Mon propos était plus simple.

Il faudrait tout d'abord que cesse l'inversion, proche du non-sens, qui entache dans nombre de débats l'emploi des termes «régime parlementaire» et «régime présidentiel». Il faudrait surtout que la discussion sur la durée du mandat fût ramenée à ses véritables termes. On peut soutenir que le quinquennat est plus démocratique, mais que le septennat favorise la continuité ; que le quinquennat prend mieux en compte les évolutions rapides de la société, mais que le septennat se prête mieux aux grands desseins de la construction de l'Europe ou de la paix mondiale.

En revanche, il ne serait ni exact ni utile de choisir entre eux sur des images déformées et sur une logique fantaisiste. Ou alors ils ont bien raison, ces parieurs mettant leur dernière chemise sur un cheval qui porte le nom de leur signe du zodiaque.

GEORGES VEDEL

□ **Le Syndicat de la magistrature se dit *«consterné»* par les propositions de réforme constitutionnelle.** – Dans un communiqué diffusé mercredi 17 février, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) se dit *«consterné»* par les propositions du comité consultatif pour la révision de la Constitution. Il estime que la légalisation de la subordination du parquet au garde des sceaux consacrerait *«une formidable régression du fonctionnement démocratique de l'institution judiciaire»*. Le SM, qui considère que le président de la République ne peut à la fois contrôler l'institution judiciaire, présider *«légitimement»* le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et nommer aux postes clés s'il reste le chef de l'exécutif, estime que la nomination de certains membres du CSM par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ne saurait garantir à elle seule les *«conditions de pluralisme»*.

L'enquête sur les malversations à l'Office régional pour la culture et l'éducation permanente (ORCEP) de Lille

Une affaire à double fond

En portant plainte contre X... dans le cadre de l'affaire de l'Office régional pour la culture et l'éducation permanente (ORCEP) de Lille (*le Monde* du 13 février), Mme Marie-Christine Blandin, présidente de la région Nord-Pas-de-Calais, devrait permettre au juge d'instruction de poursuivre ses investigations sur les personnes proches du PS mises en cause par la comptable de l'Office accusée d'un détournement de 800 000 francs. Il apparaît en outre que le sigle ORCEP était aussi celui d'une société de communication.

LILLE

de notre envoyé spécial

Au Mans, les affaires Urba et SAGES ont commencé par un banal accident du travail. Un détournement de fonds sera-t-il à Lille le point de départ d'une affaire ORCEP? Mme Danièle Ghoris est accusée d'avoir utilisé à des fins personnelles 800 000 francs prélevés dans les caisses de l'Office régional de la culture et de l'éducation permanente (ORCEP) dont elle est chef comptable. Samedi 6 février, elle quitte donc son domicile menottes aux mains et menaces à la bouche : *«Je ne serai pas la seule à tomber, maintenant je vais pouvoir tout dire.»* Au juge Emmanuel Barbe qui l'inculpe pour abus de confiance et faux en écriture, elle décrit *«l'incurie générale»* qui règne au sein de l'organisme régional, pour justifier les détournements dont elle reconnaît être l'auteur. Elle explique qu'un certain nombre de personnes, cadres du Parti socialiste, ont été rémunérées pour des emplois fictifs. Elle ajoute que d'autres ont perçu des indemnisations de frais surdimensionnées par rapport à la réalité des dépenses engagées. Après ces «révélations», *la Voix du Nord* cite les noms de quinze élus et militants du PS soupçonnés d'avoir bénéficié de salaires et de remboursements de frais de l'ORCEP *«sans travailler pour cet organisme, la plupart du temps»*. Et le décor d'une nouvelle affaire semble en place.

Se serait-on intéressé à la comptable indélicate si les finances de l'ORCEP n'avait pas été défaillantes? Se serait-on penché sur les comptes de cet office si les socialistes étaient restés maîtres dans le Nord-Pas-de-Calais? Lorsqu'elle prend la présidence du conseil régional, au printemps 1992, Mme Marie-Christine Blandin, élues des Verts, décide de commander plusieurs audits pour y voir plus clair dans le fonctionnement de la «citadelle socialiste». Du coup elle apprend qu'une expertise a déjà été réalisée à la demande du directeur de l'ORCEP nommé en avril 1992. Confiée au cabinet Fidex, de la Fiduciaire de France, les conclusions de cet audit sont restées secrètes. Elle se révélaient désastreuses.

Association régie par la loi de 1901 et chargée d'appliquer la politique de la région dans les domaines de la culture et de la formation permanente, l'ORCEP accusait un déficit de 12 millions de francs auxquels s'ajoutaient 6 millions de pertes dans une opération d'édition d'albums historiques de luxe.

«Vrai faux salarié»

Certaines dépenses ont été engagées par l'Office en l'absence de tout contrôle du conseil d'administration – qui n'aurait pas été réuni depuis 1987. Des associations et organismes bénéficiaires de subventions n'avaient rien à voir avec *«la raison sociale»* de l'ORCEP. L'office a, par exemple, réglé des factures pour la sonorisation et la location de matériel à l'occasion d'une visite de M. François Mitterrand.

«L'ORCEP se trouvant de toute évidence dans une situation de gestion de fait, les irrégularités de fond relevées prennent un caractère de gravité particulier», estimèrent les experts. Leur audit relevait encore que les salaires et les dépenses somptuaires atteignaient 58 % du budget. Des indemnisations de frais sans justificatifs de certains dirigeants de l'ORCEP ont été pointées. *«Des rémunérations déguisées»*, des primes pouvant atteindre 6 000 francs par mois, voire 12 000 francs pour certains dédommagements de frais kilométriques, alors que l'intéressé circulait avec une voiture du conseil régional. D'autres remboursements plus mesquins concernaient des achats personnels de faible envergure : une autoradio, un abonnement à *Télérama*, une note de téléphone...

Les allégations de la comptable de l'ORCEP devant le juge d'instruction interviennent donc au moment où l'on soupçonne fortement l'ancienne présidence socialiste de la région d'avoir abusivement salarié des *«amis»*. Mme Marie-Christine Blandin, qui s'est constituée partie civile, conteste la véracité des accusations de la comptable. La nouvelle présidente de la région précise que la liste fournie par celle-ci comporte des erreurs et des omissions. Elle fait ainsi le tri entre les personnes qui ont effectivement travaillé pour l'ORCEP, celles qui travaillaient pour la région mais étaient étrangement payées par l'ORCEP, et des «salariés fictifs». *«Il y avait une nébuleuse autour de l'ORCEP. Il est difficile de faire le point aujourd'hui. Il y a encore des recoupements à faire»*, dit-elle. Vingt-huit personnes n'en ont pas moins déjà quitté le conseil régional depuis avril 1992 : *«des gens qui n'avaient rien à y faire»*, dit Mme Blandin, en précisant la ligne de conduite des Verts vis-à-vis de leurs partenaires socialistes sur cette affaire : *«On ne les défend pas, on ne les soutient pas, on ne les enfonce pas.»*

L'entourage de M. Michel Delebarre n'est pas pour autant épargné par ces «révélations» successives. M. Jean-Michel Stievenard, notamment, est mis en cause. Chargé de mission auprès du ministre de la fonction publique, il a été directeur politique de sa campagne lors des élections régionales. Accusé d'être un *«vrai faux salarié»* de l'ORCEP, M. Stievenard reconnaît qu'il n'avait pas de bureau, *«ces derniers temps»*, au sein de cet organisme. Il avait été décidé que, chargé de *«définir et de mettre en œuvre la politique de la formation permanente de la région»*, il serait *«salarié de l'ORCEP et non du conseil régional parce qu'il y avait une incompatibilité avec* (son) *mandat de conseiller général»*. Incompatibilité surmontée ainsi grâce au secours et à la souplesse de l'ORCEP... Pour justifier son salaire, M. Stievenard se déclare prêt à présenter un bilan et citer des personnes pouvant témoigner du *«travail réalisé, énorme»*. *«Il n'y a personne travaillant dans ce domaine qui ne me connaisse pas.»*

L'affaire est encore l'occasion de dénoncer le *«clientélisme»* et une certaine forme de *«clanisme»* autour de l'ancien président du conseil régional, M. Noël Josèphe (PS), dont on retrouvait plusieurs membres de la famille au sein de l'institution régionale. La subvention de 400 000 francs qu'avait accordée, en mai 1990, la région Nord-Pas-de-Calais afin de financer une étude sur «l'état de la production et de l'audiovisuel dans la région», a ainsi été passée à la loupe : elle avait confié une étude à TV Marketing, un département spécialisé dans l'expertise de la société Carat TV dont le vice-président était Pascal Josèphe, fils du président Noël Josèphe, actuellement directeur des programmes de France 2. *«Cette subvention a fait l'objet d'une délibération régulière. Ce travail a été mené dans les règles, comme toutes les autres commandes que j'avais à l'époque*, explique Pascal Josèphe. *Vous savez, je n'avais pas besoin de la région Nord-Pas-de-Calais pour faire vivre TV Marketing qui a réalisé 20 millions de chiffre d'affaires en deux ans.»*

«C'est un procès politique, un complot, se défend M. Noël Josèphe. *On insiste sur des dysfonctionnements que nous avons été les premiers à déplorer puisque nous avions nous-mêmes commandé l'audit en 1991. On se bat sur des insinuations, des non-dits, des accusations non vérifiées d'une personne déjà inculpée d'escroquerie. Moi, je peux vous dire qu'hormis quelques dysfonctionnements, le bilan de l'ORCEP a été prodigieux. Sans lui nous n'aurions pas l'Orchestre national de Lille ni tous ces chantiers culturels que nous avons ouverts dans la région.»*

A-t-il le même but que le conseiller Renaud Van Ruymbecke qui tente de démêler à Rennes les fils de l'affaire SAGES? Le juge Emmanuel Barbe semble décidé à poursuivre ses investigations au-delà des simples malversations de la comptable de l'ORCEP. Le procureur de la République de Lille, M. Olivier Guérin pense que cela ne s'impose pas : *«Les faits dénoncés par Mme Ghoris, à les supposer établis, sont d'autre nature que ceux susvisés et ont été commis selon des procédés différents. Ils ne sont imputables aux mêmes personnes (...) Il n'y a pas lieu à réquisitions supplétives dans le cadre de la présente information»*, estime-t-il dans une ordonnance rendue le 17 février. N'y aura-t-il pas pour autant d'information? Se doutant qu'il n'y aurait pas de réquisitoire supplétif, Mme Marie-Christine Blandin porte plainte dès le 16 février contre X... avec constitution de partie civile.

Une coïncidence mal venue

Cela pourrait conduire le magistrat instructeur à suivre une autre piste sur les traces des socialistes du Nord-Pas-de-Calais : l'existence d'une SARL, elle aussi dénommée ORCEP (Office de recherche, de communication et d'études promotionnelles), une société liée au Parti socialiste, domiciliée au 209, rue d'Arras à Lille, où se trouvait l'imprimerie du parti. Les deux ORCEP, la SARL et l'association liée à la région, avaient chacune un compte à la même banque, la BCCM.

L'homonymie a t-elle permis une circulation d'argent occulte? Trois mouvements de chèques litigieux ont été détectés par la chambre régionale de la Cour des comptes, elle aussi saisie sur cette affaire. Des sommes de 49 000 francs, de 19 000 francs et de 32 000 francs injustement encaissées *«par étourderie de la banque»* en 1988 et en 1990, précise t-on à la fédération socialiste du Nord, sur le compte de l'ORCEP-région, alors qu'elles étaient destinées à l'ORCEP-SARL. A l'inverse, une somme de 1 050 francs, le 1er octobre 1988, a été encaissée par la SARL à la place de l'Association.

«Nous n'avions pas vérifié en créant l'ORCEP qu'une société du même nom existait déjà, explique M. Noël Josèphe. *C'était une coïncidence et il y a eu une confusion regrettable qui n'a donné lieu qu'à des incidents mineurs.»* A la Fédération du PS, on rétorque qu'*«il ne faut pas chercher une affaire là où il n'y en a pas. Ces erreurs d'écritures ont été régularisées. Nous étions les premiers à souffrir de cette confusion car, en l'occurrence, c'est surtout nos factures qui étaient encaissées par l'ORCEP de la région.»*

La coïncidence est mal venue. Aujourd'hui, la SARL ORCEP n'existe plus : elle a été dissoute le 30 décembre 1991. L'association ORCEP, elle, a été mise en liquidation judiciaire en décembre 1992. Pour autant, le sigle plane comme un fantôme propre à empoisonner une campagne électorale à suspense où chacun a son pronostic sur l'ampleur du séisme qui s'annonce dans le Nord-Pas-de-Calais. Déjà, l'opposition, par la voix de son porte-parole, M. Jacques Legendre, sénateur (RPR), tente un renversement d'alliance au conseil régional : *«Après une histoire pareille, il serait sain pour tout le monde que les responsables de l'ancienne majorité ne restent pas au pouvoir»*, déclare-t-il.

La présidente Marie-Christine Blandin reste insensible aux pressions : *«Il ne faut pas que la droite nous joue le couplet de la vertu. Partout où il existe des majorités confortées, il existe le même genre d'affaires. Dans les régions de droite, aussi, il y a des manipulations et des inculpations»*, prend-elle soin de préciser. Les socialistes, eux, multiplient les actions en diffamation, essayent d'endiguer le flot des rumeurs et des révélations et poussent, à l'image d'un de leurs leaders, M. Jean Le Garrec, un cri désespéré : *«Trop c'est trop!»*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Les réactions à Paris contre la réforme du code de procédure pénale

Les premiers juges d'instruction protestent contre leur désignation comme juges délégués chargés de la mise en détention

Dans une lettre datée du 9 février, la présidente du tribunal de grande instance de Paris, Mme Jacqueline Cochard, a précisé aux premiers juges d'instruction parisiens qu'ils seraient désignés juges délégués chargés de la mise en détention lors de l'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale, le 1er mars. Dans un communiqué diffusé jeudi 18 février, vingt et un des vingt-quatre premiers juges d'instruction estiment qu'ils ne peuvent *«pour des raisons de principe, accepter de telles fonctions»*.

Lors des discussions sur la réforme du code de procédure pénale, les députés et les sénateurs avaient souhaité séparer les fonctions d'enquête et les fonctions juridictionnelles, qui sont actuellement réunies dans les mains du juge d'instruction. Les décisions de mise en détention, qui appartiennent aujourd'hui au magistrat instructeur, avaient donc été confiées à une collégialité composée d'un magistrat du siège et de deux citoyens-échevins.

En attendant l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1994, de cette disposition, qui nécessite la rédaction de nouveaux textes, les parlementaires avaient institué un régime transitoire : à partir du 1er mars prochain, la détention provisoire sera prescrite ou prolongée, non plus par le juge d'instruction chargé du dossier, mais par un juge délégué choisi par le président du tribunal. *«Le texte n'interdit cependant pas aux juges d'instruction de devenir juges délégués*, note-t-on à la Chancellerie. *Le but du nouveau code est d'éviter que les juges d'instruction statuent sur la détention dans leurs dossiers. Sinon, ils sont juges du siège au même titre que les autres, et ils peuvent bien entendu ordonner des détentions dans d'autres dossiers.»*

Comme d'autres chefs de juridiction, la présidente du tribunal de grande instance de Paris souhaite elle aussi que les juges d'instruction participent à cette nouvelle tâche. Mme Jacqueline Cochard, qui orchestre à Paris la mise en œuvre difficile de ce texte contesté, a donc décidé de désigner en qualité de juge délégué *«tous les magistrats hors hiérarchie et du premier grade de la juridiction à l'exception des vice-présidents et premiers juges siégeant dans des formations pénales qui risqueraient d'être appelés à juger d'affaires connues à l'occasion de demandes de mise en détention»*. A partir du 1er mars, les premiers juges d'instruction du tribunal seront donc appelés à prescrire ou prolonger des détentions provisoires dans des dossiers instruits par leurs collègues.

Difficile de refuser

Réunis mercredi 17 février au palais de justice de Paris, vingt et un des vingt-quatre premiers juges d'instruction de Paris ont vivement protesté contre cette décision. *«Cette situation est absurde*, souligne l'un d'eux. *Je mettrais en détention dans les dossiers de mon voisin, mais je ne pourrais pas le faire pour les miens!»* Dans un communiqué, ils s'élèvent contre une désignation contraire, selon eux, à l'esprit et à la lettre d'une loi qui voulait expressément séparer les fonctions d'enquête de celles concernant la détention provisoire et estiment *qu'«en leur qualité de juge, garant de l'application de la loi et de la protection des libertés individuelles»*, ils ne peuvent, *«pour des raisons de principe, accepter de telles fonctions»*.

Malgré cette fronde, la présidente du tribunal reste sereine : il ne s'agit pas, dit-elle, d'un «non» catégorique, mais d'une discussion sur l'esprit de la loi. Les signataires admettent d'ailleurs qu'il leur sera difficile de refuser de siéger si la présidente leur en donne l'ordre.

ANNE CHEMIN

□ **Trois sympathisants présumés d'ETA écroués.** – Interpellés mardi 16 février dans les Pyrénées-Atlantiques, trois sympathisants présumés de l'organisation séparatiste basque ETA ont été inculpés d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, jeudi soir 18 février, par Mme Laurence Le Vert, juge d'instruction au tribunal de Paris. Jose-Manuel Pagoaga-Gallestegui, quarante-neuf ans, dit «Peixoto», ancien chef historique d'ETA et réfugié politique (*le Monde* du 18 février). Eliane Echeverria-Galarraga, quarante-trois ans, et Marie-Thérèse Betelu, quarante ans, ont été écroués.

□ **Un footballeur professionnel condamné à verser des dommages et intérêts pour coups et blessures involontaires.** – Le tribunal correctionnel du Puy-en-Velay (Haute-Loire) a condamné, mardi 16 février, Christophe Breton, un des gardiens de but de l'Olympique lyonnais, à 3 000 francs d'amende et 100 000 francs de dommages et intérêts, pour coups et blessures involontaires contre l'ancien milieu de terrain stéphanois Bernard Mendy. Le joueur lyonnais était poursuivi pour avoir blessé son adversaire le 20 avril 1991 au cours d'une rencontre de troisième division entre l'AS Saint-Etienne et le CO Le Puy, club où évoluait alors Breton. Sélectionné en équipe de France espoirs, Bernard Mendy a vu sa carrière interrompue par cette double fracture tibia-péroné qui l'oblige aujourd'hui encore à se déplacer avec des cannes. Le tribunal a ordonné une expertise médicale pour déterminer le montant total du préjudice subi par Bernard Mendy.

Gérant d'un bureau d'études

Un adjoint au maire de Lille inculpé dans l'affaire des coopérateurs de Lorraine

NANCY

de notre correspondante

M. Claude Catesson, adjoint au maire de Lille et conseiller national du Mouvement des radicaux de gauche (1), a été inculpé de faux et usage de faux, recel d'abus de biens sociaux et trafic d'influence par le juge nancéen Vincent Turbeaux.

Cette inculpation s'inscrit dans le cadre de l'instruction de l'affaire des Coop (ou Union des coopérateurs de Lorraine). C'est en sa qualité de gérant du bureau de la Compagnie des réalisations techniques et d'études commerciales (CORTEC), un bureau d'études lillois que M. Catesson est poursuivi.

On lui reproche de s'être fait payer par l'ancienne direction de l'UCL une facture de 100 000 francs correspondant à une prestation fictive. Le libellé de la facture indiquait qu'il s'agissait d'honoraires d'assistance administrative pour l'installation d'un hypermarché Coop à Verdun (*le Monde* du 6 août 1992).

Ce sont des salariés sociétaires de l'UCL qui sont venus, il y a quelques mois, présenter cette facture douteuse au juge d'instruction. Selon eux, les 100 000 francs auraient permis de rémunérer une tout autre prestation effectuée par M. Catesson : en l'espèce, ce dernier aurait favorisé, grâce à ses relations, l'attribution de la Légion d'honneur à un ancien président du tribunal de commerce de Nancy.

M. Catesson, qui réfute en bloc ces accusations, fait également l'objet d'une autre information, confiée cette fois à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, pour une autre facture, concernant l'implantation d'un hypermarché Rond-Point à Luxeuil (Haute-Saône), dont la réalité n'est, semble-t-il, pas établie et qui aurait été également payée par l'UCL, et dont le montant est de 437 000 francs.

MONIQUE RAUX

(1) Le maire (PS) de Lille, M. Pierre Mauroy, a suspendu le 18 janvier la délégation de M. Claude Catesson, adjoint (MRG) chargé des affaires européennes, qui l'avait lui-même remise à la disposition de la mairie et de la communauté urbaine de Lille (CUDL) après son inculpation.

Déjà condamné à la réclusion à perpétuité

Didier Gentil est inculpé pour le meurtre d'un appelé à Périgueux

Didier Gentil, condamné le 17 décembre à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Grenoble pour le viol et le meurtre de la petite Céline Jourdan (*le Monde* du 19 décembre 1992), a été inculpé, jeudi 17 décembre, d'homicide volontaire par M. Michel Dutrus, juge d'instruction au tribunal de Périgueux (Dordogne), pour un meurtre commis en 1986. Francis Heaulme, un routard de trente-trois ans détenu pour un autre meurtre, s'est vu notifier la même inculpation. Tous deux sont accusés d'avoir tué, dans la nuit du 8 au 9 mai 1986, Laurent Bureau, un jeune appelé de Limoges qui effectuait son service national au 5e régiment de chasseurs de Périgueux. Dans un communiqué diffusé jeudi 18 février, le procureur de la République de Périgueux, M. Claude Laplaud, avait précisé que les investigations des enquêteurs avaient *«permis de réunir des indices d'implication de Didier Gentil et Francis Heaulme»* dans le meurtre de Périgueux. Détenu à la prison de Brest, Francis Heaulme, incarcéré depuis janvier 1992 pour le meurtre d'une aide-soignante, aurait avoué le crime de Périgueux et accusé Didier Gentil. – *(Corresp.)*

SOCIÉTÉ

CATASTROPHE

Entre Jérémie et Port-au-Prince

Le naufrage d'un ferry haïtien a fait plus d'un millier de morts

Huit cents, *mille, mille cinq* cents ? On ne connaîtra probablement jamais avec certitude le nombre des victimes de la tragédie maritime qui vient d'endeuiller Haïti. Une nouvelle épreuve, à deux jours de l'ouverture du carnaval, pour ce pays qui n'en finit pas de sombrer dans la misère et la violence politique.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 février, le *Neptune*, un bateau vétuste et surchargé qui assurait la liaison entre Jérémie, à 200 kilomètres à l'ouest de la capitale, et Port-au-Prince, a fait naufrage à mi-parcours, au large de Miragoâne. Jusqu'à présent, moins de deux cents survivants ont été dénombrés. Quelques dizaines ont pu gagner à la nage les plages qui s'étendent de Miragoâne à Léogane. Un rescapé a raconté au micro d'une radio haïtienne qu'il s'était laissé dériver, agrippé au cadavre d'un autre passager noyé. D'autres ont pu être sauvés par les bâtiments des garde-côtes américains dépêchés sur les lieux de la tragédie ou par des pêcheurs.

Un membre de l'équipage, M. Benjamin Saint-Clair, qui, comme le capitaine M. Julio Antoine, est parvenu à nager jusqu'au rivage, a estimé que plus de mille cinq cents personnes s'étaient entassées à bord du *Neptune* au départ de Jérémie. Selon d'autres survivants, des dizaines de cochons, de chèvres et de bœufs, des sacs de charbon et de café encombraient dangereusement le pont du navire.

Les causes de la tragédie sont controversées. M. Saint-Clair a déclaré à Radio-Métropole qu'un violent orage avait provoqué un mouvement de panique parmi les passagers, qui se sont précipités à tribord, faisant chavirer le *Neptune*. Selon d'autres témoignages, recueillis par Radio-Tropic, le navire prenait l'eau et la pompe essayant de vider la cale est tombée en panne. Le mouvement de panique se serait produit lorsque le capitaine a demandé aux passagers de jeter leurs marchandises par-dessus bord pour alléger le bateau.

Aucun canot de sauvetage

Dans la soirée du jeudi 18 février, des centaines de personnes se pressaient devant l'hôpital général de Port-au-Prince, où plusieurs dizaines de rescapés sont soignés. Une foule de parents angoissés, agités de pleurs et de crises de nerfs, cherchaient à savoir si leurs proches avaient échappé à la mort. En l'absence de moyens de secours maritimes haïtiens, les garde-côtes américains ont envoyé cinq navires et plusieurs hélicoptères à la recherche d'éventuels survivants. Un porte-parole des garde-côtes a déclaré que près de deux cents cadavres ont été repérés, flottant au large des côtes haïtiennes dans des eaux infestées de requins.

M. Bernard Sansaricq, sénateur du département de la Grande-Anse, où se trouve la ville de Jérémie, a accusé de négligence le gouvernement de fait de M. Marc Bazin. Le *Neptune*, a-t-il affirmé, ne disposait d'aucun canot de sauvetage, ni de bouée, ni d'équipement radio. Aucun contrôle n'était effectué par les autorités sur ce navire, le seul assurant la liaison maritime entre Jérémie et la capitale. La seule liaison terrestre entre la capitale et le département de la Grande-Anse n'est qu'une piste en mauvais état, et le naufrage du *Neptune* va rendre plus difficile encore l'approvisionnement des localités du sud-ouest du pays.

Au moment où la nouvelle du naufrage se répandait à Port-au-Prince, un soldat détournait un avion au Cap-Haïtien, dans le nord du pays. Armé d'un revolver, le pirate a obligé le pilote à le conduire à Miami, où il a été arrêté par la police. Les dix passagers et les deux membres d'équipage de l'appareil, qui appartient à des missionnaires américains, sont sains et saufs.

JEAN-MICHEL CAROIT

SPORTS

RUGBY : le Tournoi des cinq nations

Le trèfle irlandais perd ses feuilles

Le Quinze irlandais, qui rencontre la France samedi 20 février à Dublin, est au fond du gouffre : il reste sur une série de neuf matches sans victoire dans le Tournoi des cinq nations. Pourtant, cette crise demeure limitée au haut niveau, victime du conservatisme et de l'incohérence de ses dirigeants.

DUBLIN

de notre envoyé spécial

Dans les faubourgs de Dublin s'élève, intact, le dernier lieu de mémoire du Tournoi des cinq nations. A Londres, le nouveau Twickenham ressemble de plus en plus à un stade de football. Les Ecossais transforment Murrayfield en enceinte de luxe, et les Gallois ont jugé utile de rebaptiser l'Arms Park en National Stadium. Partout, le rugby se met au goût du jour et s'offre des demeures proportionnées à sa nouvelle importance. Mais Lansdowne Road ne change pas.

Les trains qui défilent sous la tribune ouest continuent à ébranler sa carapace de béton sale. Il n'y a pas si longtemps, le public irlandais vibrait à l'unisson de ces rames chargées de banlieusards. Sur la pelouse, les équipes visiteuses tremblaient également, face à quinze fous furieux vêtus de vert. Elles rentraient parfois de Dublin avec une victoire. Mais jamais sans ecchymoses ni souvenirs de batailles de chiffonniers. Les rugbymen irlandais bâtissaient ainsi leur réputation : quelques joueurs talentueux, placés aux postes-clés, assuraient le gros œuvre. Et des tonnes de *fighting spirit* colmataient les brèches d'un jeu rudimentaire.

Les talents disparus

Las ! ces dernières années, les joueurs au trèfle se sont mis à ressembler à leur stade. Ils sont devenus tout aussi anachroniques que ces deux maisonnettes à colombages qui bordent le terrain. Les évolutions du jeu en provenance de l'hémisphère sud, qui se répandent peu à peu chez leurs voisins, ont glissé sur eux, comme le progrès sur leurs vieilles tribunes. Le Quinze d'Irlande semble même frappé d'une régression infantile qui le pousse à renouer avec sa faiblesse des origines.

Au siècle dernier, l'équipe en vert avait eu besoin de sept rencontres pour inscrire le premier essai de son histoire, sur cette même pelouse de Lansdowne Road, en 1880. Aujourd'hui, les Irlandais n'ont plus gagné dans le Tournoi des cinq nations depuis mars 1990. Ils n'ont plus vaincu la France sur leur propre terrain depuis dix ans. Dans une compétition dont les valeurs se resserrent, l'Irlande court après son passé, loin derrière les autres nations.

Dans tous les pubs du pays, ces chiffres de la honte provoquent une sorte de dépit amoureux. Les amateurs d'ovale se penchent sur leur pinte de Guinness et en tirent des constatations aussi noires que leur breuvage. Les anciens internationaux ont élevé la voix pour dénoncer le laisser-aller général et l'abandon des vertus traditionnelles. D'autres ont pleuré les talents disparus.

De cette cacophonie ressort une certitude. L'agonie de l'équipe au trèfle ne constitue pas la phase terminale d'une longue maladie qui aurait déjà achevé l'ovale irlandais. *« La sélection nationale vit une crise en trompe-l'œil,* explique un journaliste de Dublin. *Car, en dehors de l'élite, le jeu est plutôt en bonne santé, malgré un nombre traditionnellement faible de pratiquants – à peine plus de 12 000. Il suffit de voir l'engouement crée par le nouveau championnat, mis en place il y deux ans, pour s'en convaincre. »*

La révolution ratée

Samedi 13 février, une foule inédite de près de 20 000 personnes avait pris place dans les travées de Lansdowne Road pour assister au couronnement de Young Munster face à Saint-Mary's College, un club de Dublin. Les supporters de la capitale étaient largement minoritaires. Face au football et aux sports gaéliques – hurling et football gaélique restent de loin les sports nationaux avec 500 000 pratiquants, – le rugby y demeure l'activité d'une élite aisée. Les supporters de Young Munster étaient eux venus en masse de Limerick. Dans cette petite ville, à 200 kilomètres au sud-ouest de Dublin, l'ovale demeure le maître. Les travailleurs de Limerick n'ont jamais tenu compte des diktats de la Gaelic Athletics Association (GAA), qui fulminait contre ce sport *« colonial »* (1).

Les joueurs de talent y existent encore et sont considérés comme des gloires locales. Les clubs de la ville se partagent la première place au sein de l'ovale irlandais. A tour de rôle : dès que l'un d'entre eux a atteint le sommet et commence à fournir des joueurs à l'équipe d'Irlande, il semble s'affaisser.

C'est la malédiction du haut niveau, qui frappe de plein fouet la sélection nationale. A la différence de l'Ecosse où chaque parcelle de talent converge vers une élite unifiée, le rugby irlandais éparpille ses qualités et ses joueurs dès qu'il s'agit de les rassembler. *« C'est chaque fois la même chose*, explique Alain Roland, un jeune demi de mêlée d'origine française qui a porté une fois le maillot vert. *Dès qu'un joueur devient bon, il est confronté à un calendrier démentiel et à des incohérences qui l'empêchent de s'exprimer à son meilleur niveau. D'août à mai, je dois par exemple disputer souvent plus d'un match par semaine : pour mon club, pour l'équipe régionale, très importante ici, ou participer aux stages de la sélection irlandaise. Avec chaque fois trois entraîneurs différents qui tiennent tant à l'identité de leur rugby qu'ils me donnent des consignes contraires. Au mieux, je me fatigue et je perds ses repères sur le terrain. Au pire, je me blesse. Et la saison est d'autant plus délicate à gérer que les clubs ne nous donnent pas d'argent. En Irlande, les arrangements qui existent dans les autres nations du rugby sont inconnus : tous les joueurs travaillent à plein temps. Aucun ne peut bénéficier d'un statut semi-professionnel qui lui permettrait de se consacrer davantage au jeu. »*

L'amateurisme pur et dur prôné par les dirigeants de la fédération irlandaise (IRFU) est ainsi dénoncé par la plupart des observateurs. En même temps que leur incapacité à trancher entre les particularismes qui divisent leur sport, et leur impéritie. Longtemps ils se sont reposés sur la facilité du *fighting spirit*, qui fournissait des victoires ou quelques exploits cache-misère – comme ce quart de finale de la Coupe du monde 1991 où les hommes en vert avaient failli vaincre les futurs champions australiens. Malheureusement, les résultats dépendent moins désormais de la quantité de sang et de tripes déversés sur le terrain que de la pertinence des stratégies et de l'état de forme physique des joueurs. Tout se passe comme si l'Irlande avait raté la révolution de la première Coupe du monde de 1987, qui a brutalement métamorphosé les rugbymen ventripotents en athlètes complets.

Lister les carences

Face au désastre, Gerry Murphy, le nouveau sélectionneur, a donc dû promettre à ses joueurs qu'il leur concocterait un programme individuel de mise en forme. Et les dirigeants de l'IRFU se sont décidés à sortir de leur isolement pour inviter un ancien All Black néo-zélandais à dresser la liste de leurs carences. Le temps presse désormais. Pour éviter que Lansdowne Road ne se transforme définitivement en musée du rugby irlandais, peuplé des souvenirs d'une grande équipe défunte.

JÉROME FENOGLIO

(1) Le rugby, importé à l'origine par les protestants, puis copié au début du siècle par les catholiques malgré les menaces de la GAA, continue de réunir des joueurs des deux communautés au sein de l'équipe nationale, et d'ignorer les frontières entre la République d'Eire et la province d'Ulster, l'Irlande du Nord, rattachée au Royaume-Uni.

□ **Rectificatif.** – Le nom du directeur de l'équipe de France de football a été mal orthographié dans l'article sur le match Israël-France (*le Monde* du 19 février), il s'agit de Gérard Houllier (et non Houiller). Que celui-ci veuille bien excuser notre faute.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

A la vôtre !

FAUT que je vous fasse une confidence. Je vais à la messe tous les dimanches. Et tous les samedis midi. Pas à l'église. A la cave. Une cave à vin sortie du Moyen Age, sombre, fraîche, qu'on dirait éclairée à la bougie avec ses murs en briques tapissés de fûts à l'ancienne, ses poutres enfumées et son poétique bric-à-brac de limonadiers, de tire-bouchons, de casiers, de garde-manger, grillage fermé sur un bout de fromage et de jambon, de tonneaux ventrus, de bouteilles fichées, cul en l'air, sur un ... Bon, suffit ! Je ne vais pas me lancer dans une description à la Balzac. Vous vous souvenez de celle du magasin d'antiquités dans *la Peau de chagrin* ? Superbe, mais quel coup de barbe !

Maintenant que j'ai planté le décor de mon histoire, il ne me reste plus qu'à la situer. Ça se passe à Courtenay. Courtenay, dans le Loiret, vous connaissez ? Entre Sens et Montargis, oui. A une heure et demie de Paris, même pas, par l'autoroute du Sud... Vous longez la grand-rue, très gaie, très animée. Et juste avant d'arriver sur la place du Marché, tout de suite à droite, après le Café du Commerce, vous verrez une venelle en terre battue. Vous la prenez. A partir de là vous pouvez pas vous tromper. Suffit de se guider à l'odeur...

– Quelle odeur ? Non, mais ça va pas ! A l'arôme ! Au bouquet !

Oui, bon, bref, c'est là qu'il officie le père Dédé, la quarantaine rose et blonde, empaquetée serré, petite, costaude, dans sa blouse lie-de-vin. Mais c'est à Blois que ça lui est venu, il bossait dans une station-service, ce nez pour les petits crus de derrière les fagots. Les touraine d'abord, normal, il dépannait les viticulteurs du coin qui l'invitaient à boire un coup. Puis, de proche en proche, les bourgogne.

La semaine dernière, je me pointe chez lui :

– Je vais te prendre deux bouteilles de Coteaux-du-layon. En attendant, qu'est-ce que tu me sers ?

Ce jour-là, il nous a servi un vin rouge très fait, bien mûri, ensoleillé, beaucoup de corps, une merveille, à en croire le cercle des fidèles. Parce que moi, faut reconnaître, je ne suis pas très connaisseur.

– Devinez un peu ce que c'est...

– *Un chinon* ?

– Un beaujolais. Pas nouveau, non, 1988.

– Allons donc, le beaujolais, ça vieillit pas !

Celui-là, si. Où il l'a déniché ? Chez un vigneron, un copain : Prends pas ça, c'est du deuxième choix, la réserve des négociants ! Je vais te faire goûter autre chose...

Il a goûté, Dédé, et il a pris toute la cuvée. Seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur, son vin en vrac, acheté sur place, avec un discernement que lui envierait le sommelier d'un trois-étoiles, il le vend 15 francs le litre.

– Dis plutôt que je le vends pas, que je le vends plus !

– Ah non ! tu vas pas recommencer à me casser les pieds avec tes histoires de retraités trop fatigués pour se coltiner tes cubitainers jusqu'au coffre de leur bagnole mal garée...

– Impossible à garer, oui ! T'as pas vu toutes ces lignes jaunes le long des trottoirs ? Faut pas s'étonner s'ils se contentent d'aller faire le plein une fois par semaine...

– A l'hyper ou au maxi-marché, tiens, à toi de pousser le Caddie, pépé, oui, on sait.

– Non, tu sais pas. Demande à Taoufik, combien il a vendu de poireaux hier matin.

– Combien ?

– Trois.

– Trois kilos ?

– Tu rigoles ! On ne pèse plus au kilo, ni même à la livre, on pèse à la pièce. Dites voir, m'sieur Taoufik, je viens aux commissions pour la semaine... Mettez-moi quatre carottes, deux navets, un brin de céleri en prime et un peu de persil, vous serez gentil. Elles sont à combien, vos bananes ? Je prendrai plutôt cinq clémentines, non quatre.

– Ça c'est bien, les petits commercants ! Toujours à se plaindre, à pleurnicher : les femmes bouffent moins de pain, les jeunes boivent moins d'alcool, les gens sont tous au chômage, les gens partent tous en vacances. Chez Paccini, au Raboliot, on fait beaucoup moins de repas d'affaires sur note de frais. Et au routier, les Martin ne servent plus que des Parisiens...

– Toi, la première, hein, ma grande !

– Faut reconnaître, un menu à 52 francs, service compris, copieux, varié et un vin à 34F la bouteille, ça se refuse pas. Tu craches pas dessus non plus, Taoufik.

– Comment tu le trouves, leur vin ?

– Pas terrible, mais, à ce prix-là !

– *Dany*, passe-moi un verre propre. Tiens, bois donc ça. Tu préfères, hein !

– Oui, bien sûr !

– Ben, c'est le même ! C'est Dédé qui la leur fournit, leur cuvée du patron ! T'es vraiment nulle, je vais te dire. A se demander ce que tu viens chercher ici !

– La convivialité. Allez, à la vôtre ! C'est vrai qu'elle est gouleyante, longue en bouche et bien ronde, cette cuvée du patron ! Tu sais quoi, Taoufik, elle a de la cuisse !

– Ouais, c'est ça ! Sauf que tu t'es trompée de verre et que t'es en train de te taper mon kir !

REPÈRES

PATRIMOINE

La CEE accuse la France de détruire le Marais poitevin

A la suite d'une plainte de la Coordination pour la protection du Marais poitevin déposée en 1989 auprès de la CEE, la direction de l'environnement de la Commission des Communautés européennes vient d'annoncer à sa présidente, Mme Elisabeth Errath, qu'une procédure d'infraction vient d'être engagée contre la France. La Commission accuse la France de violer la directive de 1979 pour la protection des oiseaux et la directive de 1985 concernant l'évaluation de l'impact environnemental. En 1991, le ministre français de l'environnement, M. Brice Lalonde, avait retiré son label au parc naturel régional, qui avait laissé drainer 15 000 hectares de marais au profit de la culture intensive du maïs et du colza (*le Monde* du 31 août 1991). Son successeur, Mme Ségolène Royal, député des Deux-Sèvres, a fait classer d'autorité près de 20 000 hectares, malgré l'opposition des agriculteurs et de certains élus.

Des terrains militaires cédés au Conservatoire du littoral

Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, et le président du Conservatoire du littoral, M. Guy Lengagne, ont signé mercredi 17 février une convention qui officialise le transfert de certains terrains militaires au bénéfice du public. Jusqu'à présent, une dizaine de sites anciennement propriété des armées ont été cédés au Conservatoire du littoral, soit quelque 250 hectares. M. Joxe a rappelé que *« l'ensemble des terrains militaires représentent la superficie d'un département français »*. Beaucoup de ces terrains, situés en bord de mer sur des sites privilégiés, aiguisent l'appétit des promoteurs immobiliers. Il a donc été décidé par convention que, *« chaque fois que la situation le permettra, le ministère de la défense favorisera l'accès à certaines emprises côtières de façon à contribuer à leur sauvegarde écologique »*. En cas de vente, un *« droit de préférence »* est reconnu au bénéfice du Conservatoire, qui pourra acquérir le terrain au prix fixé par les Domaines. Pour marquer la signature, cinq terrains ont ainsi été vendus au Conservatoire – des ouvrages militaires du littoral breton, de Noirmoutiers et de Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), pour un montant de 6 millions de francs.

MÉDECINE

Le Sénat américain interdit l'immigration des étrangers contaminés par le virus du sida

Le Sénat américain a adopté, jeudi 18 février, à une large majorité (76 voix pour et 23 contre), un projet de loi interdisant l'entrée aux Etats-Unis, en vue de l'immigration, des étrangers infectés par le virus du sida. Le texte autorise les personnes séropositives à passer les frontières du pays pour assister à des conférences, prendre des vacances ou suivre un traitement médical, mais ces séjours doivent impérativement rester temporaires. Cette politique, pratiquée depuis 1987, a empêché l'entrée sur le territoire américain d'environ six cent personnes chaque année.

Le vote du Sénat américain repose le problème de 271 réfugiés haïtiens, dont 219 sont séropositifs et 11 malades du sida, en attente depuis près d'un an sur la base navale de Guantanemo Bay (Cuba). Les promesses électorales du président Bill Clinton leur avaient fait espérer une autorisation d'immigration. Le vote de la chambre des représentants dira si, désormais, la pratique d'exclusion entérinée par le Sénat aura force de loi. – *(AFP, UPI, AP.)*

EN BREF

□ **M. Bérégovoy annonce la publication prochaine des décrets de la loi Evin.** – Après les déclarations de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture, affirmant qu'il ne signerait pas les décrets d'application de la loi Evin de lutte contre l'alcoolisme (*le Monde* du 18 février), le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a annoncé que ces décrets *« seront signés dans les jours qui viennent »*, au cours de son point de presse hebdomadaire le 18 février. Il a ajouté qu'il *« tiendrait compte »* des propositions faites par M. Soisson sans pour autant *« dénaturer les objectifs fixés par la loi Evin »*.

□ **Attentat à l'explosif à Paris près du ministère des finances.** – Un attentat à l'explosif a été commis, peu avant 23 heures, jeudi 18 février, quai de Bercy à Paris, à proximité du ministère des finances. La charge explosive, qui n'a pas fait de blessé, a été déposée devant la porte d'entrée du centre de renseignements des douanes. Les dégâts sont peu importants. Vendredi en fin de matinée, cet attentat n'avait pas été revendiqué.

CULTURE

ARTS

Le flâneur des deux rives

Une exposition retrace les activités de Guillaume Apollinaire critique d'art

APOLLINAIRE CRITIQUE D'ART
au Pavillon des arts

Lord Byron définissait le critique comme *« un voleur à la poursuite d'un autre voleur »*. Vrai pour beaucoup, le mot s'appliquait jusqu'à présent à merveille à Guillaume Apollinaire que, semble-t-il, on méjugeait. Pas à cause de son arrestation lors du vol de la *Joconde* au Louvre, bien sûr, mais parce que le poète était soupçonné de devoir l'essentiel de ses théories artistiques à ses longues conversations avec ses amis peintres, Picasso en tête. En outre, le marchand Daniel-Henri Kahnweiler, s'il appréciait son activité militante, ne manquait pas une occasion de signaler que, selon lui, Apollinaire n'avait strictement rien compris à ce cubisme qu'il défendait à longueur de colonne, ni, plus généralement, à la peinture.

L'exposition du Pavillon des arts lui rend justice : elle rappelle utilement que Guillaume Apollinaire écrivit sur Picasso dès 1905, sur Matisse deux ans plus tard, et qu'il préfaça l'exposition de Georges Braque, alors rejeté du Salon, en 1908 (1). Elle souligne ses prises de position en faveur de la modernité d'où qu'elle vienne : l'éclosion du fauvisme, du cubisme, du futurisme ne lui échappe pas. Apollinaire trouve encore le moyen de séparer les créateurs de leurs épigones : écrivant sur le cubisme au Salon d'automne de 1910 – d'où Braque et Picasso sont absents –, il aura ce mot terrible : *« Le cubisme au Salon d'automne, c'est le geai paré des plumes du paon. »*



Portrait de Guillaume Apollinaire par Pablo Picasso, 6 décembre 1905

Là encore, la démonstration des organisateurs, Béatrice Riottot El Habib et Vincent Gilles, est intelligente, parce que honnête : ils pouvaient se contenter de présenter un Apollinaire défenseur des causes justes, avalisées par l'histoire. En montrant la diversité de ses choix, ses articles consacrés à Cézanne ou Seurat, aux nabis, aux femmes peintres, aux dessinateurs humoristes, aux arts primitifs, on lui fait dépasser le rôle de critique défenseur d'une chapelle. En sélectionnant un large choix de textes, on rappelle qu'entre 1910 et 1914 ses critiques paraissaient presque quotidiennement, et qu'il n'eut que plus de mérite à distinguer dans la foule des exposants des Salons ceux qui laisseraient une trace : Apollinaire possède ce don qui fait rêver ses confrères de toutes les époques : le discernement.

A travers plus de cent vingt peintures, sculptures et documents, on retrace ainsi l'itinéraire d'un guetteur qui n'avait rien de mélancolique : ses textes, placés en regard des œuvres exposées, révèlent un écrivain plein de verve, au verbe mordant ou ironique, souvent passionné, parfois tendre ; un critique soucieux d'informer, mais également engagé, au point de cesser sa collaboration à *l'Intransigeant*, le bien nommé, dont la direction se désolidarisait de sa défense d'Archipenko. Un devin enfin, que Malraux avait percé à jour : *« Apollinaire, il ne connaissait rien à la peinture, pourtant il aimait la vraie. Les poètes souvent, ils devinent. Au temps du Bateau-Lavoir, les poètes devinaient »*

HARRY BELLET

(1) Les *Chroniques d'art (1902-1918)*, d'Apollinaire viennent d'être rééditées aux éditions Gallimard, coll. « Folio Essais », 536 pages, 51,50 F.

▶ « Apollinaire critique d'art », Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris 75001. Tél. : 42-33-82-50. Jusqu'au 9 mai. Catalogue très complet, 264 pages, 380 F.

La peinture pour la peinture

Martin Barré expose au Jeu de paume : géométries et couleurs fraîches sont au programme

MARTIN BARRÉ
au Jeu de paume

Dans les belles salles blanches du Jeu de paume, Martin Barré a disposé des séries de toiles récentes, du début des années 80 jusqu'à aujourd'hui. Dans l'espace le plus vaste, l'architecte Antoine Stinco a aménagé pour l'occasion une sorte de portique droit et plat, afin de permettre au peintre d'accrocher l'une de ses suites très haut – variation contemporaine sur le motif ancien du « dessus-de-porte ». Ailleurs, les toiles – quelques triangles ou carrés monochromes sur un carré ou un rectangle blanc – ont été savamment rangées en quinconce, en angle ou en ligne. Elles s'accordent avec l'architecture, dont elles mettent en évidence les perspectives et l'élégance sobre.

Tout cela est fort plaisant, et le catalogue vante à juste titre, quoique dans un vocabulaire que l'on croyait suranné, l'*« extrême délicatesse »* de l'œuvre. Délicatesse, en effet. Les compositions, géométries équilibrées et immobiles, développent leurs harmonies d'angles et d'axes, soulignés de traits de fusain légèrement effacés. Elles alternent symétries et dissymétries, centrages et décentrages calculés au centimètre par un artiste qui n'a rien oublié du néoplasticisme et du *hard edge* américains des années 60. Les formats oscillent entre le carré et le rectangle long et étroit, façon prédelle de retable, variété qui permet d'ajuster exactement le tableau et son mur. Les tons ne sont pas moins séduisants, entre rose et oranger, entre vert pré et vert jade. Aucun empâtement, aucune lourdeur de matière ne contrarie leur expansion sur le blanc du fond, blanc pur et lumineux. Le plus souvent, la touche ne se voit pas. Quand elle se voit, elle se révèle souple et aérienne, à peine une caresse, glissement sur la surface où ne se dépose qu'une nuée un peu floconneuse de couleurs.

Ces élégances ont de quoi griser le regard. Pour l'esprit, c'est moins sûr. Que peint Martin Barré avec ces procédés si réduits en apparence, si habiles en vérité ? Il peint le court récit de la genèse d'un tableau. La construction est à nu parce qu'il importe de construire visiblement, le plus visiblement possible, et donc avec des angles droits et des diagonales. La couleur est plate et pure, parce qu'il faut mettre en évidence son intensité. Cela s'appelle *« revendiquer une picturalité et une sensibilité de la surface et de la ligne »*. Et, au-delà de la « picturalité » et de la surface, qu'y a-t-il à éprouver ou à comprendre ? Que la toile traite de la toile, que le « comment » triomphe aux dépens du « pourquoi », que ni poétique ni expression n'ont droit de cité dans ces tableaux froidement machinés. Depuis Kenneth Noland et Supports/Surfaces, cet art de la peinture pour la peinture a largement servi et se sauve de plus en plus difficilement de la répétition et de l'ennui. Sans doute averti de ce danger, Martin Barré tente de s'en sauver en rehaussant ses abstractions anguleuses de nuances aigrelettes. Il n'est pas sûr que cela suffise.

PHILIPPE DAGEN

▶ Martin Barré. Les années 80, Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, 75001 Paris ; tél. : 47-03-12-50. Jusqu'au 11 avril.

L'ordre céleste

David Rabinowitch, cinquante ans, sculpteur canadien établi à New-York, ne bénéficie pas en France d'une forte notoriété. Cette négligence est fâcheuse et étrange. Pourquoi Richard Serra jouit-il de la bienveillance inépuisable des institutions officielles, quand elles ignorent Rabinowitch ? Serait-ce que ce dernier accomplit une œuvre trop cohérente et trop subtile pour pouvoir plaire ? Né dans une famille d'architectes, bon connaisseur lui-même de l'architecture romane ottonienne, il n'a cessé depuis les années 70 d'élaborer une poétique de la géométrie et du métal.

Qu'il use, comme jadis dans les pièces de la série *Construction of Vision*, de cônes et de tiges verticales, ou, comme dans les pièces exposées au Jeu de paume, de plaques de métal découpées et percées de cylindres, il ne se satisfait ni de mettre en valeur le matériau – du fer – ni de démontrer sa dextérité. Les formes, les lignes dessinées par le découpage au chalumeau, le nombre, la disposition répétitive des cercles, leur taille variable, tout obéit à des calculs précis de rythmes et de proportions et suggère références et réminiscences. On dirait tantôt les plans d'une cathédrale ou d'une ville dont ne resteraient que les fondations, tantôt une carte du ciel, avec ses planètes et ses routes célestes, comme en montraient les cosmogonies médiévales.

On peut rêver devant ces sculptures qui ne feignent d'obéir aux préceptes du minimalisme que pour mieux les déjouer ensuite. On peut aussi les trouver simplement d'une belle majesté et se réjouir que Rabinowitch bénéficie enfin à Paris, après son exposition à la galerie Xippas il y a deux ans, d'un début de reconnaissance de la part des musées. Il ne montre que peu de pièces, mais c'est assez pour convaincre de la singularité de sa recherche.

Ph. D.

▶ Galerie nationale du Jeu de paume, jusqu'au 11 avril.

MUSIQUES

Un orchestre à La Villette

Le projet d'une grande salle dans la Cité de la Musique n'est cependant pas inscrit au budget du ministère

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, a relancé le projet de construction d'une grande salle de concerts à Paris, le 17 février, lors d'une conférence de presse consacrée aux futures activités de la partie est de la Cité de la musique de La Villette. Pour le ministre, *« cette grande salle de concerts sera le couronnement de la Cité de la musique. Elle devra être réalisée ; et l'être par Christian de Portzamparc »*.

La partie ouest – le Conservatoire national supérieur de musique et de danse – est en service depuis décembre 1990. La partie est – la salle modulable, le Musée des instruments et de la musique et l'Institut de pédagogie – est toujours en construction. Elle devrait être inaugurée fin 1994.

Présent à cette conférence de presse, Pierre Boulez, président de l'Ensemble InterContemporain et futur utilisateur de la salle modulable, soutient le projet – *« Il faut une grande salle conventionnelle à Paris pour accueillir des formations symphoniques. »* – et cite l'exemple de Birmingham, où l'on a inauguré une excellente salle de concerts imitée de celles que l'on construisait au siècle dernier (*le Monde* du 19 avril 1991). *« La meilleure de Grande-Bretagne »*, ajoute-t-il.

Christian de Portzamparc, le maître d'œuvre de la Cité de la musique, a présenté son projet. La salle devrait avoir une capacité de 2 500 places. La disposition du public et le volume ont été déterminés en fonction du meilleur rendement acoustique possible. Comme à Berlin, les auditeurs sont répartis sur différents niveaux autour de l'orchestre. Un parking de mille places est prévu dans ses sous-sols.

Regrouper sur un seul site un conservatoire d'enseignement supérieur de la musique et de la danse, un institut de pédagogie, un musée de la musique, une salle modulable de 800 à 1 200 places, destinée à la musique contemporaine, à la musique de chambre et aux récitals et une grande salle réservée au répertoire symphonique de 2 500 places est une occasion unique de créer ces passerelles entre la formation et la diffusion professionnelle de la musique qui manquent tant en France.

L'installation de l'Ensemble InterContemporain dans la salle modulable va familiariser les étudiants à l'exécution du répertoire contemporain. Mais il faudrait, aussi, qu'un orchestre symphonique trouve sa place – prioritaire – dans ce dispositif. L'apprentissage précoce des métiers de l'orchestre est une condition *sine qua non* à l'essor des institutions symphoniques. Et les salles dont les orchestres disposent à Paris souffrent d'acoustiques dont les musiciens d'orchestre se plaignent, malgré de nombreuses tentatives d'amélioration.

Mais la grande salle de la Cité de la musique n'est pas inscrite au budget du ministère de la culture. Dans ces conditions, compte tenu du climat financier actuel, il semble peu probable que le prochain locataire de la rue de Valois en fasse l'une de ses priorités. A moins qu'un montage à partir de financements privés puisse être réalisé.

A. Lo.

Seul contre tous

Le pianiste François-René Duchable aux prises avec un orchestre apathique

L'ORCHESTRE DE PARIS
Salle Pleyel

Retrouver l'Orchestre de Paris, après avoir entendu la Philharmonie de Berlin, toute la semaine dernière, est un peu rude. Encore que les pupitres de vents de la formation française soient infiniment plus virtuoses, plus homogènes, plus personnels que ceux de l'illustre orchestre allemand.

Au programme du 18 février, *Lontano* de Ligeti, le *Deuxième Concerto pour piano* de Liszt, le *Kontzetstück* de Weber et l'orchestration par Schoenberg du *Quatuor en sol mineur pour piano et trio à cordes* de Brahms. Un vrai programme d'œuvres somptueusement orchestrées et appariées, toutes les quatre un peu bizarre. *Lontano* est une courte pièce d'orchestre dans laquelle le compositeur hongrois trompe l'oreille de ses auditeurs en se livrant à un jeu qui consiste à faire entendre autre chose que ce qui est noté. *« Ce qui est écrit c'est la polyphonie, ce que l'on entend c'est l'harmonie »* a-t-il dit de cette pièce créée à Donaueshingen en 1967, par Ernest Bour. *Lontano* n'a rien perdu de son charme. L'œuvre paraît statique, mais la mobilité de ses couleurs hypnotise. Matthias Bamert dirige cette pièce en portant une grande attention à la balance orchestrale. L'Orchestre de Paris se distingue par une justesse d'intonation quasi parfaite, sans laquelle l'œuvre s'effondrerait.

François-René Duchable entre une scène comme à son habitude, d'un pas vif, le corps légèrement penché vers l'orchestre, comme s'il craignait par avance l'ovation que le public ne manque jamais de faire à l'un des interprètes les plus aimés du public français. Il serait difficile de trouver artiste plus sincère, plus probe. La perfection plastique de son jeu défie les lois de la physique : cet homme semble capable de jouer plus vite que son ombre. Mais ce n'est pas ce qui l'intéresse. Duchable s'attache à la beauté du chant, il recherche l'équilibre du discours, la noblesse de l'expression. Mais il est bien seul ce soir. Matthias Bamert paraît si indifférent à ce qu'il fait. A aucun moment, le chef ne réussit à sortir l'orchestre de sa torpeur. Et l'on entend les violoncelles, les contrebasses de l'orchestre « marquer » leur partie, comme le font les chanteurs à l'opéra, pendant les générales. Joué « pépère » le *Deuxième* de Liszt est un pensum. Le *Kontzerstück* de Weber nous console un peu, l'inspiration passe sur l'orchestre.

Pour finir, l'orchestration réalisée par Schoenberg en 1938 du *Deuxième quatuor avec piano* de Brahms. L'Allemand a-t-il trahi Brahms comme Ravel a trahi Moussorgski en orchestrant les *Tableaux d'une exposition ?* Sans aucun doute, mais ce Schoenberg en technicolor ne manque pas d'allure. Les vents, à qui Schoenberg a dévolu la partie de piano, sont splendides, malgré quelques dérapages des cuivres tout à fait excusables vu la difficulté de leurs parties Les cordes sont plates, sèches, plutôt justes. Mais vraiment peut-on jouer cette musique en usant d'un vibrato aussi mesquin ? Matthias Bamert a été l'assistant de Leopold Stokowski, le plus sensuel des chefs d'orchestre. Cela ne s'entend pas.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochain concert de l'Orchestre de Paris, les 24 et 25 février, salle Pleyel, 20 h 30 : Mozart, Rachmaninov, Rimski-Korsakov, par Michel Béroff et Emmanuel Krivine. Tél. : 45-63-07-96.

THÉATRE

Jeux de masques

LA SURPRISE DE L'AMOUR ET NOIR BAROQUE
au Ranelagh

Le Ranelagh, dans ses activités scéniques, se consacre aux clowns, au théâtre de gestes, de signes, un théâtre d'abord physique. Il accueille le Cirque Baroque, et la compagnie l'Attrape Théâtre, qui se spécialise dans la commedia dell' arte, appliquée d'abord à Corneille (*l'Illusion comique*) et actuellement à Marivaux : *la Surprise de l'amour.*

L'intrigue est simple et sa progression quasiment mathématique : Lelio cède à l'amour de la Comtesse après avoir juré qu'on ne l'y prendrait pas. Les domestiques ne font pas tant de manière, mais leur sort dépend de l'humeur des maîtres. L'action se passe dans une maison de campagne, le metteur en scène Christophe Thiry la déplace sur une île où Pierre et Jacqueline attendent leurs maîtres respectifs, ce qui permet l'arrivée de Lelio avec son valet Arlequin par la salle dans un bateau de bois, et celle de la Comtesse et sa suivante Colombine, dans une sorte de chaise-carrosse joliment ornée.

Pierre (Jean-Philippe Vlahopoulos) tout vêtu et maquillé de blanc a des allures de Pierrot geignard, légèrement débile. Avec des gestes qui ne méprisent pas la grivoiserie, l'Arlequin masqué (Renaud Le Bas) exécute des numéros censés appartenir à la tradition commedia dell'arte. Il est vrai que Marivaux a écrit la pièce pour des comédiens italiens, mais le traitement de dérision infligé à Lelio (Stéphane Derossis) et surtout à la Comtesse (Saadia Bentaieb) ne permet pas de transmettre les subtilités du texte. Les deux domestiques femmes ont plus de chance. Colombine (Sophie Grivet) ayant le rôle le plus actif mène son jeu avec une réjouissante autorité. Le parti pris radical de Christophe Thiry aurait gagné à être assoupli.

Après Marivaux à 18 h 30 vient le tour du Cirque Baroque : une bande de jeunes gens, acrobates, jongleurs, funambules qui chorégraphient leurs exercices, les mettent en scène, s'accommodent de l'étroitesse du plateau avec une habileté bon enfant. Table de billard-trampoline, entrée de train fantôme, cinq cordes à danser tenues par une clef de sol... les décors sont ingénieux, les costumes amusants, les artistes privilégient la grâce et l'humour. Ils dansent, se déchaînent, et même lorsque leurs numéros sont approximatifs ils communiquent un plaisir immédiat qui se répercute dans le public. Malgré quelques longueurs, cette gaieté, cette proximité chaleureuse ont une qualité rare, qu'il ne faudrait pas manquer.

COLETTE GODARD

▶ La Surprise de l'amour, du mardi au samedi à 18 h 30. Dimanche à 20 h 30. Jusqu'au 4 avril. Noir Baroque, mardi, jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30. Mercredi, samedi, dimanche à 15 heures. Jusqu'au 26 février. Ranelagh, 5, rue des Vignes, 75016 Paris. Tél. : 42-88-64-44.

□ **Le prix Gundolf à Patrice Chéreau.** – L'Académie de Darmstadt vient d'attribuer le prix Friedrich-Gundolf – environ 60 000 francs – à Patrice Chéreau, qui a monté de nombreux auteurs d'outre-Rhin, et dernièrement *le Temps et la Chambre* de Botho Strauss, à l'Odéon pour le Festival d'Automne. Ce prix est destiné à distinguer une personnalité ayant contribué à la diffusion de la culture allemande.

CULTURE

CINÉMA

Parcelles berlinoises

Pénurie des films d'Europe de l'Est et abondance de films asiatiques durant la première semaine du Festival de Berlin

BERLIN

de notre envoyé spécial

Le Filmfestspiele avait bâti sa réputation, et conquis sa place parmi les trois plus grands festivals de cinéma du monde (avec Cannes et Venise), en devenant le point de contact entre cinématographies des blocs de l'Est et de l'Ouest. La chute du mur parut d'abord ne pas remettre en cause ce statut de «checkpoint», seulement transféré du terrain politique au terrain économique. La 43e édition, qui dure jusqu'au 22 février, prouve qu'après que le combat a cessé faute de combattant (oriental) le partenariat risque de s'interrompre faute de partenaire – également à l'Est.

La situation économique, mais aussi esthétique, en Europe de l'Est, où des cinéastes déboussolés par leur nouvelle liberté comme par les nouvelles contraintes commerciales ne savent plus où donner de la caméra, explique la faible présence de ces cinématographies à la Berlinale 93, où, pour la première fois, aucun film russe n'aura eu accès à la compétition. Avec plus de quarante films, en sélection officielle ou dans les deux grandes sections parallèles, le Panorama et le Forum, les Américains étaient, eux, toujours présents en force.

Encore n'est-ce pas compter parmi eux *Arizona Dream*, film français du fait de sa production : en ouverture, le film de Kusturica s'est offert un joli succès, laissant espérer une aussi belle carrière en Allemagne que celle qu'il connaît ici. En provenance de Hollywood, deux superproductions biographiques, *Malcolm X*, de Spike Lee, et *Hoffa*, de Danny de Vito (qui sortiront en France respectivement le 24 février et le 10 mars), dominaient le début des festivités de leur ampleur – 5 h 40 à eux deux – et de leur puissance de feu promotionnelle.

A leurs côtés, Hollywood alignait les solides, bien pensants et prévisibles *Jack the Bear*, de Marshall Herkovitz, et *Love Field*, de Jonathan Kaplan (avec une Michelle Pfeiffer remarquable en shampooineuse texane bouleversée par l'assassinat de Kennedy, ce qui lui a valu une nomination méritée aux Oscars). Mais le film américain qui aura fait la joie des festivaliers est un outsider absolu : *El Mariachi*. Réalisée pour une poignée de dollars par le débutant Robert Rodriguez, cette comédie noire pleine de tonus et d'invention, qui évoque parfois les débuts des frères Coen (*Blood Simple* de délectable mémoire), avait déjà reçu les suffrages du Festival de Sundanse (*le Monde* du 9 février). La major Columbia l'a pris dans son giron, pour une distribution mondiale, et un remake.

Le Festival de Berlin était en grande partie à cette image : riche en petites voix insolentes et inattendues quand les ténors décevaient. En compétition officielle, tout de même, on découvrit le très réussi nouveau film de Jacques Doillon, *le Jeune Werther*, et le non moins réjouissant *Samba Traoré*, d'Idrissa Ouedraogo (sortie le 3 mars pour le burkinabé et le 31 pour le français).

Au hasard des projections du Forum et du Panorama, on retrouvait deux de nos plaisirs de l'automne dernier, *la Petite Amie d'Antonio* et *la Chasse aux papillons*. On découvrait, aussi. Par exemple, deux documentaires aussi passionnants que différents. De très classique facture, *Au nom de dieu* est consacré par le réalisateur indien Ana Patwardhan à la mobilisation des intégristes indous, qui aboutit à la destruction de la mosquée d'Ayodhya en décembre dernier et aux sanglantes émeutes qui s'ensuivirent : une impressionnante mise en lumière des mécanismes du fanatisme. Inventif, volontiers humoristique, *Manufacturing Consent*, des Canadiens Mark Achbar et Peter Wintonnick, présentait, en revanche, une formidable leçon de pensée libre et rebelle, en racontant le long combat de Noam Chomsky contre les manipulations médiatiques, de la guerre du Vietnam à celle du Golfe.

Un thème à la mode

Inclassable, mêlant documentaire et fiction, journal intime et leçon d'histoire, passant du rire à l'émotion et de Toronto à la campagne arménienne, *Calendar*, d'Atom Egoyan, offrait une belle évocation du voyage du cinéaste canadien dans son pays d'origine, touchant de sincérité au bout d'une éblouissante batterie d'artifices.

Si un grand festival sert à la fois à découvrir le plus grand nombre de nouveautés et à révéler des tendances dominantes, seule la première de ses vocations était accomplie à Berlin. La faute en incombe moins aux organisateurs qu'à l'état de la production mondiale. Dans cet émiettement, deux zones géographiques faisaient pourtant masse sur les bords de la Spree : l'Europe du Nord et l'Asie extrême. Hormis quelques impertinences du cousin finlandais, les Scandinaves, conviés en nombre, manifestaient surtout leur attachement aux reconstitutions d'époque et aux belles images touristiques.

Plus appétissante était la forte présence extrême-orientale, témoin d'une lente mais très régulière montée en puissance des cinématographies asiatiques. A nouveau, les plus séduisants ne logeaient pas dans la compétition, où *la Femme du lac des âmes parfumées*, du Chinois Xie Feï, ajoute un nouveau chapitre à la litanie des films très beaux, très bien joués, et très compatissants pour les femmes chinoises. Tandis que *le Banquet de mariage*, du Taïwanais Ang Lee, s'avérait une comédie assez conventionnelle, entre *Green-card* et *la Fête des pères*. Elle raconte comment un jeune homosexuel chinois installé aux Etats-Unis fait semblant de se marier avec une compatriote en situation illégale à New-York pour satisfaire aux exigences de ses parents débarqués de Taïpeh, et les quiproquos qui s'ensuivent.

Après avoir longtemps été taboue, l'homosexualité est, semble-t-il, devenue un thème à la mode en Asie : pas moins de trois films japonais y étaient consacrés, le plus intéressant étant *Petite fièvre à vingt ans*, de Ryosuke Hashigushi. Cette chronique de jeunes prostitués à Tokyo trouve le juste ton pour évoquer sans schématisme ni «message» leur situation socialement et affectivement incertaine.

Du Japon également, un très surprenant «film d'art», *The Room*, proposait un jeu sophistiqué et hiératique sur un sujet minimal : un homme dont nous ne savons rien, sinon que le générique l'appelle «l'assassin», cherche un appartement selon des critères plus poétiques qu'immobiliers. Une superbe photo en noir et blanc et un sens de l'humour très délicat en font un petit bijou épuré. Tout le contraire de *Cage Man*, tourné à Hongkong par Jacob C. L. Cheung, truculente évocation d'un hôtel pour miséreux dont les «chambres» sont des gages grillagées, et qui mêle l'esprit d'un *Tortilla Flat* asiatique à la dénonciation des promoteurs et des politiciens corrompus.

L'abondance des représentations asiatiques à Berlin préfigurait ainsi la perspective d'une forte présence au Festival de Cannes, où on espère, entre autres, les nouveaux films de Kurosawa, Hou Hsiou-hsien et Chen Kaige.

JEAN-MICHEL FRODON

Sang mêlé

INNOCENT BLOOD

de John Landis

C'est l'horreur. Pas tellement dans le film lui-même que dans le monde, suggère John Landis, ce monde où règnent la violence et la malhonnêteté, tandis que les écrans de télé, omniprésents, ne diffusent que des images de vieux films d'épouvante, comme si elles constituaient le journal télévisé subliminal de cette Amérique sans foi ni loi. Du coup, «l'étrangère» Anne Parillaud, vampire de son état mais qui ne passe à l'action que pour assouvir ses besoins alimentaires et sexuels, fait figure de prédateur naturel, innocent, parmi des mafiosi guidés par de bien plus inavouables motifs.

L'auteur du *Loup-garou de Londres* s'essaie, à nouveau, au difficile mélange des genres. Il démarre au carrefour du fantastique et du polar, et se dirige vers celui du *gore* et de l'humour. Longtemps les clichés du film noir font mauvais ménage avec l'histoire de vampire, portée par Anne Parillaud avec une grâce un peu fragile, pas très crédible. Il faudra attendre le délire du dernier tiers, où Landis retrouve un peu de son tonus des *Blues Brothers*, un peu de la désinvolture du prologue de *Twilight Zone*, pour que sa machination prenne tournure, dans un plaisant envol d'effets spéciaux explosifs et de pseudo-*happy end* ironique.

J.-M. F.

Danse macabre

LES PILLEURS

de Walter Hill

Deux pompiers de l'Arkansas (Bill Paxton et William Sadler), lancés dans une frénétique course au trésor, se retrouvent coincés dans une usine désaffectée d'East Saint-Louis par une bande de dealers dirigée par le rappeur Ice-T et son adjoint, Ice-Cube. Pour leur malheur, les deux pompiers prennent en otage le frère d'Ice-T. Logiquement, le bain de sang est inévitable.

Mais le scénario, de Robert Zemeckis et Bob Gale, a des ambitions bien plus élevées. Jouant les règles classiques de la tragédie – unité de lieu, de temps, et d'action, – il donne à l'affrontement des allures quasi-shakespeariennes. L'action est constamment commentée par le Fou – un vieux Noir, squattant l'usine, qui, ligoté à une chaise, joue le rôle du chœur en insultant ses assaillants sans relâche. Il n'y a ni «bons», ni «méchants», mais des personnages furieusement complexes. Cette situation de crise joue le rôle de révélateur : si l'un des pompiers perd pied, l'autre y trouve son compte. Le chef du gang venu défendre son territoire doit faire face à une crise familiale – sauver son frère – et à une querelle de palais – la mutinerie de ses troupes. Les rappeurs Ice-T et Ice-Cube mettent leurs images au service de leurs personnages, et l'usine décrépite est à l'évidence une métaphore pour l'*inner-city* de n'importe quelle ville américaine. Walter Hill est au mieux de son humour noir : *les Pilleurs* est une danse macabre, rythmée par le rap. La sortie du film aux Etats-Unis, prévue au début de l'été dernier, a été repoussée jusqu'à Noël, et le titre modifié (*Trespass*) pour éviter, dit Bob Gale, qu'après les émeutes de Los Angeles, «pilleur» ne soit assimilé à «voleur de poste de télé».

H. Bé.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 20 février : Drouot-Richelieu, 11 heures et 15 heures : bibliothèque bachique. 14 heures, vins et alcools. **Aquaboulevard**, 16 heures : automobiles de collection.

ILE DE FRANCE

Samedi 20 février : Compiègne, 14 heures : art africain. **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

Dimanche 21 février : L'Isle-Adam, 14 h 30 : flippers, machines à sous. 15 h 30 : mobilier, objets d'art. **Sens**, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Verrières**, 10 heures : bijoux ; 15 heures : tableaux modernes et contemporains.

PLUS LOIN

Samedi 20 février : Autun, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Coutances**, 14 h 30 : armes, Orient, Extrême-Orient. **Dijon**, 14 heures : décoration, armes. **Granville**, 14 h 30 : art nouveau, art déco. **Lyon** (Sidoine Apollinaire) 14 h 15 : véhicules miniature. **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier. **Toulon**, 9 heures et 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier. **Vitry-le-François**, 14 heures : cartes postales, timbres.

Dimanche 21 février : Aubagne, 14 h 30 : mobilier, argenterie. **Bar-le-Duc**, 14 heures : mobilier, tableaux. **Bayeux**, 10 heures et 14 heures : vins, alcools. **Bergerac**, 14 h 30 : tableaux modernes. **Besançon**, 14 heures : mobilier, objets d'art. **Doullens**, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Honfleur**, 14 h 30 : céramiques, mobilier. **Le Havre**, 14 h 30 : mobilier, objets de marine. **Metz-ban-Saint-Martin**, 14 heures : mobilier, tableaux. **Nancy**, 14 heures : mobilier, école de Nancy. **Nantes**, 14 h 30 : tableaux modernes, bronzes. **Rouen**, 14 h 30 : art d'Asie. **Saint-Cast**, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Paris (espace Champerret), Divonne-les-Bains, Limoges, Le Grand-Lemps (38), Amilly (45), Hagondange (57), Saint-Germain-les-Corbeil.

COMMUNICATION

La prospection des nouveaux marchés de l'audiovisuel

Canal Plus s'internationalise à marche forcée

Le groupe Chargeurs SA, que préside M. Jérôme Seydoux, négocie actuellement avec Canal Plus son entrée, à hauteur de 20 %, dans le capital de Canal Satellite, la société d'exploitation des programmes du satellite Télécom 2A, filiale à 100 % de Canal Plus. Si ces négociations, qui sont *«avancées mais pas encore conclues»*, aboutissent, le groupe Chargeurs deviendra le premier investisseur extérieur à Canal Satellite au moment où Canal Plus développe une stratégie internationale offensive, en direction notamment des pays francophones mais aussi de ceux de l'Est, sur des marchés nouveaux dont les potentialités suscitent beaucoup de convoitises.

Alain Delon était à Prague le 6 février dernier. Le même jour, les chaînes nationales de télévision des Républiques Tchèque et Slovaque (Czech télévision et Slovak télévision) diffusaient *Casanova*, le long métrage d'Edouard Niermans dans lequel la star française tient le premier rôle. Cette coïncidence – les stars du cinéma ne font jamais la promotion des chaînes de télévision – donnait un relief particulier à l'événement : le film (diffusé pour la première fois à la télévision), accompagné de trois documentaires et d'un dessin animé, tranchait sur la ligne des programmes habituellement diffusés dans les Républiques tchèque et slovaque. Et pour cause : cette soirée télévisée était entièrement composée par Canal Plus et offerte gratuitement aux chaînes tchèque et slovaque.

S'il n'est pas rare que des chaînes françaises offrent leurs programmes aux télévisions étrangères (ARTE le fait aussi en Europe centrale et les chaînes publiques et privées le font indirectement par l'intermédiaire des chaînes satellitaires TV5 et CFI), la démarche internationale de Canal Plus est différente. La première chaîne cryptée européenne (60 % du marché de la télévision payante en Europe) s'occupe moins de promotion de la langue ou de la culture françaises que de diversification capitalistique.

Solidement ancrée sur le territoire national (3,5 millions d'abonnés), Canal Plus exporte chaque fois qu'elle le peut son concept sport-cinéma. Toujours associée à des partenaires locaux, la chaîne cryptée a ainsi installé des clones en Espagne (595 000 abonnés), en Allemagne (580 000), en Belgique (129 000) et au Sénégal (13 000). Des prospections actives sont également engagées en Amérique latine, au Moyen-Orient... et en Europe centrale (Pologne, Russie, République tchèque...).

Les dangers de la solitude

«Il y a deux manières de se faire connaître, expliquait M. Marc Tessier, directeur de l'international, ce 6 février, aux journalistes tchèques. *La première consiste à convaincre les autorités d'un pays de la viabilité de notre concept, chiffres et bilan à l'appui.»* Ce qui n'est pas toujours simple tant la télévision jouit d'un préjugé de gratuité. *«La seconde est de montrer ses programmes»*, ajoutait M. Tessier. Canal Plus ne néglige aucune des deux possibilités. Après Moscou en 1992, c'était donc le tour des Républiques tchèque et slovaque de bénéficier d'une «nuit Canal Plus».

L'internationalisation a été, d'emblée, au cœur du projet Canal Plus. Dès 1985, M. André Rousselet, président du groupe, était persuadé que la télévision payante avait un avenir dans le bassin francophone suisse et belge. A la même date, alors que nul n'aurait misé un sou sur la survie d'une chaîne accablée par les décisions contradictoires des pouvoirs publics en matière de création de chaînes, M. Rousselet commençait à prospecter au Maroc.

Ce n'est cependant qu'à partir de 1987 que Canal Plus a commencé à élaborer une réelle stratégie internationale. A cette date, en pleine ascension commerciale, la chaîne cryptée a pris conscience des dangers qu'il y avait à promouvoir la télévision payante dans un seul pays. D'abord, parce que le succès de Canal Plus en France pouvait susciter des vocations dans des pays voisins ; ensuite, et surtout, parce que les vendeurs de films, américains principalement, pouvaient être tentés d'arbitrer film par film, en faveur de chaînes généralistes puissantes et grosses consommatrices de longs métrages.

L'internationalisation fut donc d'abord pensée comme un moyen d'assurer l'approvisionnement en films. Ce qui est fait aujourd'hui, le groupe étant assuré du premier choix vis-à-vis de ses concurrents. En revanche, preuve que la puissance des majors hollywoodiennes n'est pas un mythe, Canal Plus n'a pu bâtir aucune centrale d'achat de films au plan européen. Pour préserver leurs revenus, les grands studios vendent leurs productions, marché par marché. C'est-à-dire au prix fort.

Discuter d'égal à égal

En 1992, l'internationalisation de Canal Plus a changé de nature et de forme. Tout d'abord, elle n'est plus l'apanage de la seule direction de l'international. Le Studio Canal Plus, filiale de production cinématographique, investit aujourd'hui directement à Hollywood tant dans la production de films que dans le capital de quelques sociétés de production de Los Angeles. Les mésaventures financières de Canal Plus avec Carolco ont, il y a peu, illustré ce type de développement. Récemment encore, la fusion entre Eurosport et TV Sport (*le Monde* du 14 janvier), deux chaînes sportives diffusées par câble et satellite, l'une gérée par TF 1 et l'autre par Canal Plus (en association avec d'autres partenaires), a aussi été activement préparée par les responsables du sport de Canal Plus.

Ce dernier exemple montre que l'internationalisation de Canal Plus peut changer de forme. *«Dans trois ou quatre ans, la réception par câble et satellite sera majoritaire en Europe*, prédit M. Tessier. *Malgré le morcellement linguistique, ce mode de diffusion change déjà notre mode d'implantation à l'étranger.»* Comment préparer ce tournant ? *«En étant là.»* En clair, en disposant d'une offre adaptée à chaque mode de réception. Un bouquet de sept chaînes thématiques (MCM, Canal J/Canal Jimmy, Planète, TV Sport...) représente aujourd'hui une offre adaptée à la diffusion par satellite.

L'ensemble tourne depuis le 14 novembre sur Canal Satellite, et son internationalisation est activement préparée par M. Michel Thoulouze, depuis Ellipse, filiale de Canal Plus. Un second bouquet est en préparation pour le satellite Telecom 2A. Idem pour le câble, l'offre thématique est là avec notamment TV Sport, chaîne à vocation européenne et prête à engager le fer avec ses concurrents locaux. Enfin, si des réseaux hertziens sont disponibles, rien n'interdit d'implanter ici ou là d'autres clones de Canal Plus.

Décidé à préparer l'avenir audiovisuel de l'Europe au même rythme que les Etats-Unis, le groupe Canal Plus a signé récemment un accord avec le groupe de Rupert Murdoch en vue d'une exploration commune du marché de la télévision à la carte. Le *«pay per view»* (l'abonné paye pour voir un film ou un événement sportif) sera le dernier caisson connu de la télévision payante.

Si Canal Plus préserve le secret sur ses prochaines initiatives, c'est aussi que le paysage a changé. Désormais, la chaîne cryptée n'est plus seule à prospecter hors de sa base nationale. Début février à Prague, le conseil pour la radio et la télévision, homologue du CSA français, a eu à arbitrer entre vingt-six candidatures nationales et internationales pour l'attribution d'un réseau hertzien (*le Monde* du 6 février). La course à la puissance est même double : il ne s'agit pas de devenir simplement plus gros que le concurrent ou de boucler des marchés (le marché britannique de la diffusion par satellite est ainsi entièrement dans les mains du groupe Murdoch), mais d'acquérir une dimension qui mette l'entreprise en mesure de discuter d'égal à égal avec les gouvernements pour le câble et les administrations des télécommunications pour le satellite. *«On ne mesure pas*, souligne M. Teissier, *la violence des affrontements qui ont lieu actuellement en Europe pour occuper le terrain.»*

YVES MAMOU

□ **Décès de l'animateur Patrick Roy.** – Patrick Roy, quarante ans, animateur de l'émission «Destination bonheur» de RMC et des émissions de jeux «Le Juste Prix», «Une famille en or» et «Succès fou», sur TF 1, est mort d'un cancer dans la nuit du 17 au 18 février, à l'hopital de Villejuif, dans la banlieue parisienne. Unanimement apprécié pour sa gentillesse et ses dons d'animateur au sein des stations auxquelles il collaborait, Patrick Roy – dont le vrai nom était Patrick Boyard et qui fut d'abord coursier à RTL et chauffeur de Sheila avant de débuter à RMC en 1977 – était aussi très populaire auprès du public : le standard de TF 1 a été saturé, jeudi 18, par les appels des téléspectateurs émus par la nouvelle. La chaîne lui a d'ailleurs consacré un hommage de vingt minutes, après le journal de 20 heures, jeudi soir, tandis que RMC consacrait toute la journée de jeudi à l'un de ses animateurs vedettes.

A Cannes

Un «Evénement du jeudi» très prisé...

A Cannes, on s'est arraché littéralement la dernière livraison de *l'Evénement du jeudi*. La direction du journal a en effet constaté, jeudi 18 février, *«des mouvements anormaux d'achats massifs»* du numéro de cette semaine, qui publie un article sur les relations entre M. Michel Mouillot, maire de Cannes (UDF-PR), et l'homme d'affaires lyonnais Pierre Botton, inculpé pour abus de biens sociaux, banqueroute et faux en écritures, et écroué depuis novembre dernier.

M. Albert du Roy, président du directoire de l'Evénement, a précisé dans un communiqué : *«Chez plusieurs diffuseurs, tous les exemplaires du journal ont été acquis par le même acheteur.»* D'habitude, la vente de l'hebdomadaire se situe localement autour de 750 exemplaires. Ravie de cette publicité inattendue, la direction de la publication a donc décidé d'acheminer deux mille exemplaires supplémentaires vers la Côte d'Azur.

[La pratique de l'achat massif de journaux visant à empêcher la diffusion de certains titres n'est pas propre, bien qu'elle y soit courante, aux régimes autoritaires de certains pays du tiers-monde. On l'observe aussi, de temps à autre, en France.

En septembre 1975, par exemple, de prétendus lycéens avaient acheté tous les exemplaires du *Monde* diffusés dans certaines villes du Tarn-et-Garonne. On pouvait lire dans ce numéro très recherché, à la veille des élections sénatoriales, un reportage consacré au *«crépuscule d'une dynastie»*, en l'occurrence la famille Baylet, propriétaire de la *Dépêche du Midi*. De même, il y a trois ans, des paquets entiers du Canard enchaîné, qui publiait alors le fac-similé d'un chèque versé à la société éditrice des journaux de la mairie de Grenoble, avaient été achetés, à l'aube du jour de sa parution, dans les kiosques de la ville par d'autres prétendus étudiants. Ces achats massifs avaient été condamnés par le maire M. Alain Carignon.

Enfin, à l'époque où Gaston Defferre cumulait les fonctions de maire de Marseille et de patron du *Provençal*, il est arrivé que certains journaux parisiens soient absents des kiosques locaux lorsque la gestion ou l'image du maire était en cause... Y.-M. L.]

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

EDGAR ET SA BONNE. Le Prologue (45-75-33-15), jeu., sam., lun. 20 h 45 et dim. 15 h 30 (18).
LAURENT VIOLET. Café de la gare (42-78-52-51) (dim., lun.), 20 h (17).
VERT POMME. Théâtre Maubel-Michel Galabru (40-44-64-78) (mer., lun.), 19 h (18).
LES ZAPPEURS. Théâtre de la Mainate (42-08-83-33), jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 et dim. 18 h 30 (18).
LE GRAND MÉNAGE. Châtenay-Malabry (Théâtre la Piscine) (46-83-45-36) (dim. soir, lun.), 20h30 ; jeu. et dim. 15 h 30 (19).
PÉTAOUCHNOK. Renaissance (44-63-05-00) (dim., lun.), 20h30 (19).
IPHIGÉNIE. Espace Saint-Sabin (47-97-55-20), lun. et jeu. 20 h (22).
NAITRE COUPABLE, NAITRE VICTIME. Artistic-Athévains (48-06-36-02) (dim. soir, lun.), 20h30 ; jeu. 19 h, sam. et dim. 16 h (22).
SI TU PARS, JE TE QUITTE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 22 h 15 (22).
GERMAINE. Déchargeurs (TLD) (42-36-00-02), mar. 21 h (23).
GUIDE POUR ÉTRANGERS. Espace Acteur (42-62-35-00) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (23).
MONSIEUR KLEBS ET ROZALIE. Madeleine (42-65-07-09) (dim. soir, lun.), 21 h ; sam. 17 h et dim. 15 h 30 (23).
PYGMALION. Hébertot (43-87-23-23) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; sam. 16 h 30 et dim. 15 h (23).
LE SIÈGE DE NUMANCE. Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (23).

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant? : 19 h. Rel. dim., lun. Sans titre : 20 h 30. Rel. dim., lun. Lettre d'une inconnue : ven., sam. 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). Démon ailé : ven., sam., lun., mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h. Les Vieux Os : lun., mar. 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Naître coupable, naître victime : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Les Voisins : 19 h. Rel. lun., mar. Les Voyageurs de carton : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Giacomo : mar. 19 h 30.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Grande salle. Deux siècles d'amour : mer., jeu., ven., sam. 21 h. Histoires cachées : mer., jeu., ven., sam. 19 h ; dim. 17 h. Petite salle. L'entrée par laquelle on sort : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 19 h ; mar. 20 h 30. Un monde fou : mer., jeu., ven., sam. 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Mariage : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 45. Loin ou près de l'écran ? : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Haute Surveillance : ven., sam. (dernière) 21 h. Les Mots en balade : jeu. 14 h 30. Pascal Esman : ven., sam. (dernière) 19 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Tempête : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-31-49-27). Sand et Musset : 21 h. Rel. dim., lun.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). 1914/1918 Mémoire de femmes : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h 30.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). La Traviata : dim. 15 h ; lun. 19 h 30.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (47-00-80-12). Tournoi d'improvisation théâtrale 92/93 : lun. 21 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (43-79-81-96). On va faire la cocotte : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : 21 h. Rel. mer., dim.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Antigone : dim. 14 h ; mar. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : sam., lun. 20 h 30. Le roi s'amuse : ven. 20 h 30. La Serva amorosa : dim. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (46-65-98-41). Les Récits d'un pèlerin russe : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Cantate à trois voix : ven., sam. 18 h ; dim. 18 h 30 ; lun. 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Germaine : mar. 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DUNOIS (45-84-72-00). Au rez-de-chaussée d'un petit entrepôt précieux (1re partie) : ven., dim., lun., mar., mer., jeu. 15 h ; lun., mar. 20 h 30.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Tôa : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ELDORADO (42-49-60-27). Rose de Noël : sam., dim. (dernière) 14 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Guide pour étrangers : mar., mer., jeu. 20 h 30.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Ramasseuse de sarments : 20 h 30. Rel. dim., lun.
ESPACE JEMMAPES Qui est le véritable inspecteur Hound ? : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Les Portes du chaos : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; ven. 14 h 15. Arlequin serviteur de deux maîtres : mar. 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. Rel. dim., lun. L'île des esclaves : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Danse avec les fous : jeu., ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. Feu la mère de madame : jeu., ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.
ESPACE SAINT-SABIN (47-97-55-20). Iphigénie : lun., jeu. 20 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Kafka - Auschwitz : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Chair obscure : sam. 15 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Le Malade imaginaire : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Exercices de style : sam. 18 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30. Rel. dim., lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : ven., sam. (dernière) 20 h 45.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Tout est en ordre : 22 h. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chute : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Atroce Fin d'un séducteur : 20 h 30. Rel. dim., lun. Faubourg passion : ven., sam. (dernière) 22 h 15. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 19 h. Si tu pars, je te quitte : lun., mar., mer., jeu. 22 h 15. Trois minutes pour exister : lun. 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; sam. 17 h.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : mar., mer., jeu. 20 h 45.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : 21 h 30. Rel. dim.
INSTITUT HONGROIS (43-26-06-44). Là-haut ! : 20 h 45 ; mer., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Tout va bien, je vais bien ! : 20 h. Rel. dim. Entre l'Est et l'Ouest : ven., sam. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Rel. dim. Magdeleine Leclerc, dernier amour de Sade : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30. Summer Lightning : mer., lun., mar. (en anglais), jeu., ven., sam. (en français) 18 h 30. L'Escalier : ven., sam., lun., mar. 20 h.
MADELEINE (42-65-07-09). Monsieur Klebs et Rozalie : mar., mer., jeu. 21 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Le Ronde : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h. Huis clos : jeu., sam. 19 h 30. Marie and Bruce (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h. Remords vivants : mer., ven., mar. 20 h 15 ; sam. 16 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim., mar. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Kiss me, Kate : sam., dim. 15 h ; mar. 20 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Carpe du duc de Brienne : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). L'île des esclaves : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim., mer., jeu. (dernière) 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Ariane ou l'Oubli : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Retournements : mar. 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Malheurs d'un PDG : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OLYMPIA (47-42-25-49). Bigard intégral : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Les Contes d'Hoffmann : lun. 19 h 30. Un bal masqué : sam. (dernière) 19 h 30.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Ascanio in Alba : ven. (dernière) 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez ! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri ! : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PARC DE LA VILLETTE (PAVILLON DU CHAROLAIS) (40-03-93-90). Les Filles du 5-10-15 c : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
PASSAGE DU NORD-OUEST (40-21-88-88). The Bust of Jango : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.
PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Quatre pièces en un acte de Sacha Guitry : ven., sam., dim. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure ! : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministre! : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Edgar et sa bonne : jeu., sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30. L'Homme en morceaux : mer., ven., dim. 20 h 45 ; sam. 18 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Les mille et une nuits d'Alatiel : mer. 21 h ; jeu., ven., sam., mer. 22 h 15 ; dim. 18 h. Noir baroque : mer., sam., dim. 15 h ; jeu., ven., mar. 20 h 30. La Surprise de l'amour : mer., dim. 20 h 30 ; jeu., ven., sam., mar. 18 h 30.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56). Clovis : dim. 15 h 30.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Pétaouchnok : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30. Rel. dim., lun. Enfantillages : mar. 18 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Une bonne voix pour toute : 20 h. Rel. dim., lun.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Rel. dim., lun. Elie et Dieudonné : 22 h. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Contre-jour : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Repos du septième jour : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). La Double Inconstance : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. L'Entretien du solitaire : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Belle de Mai. Au jour le jour : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Rendez-vous rue Watt : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 19 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Clowneries : ven., sam., lun., jeu. (dernière) 22 h ; dim. 20 h 30. Les Zappeurs : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. Rel. dim. Retour, ratours : 20 h 45. Rel. dim. Le Bel Indifférent : 20 h. Rel. dim.
THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Héritage : 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Fidelio : mar., mer. (dernière) 19 h 30.
THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Wagon-couette : ven. (dernière) 14 h 30.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Siège de Numance : mar., mer., jeu. 20 h 30. Petite salle. Rachat : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h ; dim. 15 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Une éducation manquée, Rita : sam. 16 h ; dim., lun. 20 h.
THÉATRE LUCIEN-PAYE (45-89-36-95). Amsterdam : ven., sam., dim. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Combat avec l'ombre : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Didier Follenfant : 22 h. Rel. dim., lun. C'est sérieux l'humour : dim. 20 h 30. Vert pomme : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Filumena Marturano : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Jean Vilar. Les Fausses Confidences : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Le Livre des fuites : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Domaine ventre : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. Terres mortes : 20 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Staline : mar. 21 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Lundi, huit heures : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Hérauts noirs : 19 h. Rel. dim., lun. Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30. Rel. dim., lun. Pierre Henri : dim. 17 h ; lun. (dernière) 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Madame Klein : mar. 20 h 30. Master Class : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Petite salle. Fantaisies Kafka : ven., sam., mar., mer., jeu. 22 h ; dim. 17 h. Cabaret Karl Valentin : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h ; dim. 15 h. Les Marchands de gloire : mar. 20 h 30.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). L'Antichambre : dim. 17 h ; lun. 20 h 30. La Mouette : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30. Les Précieuses ridicules : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA PISCINE) (46-83-45-36). Le Grand Ménage : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
CHATILLON (THÉATRE) (46-57-22-11). Macbeth : ven., sam. (dernière) 20 h.
CHELLES (CENTRE CULTUREL) (42-62-29-10). Un nouveau monde : ven., sam., lun., mar., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Laisse courir, c'est un fantôme : dim. 16 h. Ne coupez pas mes arbres : dim. 16 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Cache-cache avec la mort : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h. Henry VI, l'orage des fous : sam., dim. 20 h 30. Henry VI, le cercle dans l'eau : ven., mar. 20 h 30 ; dim. 16 h. Marie : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). Cabaret Camí : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.
LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30. Rel. dim., lun.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. Il ne faut jurer de rien : mar. 21 h. Salle polyvalente. Désir sous les ormes : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Le Naufrage du Titanic : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle Le Terrier. Calderon : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45 ; dim. 17 h. Le Procès de Jeanne d'Arc : mar. 20 h 45.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). L'Amant de cœur : sam. 20 h 45. Les Fureurs de l'alcôve : mar. 20 h 45.
SCEAUX (ORANGERIE) (46-61-36-67). L'Homme, la bête et la vertu : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h 30.
STAINS (CENTRAL) (48-23-08-71). Le Mot : ven., sam. 21 h ; dim. 15 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : Mr and Mrs Smith (1941, v.o.), d'Alfred Hitchcock, 19 h ; l'Enquête de l'inspecteur Morgan (1959, v.o. s.t.f.), de Joseph Losey, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Autour de Glauber Rocha et du cinéma novo : l'Opinion publique (1923, v.o. s.t.f.), de Charles Chaplin, 19 h ; Fome de Amor (1968, v.o. s.t.f.), de Nelson Pereira dos Santos, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Les Cinémas du Canada : les Voisins (1952, v.o. s.t.f.), de Norman McLaren, The Bloody Brood (1959, v.o. st), de Julian Roffman, 14 h 30 ; En marchant (1968, v.o. s.t.f.), de Ryan Larkin, A Great Big Thing (1966, v.o. s.t.f.), d'Eric Till, 17 h 30 ; Paradis (1984, v.o. s.t.f.), d'Ishu Patel, Roedkill (1989, v.o. s.t.f.), de Bruce McDonald, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Avec vue sur la scène : le théâtre à l'écran : Retransmissions : Oh ! les beaux jours, de Samuel Becket (1983) d'Alexandre Tarta, 14 h 30 ; Retransmissions : Actualités Gaumont, Exercice de style (1981) de Marcel Bluwal, 16 h 30 ; Retransmissions : la Mort de Danton, de Georg Buchner (1990) de Guy Seligmann, 18 h 30 ; Retransmissions : le Triomphe de l'amour, de Marivaux (1985) d'Olivier Mergault, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
BHUMIKA (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ET LA VIE CONTINUE (Iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LES GRANDES REPRISES

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA DAME DU VENDREDI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30, 36-65-70-62).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
HIJO DE HOMBRE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
JOHNNY GUITAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30, 36-65-70-62).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (1984, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
PLAY TIME (Fr.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
REBECCA (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
WOMEN IN LOVE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 18 h.
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.
CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.
LA DAME DU VENDREDI (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89, 36-65-70-48) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES DAMNÉS (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 16 h 50.
DIÈN BIÈN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.
L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.
MIDNIGHT EXPRESS (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h, 22 h 15.
MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 45.
LE MYSTÈRE VON BULOW (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.
ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 21 h.
SIMPLE MEN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 22 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.
TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.
TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h 10.
LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h 45.
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 20 h 30.
WAYNE'S WORLD (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.
LE ZÈBRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h 10.

LES FILMS NOUVEAUX

LA BÊTE LUMINEUSE. Film canadien de Pierre Perrault : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA BRUNE. Film français de Laurent Carcéiès : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

CHAPLIN. Film américano-britannique de Richard Attenborough, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

HORS SAISON. Film suisse-français-allemand de Daniel Schmid : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

INNOCENT BLOOD. Film américain de John Landis, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LIOUBOV. Film russe de Valéri Todorovski, v.o. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

LES PARADIS PERDUS. Film français de Pierre Rival : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES PILLEURS. Film américain de Walter Hill, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

TA DONA. Film franco-malien d'Adama Drabo, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN JOUR DANS LA MORT DE SARAJEVO. Film français de Thierry Ravalet, Alain Ferrari et Bernard Henri-Levy : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 20 FÉVRIER

« Le marché aux Puces de Saint-Ouen a cent ans, les nouvelles installations. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles, jardins et village », 11 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Exposition Henri Gervex » (Prévoir une consommation. Limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (Monuments historiques).

« Du canal Saint-Martin à l'église Saint-Laurent », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« Le chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Du Moulin-Rouge au Musée Poulbot : le versant nord de la Butte-Montmartre », 14 h 30, métro Place-Blanche (V. de Langlade).

« Le collège des Bernardins », 14 h 30, métro Maubert-Mutualité (Sauvegarde du Paris historique).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de Chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 heures, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

« Académie Française et Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (M.-C. Lasnier).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Visite de la salle du théâtre des Champs-Elysées », 15 heures, 15, avenue Montaigne (Paris et son histoire).

DIMANCHE 21 FÉVRIER

« La Comédie-Française : trois siècles d'histoire dans la maison de Molière », 10 h 15, porte de l'administration, place Colette (Monuments historiques).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Académie française et Institut », 10 h 30, 23, quai de Conti (C. Merle).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Révolution française », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (C. Merle).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 15 heures, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Les salons dorés de l'ambassade de Pologne, hôtel de Sagan-Monaco » (nombre limité), 15 heures, sortie métro Invalides, côté esplanade (D. Bouchard).

« L'Académie française et les curiosités du quartier de l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Cités d'artistes, courettes et jardins du quartier Montsouris », 15 heures, métro Cité-Universitaire (V. de Langlade).

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« La cathédrale russe de Paris », 15 heures, 16, rue Daru (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 20 FÉVRIER

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 10 heures : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Galerie nationale du Jeu de paume (salle audiovisuelle), place de la Concorde, 11 heures : « Martin Barré », par Y.-A. Bois.

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Technique et évolution du vitrail en France, du douzième au vingtième siècle » (Monuments historiques).

DIMANCHE 21 FÉVRIER

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Les rebelles de la foi : les camisards dans le désert » (Monuments historiques).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Spiritualité et initiation celtique », par J. Gorgue ; « Mithra et ses mystères dans l'Antiquité », par Natya (Conférence Natya).



ÉCONOMIE

BILLET

Trois millions de chômeurs britanniques

La Grande-Bretagne a rejoint, jeudi 18 février, le peloton des pays européens qui ont franchi le seuil symbolique, et donc politiquement dangereux, des 3 millions de chômeurs. Elle y retrouve l'Allemagne, la France et l'Espagne, l'Italie restant encore en deçà (2,2 millions), mais les chiffres, de l'autre côté des Alpes et de la Manche, sont sujets à controverse. Le gouvernement de M. John Major argue que les données corrigées des variations saisonnières dressent un bilan un peu moins morose que ce chiffre brut de 3,062 millions, tout en sachant que la progression est inéluctable.

La courbe ascendante, en effet, ne va pas fléchir avant longtemps, peut-être 1995, année où, selon les prévisions des experts, les chômeurs britanniques seront entre 3,4 et 3,6 millions. Après, si la reprise de la croissance ne manque pas le rendez-vous qu'on lui fixe depuis si longtemps, une décélération devrait s'amorcer. D'ici là, le chômage fait de nouveaux ravages dans la société, et le gouvernement conservateur – comme ses homologues européens – aura testé d'autres recettes pour tenter de s'extirper de la récession économique, il est vrai plus profonde ici que partout ailleurs en Europe : agir sur la baisse des taux d'intérêt pour dynamiser la relance, freiner, autant que possible, la glissade de la livre sterling pour éviter les dérapages inflationnistes.

Voilà qui rappellerait fâcheusement la politique économique des années 50, avec ses « stop and go » sur la demande des ménages, si seulement, aujourd'hui, la consommation se manifestait... Mais la peur du chômage est là, ressentie par plus de la moitié des Britanniques. Avec elle s'annihile toute velléité de consommer, d'emprunter et d'investir : les individus et les entreprises couvent leur épargne et leurs bénéfices, par peur de l'inconnu. Ils participent donc à ce cercle vicieux de l'approfondissement de la crise.

Le Parti travailliste propose bien un contre-plan, allant dans le sens de la ré-industrialisation de la Grande-Bretagne, à défaut d'une stratégie du « plein emploi » dont on sait partout dans les pays industrialisés qu'il s'agit désormais d'une chimère. Restent les politiques conjoncturelles pour résorber un déficit public menaçant, mais dont les recettes sont douloureuses. En Amérique, le président Clinton en donne l'exemple : *« Les dépenses doivent être réduites et les impôts augmentés. »* M. John Major, avec le nouveau budget du 16 mars, ne proposera pas autre chose. Avec la même incertitude quant aux résultats.

LAURENT ZECCHINI

□ **Elf confirme qu'il renonce à transférer l'unité de Boussens dans les Pyrénées-Atlantiques.** – La direction d'Elf-Aquitaine a confirmé, mercredi 17 février, l'abandon du projet de transfert du site de Boussens (Haute-Garonne), démentant des informations de source syndicale sur un maintien du projet. L'Intersyndicale du site Elf-Aquitaine de Boussens avait annoncé, mardi, avoir été informée la veille par la direction du groupe que le projet de transfert des activités de cette unité dans les Pyrénées-Atlantiques était maintenu (*le Monde* du 18 février). Dans un communiqué, la direction du groupe indique que ces informations sont *« erronées »*. La réunion du comité central d'entreprise du 23 février est annulée, et *« le projet qui avait été proposé à la consultation se trouve donc* de facto *retiré »*, précise le communiqué.

Une des plus grandes faillites de l'histoire financière suisse

Le Crédit lyonnais est mis en cause dans la chute de la Sasea

Le Crédit lyonnais va-t-il boire le calice jusqu'à la lie, pour s'être fait piéger par le tandem très controversé des financiers italiens Giancarlo Parretti et Florio Fiorini ? Embourbée aux Etats-Unis dans des démêlés judiciaires sans fin et dans le difficile redressement de la Metro Goldwyn Mayer (MGM), la banque voit son rôle contesté par la justice suisse dans la chute de la Sasea Holding. Cette société financière genevoise rachetée en 1985 par Florio Fiorini, en détention préventive en Suisse depuis le 22 octobre 1992, était devenue un temps actionnaire à 49 % du studio hollywoodien. Le tribunal de Genève s'interroge sur *« le rôle exact »* du Crédit lyonnais dans les difficultés du groupe Sasea, dont le passif a été évalué mercredi 17 février (*le Monde* du 19 février) à 5,1 milliards de francs suisses (18,6 milliards de francs).

Selon le procureur du tribunal de Genève, M. Laurent Kasper-Ansermet, la banque nationalisée française pourrait être considérée comme *« administrateur de fait »* de la Sasea. Elle aurait joué, depuis octobre 1991 et la mise en place d'un plan d'assainissement, un rôle-clé dans la gestion du groupe. Une thèse que la banque française réfute totalement. Le préjudice pourrait, en tout cas, être considérable, si le Crédit lyonnais se voyait jugé responsable d'une des plus grandes faillites de l'histoire financière suisse.

On retrouve déjà au premier rang des créanciers de la Sasea holding, la filiale néerlandaise du Crédit lyonnais (CLBN) avec des engagements de 927 millions de francs suisses. Sur ce total, 700 millions proviennent d'un crédit apporté par un pool bancaire dont le Lyonnais n'était que le chef de file.

Politique et mafia

Les engagements directs du CLBN se chiffrent tout de même à 427 millions de francs suisses. Le Crédit lyonnais-Paris s'est d'ailleurs porté partie civile. Mais M. Kasper-Ansermet conteste cette action et a demandé au juge d'instruction un réexamen de cette qualité de partie civile, remarquant que la banque française n'a pas déposé de plainte.

Cette affaire très complexe – la justice suisse s'efforce pour le moment de déterminer quels sont les actifs réels de Florio Fiorini, de la Sasea et du dédale de sociétés liées à ce holding – prend également une dimension politique et mafieuse. En Suisse tout d'abord, où le maire de Genève, Mme Madeleine Rossi, dont le mari a été le dernier président de la Sasea, a indiqué en décembre que son époux avait accepté ce poste *« dans la mesure où il était sûr du soutien d'une grande banque étrangère »*.

Les magistrats genevois s'intéressent également à une banque monégasque la SIB-Samoa International Bank, contrôlée par la Sasea. Parmi les documents placés sous séquestre dans cet établissement, certains seraient liés à l'affaire du compte « Protezione » destiné au financement de partis politiques italiens. Cette affaire a débouché jeudi 11 février (*le Monde* du 13 février) sur les démissions successives, à Rome, de MM. Claudio Martelli, ministre de la justice et Bettino Craxi, secrétaire général du Parti socialiste.

Enfin, la justice suisse soupçonne Florio Fiorini d'avoir caché des biens en les transmettant à son ex-épouse, Mme Elena Badaloni. Mme Badaloni a eu maille à partir, le 4 novembre 1992, avec le Tracfin, organisme français chargé de lutter contre le blanchiment de l'argent sale, alors qu'elle allait déposer 5 millions de francs en argent liquide au guichet parisien de la Société nancéienne de banque Varnier-Barrin.

ÉRIC LESER

Après sept ans de patience

Le géant anglais Kingfisher absorbe Darty

L'absorption de Darty (spécialiste de l'électroménager) par l'anglais Kingfisher a été officiellement scellée, jeudi 18 février, à l'occasion d'une conférence de presse conjointe, à Paris, des dirigeants des deux groupes. Cette opération met fin à l'une des plus importantes opérations de RES (rachat d'une entreprise par les salariés) jamais tentée en France (*le Monde* du 6 février). Les actionnaires de Darty, après avoir reçu des actions du groupe britannique, deviendront, avec 11 % du capital, l'un de ses principaux actionnaires.

LONDRES

correspondance

Si en affaires la patience est l'art d'espérer, celle dont fit preuve Sir Geoffrey Mulcahy, président du groupe britannique Kingfisher, trouve aujourd'hui sa récompense. Sept ans : c'est une bien longue attente, pour un personnage aussi avide de fusions et d'acquisitions, pour opérer un *« rapprochement »* avec Darty, conduisant au rachat de l'entreprise française de distribution.

Plusieurs facteurs expliquent ce choix de la part de l'un des grands noms de la distribution en Grande-Bretagne, peu connu à l'étranger. Ce groupe, qui réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 3,4 milliards de livres (plus de 27 milliards de francs) et des bénéfices dépassant les 200 millions de livres, possède un « trésor de guerre » estimé à plus de 1 milliard de livres. La combinaison de sa filiale Comet, numéro deux insulaire de l'électroménager, fortement touchée par la mauvaise conjoncture, et de Darty ne peut qu'accroître la marge de manœuvre vis-à-vis des grands fournisseurs (Philips-Whirlpool, Bosch-Siemens).

Darty, que la City considère comme une « success story » à la française, souvent comparée à Marks and Spencer, apparaît comme un tremplin idéal pour partir à l'assaut des marchés espagnol et allemand, que l'état-major de Kingfisher jugent sous-exploités et fragmentés. La firme française apporte également son savoir-faire dans le service après-vente, une discipline très déficiente outre-Manche. Enfin, la saturation du marché britannique, la morosité générale de la distribution, touchée par la récession, et les opérations avortées de rapprochement avec d'autres groupes similaires (Littlewoods, Mothercare, Sears...), ont contraint Kingfisher à se tourner vers l'étranger pour assurer son expansion.

Kingfisher a été fondé en 1982, à la suite d'un LMBO (*Leverage management by out*) sur la chaîne de grands magasins Woolworths, en difficulté. Sous l'impulsion de Geoffrey Mulcahy, cette institution que l'Angleterre, même en crise économique, considère comme l'une des dernières perles de sa couronne, devient profitable. Un redressement qui n'est pas seulement la conséquence de réductions d'effectifs, mais du rajeunissement de l'enseigne et de l'introduction de nouveaux produits porteurs – confiserie, vêtements pour enfants, prêt-à-manger.

En 1984, Kingfisher prend le contrôle de Comet, en 1987, de Superdrug (drugstores) et ensuite de B and Q (bricolage). En 1990, la commission des monopoles met son veto à la prise de contrôle de Dixon, leader de la hi-fi et de l'équipement photo. *« Ce serait contraire à l'intérêt public »*, affirme l'instance officielle.

Depuis onze ans, Geoffrey Mulcahy joue sec et gagne gros, malgré les inquiétudes de la City à l'égard de sa course au gigantisme. Il ne reçoit jamais les journalistes et n'a jamais fait acte de candidature au *Who's who ?*, malgré l'octroi d'un titre. Sa vie publique se limite strictement à celle de la grande distribution.

MARC ROCHE

Adopté par le gouvernement

Le « pacte rural » met l'accent sur le tourisme et la défense de l'environnement

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural, a présidé jeudi 18 février à Matignon, par délégation du premier ministre, le Comité interministériel de développement et d'aménagement rural (CIDAR), qui ne s'était pas réuni depuis 1987. A cette occasion, il a fait approuver par le gouvernement son « pacte rural », qui contient une quinzaine de mesures pour revivifier les campagnes.

« Il faut, par une action volontariste, inverser le cours des choses selon lequel la richesse va à la richesse et la population se concentre à l'extrême sur une partie trop étroite du territoire », a déclaré M. Soisson.

Parmi les mesures arrêtées par le gouvernement, on retiendra, notamment, un dispositif destiné à favoriser le tourisme dans les régions où la fréquentation est faible, en faisant participer les grands professionnels du secteur à des projets de développement. L'objectif est de faire passer dans les cinq prochaines années le nombre de séjours de touristes étrangers en espace rural de 11 à 20 millions et de porter de 2 % à 5 % le nombre d'agriculteurs pratiquant des activités touristiques ; 150 millions de francs sont prévus à cet effet.

Vis-à-vis des entreprises, le gouvernement a décidé de généraliser le « droit au conseil » cofinancé à 50 % par l'Etat, pour les PME de moins de 500 personnes. D'autres actions sont prévues pour l'artisanat et l'amélioration du parc de logements locatifs. En revanche, M. Soisson n'a pas pu faire adopter le crédit d'impôt pour les petites entreprises qui investissent dans les campagnes.

Les agriculteurs sont appelés, non seulement à développer systématiquement des produits de qualité de leur terroir, mais aussi à entretenir l'espace. Un certain nombre de mesures existent déjà, comme la « prime à l'herbe », dont le montant sera porté à 300 francs par hectare. Dans une trentaine de départements vont être mis en place des « plans de développement durable » pour encourager les agriculteurs à mieux jumeler production et actions sur l'environnement. Mais un nouveau dispositif sera étudié, appuyé par des financements d'Etat, des collectivités et de la CEE, spécifiquement axé sur l'entretien de l'espace et des paysages.

Un institut du développement rural sera mis en place, dont la préfiguration est la création d'un « observatoire » qui sera installé à Tonnerre (Yonne).

Au total, environ 350 millions de francs de crédits ont été répartis à l'occasion de la réunion du CIDAR.

F. Gr.

EN BREF

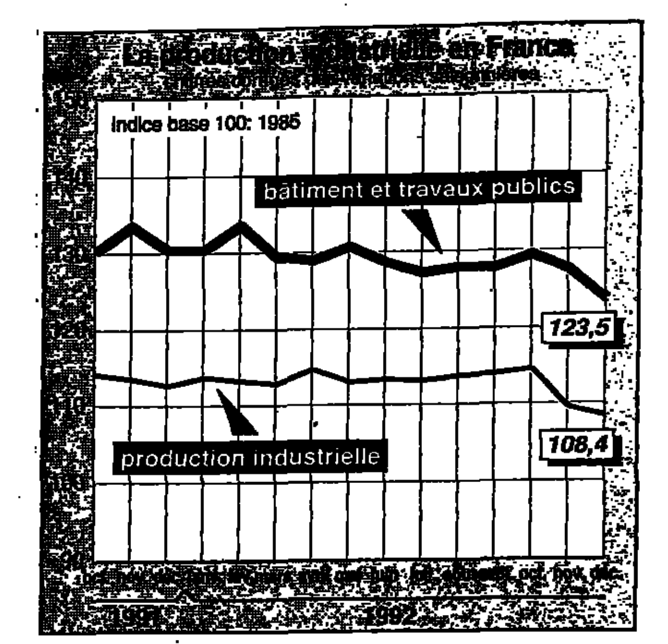
□ **Manifestations d'agriculteurs à l'appel du CNJA.** – Le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) a appelé, jeudi 18 février, ses adhérents à manifester devant toutes les préfectures pour sensibiliser les pouvoirs publics sur plusieurs « dossiers chauds », notamment la future « redevance pollution » et le montant des prêts bonifiés pour 1993. Selon le CNJA, vingt-cinq à trente opérations avaient eu lieu dès jeudi matin. Une soixantaine d'agriculteurs de l'Essonne ont manifesté à Evry, en déversant du fumier devant la préfecture, et à Versailles une centaine d'autres ont réveillé par des pétards le préfet des Yvelines.

□ **EuroDisney : premières élections professionnelles.** – En raison d'un faible taux de participation (23 %), le 1er février, un deuxième tour a été nécessaire, mardi 16 février, pour les premières élections professionnelles des délégués du personnel chez EuroDisney (11 440 salariés inscrits). Seuls 19,72 % des électeurs, soit 2 256 personnes, ont voté. Tous collèges confondus, la CSL (Confédération des syndicats libres) obtient 38 % des voix et 42 sièges, suivie de la CGT (32 %, 36 sièges), de la CFDT (18 %, 20 sièges), des listes indépendantes (8,1 %, 9 sièges) et de la CFE-CGC (2,7 %, 3 sièges). La direction explique le fort taux d'abstention par *« la pratique relativement récente »* des élections, par l'âge moyen des salariés (vingt-sept ans) et par *« la proportion élevée d'étrangers dans les effectifs »*.

En décembre

La production industrielle a reculé de 1 % en France

La production industrielle en France a fortement reculé en décembre, l'indice mensuel calculé par l'INSEE s'étant inscrit – après correction des variations saisonnières – à 108,4 contre 109,5 en novembre (– 1 %) sur la base 100 en 1985 (*le Monde* du 19 février). En décembre 1991, l'indice avait atteint 112,6 : la baisse en un an est donc de 3,8 %. Le mauvais résultat de décembre s'explique notamment par la chute exceptionnelle de l'automobile, qui a réduit ses heures travaillées en fin d'année : l'indice est passé de 129,4 en novembre à 113,2 en décembre (– 12,5 % en un mois). Mais l'automobile n'est pas seule en cause. La production des biens intermédiaires (– 3,5 %), et des biens de consommation courante (– 0,5 %) a également reculé. Seuls les industries agro-alimentaires, l'énergie et les biens d'équipement professionnels ont progressé. Le bâtiment et les travaux publics ont reculé de 3,2 % par rapport à novembre et de 5,3 % par rapport à décembre 1991.



On saura dans quelques jours avec les comptes trimestriels de l'INSEE, comment a évolué la production nationale prise dans son ensemble. Même si les services ont quelque peu compensé le recul de la production industrielle, le PIB (produit intérieur brut) aura certainement sensiblement reculé au quatrième trimestre 1992.

Reste à savoir si ce recul ne s'est pas poursuivi en janvier et février et si la France ne connaît pas actuellement une période de récession (deux trimestres de baisse absolue). La question reste posée. Si la réponse dépend beaucoup de la consommation des ménages qui a semblé s'accélérer un peu, les perspectives des chefs d'entreprise sont plus sombres qu'elles ne l'ont été depuis plus de quinze ans.

Dans son rapport mensuel

La Bundesbank dénonce le poids des impôts en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

Après la surprise de la baisse des taux d'intérêt décidée le 4 février, il est bien difficile d'entrevoir quel pourra être le prochain mouvement de la Bundesbank. Dans son rapport mensuel de février, rendu public mercredi 17, la banque centrale allemande relève autant de signes « positifs » que « négatifs ».

La conjoncture a faibli nettement plus que ne prévoyait la Bundesbank, mais ne mérite pas de *« pessimisme exagéré »*. Les *« potentiels de récession »* sont limités en Allemagne du fait de la taille modeste de la bulle spéculative passée. D'autre part, la Bundesbank relève que *« la politique monétaire reste confrontée à une hausse continue des prix et à une expansion monétaire trop forte »*. Dans ces conditions, une baisse des taux anti-cyclique, destinée à relancer la conjoncture, conduirait à *« une politique de stop-and-go, porteuse de risques considérables pour les taux d'intérêt à long terme, pour le mark et pour l'emploi »*. La Bundesbank entend donc s'en tenir à la politique monétaire de *« relâchement graduel »*.

D'autre part, la Banque dénonce la montée des prélèvements obligatoires en Allemagne. Ils atteignent 43,6 % du PIB (produit intérieur brut), pas loin du niveau français (43,8 %). Tout impôt nouveau conduirait dans ces conditions à des *« conséquences négatives »*. Cette analyse est publiée, alors que le débat politique se poursuit sur le « pacte de solidarité » dont le volet principal est la consolidation budgétaire. La Bundesbank calcule que le déficit des budgets publics aura été de 115 à 120 milliards de marks en 1992 (390 à 410 milliards de francs) – dont 38,5 pour le budget de l'Etat, le reste aux Lander et aux communes – et qu'il sera encore accru de 20 milliards cette année. La seule solution, réaffirme la banque centrale, est de réduire les dépenses.

E. L. B.

En raison de son coût élevé

La réforme du statut des dockers à Marseille s'appliquera avec retard

L'accord paritaire signé entre les dockers et les employeurs de main-d'œuvre du port de Marseille-Fos, dans le cadre de la réforme de l'organisation du travail sur les quais, ne devrait pas être appliqué avant avril, car le montage financier n'est pas terminé, a indiqué, jeudi 18 février, le président du port autonome, M. Jean Schutz. Le financement de la réforme sera à nouveau examiné, lors du prochain conseil d'administration du port, le 26 février.

Selon M. Schutz, l'échéance du 1er mars retenue pour l'application de l'accord *« paraît optimiste, dans la mesure où il faut procéder aux recrutements dans les entreprises, signer les conventions de conversion, obtenir effectivement les concours de l'Etat, régler tous les cas particuliers, finaliser les conditions de financement du plan social »*.

La réforme prévoit, a-t-il rappelé, la mise en place d'un plan social *« particulièrement généreux, d'un coût total de 1 110 millions de francs »*, pour 925 ouvriers dockers au minimun qui quittent la profession, sur 2 013 actuellement.

Le concours prévisionnel de l'Etat devrait s'élever à 540 millions, la part locale se chiffrant à 570 millions. Cette somme devra être supportée par le Port et l'ensemble des professions portuaires, les collectivités locales ayant refusé leur participation. Elles continueront, en revanche, à financer les investissements du premier port de France, a rappelé M. Schutz. *« Le Port doit payer une part importante, un effort parmi les plus conséquents consentis par les ports français »*, a-t-il assuré.

ÉCONOMIE

Pour limiter les licenciements

Les salariés de Potain votent en faveur du partage du travail

MOULINS

de notre correspondant

Les 1 423 salariés du groupe Potain, premier constructeur mondial de grues pour le bâtiment et les travaux publics, ont très massivement approuvé l'accord entre les syndicats et la direction, entérinant un plan social de partage du temps de travail. Ce plan permet d'éviter 128 licenciements secs chez Potain, Cadillon et BPR-Cadillon, filiales du groupe rennais Legris, confronté en 1992 à une chute de son chiffre d'affaires après d'excellents résultats ces dernières années.

L'accord, dans lequel la CGT, largement majoritaire, a joué *« un rôle moteur »*, selon le PDG, M. Alain Courau, prévoit, sous certaines conditions très précises, des mesures de réduction du temps de travail, avec perte de salaire. Pour en décider, la participation du personnel s'est élevée à 99,65 % chez les non-cadres et à 98,65 % chez les cadres. Les premiers, à 91 %, soit 1 058 salariés sur un total de 1 162, ont approuvé le plan prévoyant une série de mesures progressives, incluant éventuellement, en cas de nécessité, la possibilité de réduire progressivement les horaires jusqu'à 35 heures sans compensation.

Dans un premier temps, le texte envisage une réduction définitive de 38 heures et demie à 38 heures, sans perte de salaire. Dans un second temps, après épuisement d'un contingent annuel de 100 heures de chômage partiel par salarié, la baisse pourrait éventuellement passer à 35 heures avec perte de salaire. Mais une clause stipule le reversement de 50 % des salaires perdus en cas de retour au bénéfice pour l'entreprise. Les salariés ont obtenu aussi une augmentation des salaires de 1 % au 1er juin.

La barre des 80 % fixée par la direction n'a pas été atteinte chez les cadres, qui avaient à choisir entre une baisse de salaire de 6,5 % et treize licenciements secs. Seulement 56,32 % se sont prononcés pour la réduction de salaire. Sur l'ensemble du groupe, ces dispositions se traduisent par 108 départs en FNE, 25 licenciements de techniciens et donc 13 licenciements de cadres. Au nom de la CGT, le délégué central d'entreprise, M. Alain Moran, précisait que *« l'accord existait parce que les salariés eux-mêmes l'ont choisi. Les salariés connaissent les limites du choix qu'ils ont fait, ils ne se sont pas placés dans l'idée du partage du travail telle qu'elle est prônée. Il s'agissait de dépasser ensemble et sans casse un cap difficile ne mettant pas en péril les acquis »*.

JEAN-YVES VIF

□ **Hoover : manifestation en faveur de l'emploi.** – Un demi-millier de personnes ont participé, jeudi 18 février, au *« rassemblement pour l'emploi »*, organisé à l'appel de la CFDT dans la zone industrielle de Longvic (Côte-d'Or), afin d'apporter leur soutien au personnel de l'usine Hoover, menacée de fermeture. Le rassemblement a bloqué pendant deux heures la route longeant l'usine. La CFDT, syndicat majoritaire au sein de l'entreprise, a rappelé qu' *« en l'état actuel le projet de plan social de la direction ne règle rien »* et que *« le conflit Hoover reste d'actualité »*.

REPÈRES

DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE

L'allemand Gehe lance une OPA amicale sur le français OCP

La société allemande Gehe, filiale du groupe familial Haniel et premier répartiteur pharmaceutique allemand, va lancer une OPA (offre publique d'achat) amicale sur son concurrent français OCP (Office central pharmaceutique) au prix de 800 francs par action.

Cette offre, qui porte sur 100 % du capital, valorise l'OCP à 2,12 milliards de francs. Avec un cours moyen, sur les trois derniers mois, de l'action OCP de 557 francs, la prime offerte aux actionnaires est donc de 44 %. Le capital d'OCP est composé de 2,65 millions d'actions de 25 francs de nominal.

Les répartiteurs pharmaceutiques sont les « grossistes » du secteur du médicament. Ces sociétés alimentent dans des délais extrêmement courts – souvent de quelques heures – les pharmacies d'officine.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 32,92 milliards de francs, l'OCP est de loin le premier répartiteur français : le groupe – qui est contrôlé par des intérêts familiaux – affirme détenir 43 % du marché national. L'OCP a réalisé au cours de son dernier exercice un bénéfice net (part du groupe) de 101,7 millions de francs, soit pratiquement le double du chiffre réalisé l'année précédente (58,8 millions de francs).

SIDÉRURGIE

Krupp annonce la fermeture de deux usines en Allemagne

Les manifestations de sidérurgistes se multiplient en Allemagne, alors qu'outre-Rhin le secteur de l'acier doit affronter une sévère restructuration. A Siegen, environ trois mille cinq cents personnes ont participé à un défilé de protestation organisé jeudi 18 février, dans la soirée, sitôt après l'annonce dans l'après-midi de la fermeture probable de deux usines d'acier profilé du groupe Krupp-Hoesch.

Pour ces usines, qui emploient quelque quatre mille personnes, *« nous nous trouvons tout juste avant la fermeture, si de nouveaux développements n'interviennent pas très prochainement »*, a déclaré à Dortmund, M. Gerhard Cromme, patron de Krupp-Hoesch.

Le président de la Fédération allemande de l'acier, M. Ruprecht Vondran, a indiqué que la sidérurgie allemande avait besoin d'une période de deux ans pour adapter ses capacités de production face à la crise européenne de cette branche.

TRAVAIL TEMPORAIRE

Le chiffre d'affaires de l'intérim a baissé de 4,5 % en 1992

Avec 46,42 milliards de francs (hors export) réalisés sur l'année 1992, le chiffre d'affaires de la profession du travail temporaire a diminué de près de 4,5 % en un an, selon une estimation communiquée, jeudi 18 février, par l'Union nationale des entreprises de travail temporaire (UNETT). Liée à *« la faible croissance économique »*, cette dégradation fait suite au recul -2,5 %) déjà enregistré en 1991. Alors que le nombre d'heures de travail des salariés intérimaires avait diminué de 16 % au dernier trimestre 1992 (soit 6,5 % sur l'année), cette tendance s'est accentuée en janvier, le volume d'heures accusant une chute de 23 % en un mois. *« La lente érosion des commandes dans l'industrie et le faible niveau de la construction ne permettent pas d'enrayer la récession que connaît la profession depuis deux ans »*, précise l'UNETT.

□ **Ouverture d'une ligne aérienne hebdomadaire Nantes-Montréal du 4 mai au 5 octobre.** – La compagnie canadienne « Air-Transat » va procéder à l'ouverture saisonnière d'une ligne régulière directe, avec un vol hebdomadaire, reliant Nantes à Montréal, du 4 mai au 5 octobre.

INDICATEURS

CEE

• **Prix de détail : + 3,5 % en moyenne annuelle en janvier.** – La hausse des prix de détail a été ramenée à 3,5 % en rythme annuel en moyenne chez les Douze au mois de janvier, contre 3,7 % en décembre, a annoncé, jeudi 18 février, Eurostat, l'office de statistiques de la CEE. C'est la progression la plus modérée depuis juin 1988. Ce bon résultat a été rendu possible, notamment par la baisse de 0,9 % des prix de détail intervenue en Grande-Bretagne. L'Allemagne a, au contraire, enregistré une hausse de 1,1 % en janvier. Eurostat a dû se baser sur ses propres estimations de l'inflation en France, car l'évolution des prix de janvier ne sera connue que le 26 février, en raison de l'entrée en vigueur d'un nouvel indice.

ETATS-UNIS

• **Commerce extérieur : déficit de 84,3 milliards de dollars en 1992.** – Le déficit commercial des Etats-Unis s'est nettement gonflé en 1992 par rapport à l'année précédente, atteignant 84,3 milliards de dollars (460 milliards de francs) contre 65,4 milliards, a fait savoir le département du commerce jeudi 18 février. Il s'agit du plus mauvais résultat enregistré depuis 1990, mais le déficit est encore loin du record de 152,1 milliards atteint en 1987. En décembre, le déficit commercial s'est établi à 6,95 milliards de dollars, les exportations ayant progressé de 4 %, atteignant 39,7 milliards de dollars, tandis que les importations ont augmenté de 2,5 %, à 46,7 milliards.

• **Prix de détail : + 0,5 % en janvier.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,5 % en janvier, par rapport à décembre. Cette hausse est la plus forte depuis janvier 1991. En un an (janvier 1992 comparé à janvier 1991), la hausse est de 3,3 %. Le résultat de janvier s'explique par les fortes hausses enregistrées sur l'alimentation (+ 0,4 %), du fait notamment de la viande de bœuf, sur l'énergie (+ 0,5 %) du fait du fioul mais plus encore de l'habillement (+ 0,8 %), des tarifs médicaux et de transport (+ 0,6 %).

• **Production industrielle : + 0,4 % en janvier.** – La production industrielle a augmenté de 0,4 % en janvier par rapport à décembre. En un an (janvier 1993 comparé à janvier 1992), la progression de la production industrielle est de 4 %.

• **Conjoncture : forte chute des mises en chantier en janvier.** – Les mises en chantier de logements ont chuté de 7,2 % en janvier par rapport à décembre, a annoncé mercredi 17 février le département du commerce. Cette diminution, expliquée principalement par les mauvaises conditions climatiques, est la plus forte depuis le mois d'avril dernier, où la chute avait atteint 16,9 % en un mois. En décembre, en revanche, les mises en chantier ont progressé de 4,8 % (chiffre révisé).

GRANDE-BRETAGNE

• **Ventes au détail : + 1,6 % en janvier.** – Les ventes au détail ont été meilleures que prévu en janvier, augmentant de 1,6 % par rapport à décembre, et de 2,3 % par rapport à janvier 1992. En décembre, ces ventes avaient diminué de 1 % (chiffre révisé) par rapport au mois précédent.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VIE DES ENTREPRISES

Confronté aux annulations de commandes des compagnies aériennes

Boeing supprimera 28 000 emplois en dix-huit mois

Premier avionneur mondial, Boeing réduit sa voilure et supprimera 28 000 emplois sur 143 500 (–19,5 %) au cours des dix-huit prochains mois. Il adopte les mêmes remèdes que ses confrères de l'informatique (IBM : –25 000 emplois) ou de l'automobile (General Motors : –91 000), qui ont dû recourir à des dégraissages monstres pour survivre à la crise.

Depuis quelques semaines, on savait que la firme de Seattle programmait une réduction de ses cadences de fabrication de 32,5 avions par mois à 21 d'ici un an. Ce ralentissement n'est pas inspiré par le désir de rétablir des comptes qui demeurent florissants : en effet, ce sont les nouvelles procédures comptables américaines qui ont fait tomber le bénéfice de Boeing de 1,56 milliard de dollars (8 milliards de francs) en 1991 à 552 millions en 1992. A structure comptable comparable, le bénéfice de l'an dernier s'est établi à 1,63 milliard de dollars, soit une progression de 4,3 %, plus qu'honorable dans la conjoncture actuelle.

Boeing prévient la dégradation des carnets de commandes du à la crise du transport aérien et qui a déjà amené, par exemple, le motoriste Pratt et Whitney à supprimer 11 000 emplois. Car les compagnies enregistrent des pertes spectaculaires, en raison des chutes de trafic provoquées par la guerre du Golfe et par le marasme économique mondial, au moment où les commandes géantes d'avions des années 1987-1988 provoquent à la fois une surcapacité grave et une montée de leurs frais financiers. Ainsi United Airlines a enregistré, l'an dernier, 5,2 milliards de francs de pertes, Delta Airlines 3,1 milliards, American Airlines 2,6 milliards et Air France 3,2 milliards.

Les compagnies ont taillé dans les effectifs et supprimé plus de 90 000 emplois depuis un an. Mais elles ont aussi réduit leurs investissements, en annulant des commandes d'appareils ou en étalant les livraisons. Delta a renoncé à 100 avions, American à 93 avions et United a différé la réception de 122 avions. On estime que l'on approche des 800 appareils annulés ou différés depuis un an par l'ensemble des compagnies de la planète, c'est-à-dire l'équivalent d'une année de production de l'industrie aéronautique. Boeing n'est pas seul à pâtir de ces coupes claires, car Airbus, McDonnell-Douglas et Fokker subissent leur comptant de désillusions, mais le numéro un mondial souffre en proportion de sa taille, puisqu'il détient 60 % du marché des avions commerciaux de plus de cent places.

Cette conjoncture difficile n'entame pas l'optimisme de Boeing, qui continue à tabler sur une croissance annuelle de 6 % du trafic aérien à long terme. A Seattle, on se prépare donc à vivre, sans angoisse excessive, deux ou trois années de vaches maigres, comme cela s'est déjà produit au début des années 70.

ALAIN FAUJAS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRATS

□ **Ericsson : contrat de 825 millions de francs en Chine.** – Ericsson, le géant suédois des télécommunications, a obtenu un contrat d'un montant dépassant les 150 millions de dollars (825 millions de francs) pour l'expansion du réseau de téléphone mobile dans la province chinoise de Guangdong, a annoncé Ericsson jeudi 18 février. L'équipement, qui entrera en service au troisième trimestre de cette année, va permettre au réseau de desservir 240 000 abonnés supplémentaires. Cela fera plus que doubler le réseau actuel.

□ **Lyonnaise des eaux-Dumez : une deuxième concession en République tchèque.** – Le conseil municipal de la ville de Brno, une cité de 400 000 habitants, à mi-distance de Vienne et de Prague, dans la province de Moravie, a décidé de confier au groupe Lyonnaise des eaux-Dumez la gestion de son service d'eau et d'assainissement. D'une durée de vingt ans, le contrat prendra effet le 1er juillet. En octobre dernier, le groupe présidé par M. Jérome Monod avait signé un contrat similaire avec la ville tchèque d'Ostrava (400 000 habitants).

COOPÉRATION

□ **Pechiney conclut un accord d'assistance avec Tropicana Products.** – Un accord de joint-venture vient d'être signé entre Tropicana Products et American National Can (ANC), filiale américaine de Pechiney, dans le secteur de l'emballage en verre. Selon cet accord, ANC va apporter une aide technologique à Tropicana, pour permettre l'augmentation de la production de verre de l'usine de Tropicana implantée à Badinton en Floride. Tropicana est le leader du marché haut de gamme du jus d'orange en Amérique du Nord, au Japon, en France et au Royaume-Uni. ANC réalise un chiffre d'affaires annuel de 4,5 milliards de dollars (24,7 milliards de francs) dans le domaine des emballages métalliques, en verre et en plastique.

□ **Stefanel (confection) crée une co-entreprise avec Onward Kashiyama Co Ltd.** – Le groupe textile italien Stefanel et le japonais Onward Kashiyama Co Ltd ont créé une co-entreprise, Onward Stefanel, qui produira, au Japon, des articles de confection de l'entreprise italienne. Le groupe italien renforce ainsi ses relations avec son partenaire japonais qui est, depuis 1989, l'importateur et le distributeur exclusif de ses produits dans l'archipel, à travers sa filiale Maison Tricot Co Ltd. Onward Stefanel produira 30 à 40 % des articles de confection Stefanel destinés au marché japonais, le reste continuant à être importé d'Italie par Maison Tricot. Le réseau de distribution au Japon (40 boutiques) sera étendu. Créée en 1959, Stefanel, qui a ouvert, depuis quatre ans, des boutiques en Chine et en Corée, a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 420 milliards de lires (878 millions de francs).

LIQUIDATION

□ **Egor France : liquidation judiciaire.** – Le groupe Egor France, première société de conseil en recrutement en France, a été déclaré en liquidation judiciaire, jeudi 18 février, par le tribunal de commerce de Paris. La confusion du patrimoine a été ordonnée pour onze sociétés qui appartenaient au groupe. Le jugement entraîne l'arrêt de l'activité et l'organisation de la vente des actifs.

PRODUIT

□ **Tati (distribution) lance sa première collection de prêt-à-porter féminin.** – La première collection de prêt-à-porter féminin de Tati est sortie, jeudi 18 février, sous la marque «La rue est à nous», dans des espaces spécialement aménagés par l'architecte d'intérieur Andrée Putman dans les huit magasins Tati à Paris et en province. Cette première ligne a été dessinée par deux stylistes, Gilles Rosier (qui a collaboré avec Jean-Paul Gaultier) et Claude Sabbah. Le groupe Tati a réalisé 1,8 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1992.

RÉSULTAT

□ **John Deere dégage un bénéfice de 37 millions de dollars (207 millions de francs).** – Le groupe américain de machinisme agricole John Deere a renoué avec les bénéfices en 1992, avec un résultat net de 37 millions de dollars, contre une perte de 20 millions de dollars en 1991. Le chiffre d'affaires a baissé de 1,4 %, à 6,96 milliards de dollars, lors de l'exercice 1992 clos en octobre. Sa filiale française, John Deere France, a dégagé un résultat net de 67 millions de francs (+ 60 %) grâce à une hausse des exportations (moteurs de son usine de Saran dans le Loiret et matériels de récoltes des fourrages de son usine d'Arc-lès-Gray, en Haute-Saône). Les exportations ont atteint 1,2 milliard contre 1,1 milliard en 1991, pour un chiffre d'affaires globale de 2,3 milliards de francs, en baisse de 2,6 %.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 19 février ↓

Sans conviction

Après deux séances largement gagnantes, la Bourse de Paris soufflait un peu vendredi 19 février, jour de liquidation générale pour le terme boursier de février. En repli de 0,18 % à l'ouverture, les valeurs françaises affichaient une heure et demie plus tard un retard de 0,26 %. Aux alentours de 13 heures, l'indice CAC 40 flirtait avec le seuil d'équilibre, ne perdant plus que 0,03 % sur son niveau de la veille.

Pour la dernière séance du terme, les opérateurs notaient que des prises de bénéfice étaient réalisées, poussant l'indice plutôt vers le bas, et ce d'autant que le marché avait également tendance à se consolider après les deux dernières séances fortement orientées à la hausse. Toutefois, soulignait un analyste, «toutes les dernières séances ont commencé avec un indice dans le rouge et qui se rattrape en cours de séance».

L'intervention du président François Mitterrand jeudi soir sur France 3 n'a eu aucune incidence sur les marchés financiers, «le président français s'étant contenté de commenter l'actualité sans annoncer aucune mesure», a jugé un boursier.

Vendredi matin, le taux au jour le jour s'établissait à 11 3/16-11 5/16, soit en très légère baisse par rapport à la veille.

Parmi les valeurs en baisse, on relevait Ciments français, qui perdait 3 %, Société générale (1,6 %) et Carnaud-Metalbox, qui, après sa forte montée hier, due à une future cession de titres, perdait à la mi-journée 1,73 %.

NEW-YORK, 18 février ↓

Repli

Wall Street a évolué en dents de scie, jeudi 18 février, pour terminer la séance en baisse, alors que les investisseurs s'interrogeaient sur les chances qu'aura le programme économique du président Clinton d'être adopté par le Congrès américain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 3 302,19 points en baisse de 10 points, soit un repli de 0,30 %. L'atmosphère a été très active avec quelque 310 millions de titres échangés. Le nombre de titres en hausse a toutefois dépassé celui des valeurs en baisse : 1 025 contre 865, alors que 562 actions sont restées inchangées.

Le marché avait enregistré une bonne progression dans la matinée, les investisseurs étant encouragés par les déductions fiscales pour les investissements des petites entreprises prévues dans le programme économique Clinton et par l'absence de «mauvaises surprises» dans ce plan, qui était déjà largement connu sur les marchés. Mais une inversion de tendance a eu lieu en début d'après-midi sous la pression de ventes informatiques. Ensuite, le principal baromètre de Wall Street a évolué irrégulièrement alors que les détenteurs de capitaux recommençaient à douter que le plan Clinton soit adopté facilement par le Congrès.

VALEURS	Cours du 17 fév.	Cours du 18 fév.
Alcoa	72 3/4	72 3/8
ATT	52 1/4	52 5/8
Boeing	33 3/4	34
Chase Manhattan Bank	29	29 5/8
Du Pont de Nemours	47 1/2	46 3/8
Eastman Kodak	49 1/2	50 1/4
Exxon	61 3/4	61 7/8
Ford	48 3/4	46 1/4
General Electric	82 1/2	81 7/8
General Motors	39 5/8	38 1/2
Goodyear	67 5/8	67 1/4
IBM	50 1/2	50 3/8
ITT	73 3/8	74 1/4
Mobil Oil	64 1/4	64 1/8
Pfizer	59 1/4	59 1/8
Schlumberger	57	59 5/8
Texaco	60 3/4	60 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	119 1/4	115 3/4
Union Carbide	16 5/8	16 5/8
United Tech.	44 1/4	44 3/8
Westinghouse	13 3/8	13 1/4
Xerox Corp.	82 1/4	82

LONDRES, 18 février ↑

Nette progression

La Bourse de Londres a nettement progressé pour la première fois en cinq séances, jeudi 18 février, après l'annonce d'une hausse du chômage plus faible que prévue, malgré le fait que le nombre des demandeurs d'emplois a dépassé le cap des 3 millions pour la première fois depuis six ans en données brutes. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 23,7 points (0,8 %), à 2 837,7 points, après avoir gagné plus de 1,3 % en début d'après-midi. Les échanges ont porté sur 634,3 millions d'actions contre 614,7 millions la veille.

La tendance a été soutenue par le raffermissement initial de Wall Street et de meilleurs résultats que prévu pour Glaxo Holdings et Kleinwort Benson Group. Elle s'est emballée après l'annonce d'une hausse de 4,1 milliards de livres des crédits bancaires en janvier, le double des prévisions, et d'une hausse de 22 000 du nombre des demandeurs d'emplois, inférieure de moitié aux pronostics.

TOKYO, 19 février ↑

Timide avance

Les valeurs ont clôturé sur une note irrégulière à Tokyo, vendredi 19 février, dans un marché étroit où des ajustements de positions réalisés en fin de séance ont permis au Nikkei de repasser au-dessus de la barre de 17 000 points. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a finalement gagné 27,89 points, soit 0,16 %, à 17 010,03 points, dans un volume estimé à 220 millions de titres.

VALEURS	Cours du 18 fév.	Cours du 19 fév.
Ajinomoto	1 230	1 230
Bridgestone	1 150	1 150
Canon	1 380	1 350
Fuji Bank	1 750	1 770
Honda Motors	1 310	1 290
Matsushita Electric	1 090	1 070
Mitsubishi Heavy	507	506
Sony Corp.	4 100	4 000
Toyota Motors	1 350	1 370

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	468	465	Inform. Computer	130 60	....
B.A.C.	23 70	...	I.P.B.M.	35	35
Boiron (Ly)	502	506	Molex	160	...
Boisset (Lyon)	245	....	N.S.C. Schlumberger	750	750
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	725	707	Publ.Filipacchi	665	669
Calberson	255	256	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	329	317
Cardif	962	950	Select Invest (Ly)	96	96
C.E.G.E.P.	180	183	Serbo	153	....
C.F.P.I.	204	204	Sopra	325	330
C.N.I.M.	1186	1176	TF1	480	480
Codetour	285	283	Thermador H. (Ly)	320	318
Creeks	110	110	Unilog	192	195
Dauphin	216 10	226	Viel et Cie	130	130
Demachy Worms Cie	439	...	Y. St-Laurent Groupe	764	770
Devanlay	1095	1115			
Dolisos	129	...			
Editions Belfond	190	....			
Europ. Propulsion	207	201			
Finacor	143	144 50			
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49			
G.L.M.	405	404			
Gravograph	118	119			
Guintoli	528	567			
I.C.C.	185	188			
Idianova	50	49			
Immob. Hôtelière	1020	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 février 1993
Nombre de contrats estimés : 167 356

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,36	115,40	115,64
Précédent	113,32	115,16	115,44

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS D'ACHAT Juin 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93	OPTIONS DE VENTE Juin 93
114	0,05	1,78	0,66	0,55

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 30 336

COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 954	1 973	1 976
Précédent	1 930	1 953	1 965

CHANGES

Dollar : 5,5350 F ↓

Le dollar s'inscrivait en nette baisse vendredi 19 février, après l'annonce du programme économique du président Clinton, et la nette poussée du yen. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,5350 francs à la mi-séance contre 5,5868 la veille, au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	18 fév.	19 fév.
Dollar (en DM)	1,6370	1,6350
TOKYO	18 fév.	19 fév.
Dollar (en yens)	119,97	119,23

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (19 fév.) .... 11 3/16-11 5/16 %
New-York (18 fév.) .... 3 %

BOURSES

	17 fév.	18 fév.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	497,03	505,71
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 904,97	1 926,52

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	17 fév.	18 fév.
Industrielles	3 312,19	3 302,19

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	17 fév.	18 fév.
100 valeurs	2 814	2 837,70
30 valeurs	2 175,60	2 197,20
Mines d'or	96,20	93,50
Fonds d'Etat	96	96,13

FRANCFORT

	17 fév.	18 fév.
Dax	1 653,26	1 672,26

TOKYO

	18 fév.	19 fév.
Nikkei Dow Jones	16 982,14	17 010,03
Indice général	1 293,12	1 294,06

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5300	5,5340	5,6470	5,6550
Yen (100)	4,6342	4,6365	4,7316	4,7377
Ecu	6,5768	6,5844	6,6115	6,6243
Deutschemark	3,3860	3,3890	3,4133	3,4193
Franc suisse	3,6746	3,6786	3,7293	3,7364
Lire italienne (1000)	3,5341	3,5412	3,6826	3,6946
Livre sterling	8,0157	8,0271	8,1305	8,1495
Peseta (100)	4,7184	4,7259	4,6999	4,7133

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16	9	9 1/8
Deutschemark	8 1/2	8 11/16	8 5/16	8 7/16	7 13/16	7 15/16
Franc suisse	5 7/16	5 11/16	5 7/16	5 9/16	5 1/4	5 3/8
Lire italienne (1000)	11 5/16	11 9/16	11 5/16	11 9/16	11 1/16	11 5/16
Livre sterling	6 1/8	6 1/4	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	14 3/4	15 1/4	13 7/8	14 1/4	13	13 1/4
Franc français	11 1/2	11 7/8	11 1/2	11 7/8	10 9/16	11 1/16

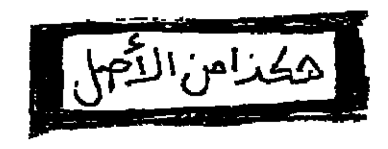
Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

La BNP et la Dresdner Bank en Russie

Les banques française et allemande BNP et Dresdner Bank vont créer en Russie une banque de plein exercice, qui aura son siège à Saint-Pétersbourg. Elle sera dotée d'un capital de 10 millions de dollars, réparti également entre les deux partenaires, et s'appellera la BNP-Dresdner Bank (Russie). Elle disposera également d'une agence à Moscou.

Dans un premier temps, l'activité sera essentiellement celle de «*banque transactionnelle*» (opérations liées au commerce international, opérations de changes...). Ultérieurement, elle accordera des crédits. La BNP et la Dresdner sont en discussion avec les autorités municipales de Saint-Pétersbourg et de Moscou pour trouver des locaux.

La BNP et la Dresdner n'en sont pas à leur première filiale commune. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, elles disposent déjà, à Budapest, de la BNP-KH-Dresdner Bank RT, créée en décembre 1990 avec la banque hongroise OKHB, et, à Prague, de la BNP-Dresdner Bank (CSFR), créée en août 1991.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 FÉVRIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5240	C.N.E 3%	5240	5240	5240	....
905	B.N.P. T.P.	910	905	905	- 0 55
841	Cr.Lyon. T.P.	847	841	845	- 0 24
1774	Renault T.P.	1770	1774	1763	- 0 40
1716	Rhone Poul. T.P.	1710	1716	1716	+ 0 35
1080	Saint Gobain T.P.	1075	1080	1073	- 0 19
820	Thomson T.P.	811	820	820	+ 1 11
725	ACCOR	721	723	718	- 0 42
770	Air Liquide	774	770	771	- 0 39
635	Alcatel-Alsthom	634	635	638	+ 0 63
1640	Als.Superm.	1625	1639	1676	+ 3 08
300	A L S P I	291 50	298	307	+ 5 32
550	AGF Sté Centrale	555	549	550	- 0 90
1140	Axa (ex Cie Midi)	1144	1142	1154	+ 0 87
164	Bafip	163	164	164	+ 0 61
76	Bail-Equipem.	78	76 20	76 10	- 2 44
715	Bail Investiss.	713	713	711	- 0 28
485	Bancaire	483 50	488	491	+ 1 65
640	Bazar H.-V.	638	640	655	+ 2 66
1160	Berger (M)	1153	1158	1161	+ 0 69
375	Bertrand Faure	379	375	375	- 1 06
1140	Bic	1147	1140	1134	- 1 13
1100	B.I.P.	1120	1099	1130	+ 0 89
143	BIS	146 90	143 60	143	- 2 66
480	B N P (CI)	480	478	490	+ 2 08
490	Bolloré Tech	480 30	480 20	490	+ 2 02
2900	Bongrain	2880	2900	2935	+ 1 91
555	Bon-Marché	554	555	562	+ 1 44
640	Bouygues	642	640	634	- 1 25
84	BP France	85	83 60	84	- 1 18
955	B S N	953	953	951	- 0 21
1250	Canal Plus	1238	1249	1247	+ 0 73
173	Cap Gem.S	173 50	173 50	172	- 0 86
210	Carnaudmetalbox	210	209 80	206	- 1 90
2580	Carrefour	2580	2580	2584	+ 0 16
160	Casino	162	160	159	- 1 85
106	Casino ADP	106	106 10	106 50	+ 0 47
530	Cassoriana D.L	525	530	528	+ 0 57
235	C.C.F.	238	236	238	....
30	CCMC Ly	30 60	30 50	30 50	- 0 33
445	C.D.M.E.	446	447	447 90	+ 0 43
166	C.E.G.I.D.	166	166	166	....
50	Centrest (Ny)	50 50	49 90	49	- 2 97
370	C.E.P. Comm.	368	368	369 80	+ 0 48
94	Cerus	95 40	94 10	93 70	- 1 78
1140	Cetelem	1132	1137	1146	+ 1 24
265	CF Im.	274	265	272	- 0 73
300	CGI Info	302	300	300	- 0 66
1080	C G I P	1080	1080	1093	+ 1 20
640	CSP	617	639	638	+ 3 57
1370	Chargeurs S A	1378	1370	1365	- 0 94
250	Christian Dior	244	248	253 50	+ 3 89
520	C I C A (M)	530	520	533	+ 0 57
290	Ciments franc.	304	290	295	- 2 96
540	Clarins	545	541	554	+ 1 65
405	Club Médit.	408 90	406	408 90	....
900	Colas	895	900	900	+ 0 56
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1220	Compt Mod.	1230	1225	1245	+ 1 22
275	CPR (Paris Rés.)	274 60	273	273	- 0 56
1090	Créd. Foncier	1095	1095	1095	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
380	Crédit Loc France	378 50	380	380	+ 0 40
540	Cr Lyon (CI)	545	540	535	- 1 83
1240	Crédit Nat.	1260	1240	1255	- 0 40
530	CSEE	519	530	518	- 0 58
3440	Damart	3400	3440	3440	+ 1 18
385	Dassault Aviation	384 50	384 90	379 90	- 1 20
250	Dassault Electr.	244 10	248	255	+ 4 47
1410	De Dietrich	1415	1410	1410	- 0 35
510	Degremont	510	512	511	+ 0 20
43	Dév.P.d.C.(LI)	44 10	43	43	- 2 49
83	Dév.R.Sud-Est	84	83 50	84	....
295	D M C	288	295	305	+ 5 90
440	Docks France	441	441	443	+ 0 45
107	Dynaction	106 90	107	106 80	- 0 09
2340	Eaux (Gle)	2332	2339	2324	- 0 34
890	E.B.F.	890	889	896	+ 0 87
425	Ecco	430 10	425 10	420 50	- 2 23
350	Elf Aquitaine	353 60	351	358	+ 1 53
1010	ElfSanofi(ExSanofi)	1005	1007	1005	....
250	Erap-Elf (Certi)	254 90	260	254 90	....
645	Eridania-Beghin	647	646	647	....
440	Essilor	444	440 50	452 50	+ 1 91
200	Essil.Int.(DP)	196 20	200	201 60	+ 2 85
735	Esso	730	734	735	+ 0 68
1520	Eurafrance	1540	1522	1525	- 0 97
440	Euro RSCG	439 50	442	454 90	+ 3 50
73	Eurodisneyland	73 80	73	73 30	- 0 68
1030	Europe 1	1010	1035	1011	+ 0 10
39	Eurotunnel	38 75	38 75	38 75	....
125	Financial	126	125	126	....
300	Fives Lille	298	301	309	+ 3 69
710	Fougerolle	710	711	716	+ 0 85
3650	Fromager. Bel	3655	3650	3635	- 0 55
1700	Gal.Lafayette	1620	1699	1615	- 0 31
380	G.A.N.	385	382	393	+ 2 08
390	Gascogne (B)	380 10	390	380 20	+ 0 03
1380	Gaz et Eaux	1392	1381	1395	+ 0 22
560	Geophysique	560	558	550	- 1 79
680	Groupe André SA	680	680	670	- 1 47
550	Groupe Cité	550	550	559	+ 1 64
410	GTM-Entrep.	407	408	408	+ 0 26
1490	Guyenne-Gas.	1493	1488	1460	- 2 21
430	Havas	430	432	432 40	+ 0 56
240	Idia	236	238 50	237 99	+ 0 81
390	Imétal	396	390	396 50	+ 0 13
143	Immob. Phénix	143	143	140 40	- 1 82
147	Ingénico	148	147	144 30	- 2 50
8590	Inst. Mérieux	8500	8590	8650	+ 1 76
450	Interbail	450	450	450	....
480	Intertechnique	480	480	468	- 2 50
1120	J. Lefebvre	1110	1120	1125	+ 1 35
490	Klepierre	486	492	494	+ 1 65
570	Labinal	600	568	568	- 5 33
340	Lafarge	340	341	345 50	+ 1 62
88	Lagardère Group.	88 25	88 90	88 50	- 0 84
260	Lebon	260	260	258	- 0 77
4350	Legrand	4325	4350	4391	+ 1 53

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2250	Legrand (DP)	2255	2255	2260	+ 0 22
173	Legris Industries	173 60	173	172 80	- 0 40
735	Locindus	735	735	742	+ 0 95
3380	L.V.M.H.	3390	3360	3375	- 0 44
450	Lyon.Eaux/Dumez	449 50	451	450 70	+ 0 27
37	Majorette Ly	37	....	....	....
315	Mar. Wendel	315	315	310	- 1 59
117	Matra-Hachette	116 20	117	114 90	- 1 12
84	Metaleurop	83 45	83 90	83	- 0 54
13 50	Métrologie In	13 75	13 75	13 90	+ 1 09
181	Michelin	183 40	181	181 50	- 1 04
93	Moulinex	92 50	92 90	92 75	+ 0 27
940	Navig. Mixte	936	940	942	+ 0 76
133	Nord-Est	131 20	133	130 20	- 0 76
285	Nordon (Ny)	283	285	283	....
53	Olipar	53 20	53 20	52 50	- 1 32
1070	Oréal	1070	1073	1080	+ 0 93
420	Paribas	419 50	419	420	+ 0 12
230	Pechiney Int.	229	229	228 60	+ 0 26
295	Pechiney (CIP)	295	295	294 60	- 0 14
385	Pernod Ricard	397 90	393 50	393	- 1 23
640	Peugeot	639	639	640	+ 0 16
835	Pinault-Print.	840	835	850	+ 1 19
285	Poliet Ex.Lamb.Fr.	285	287	290	+ 1 75
955	Primagaz	955	953	963	+ 0 84
660	Printemps	665	660	665	....
620	Promodès	624	622	634	+ 1 60
310	Radiotechn.	310	310	308 30	- 0 55
6570	Redoute (La)	6580	6570	6650	+ 1 06
147	Rémy Cointreau	147	147	147 50	+ 0 34
585	R. Poulenc A	585	585	585	....
585	R. Poulenc CIP	582	583	584	+ 0 36
42	Rochette(La)	41 20	42 40	42 35	+ 2 79
505	Roussel Uclaf	515	505	518	+ 0 58
2970	R. Impé.Ly	2995	2970	2955	- 1 34
150	Sade (Ny)	150 50	150 10	148 20	- 1 53
2890	Sagem	2820	2890	2950	+ 4 61
535	Saint Gobain	536	533	537	+ 0 19
1200	Saint Louis	1204	1205	1197	- 0 58
1500	Salomon Ly	1520	1501	1500	- 1 32
320	Salvepar (Ny)	320	320	320	....
1580	S A T	1580	1565	1585	+ 0 32
285	Saul. Chât.	283 50	283	283 70	+ 0 07
825	Saupiquet (Ns)	825	825	826	....
690	Schneider	692	691	689	- 0 43
17	SCOA	15 90	17	17	+ 6 92
525	Scor s.a.	524	524	520	- 0 76
360	S.E.B.	360	360	367	+ 1 94
460	Sefimeg	462	460	456	- 1 30
140	Selectibanque	141	140 50	142	+ 0 71
175	Sextant A.	172	174 90	175	+ 1 74
685	S F I M	684	685	668	- 2 34
225	S.G.E.	223	223	223	....
465	Simco	464 50	463	463	- 0 32
940	Sk. Rossignol	945	941	942	- 0 32
440	Sligos	443	440	435	- 1 81
635	Société Géné	635	635	625	- 1 57

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
42	Sodecco(B)	38 10	42	39	- 0 26
78	Sodero(Ns)	78	78 10	78 80	+ 1 03
995	Sodexho	1000	995	999	- 0 10
85	Sogenal(Ny)	86 20	85 05	85 30	- 1 04
1360	Sommer-Allib.	1350	1385	1365	+ 1 11
415	SOPHIA	415	415	417	+ 0 48
1120	Sovac	1118	1118	1120	+ 0 18
405	SPEP	415	408	405	- 2 41
350	Spie-Batignol	352	352	355	+ 0 85
575	Strafor Facom	575	576	580	+ 0 87
295	Suez	293 20	293 90	291 50	- 0 58
1220	Synthelabo	1215	1225	1229	+ 1 15
182	Thomson CSF	182 40	182	182	- 0 25
240	Total	240 20	240 10	242 10	+ 0 79
150	- (certif)	147	149 90	149 50	+ 1 70
545	U.A.P	550	544	550	...
265	U F B Locab	265	265	270	+ 1 89
260	U.G.C. DA (Rober	252 10	258	255	+ 1 15
440	U I C	454	442	450	- 0 88
475	U I F	470 80	473	478	+ 1 53
760	U I S	761	760	755	- 0 79
330	Unibail	330	330 10	335	+ 1 52
770	Valéo	770	769	775	+ 0 65
161	Vallourec	163	161	163	
245	Via Banque	248	247	247	+ 0 41
250	Worms et Cie	248 30	247 90	247 90	- 0 16
1610	Zodiac	1612	1606	1620	+ 0 50
865	Elf Gabon	866	866	866	....
103	Amax	106	103 20	103	- 2 83
182	Amer. Barrick	184 90	181 80	183	- 1 03
131	Amer. Express	131 80	130 80	131	- 0 61
290	A.T.T.	293	290 10	291 10	- 0 65
119	Anglo Amer.C	119	119 60	119 50	+ 0 42
210	Amgold	210	209 50	210	....
215	Banco Santander	220	215 10	216 10	- 1 77
785	B.A.S.F.	790	783	783	- 0 89
940	Bayer	938	942	939	+ 0 11
46	Blenheim Plc	46	45 75	45 75	- 0 54
28	Buffelsfont.	28	28 50	29	+ 3 57
162	Chase Manh.	163	162 50	162 50	- 0 31
2070	Daimler Benz	2085	2070	2070	- 0 72
85	De Beers	85	84 60	86 90	+ 2 24
2320	Deutsche Bank	2330	2325	2320	- 0 43
1280	Dresdner Bank	1279	1285	1288	+ 0 70
42	Driefontein	42 10	42 20	43 60	+ 3 56
280	Du Pont-Nem.	263 30	262 30	257 30	- 2 28
275	Eastman Kodak	274	276 10	276 70	+ 0 99
12	East Rand	12	12	12	....
30	Echo Bay	29 80	30	30 10	+ 1 01
168	Electrolux	160 10	167 90	161	+ 0 58
161	Ericsson	167	161	161 80	- 3 11
345	Exxon Corp.	343 50	347	347	+ 1 02
260	Ford Motor	260	261 30	261 30	+ 0 50
38	Freegold	38 15	38 10	39 45	+ 3 41
11 50	Gencor	11 60	11 75	11 80	+ 1 72
456	Gén. Elect.	459 20	455	451 20	- 1 74
215	Gén. Motors	226	216 70	212 70	- 5 47

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
350	Gén. Belgique	350	352	352 10	+ 0 60
37	Gd Métropol.	36 45	36 90	36 90	+ 1 23
37	Guinness	38	37 50	37 50	- 1 32
20	Hanson PLC	20	19 85	19 95	- 0 25
13 50	Harmony Gold	13 50	13 50	13 75	+ 1 85
405	Hewlett Packard	415	405	405	- 2 41
31	Hitachi	31 30	31 10	31 10	- 0 64
905	Hoechst	902	905	903	+ 0 11
94	I.C.I	91	94	91	
280	I.B.M.	282 20	280	284	+ 0 64
410	I.T.T.	420	410 50	411 50	- 2 02
164	Ito Yokado	162 50	164	160 20	- 1 42
49	Matsushita	50 15	48 90	49 05	- 2 19
270	Mc Donald's	270	271	270	
210	Merck	213 60	211 50	210 10	- 1 73
570	Minnesota M.	577	569	568	- 1 56
39	Mitsubishi	38 65	39	39	+ 0 91
360	Mobil corp.	356 70	359 40	359 40	+ 0 76
335	Morgan J.P.	337 80	337 20	337 20	- 0 18
4010	Nestlé	4008	4008	4020	+ 0 30
129	Norsk Hydro	127	129	128	+ 0 79
86	OFSL	84 55	85 80	88 80	+ 5 03
1290	Pétrofina	1293	1292	1292	- 0 08
395	Philip Morris	395 30	394	392 10	- 0 81
70	Philips	69 40	69 60	69 50	+ 0 14
77	Placer Dome	76 50	77	76 80	+ 0 39
275	Procter Gamble	288	273	273	- 5 21
173	Quilmès	172	173	173	+ 0 58
17 50	Randfontein	17	17 50	17 45	+ 2 65
250	Rhone Poul Rorer	249 90	247 90	248 30	- 0 64
460	Royal Dutch	465 90	460 50	462 80	- 0 67
52	R T Z	53	51 90	51 90	- 2 08
15 50	Saat.& Saatch.	15 50	15 45	15 45	- 0 32
25	St Helena	24 90	25 20	26	+ 4 42
310	Schlumberger	318 10	312 10	312 40	- 1 79
46	Shell transp.	46 10	46 15	46 15	+ 0 11
2230	Siemens	2227	2231	2229	+ 0 09
184	Sony	191	183 70	183 70	- 3 82
86	Sumitomo Bank	84 10	86	85 20	+ 1 31
151	T.D.K.	152 60	151	151	- 1 05
60	Telefonica	60 05	60 10	60 10	+ 0 08
26	Toshiba	26 90	26 30	26 30	- 2 23
585	Unilever	587	585	589	+ 0 34
245	Uni Techn.	248 50	247 40	248 80	+ 0 12
230	Vaal Reefs	217	230	235	+ 8 29
950	Volkswagen	955	951	950	- 0 52
285	Volvo	278	284 80	285	+ 2 52
89	West. Deep	88 70	89 20	92	+ 3 72
450	Xerox Corp.	455 60	451	451	- 1 01
111	Yamanouchi	110	111	110 50	+ 0 45
5 50	Zambia Cop.	5 60	5 65	5 65	+ 0 89

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 60	5 96
10,80% 79/94	100 53	4 97
Emp.Etat 13,4% 83	102 56	2 20
10,26% mars 86	....	9 67
OAT 10% 5/2000	113	7 34
OAT 9,9% 12/1997	107 95	1 84
OAT 9,8% 1/1996	104 42	0 53
PTT 11,2% 85	106 05	2 37
CFF 10,25% nov 90	111 80	9 57
CNA 10 % 1979	100 20	....
CNB Bques 5000F	98 40	1 16
CNB Paribas 5000F	97 60	1 16
CNB Suez 5000F	97 50	1 16
CNI 1/82 5000F	98 95	1 16
CNT 9 % 86	100 50	7 05
CRH 10,90% déc.85	110 60	1 37
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1075	....
Cerus	2325	....
Alcatel 6 % janv. 89	595	....
Ly. Eaux cv 6,5%	775	....
Thoms. cv 9,2% 86	753	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1580	1580
Arbel	395	398 50
Bains C.Monaco	890	890
B.Hypoth.Europ.	210	211 50
B.N.P. Intercont.	330	330
Bénédictine	2200	2446
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	813	....
B T P	23 45	....
Cambodge	815	....
Carbone Lorraine	305	314
Case Poclain	2 65	....
C.B.C	275	286
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	298	300
Caragen	22	22
Champex Ny	19 20	18 60
CIC (CIP)	199 90	195

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3749	....
Cpt Lyon Alemand	288	289
Concorde	580	571
Constr.Mét.Prov.	17	....
Crédit Gén.Ind.	90 50	....
Cr Universel (Cie)	301	....
Darblay	581	....
Delmas Vieljeux	1810	1780
Didot Bottin	560	552
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	298 10	306
Ent.Mag. Paris	3830	....
Eridania-Béghin CI	475	479
Fidel	379	377
Finalens	300	301
F.I.P.P.	50	....
F.N.A.C.	2300	2298
Foncière (Cie)	449	....
Foncina	330	332
France I.A.R.D.	385	....
France SA (La)	1823	1840
From. Paul-Renard	2060	....
Gaumont	448	448
Genefim	265	....
Gévelot	435	438
G.F.C.	348	348
Groupe Victoire	785	791
G.T.I (Transport)	216 30	211
Immobail	335	330
Immobanque	645	648
Im.Marseillaise	4200	4300
Invest.(Ste Cle.)	3000	3000
Lille Bonnières	907	930
Louis Vuitton	508	584
Louvre	2550	2500
Lucia	205	207
Machines Bull	23 10	24
Mag.Uniprix	154 30	....
Métal Déployé	310	....
Mors	38	38 50
Navigation (Nle)	125 60	....
Optorg	249 50	243
Oréal (CI)	592	579
Origny-Desvroise	574	574
Palais Nouveauté	1100	....
Paluel Marmont	430	440
Parfinance	180	180
Paris France	215	....
Paris Orléans	190 10	181
Parthena Invest.	238 20	238 20
Piper Heidsieck	725	670
Porcher	270	....
Promodès (CI)	382	382

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Publicis	620	615
Rochefortaise	135	132
Rosario	144 80	141
Rougier	192	193
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	258	....
S.A.F.I.C Alcan	180	....
Saga	348	340 50
Saint Dominique (F.)	121 90	120 10
Salins du Midi	545	550
Savoisienne M.	140	....
Silic	597	605
S.I.P.H.	76 50	80
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	....
Soffo	182 20	....
Sofiram (ex Satam)	62	62
Sofragi	2489	2340
Soudure Autogène	685	683
Sovabail	272	....
Stemi	770	....
Taittinger	2070	2065
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	247	....
Ufiner	1100	1100
Vicat	370 50	385
Viniprix	1510	1510
Vinr	105	105
Maroc Sté Brasserie	201	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	580	....
Akzo Nv Sico	412	....
Alcan Aluminium	100	....
American Brands	210	....
Arbed	318	....
Asturienne Mines	100	....
Banco Popular Espa.	605	605
B.Reglements Int.	18310	18490
Can.Pacifique	71 50	72 50
Chrysler Corp.	217 80	....
C I R	3 40	....
Commerzbank	530	....
Dow Chemical	315	308 80
Fiat	17 60	....
GBL (Brux Lamb)	485	485
Gevaert	1090	1100
Glaxo Holdings Ltd	56 90	54 40
Goodyear Tire	382	....
Grace and Co (WR)	191	....
Honeywell Inc. Inc.	184 20	....
Johannesburg	60 20	....
Koninklijke Pakhoed	89 50	....
Kubota	24	25
Noranda Mines	80 10	79 90
Olivetti priv.	4 36	....
Pfizer Inc	334 80	327 50
Ricoh	25	....
Robeco	303 70	302 60
Rodamco NV	141 60	....
Rolinco	296 60	299
Saipem	3 86	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	57	59 50
Tenneco Inc	240	....
Toray Ind.	27 50	28
West Rand Cons.	5 20	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	58	59
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	583	....
Europ. Accum.	79	80
Europ Soutres Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	261	....
Lecteurs du Monde	230	....
Nicolas	1050	....
Office Cant. Pharmac.	660	....
Particip. Perrier	190 10	....
Rorento N.V.	246 60	247 80
St-Gobain-Emballage	1720	....
Schlumberger Ind.	485 50	....
S.E.P.R.	1385	....
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B	300	300
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 19/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 588	....	5 2	5 7
Ecu	6 575	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 700	....	328	348
Belgique (100 F)	16 451	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 640	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 572	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 350	....	83	91
Irlande (1 iep)	8 258	....	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	7 989	....	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 520	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	365 390	....	355	375
Suède (100 krs)	73 590	....	70	79
Norvège (100 k)	79 680	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 129	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 736	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 710	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 428	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 664	....	4 4	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/2
Or fin (kilo en barre)	58900	59100
Or fin (en lingot)	59000	59150
Napoléon (20F)	337	344
Pièce Fr (10 f)	419	.....
Pièce Suisse (20 f)	338	340
Pièce Latine (20 f)	336	339
Souverain	428	431
Pièce 20 dollars	2180	2105
Pièce 10 dollars	1102 50	1110
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2195	2185
Pièce 10 florins	346	351

SICAV (sélection) 18/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	208 48	202 90
Actimonétaire C	30520 28	30520 28
Actimonétaire D	30520 28	30520 28
Amérigan	7707 07	7410 64
Amplitude	664 47	645 12
Antigone trésor	698085 00	698085
Associa Première	31056 68	31056 68
Associc	1090 14	1090 14
Atout Futur	445 41	434 55
Aurecic	1203 16	1168 12
Avenir Alizes	1778 94	1744 06
Axa Capital	185 95	180 53
Axa Court Terme	8543 06	8543 06
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	933 30	906 12
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	810 68	787 07
Axa Europe	128 54	124 80
Axa Investissements	109 48	106 29
Axa NPI	124 02	120 41
Axa Ob.Fr.Exomes	153 53	149 06
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	137 45	133 45
Axa Prem.Ex.Agepre.	125 30	121 65
Axa S&I.Ex.Dr.Sele.	152 71	148 26
Axa Valeurs PER	129 40	125 63
Cadence 1	1071 24	1050 24
Cadence 2	1056 10	1035 39
Cadence 3	1068 92	1047 96
Capimonétaire	6726 13	6719 41
Capioblig.	6975 29	6838 52
Capiocic	1433 88	1412 69
Coexis	1422 68	1387 98
Comptavalor	3786 86	3761 22
Credimer	461 39	447 95
Credit Mutuel Capital	1367 98	1341 16
Cred.Mut.Ep.Cour.T	713 63	713 63
Cred.Mut.Ep.Indus	98 97	96 32
Cred.Mut.Ep.J	74539 93	74539 93
Cred.Mut.Ep.long.T	204 38	198 91
Créd.Mut.Ep.Monde	1200 07	1167 95
Cred.Mut.Ep.Quatre	1120 64	1090 64
Diese	1417 17	1382 60
Drouot France	889 63	863 62
Drouot Sécurité	242 60	235 53
Ecocic	1115 67	1083 17
Ecupar	129 63	125 85
Ecur. Capitalisation	2777 74	2760 24
Ecur. Expansion	515358 85	514586 97
Ecur. Géovaleurs	2399 48	2329 59
Ecur. Investissement	167 74	163 15
Ecur. Monopremière	72061 93	72061 93
Ecur. Monétaire	42210 18	42210 18
Ecur Trésorerie	2600 86	2600 86
Ecur. Trimestriel	2047 38	2027 11
Elancic	116 38	112 99
Energia	284 46	271 55
Eparcic	3870 04	3870 04
Eparcourt-Sicav	4609 20	4597 71
Epargne Associat.	27070 92	26762 69
Epargne Capital	11697 57	11581 75
Epargne Croissance	1766 61	1719 33
Epargne Obligat.	212 82	207 12
Epargne-Unie	1356 93	1323 83
Epargne Valeur	458 20	445 94
Edi Cash capi	8405 23	8405 23•
Eufinvest capi	621 40	603 30•
Eurco Solidarité	1108 93	1097 96
Eurocic Leaders	1039 20	1008 93
Eurodyn	1181 40	1152 59
Euro Gan	6256 60	6015 96

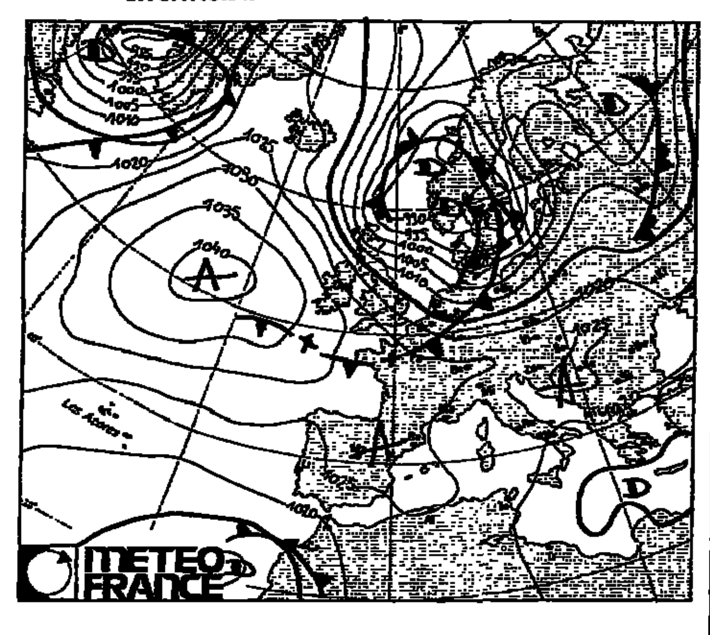
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fonsicav	15503 47	15503 47
France-gan	10571 75	10165 14
France Garantie	281 67	281 11
Francic Obligations	508 95	509 91
Francic	469 11	455 45
Francic Pierre	105 72	102 64
Franco-Régions	1135 43	1102 36
Fructi-Associations	37 67	37 67
Fructi-Capi	45 72	45 04
Fructidor	240 88	237 32
Fructifrance action C	958 25	934 89
Fructifrance action D	936 88	914 03
GAN Rendement	5371 68	5292 30
Gestilion	15846 39	15887 05
Gest.Associations	178 80	172 91
Horizon	1312	1273 79
HLM Monétaire	14965 96	14965 96
Indicia	1078 48	1057 18•
Indust.Fse.Court.T	1581 50	1581 50
Interépar	110453 04	107235 96
Interoblig	15380 28	15078 71
Interselection Fce	515 95	505 83
Japacic	155 96	151 41
Jeunépargne	304 75	300 25
Latitude	2410 42	2406 61
Lion Association	11097 01	11097 01
Lion Institution	32320 07	32139 72
Lionplus	1069 33	1048 36
Lion Trésor	2307 93	2285 08
Lion 20 000	28067 65	28067 65
Livret Bourse Inv.	586 95	569 85
Livret Portefeuil.	731 04	709 75
Méditerranée	176 20	171 07
Mensuel CIC	10236 27	10134 92
Monedor	73207 83	73207 83
Mone.J	38827 64	38827 64•
Monévalor	43996 40	43996 40
Mutualité dépôts	14406 38	14377 60
Natio Court Terme	101994 00	101888
Natio Court Terme2	305950 00	305950
Natio-Epargne	19042 95	18854 41
Natio-Ep. Ret.	129 04	125 59
Natio Eparg.Trésor	8364 71	8348 01
Natio-Fran.Index	1045 58	1017 61
Natio-Imm.	1123 88	1093 90
Natio-Inter	1599 44	1556 63
Natio-Monétaire	27044 53	27044 53
Natio-Opportunités	1067 23	1038 67
Natio-Patrimoine	1349 35	1313 24
Natio-Perspectives	1085 24	1056 19
Natio-Placements	63420 36	63420 36
Natio-Revenu	1049 73	1039 34
Natio Sécurité	11868 57	11868 57
Natio-Valeurs	904 74	880 53
Nippon-Gan	5071 64	4876 58
Nord Sud Dévelop.	1699 37	1695 98•
Obli-Associations	166 30	164 65
Oblicic-Mondial	2793 03	2751 75
Oblicic-Régions	1093 45	1077 29
Oblifutur	3095 55	3020 05
Oblig. tres caté.	189 82	187 01
Oblilion	1516 37	1500 37
Oblisécurité Sicav	13871 15	13871 15
Oraction	1132 43	1104 81
Paribas Capitalisation	1641 73	1617 47
Paribas Opportunités	127 31	122 12
Paribas Patrimoine	592 38	568 23
Patrimoine Retraite	238 86	234 18

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	594 12	582 47
Placement A.	1478 92	1449 92•
Placement J.	7747 40	7731 94•
Placement M.	72009 18	71865 45•
Placement Nord	933 83	915 52•
Pléiade	144 30	140 10
Poste Croissance	23273 18	23249 93
Poste Gestion	70690 03	70690 03
Première Oblig.	11279 90	11268 63
Prévoy. Ecureuil	119 95	118 76
Priv'Associations	31558 86	31558 86
Proficas	1009 42	984 80
Quartz	137 84	134 48
Rentacic	163 22	160 81
Revenus Trimestr.	5371 59	5318 41
Revenu-Vert	1172 98	1144 37
St Honoré Vie & Santé	991 04	946 10
St Honoré Bons du Tr.	12006 31	11946 58
St Honoré Invest.	780 86	755
St Honoré Pacifique	640 98	611 91
St Honoré Réal	16073 58	16009 54
Sécuricic	1861 69	1861 69
Sécuri-Gan	12616 07	12388 70
Sécuritaux	1488 49	1488 49
Sensden	721 42	710 76
Sicav Associations	1974 35	1974 35
SFI-CNP Assur.	689 07	669
S.G. Fr. opport. C et D	1213 42	1189 63
Sicav 5.000	454	441 85
S1 Est	1330 38	1291 61
Silvafrance	706 95	698 03
Silvam	409 95	398 98
Silvarente	226 27	221 83
Silvinter	449 69	437 65
S.M.I.	1116 76	1084 23
Sogenfrance Capita.	1198 01	1174 52
Sogenfrance Distribut.	1157 32	1134 63
Sogépargne	315 76	309 57
Sogeter	1334 39	1308 22
Soleil Investissements	603 16	579 98
Solstice	2228 79	2221 24
State Street Act. Eur.	9574 48	9250 71
State Street Act. Frce	10847 70	10531 75
St. Str. Act.Japon	10814 44	10449 73
State Street Emer. Mts	12814 02	12197 96•
St.Street OAT Plus	11279 20	11058 04
Stratégie Actions	877 08	843 35
Stratégie Rendement	1499 06	1451 87
Technocic	988 34	959 55
Techno-Gan	5777 01	5554 82
Thesora	714 81	707 73
Trésor Plus	1392 93	1378 14
Trésor Trimestriel	1039 27	1028 98
Trésoricic	139733 46	139733 46
Triéva	5290 28	5222 39
Uni-Associations	120 47	120 47•
Uni-Foncier	1248 41	1217 96
Unifrance	597 43	582 86
Uni Régions	1207 76	1178 30
Univar	250 88	250 88•
Univers Actions	1308 68	1274 71
Univers Obligations	1906 13	1859 64
Valorg	2191 39	2189 20
Valrail	57180 52	57151 94
Winterthur St-Honoré	225 19	214 98

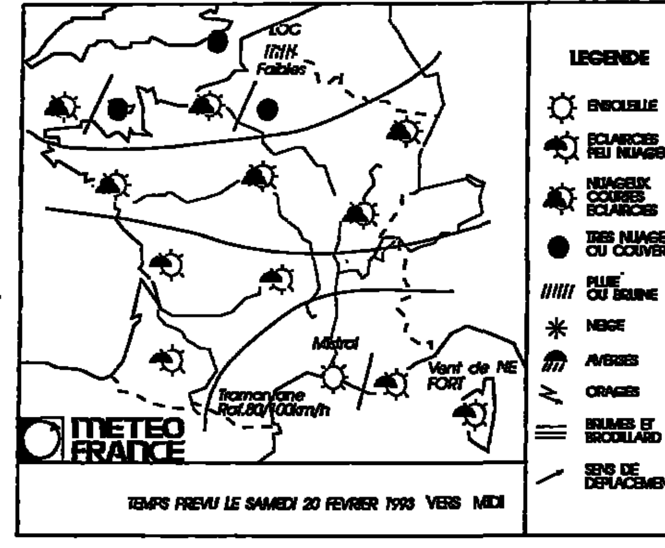
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 20 FÉVRIER 1993



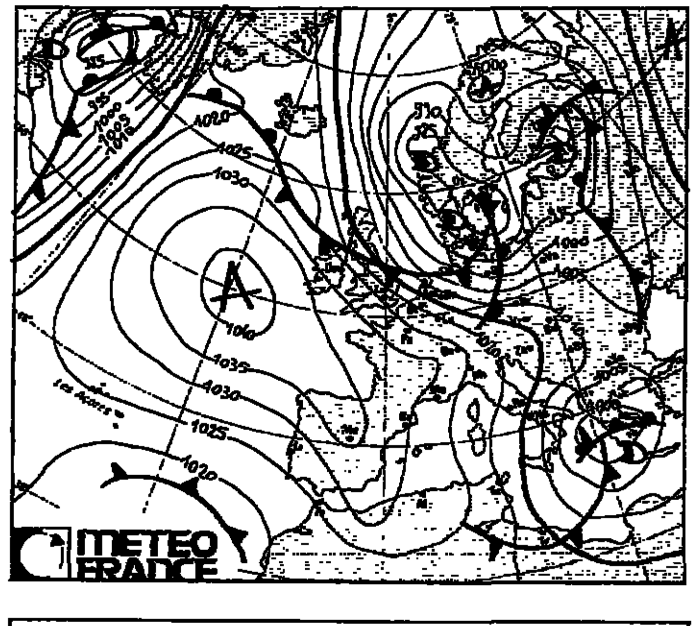
Samedi 20: nuageux sur une grande partie nord du pays. – Du Jura aux Alpes du Nord, il pleut encore un peu le matin, avec quelques flocons à basse altitude. Dans l'après-midi, les pluies cesseront, mais les nuages resteront nombreux.

Sur le Sud-Est, du Languedoc-Roussillon, à la Provence-Côte d'Azur et la Corse, ce sera une belle journée, peu nuageuse. Par contre, mistral et tramontane souffleront fort, jusqu'à 80 à 110 km/h en rafales.

Partout ailleurs, il faut s'attendre à une journée bien nuageuse, avec parfois quelques éclaircies qui se développeront dans l'après-midi, surtout au sud de la Loire. La perturbation qui balaie la mer du Nord ne donnera que quelques bruines des côtes normandes au Nord-Pas-de-Calais, et jusqu'à la Lorraine, avec quelques flocons le long des frontières belges.

Les températures minimales sont souvent voisines de 0 degré dans l'intérieur, et proches de 3 degrés sur les côtes. Elles sont comprises entre −2 et −3 degrés dans les vallées alpines. Dans la journée, elles atteindront 5 degrés dans l'intérieur, 8 à 10 degrés le long des côtes.

PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-2-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-2-1993 à 18 heures TUC et le 19-2-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	14	2	C
BIARRITZ	11	4	C
BORDEAUX	13	1	N
BOURGES	9	0	N
BREST	10	7	C
CAEN	10	7	C
CHERBOURG	9	6	C
CLERMONT-FER.	8	−4	C
DIJON	9	1	C
GRENOBLE	11	2	C
LILLE	10	5	D
LIMOGES	9	1	C
LYON	7	−1	C
MARSEILLE	14	0	D
NANCY	8	4	P
NANTES	10	6	C
NICE	14	5	D
PARIS-MONTS	8	7	C
PAU	10	1	C
PERPIGNAN	14	5	D
POINTE-A-PITRE	29	20	N
RENNES	9	7	C
ST-ETIENNE	6	−4	N
STRASBOURG	9	1	C
TOULOUSE	10	0	N
TOURS	10	2	C
ÉTRANGER			
ALGER	12	7	N
AMSTERDAM	9	5	C
ATHÈNES	8	5	C
BANGKOK	33	23	N
BARCELONE	15	7	N
BELGRADE	2	−6	D
BERLIN	4	4	P
BRUXELLES	7	5	D
COPENHAGUE	5	2	C
DAKAR	23	18	D
GENÈVE	7	−3	D
ISTANBUL	4	−3	D
JÉRUSALEM	13	2	D
LE CAIRE	20	7	D
LISBONNE	17	8	D
LONDRES	9	4	C
LOS ANGELES	18	12	C
LUXEMBOURG	7	2	P
MADRID	16	1	D
MARRAKECH	23	12	D
MEXICO	19	9	D
MILAN	11	−6	B
MONTRÉAL	−15	−23	D
MOSCOU	−6	−11	D
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	28	10	D
NEW-YORK	4	−7	D
PALMA	15	1	D
PÉKIN	10	−1	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	16	0	D
OVAL	–	–	–
SÉVILLE	20	6	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	2	0	P
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	15	6	D
TUNIS	14	4	N
VARSOVIE	2	−2	*
VENISE	7	−1	D
VIENNE	8	1	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

Joëlle BRACHAT
et
Jean-Claude COTONI
ont la joie d'annoncer la naissance de

Justine,

le 21 janvier 1993.

69, place du Docteur-Félix-Lobligeois,
75017 Paris.

M. Laurent MAITRE et Mme,
née Marie BOUCHER,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 8 février 1993, à Paris.

Décès

Mme M. APAMIAN,
née Marie Tatikian,

est décédée le 17 février 1993, à Athènes.

Familles Tatikian, Apamian, Kanayan, Sapritchian, Sahakian, Salamanian.

– M. Jacques Bardoux,
son époux,
M. et Mme Philippe Girot,
M. et Mme Jean Bardoux,
ses enfants,
François, Claire, Patrick et Laurent Girot,
Pascale, Eric et Hélène Bardoux,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monique BARDOUX,
née Sandoz,

survenu le 18 février 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 février, à 14 h 30, en l'église de Clairefontaine-en-Yvelines, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière local.

– Mme Jean Choay,
son épouse,
M. et Mme Marc Verdet,
Victor, Emma et Jules,
M. et Mme Erik Lescar et Valentine,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Willaime, Demachy, Choay, Weiss et Bursaux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CHOAY,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Michel Albaric (o.p.), le mardi 23 février 1993, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue Saint-Guillaume,
75007 Paris.

– Les chercheurs qui l'ont entouré
Et l'ensemble de ses collaborateurs de

l'Institut Choay,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean CHOAY,
fondateur et président
de l'Institut Choay,
membre de l'Académie nationale
de pharmacie.

– Le docteur I. Hanin,
Department Chairman,
Le docteur J. Fareed,
Le docteur H. Mesmore,
Le docteur J. Walenga,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean CHOAY,
Adjunct Professor.

Loyola University Medical Center,
Chicago (USA).

– Le président Jean-François Dehecq
Et tous les collaborateurs de

Elf Sanofi

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean CHOAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie nationale
de pharmacie,
prix Galien de la recherche
pharmaceutique pour ses travaux
sur l'héparine,
ancien président de l'Institut Choay,
membre du conseil scientifique
d'Elf Sanofi,

survenu le 17 février 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Michel Albaric (o.p.), le mardi 23 février, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32-34, rue Marbeuf,
75008 Paris.

(†)
Verdun. Bar-le-Duc. Béziers.

Michèle et Lucienne de Bouvier de Cachard,
Marguerite Levoy,
Les familles Demeusy, de Bouvier de Cachard,
Toute la parenté et les amis,
font part de leur profond chagrin à la suite du décès de

**Mme Lucie DEMEUSY
de BOUVIER de CACHARD,**

survenu le 17 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Elle était munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 20 février, à 9 heures, en l'église Saint-Amand de Glorieux.

La mise en bière aura lieu au domicile, où repose le corps, 68 *bis*, rue Pierre-Demathieu, à Verdun (Meuse), le vendredi 19 février, à 17 h 30.

L'inhumation se fera dans le caveau familial du cimetière de Bar-le-Duc, où l'on se retrouvera à 11 h 15.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Michèle et Lucienne de Bouvier de Cachard tiennent à remercier, du fond de leur cœur, toutes les personnes qui, par leur dévouement, leurs compétences, leurs soins et attentions, leur amitié, leur présence, ont accompagné la fin de vie de leur maman.

Seule a manqué à grand-mère Lucie la présence de sa petite-fille Anne-Catherine.

PF Battavoine,
2, rue Saint-Sauveur,
55100 Verdun,
Tél. : 29-86-25-50.

– Nous apprenons le décès de

M. Jean-Marie MEUNIER,
conseiller général
du canton d'Ugine (Savoie),

survenu le 17 février 1993.

[Né le 22 juin 1922 à Seyssel (Ain), Jean-Marie Meunier, div. g., maire d'Ugine de 1966 à 1989 et conseiller régional de 1982 à 1992, était conseiller général depuis 1970. Directeur d'une entreprise de travaux publics, il avait également présidé le Syndicat des entrepreneurs du BTP de Savoie de 1975 à 1991.]

– Mme Marie-Thérèse Orfila,
son épouse,
Dominique et Sophie, Cyril, Guillaume,
ses enfants,
Mme Suzanne de la Vaissière-Orfila,
sa mère,
Les familles Orfila, Dhe, de la Vaissière,
leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Michel ORFILA,

survenu le 17 février 1993, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu le 20 février, dans l'intimité, au cimetière de Trémouille (Cantal).

Ni fleurs ni couronnes.

Vous pouvez adresser vos dons au Centre de soins des bernardins (sœur Marie-Jo), CCP 29722 M Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mlle Muriel Troisgros,
M. Jean Troisgros,
Mlle Marie-Claire Troisgros,
Mme Isabelle Vlaschaert et sa fille Anaïs,
Ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Mme Simone TROISGROS,
née Fleck,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancienne conseillère municipale
de Saint-Denis,
ancienne secrétaire générale adjointe
de la CFDT,
ancien membre du Conseil économique
et social,
ancienne déléguée de la CMT
à l'UNESCO,
présidente d'honneur
du Bureau international
du tourisme social.

Le service religieux sera célébré le mardi 23 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Denis-de-l'Estrée, 55, boulevard Jules-Guesde.

L'inhumation aura lieu au cimetière communal de Saint-Denis.

24, rue Samson,
93200 Saint-Denis.

Messes anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire de sa mort, souvenez-vous de

Michel d'ORNANO.

Une messe à sa mémoire sera célébrée en l'église Saint-Augustin de Deauville, le dimanche 7 mars 1993, à 11 h 30.

Anniversaires

– Il y a sept ans, le 20 février 1986, disparaissait

Raymond COLLOMBET,
ingénieur en chef
des Ponts et Chaussées.

Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, aient une pensée et une prière pour lui.

– Il y a vingt ans, le 20 février 1973,

Jacques IVANE-MILLÉRIOUX,
peintre,
professeur de dessin d'art,

nous quittait brutalement.

Ses enfants rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 20 février 1992,

Jean DUFOUR

nous quittait avec la discrétion qui était sa marque.

« Je ne peux pas mourir : celui qui meurt oublie tout... »

Sa famille, ses amis, ses élèves n'oublient pas l'homme qu'il était ; ils savent que sa riche culture survit en eux.

– Pour l'anniversaire de

Philippe PERRONO

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

– Pour mémoire,

Richard ROUD,

13 février 1989.

« C'est ce qui arrive. »
A.-R. Penck.

J.-Yves Mock,
Paris.

NOMINATIONS

M. Bernard Rétat délégué aux relations internationales de l'armement

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 17 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Armement.** – Est élevé au rang et à l'appellation d'ingénieur général hors classe, l'ingénieur général de première classe Bernard Rétat, nommé, à compter du 15 février, délégué aux relations internationales à la délégation générale pour l'armement (DGA), en remplacement de M. Gérard Chauvallon, qui réintègre le groupe Aérospatiale où il serait le conseiller du PDG, M. Louis Gallois (*le Monde* du 11 février).

[Né le 7 avril 1939 à Constantine (Algérie) et ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, M. Bernard Rétat a notamment servi, entre 1973 et 1981, à la mission technique de l'armement à Washington, puis à Bonn, avant d'être affecté aux affaires internationales de la DGA. De 1987 à 1990, il est délégué aux relations internationales, qui est, au sein de la DGA, le haut fonctionnaire chargé, pour le compte du ministère de la défense, des exportations et de la coopération en matière d'armements. En 1990, il est appelé aux fonctions de directeur général international du groupe Dassault-Aviation. C'est sur les instances du délégué général pour l'armement, M. Yves Sillard, que M. Rétat revient à son poste précédent.]

Sont promus : ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jean-Pierre Lepreux, Jean Boutan, Bernard Masure, Alain Luciano et Claude Le Roy.

● **Air.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Jean Rannou.

[Né le 1er juillet 1942 à Elliant (Finistère) et ancien élève de l'Ecole de l'air, Jean Rannou a fait une grande partie de sa carrière comme pilote de chasse, notamment à Toul, Creil et Dijon. Chef de la division « plans » du bureau des plans généraux à l'état-major de l'armée de l'air en 1983, il commande la base de Colmar entre 1986 et 1988. Il devient ensuite chef du bureau des plans généraux et, en 1990, il est nommé chef de la division « forces nucléaires » à l'état-major des armées. En mai 1991, il est désigné pour occuper le poste de chef du cabinet militaire du ministre de la défense.]

Sont promus général de brigade aérienne, les colonels Claude Bigot, Serge Cocault et Robert Caumartin.

● **Terre.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Pierre Forterre ; général de brigade, les colonels Maurice de La Roque, François Baldacchino et François Creff.

Est nommé adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant militaire d'Ile-de-France, le général de brigade Claude Patois.

● **Marine.** – Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Philippe Deverre.

● **Gendarmerie.** – Sont promus général de brigade, les colonels Claude Gervais, nommé sous-directeur de la logistique de la gendarmerie nationale, et Claude Plazanet, nommé commandant de la circonscription de gendarmerie de Marseille.

Est nommé commandant de la gendarmerie outre-mer, le général de brigade Christian Lemée.

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Gérard Tibermont ; médecin général, le médecin chef Jean Lecamus.

□ **M. Jacques Chirac promu colonel de réserve.** – Par décret au *Journal officiel* du 17 février, M. Jacques Chirac, président du RPR et maire de Paris, a été promu colonel de réserve dans l'arme blindée et cavalerie. Il avait accompli son temps de service, à vingt-quatre ans, comme sous-lieutenant en Algérie en 1956. Depuis, il a progressé dans le corps des officiers de réserve. Il était jusqu'à présent lieutenant-colonel dans l'arme blindée et cavalerie. Dans une lettre personnelle qu'il lui a adressée pour l'informer de cette promotion, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, félicite le président du RPR.

M. Jean Nestor directeur général de l'Office national des céréales

M. Jean Nestor, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, a été nommé, au conseil des ministres du mercredi 17 février, directeur général de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC). Il remplace à ce poste M. Jean Renard.

[Né le 22 mars 1943 à Paris, M. Jean Nestor, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, est diplômé de l'Institut national agronomique, de l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques et agroalimentaires et licencié en sciences économiques. Après sept ans de coopération en Côte d'Ivoire de 1966 à 1973, M. Nestor a été chargé de mission au Commissariat du Plan, puis attaché agricole à l'ambassade de France à Rome en 1979. En 1982, il entre au ministère de l'agriculture et devient chef du service des relations internationales en 1983. De mai 1988 à octobre 1990, il est directeur de cabinet de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture et de la forêt. A l'automne 1990, quand ce dernier est nommé ministre de la justice, M. Nestor le suit place Vendôme, comme directeur adjoint de cabinet, puis comme directeur en novembre 1991.]

M. François Perdrizet directeur du Port de Marseille

M. François Perdrizet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé au conseil des ministres du mercredi 17 février directeur du Port autonome de Marseille. Il succède à M. Michel Pechère.

[Né le 12 septembre 1941 à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), M. François Perdrizet est ingénieur en chef des ponts et chaussées. Il a d'abord été chargé de mission à la direction départementale de l'équipement de la Moselle en 1971, puis chargé du groupe d'études et de programmation à la direction de l'équipement de la Gironde en 1976. Il poursuit ensuite sa carrière dans l'Orne et en Moselle, où il est nommé directeur de l'équipement en 1986.]



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Chasseur et papillons

REVOICI donc, pour poser au président « les questions qui intéressent les gens », des Français anonymes. Les Français anonymes sont de saison. Quelques-uns, la veille, faisaient de la figuration face à Giscard, chez Jean-Marie Cavada. On en avait entrevu sur TF 1, face à Bernard Tapie. La mode en avait été lancée à la Sorbonne, l'automne dernier, lors du référendum sur Maastricht. Mais le panel de la Sorbonne, compact, comme soudé par une visible préparation commune, avait pu être jugé trop agressif, presque menaçant pour la dignité présidentielle.

Au 19-20 de France 3, ce furent donc des provinciaux, de leurs provinces souffrantes, aussitôt disparus qu'apparus, qui déposèrent en duplex aux pieds du président des doléances parfois âpres, mais toujours respectueuses. Une chômeuse, un agriculteur, un immigré : avant de les entendre, on aurait pu écrire leurs questions, qu'en pensez-vous, Monsieur le président, que comptez-vous faire ? Est-ce bien la même France, en dépression nerveuse, qui ne croit plus en rien ni personne, et s'apprête avec une jubilation amère à sortir les sortants ? On eût dit des Français de synthèse, comme cette nouvelle voiture imaginaire, présentée au cours du journal qui suivit, filmée sur des routes de campagne avec toutes les apparences de la réalité, alors que l'image en avait été fabriquée de toutes pièces. Une France de rêve, digne dans son malheur, qui donna au chef de l'Etat l'occasion de glisser qu'il affectionnait le Gers, et l'Ardèche, et les infirmières. Et d'écouter, tête penchée vers le peuple, comme l'exigent ces temps de pouvoir humble. Les politiques écoutent comme la reine d'Angleterre paie des impôts, ou comme Louis XVI au balcon arbora la cocarde tricolore : parce qu'ils n'ont, à ce moment précis, pas d'autre choix.

Le plus frappant, dans la petite chronique du mitterrandisme télévisé, est que la forme paraît souvent y dévorer le fond. A la différence des allocutions gaulliennes, dont survivront quelques coups de laser fulgurants dans la chair de l'Histoire – la paix des braves, le quarteron, la chienlit, etc., – on conservera des harangues mitterrandiennes le souvenir d'une alternance, parfois laborieuse, parfois inspirée, de tâtonnements et de trouvailles. Présentateur « chébran » assis sur le bureau présidentiel, panels multiformes, émissions spéciales diverses : le président aura tout essayé. Comme si, son filet à la main, le pouvoir devait poursuivre à tâtons, à travers champs, une France qui bouge trop vite pour les chasseurs de papillons.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 19 février

TF 1

20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Présenté par Laurent Cabrol.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
0.00 Journal et Météo.
0.05 Série : Intrigues.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Coma dépassé. De Roger Pigaut.
22.10 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Jack Lang ; Michel Schneider *(la Comédie de la culture)* ; Pierre Boulez, compositeur, chef d'orchestre et directeur honoraire de l'IRCAM.
23.30 Journal des courses, Journal et Météo.
23.55 Cinéma : L'Homme au chapeau de soie. ■■ Film français de Maud Linder (1983).

FRANCE 3

18.50 Le 19-20 de l'information. De 19.00 à 19.10, le journal de la région. A 19.12, François Mitterrand répond en direct aux questions des téléspectateurs.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Bornéo : coupeurs de têtes, chasseurs de rêves ; L'Or des Dauvet ; Sénégal : le défi du sabar.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Le Divan. Invité : Christopher Lee (2e partie).
23.25 Série : Les Incorruptibles.
0.15 Courts métrages : Libre court.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Meurtre en noir et blanc. De Robert Iscove.
22.05 Documentaire : Les Surprises du sexe. 4. Les outils de précision.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Predator 2. □ Film américain de Stephen Hopkins (1990).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. Spécial islam en Europe.
22.10 Magazine : Macadam.
23.10 Documentaire : Cinéma, de notre temps.

M 6

20.45 Téléfilm : Passion criminelle. De Larry Elikann.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Emotions.
0.00 Magazine : Culture rock. La saga des Clash.
0.25 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. Le retour de Vanguard.
22.40 Les Nuits magnétiques. Passions instumentales. 4. Instruments percussifs.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Maurice Roche.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Symphonie n° 7 en mi mineur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Jazz club. Le trompettiste Eric Le Lann et le pianiste Michel Graillier.
1.05 Papillons de nuit.

Samedi 20 février

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Bien élevé, mal élevé, de Claude Couderc.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous (et à 16.45).
15.10 Téléfilm : Stingray. De Richard Colla.
17.25 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Divertissement : Les Roucasseries.
18.25 Divertissement : Vidéo gag.
18.55 Série : Beverly Hills.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Toute la ville en parle. Présenté par Alexandre Debanne.
22.35 Téléfilm : Dillinger. De Rupert Wainwright.
0.15 Magazine : Formule sport.

FRANCE 2

SAMEDI • 13H20 2
Géopolis
Sénégal : Le Dossier Présidentiel

13.25 Magazine : Géopolis. Sénégal : le dossier présidentiel.
14.15 Magazine : Animalia.
15.10 Magazine : Sport passion. A 15.15, Tiercé, en direct d'Enghien ; A 15.45, Rugby : Tournoi des Cinq Nations, Irlande-France ; A 17.35, Magazine : Terre de foot.
18.55 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Invité : Vincent Lindon.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Salut les artistes.
22.25 Magazine : Ardimat.
23.40 Journal et Météo.
23.55 Sport : Rugby. Tournoi des Cinq Nations : Ecosse-pays de Galles, en différé.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45). Télévision régionale.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 Magazine : Montagne. Slovénie, la montagne sur le drapeau.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Ma vie*, de Charles Chaplin.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 ▶ Téléfilm : De père inconnu. De Pierre Joassin.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Vis-à-vis. Politique, que dire à nos enfants ?
23.45 Magazine : Musiques sans frontière. Spécial Pacifique Sud, avec des musiciens de Tahiti, de Nouvelle-Calédonie et des îles Marquise.
0.35 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

14.00 Sport : Tennis. Demi-finale de l'Open féminin, en direct du Zénith.
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de championnat de la NBA : Orlando-New-York.

— En clair jusqu'à 19.30 —

18.05 Dessin animé : Les Razmoket.
18.30 Le Top.
19.20 Flash d'informations.
19.30 Sport : Athlétisme. Match des Six Nations, en direct de Bercy.
22.30 Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux.
23.20 Flash d'informations.
23.25 Cinéma : Paper House. ■■ Film britannico-américain de Bernard Rose (1987).
0.55 Cinéma : Alice. ■■ Film américain de Woody Allen (1990) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Magazine : Transit (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités soviétiques et américaines de la semaine du 20 février 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. L'eau.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Pour l'amour du ciel, Israël. De Jens-Uwe Scheffler. (2e partie).
22.10 Téléfilm : Les lendemains qui chantent. De Jacques Fansten.
23.45 Musique : Montreux Jazz Festival.
0.15 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).

M 6

13.55 Sport : Tennis. Demi-finale de l'Eurocard Open de Stuttgart.
15.30 Variétés : Matchmusic Spécial Roch Voisine.
16.10 Série : Supercopter.
17.10 Série : Amicalement vôtre.
18.15 Série : Les Têtes brûlées.
19.05 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Les Années coup de cœur.
20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.40 Téléfilm : La Guerre des haras. De Simon Wincer.
0.05 Série : L'Exilé.
0.45 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jean-Jacques Brochier, critique littéraire.
20.45 Nouveau Répertoire dramatique. Qui a tué Kalemen Meszaros ?, d'Attila Balazs ; à 21.58, Un détournement, de Gyorgy Schwajda, adaptées du hongrois par Roger Richard.
22.35 Musique : Opus. Elisabeth Chojnacka, claveciniste sans frontière.
0.05 Rencontre au clair de la nuit... Avec Pierre Rival.

FRANCE-MUSIQUE

19.23 Opéra (enregistré au Bolchoï le 4 janvier 1991) : La Dame de pique op. 68, de Tchaïkovski, par le Chœur et l'Orchestre du Bolchoï, dir. Andreï Tchistiakov ; sol. : Vladimir Bogatchev, Mima Raoutio, Elena Obraztsova, Yuri Mazourok.
21.30 Naissance de la polyphonie en Russie.
21.45 Promenade.
22.00 Cantus Firmus. Œuvres de Berlioz, Moussorgski, Rimski-Korsakov, Debussy.
23.00 Promenade.
23.35 Reportage. Le Conservatoire Serge Rachmaninov à Paris.

Dimanche 21 février

TF 1

11.05 Magazine : Téléfoot.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.53 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Côté enfants (et à 17.55).
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Perry Mason.
15.50 Série : Starsky et Hutch.
16.45 Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.
16.55 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Michel Rocard.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : Promotion canapé. □ Film français de Didier Kaminka (1990).
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : La Fureur du juste. □ Film américain d'Eric Karson (1980).
0.15 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Vidéo Club.

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée avec les sourds et les malentendants, en direct de la paroisse Notre-Dame-de-Terre-Noire, à Saint-Etienne (Loire).

DIMANCHE • 12H 2
Georges Marchais
à l'Heure de Vérité.

12.00 Magazine : L'Heure de vérité. Invité : Georges Marchais.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.50 Série : Mission casse-cou.
15.45 Dimanche Martin.
17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. Le Danube : les cris du fleuve (3e partie).
18.15 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Dangereusement vôtre. ■■ Film américain de John Glen (1985).
23.05 Cinéma : Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme ? ■ Film américain de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (1986).
0.35 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Musiques au cœur. L'histoire d'un petit rat de l'Opéra.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. L'œil écoute... Lisbonne, avec Maria Joao Pires, pianiste (1re partie).
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Le marché du vin.
13.30 Jeu : Au pied du mur.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Magazine : Sports 3 dimanche. Vitali Sherbo, l'homme aux six médailles d'or, vidéo-portrait du gymnaste ; A 15.10, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.20, Gala international France-CEI de gymnastique et acrosport 1993, à la halle Carpentier, à Paris ; A 16.20, Ski de fond : la Transjurassienne ; A 16.30, Spécial sports américains.
17.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Présenté par Bernard Rapp. Invités : Yves Simon *(la Dérive des sentiments)* ; André Balland *(la France sur le divan)*.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région. Elections législatives : la sécurité et la justice. Avec Paul Quilès, PS ; Gérard Longuet, UDF-PR.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : Le Festival international du cirque de Massy.
22.05 Magazine : A vos amours. Invité : Jean-Edern Hallier.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Drame de la jalousie. ■■ Film italien d'Ettore Scola (1970) (v.o.).

CANAL PLUS

10.40 Cinéma : Predator 2. □ Film américain de Stephen Hopkins (1990).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche.
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Sport : Tennis. Finale de l'Open féminin, en direct du Zénith.
16.00 Documentaire : Tiwaï, l'île aux singes. De Nick Gordon.

— En clair jusqu'à 18.00 —

16.45 Interview de Michael Jackson (rediff.).
18.00 Cinéma : Les Enfants du naufrageur. ■ Film français de Jérôme Foulon (1991).

— En clair jusqu'à 20.00 —

19.35 Flash d'informations.
19.40 Sport : Football. Nantes-Monaco.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Magazine : L'Equipe du dimanche.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Rencontres avec des hommes remarquables. □ Film britannique de Peter Brook (1978) (rediff.).
19.00 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janès.
19.30 Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Pina Bausch for Fan's.
20.45 Documentaire : En tournée à Paris. D'Anne Linsel.
21.00 Moyen métrage : Un jour, Pina a demandé. De Chantal Akerman.
22.00 Documentaire : Répétition Sacre. De Herbert Rach.
22.45 Documentaire : Barbe-Bleue. De Herbert Rach (107 min).

M 6

11.15 Magazine : Turbo (rediff.).
12.00 Série : Mariés, deux enfants.
12.30 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Booker.
13.55 Série : Cosmos 1999.
15.00 Sport : Tennis. Finale de l'Eurocard Open de Stuttgart.
17.05 Série : L'Exilé.
17.50 Série : Clair de lune.
18.55 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Les Années coup de cœur.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.45 Téléfilm : Un cœur en sursis. De Rick Wallace.
22.25 Magazine : Culture pub. Spécial Imagina.
22.55 Cinéma : Julia et les hommes. □ Film allemand de Sig Rothemund (1975).
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. La forêt dans un studio : Douglas Quin.
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 14 février à la salle Olivier-Messiaen). Musique de chambre russe. Œuvres de Mossolov, Volkonsky, Knaïfel, Silvestrov, Golovine, Oustvolskaïa, par Alexander Rudin, violoncelle, et Alexeï Ljublimov, piano.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert de jazz (donné le 15 août au Festival de Marciac en hommage à Benny Carter) : œuvres de Carter, Heywood, Kaper, Mancini, Garner, Klaeger, Holliday, Parker, Green, Strayhorn, Mercher, Yougn, Porter.
22.33 Autoportrait. Tristan Murail.
23.35 L'Oiseau rare. Quatuor à cordes, de Delvincourt ; Tableaux de Bulgarie pour treize instruments à cordes, de Kazandzhiev ; Le Livre pour Jean, de Thiriet.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Inde du Sud.

Le Monde

Sur fond de tensions entre les Etats-Unis et le Japon

Le yen progresse vivement sur les marchés des changes

TOKYO

de notre correspondant

Le yen s'apprécie fortement sur les marchés des changes. Vendredi 19 février, le cours de la monnaie nippone a frôlé le record de 118,60 yens pour un dollar, atteint le 30 septembre dernier. Plusieurs responsables gouvernementaux ont critiqué cette appréciation trop rapide, qualifiée de « spéculative » par le ministre des finances, M. Yoshiro Hayashi. Une forte appréciation du yen affecterait, en effet, des secteurs déjà en difficulté, tels que l'automobile et l'électronique, et contribuerait à aggraver le ralentissement économique, accentuant le recul des importations. Du coup, font valoir les autorités nippones, l'excédent commercial japonais augmenterait encore plus.

Les entretiens que vient d'avoir à Washington le ministre des affaires étrangères japonais, M. Michio Watanabe, ont montré que les Américains allaient être fermes sur le problème de leur déficit bilatéral (40 milliards de dollars, soit environ 224 milliards de francs). La menace de recourir à l'application de la clause « Super 301 », qui permet des représailles à l'encontre des pays dont Washington estime que les pratiques sont discriminatoires, et la demande énergique d'une ouverture du marché du riz sont d'autres signes de fermeté.

Au cours de ses entretiens avec M. Clinton, le ministre des affaires étrangères a déclaré que le Japon ferait tout pour atteindre une croissance de 3 %, avant la tenue du sommet de Tokyo en juillet. Mais il a été précisé, par la suite, que ce n'était pas là un engagement et que le Japon pourrait prendre des mesures de représailles, au cas où Washington appliquerait la clause « Super 301 ».

Comme le ton monte entre Tokyo et Washington, on peut prévoir une aggravation de la tension entre les deux pays. D'autant plus que la relance de l'économie américaine pourrait se traduire par un élargissement du déficit bilatéral avec le Japon. Problème d'autant plus large que la Communauté européenne a également souffert, au cours des deux dernières années, de la progression des excédents japonais (+ 14 %).

Que peut faire le Japon pour détendre le climat ? Au cours de sa visite à Washington la semaine dernière, M. Michio Watanabe n'a pas annoncé de mesures spécifiques. En matière de négociations multilatérales dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Tokyo reste en retrait, se contentant d'observer l'évolution de la situation pour ne prendre position qu'à la dernière extrémité. Le Japon reste notamment hostile au principe de tarification sans exception prévu par l'accord global sur les produits agricoles. Le premier ministre, M. Kiichi Miyazawa, a récemment déclaré devant la Diète qu'il lui paraissait impossible de traiter sur un pied d'égalité les activités agricoles de tous les pays et de mélanger les questions agricoles et industrielles.

PHILIPPE PONS

M. François Léotard invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 21 février de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien député UDF du Var, qui vient de récupérer son mandat de maire de Fréjus après un non-lieu judiciaire, répondra aux questions de Thomas Ferenczi et d'André Passeron du *Monde*, et de Richard Arzt et Philippe Ballard de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Selon un sondage de la SOFRES sur l'élection présidentielle

M. Rocard serait battu tant par M. Chirac que par M. Giscard d'Estaing

Selon un sondage de la SOFRES réalisé entre les 6 et 10 février auprès de 1 000 personnes et dont les résultats sont publiés par *le Figaro* du 19 février, que ce soit face à M. Jacques Chirac ou face à M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Michel Rocard serait devancé au second tour d'une élection présidentielle, organisée après les législatives : le maire de Conflans-Sainte-Honorine recueillerait 45 % face au premier et 46 % face au second, soit deux points de moins qu'en mars 1992. Au premier tour, le président du RPR arrive en tête avec 27 % des intentions de vote (soit 3 points de plus que par rapport à une précédente enquête d'octobre 1992), devant MM. Rocard (24 %, – 1 point), Giscard d'Estaing (17 %, – 3), Jean-Marie Le Pen (12 %, + 1), Brice Lalonde (7 %, – 1), André Lajoinie (6 %, sans changement), Waechter (4 %, sans changement) et Mme Arlette Laguiller (3 %, + 1).

Les Chinois et la découverte de l'Amérique (suite)

PÉKIN

de notre correspondant

On avait des doutes sur l'assertion d'un chercheur de l'Université du peuple, à Pékin, selon qui l'Amérique avait été découverte par un Chinois en 412 de notre ère (*le Monde* du 13 novembre 1992). On avait bien raison ! Selon le même chercheur, le professeur Lian Yunshan, il se pourrait qu'elle ait été découverte par des Chinois entre 403 et 221 de l'ère préchrétienne.

Dans un livre dont les médias officiels vantent la parution, M. Lian revient sur les voyages au Ve siècle du moine Faxian en « *Yepoti* » – terre mystérieuse dont le nom sonne, paraît-il, comme Acapulco, ce qui renforcerait l'idée que le pèlerin bouddhiste avait mis pied à terre quelque part entre cette ville du Mexique et Los Angeles. Mais M. Lian met en garde contre toute conclusion hâtive attribuant au religieux la paternité de la découverte.

En effet, un traité de géographie datant de la période dite des Royaumes combattants, avant la fondation de l'empire unifié (221 av. J-C), le *Livre des montagnes et des mers*, comporterait des descriptions de la côte et de quatre massifs montagneux de l'Est de la Chine qui, contrairement au reste du livre, « *ne coïncident pas avec le paysage réel* ».

Ces descriptions, en revanche, s'appliqueraient « *à l'Amérique du Nord* ». Ce fut, au reste, « *vérifié par un universitaire américain dans les années 70* ». Et l'infatigable savant de demander : « *Se peut-il que les Chinois de l'antiquité qui ont écrit cet ouvrage aient examiné pour cela la géographie de l'Amérique du Nord ?* »

F. D.

EN BREF

□ **Joan Baez refoulée à l'entrée de deux discothèques en Allemagne.** – La chanteuse américaine Joan Baez, en tournée en Allemagne, s'est vu refuser l'entrée de deux discothèques le mercredi 17 février à Mannheim (ouest de l'Allemagne), dont l'une sous prétexte qu'il y avait déjà « *trop d'étrangers* » dans la salle, a indiqué jeudi son imprésario Barry Williamson.

□ **Création d'un réseau de fermes « respectueuses de l'environnement ».** – Les professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire ont annoncé, jeudi 18 février, la création du Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement (FARRE). Ce forum va développer en France un réseau de fermes pratiquant cultures et élevages intensifs mais dans le souci d'une gestion intégrée du milieu. A la différence des fermes biologiques, les exploitants du réseau FARRE ne refusent pas les produits chimiques pour produire plus, mais ils s'efforcent de mieux les doser et de choisir les variétés les mieux appropriées au terrain. Ce réseau, naissant en France, est rattaché à ses homologues allemand (trois cents fermes) et anglais (une vingtaine).

□ **GHANA : deux auteurs d'attentats à la bombe condamnés à dix ans de prison.** – Accusées d'avoir commis cinq attentats à la bombe contre des bâtiments administratifs à Accra après l'élection présidentielle du 3 novembre 1992, deux personnes ont été condamnées par contumace à dix ans de réclusion criminelle, a-t-on appris jeudi 18 février. Ces attentats, qui n'avaient fait aucune victime, avaient été revendiqués par une organisation nommée « Farighan » (Forces contre la dictature de Rawlings au Ghana). Deux autres accusés ont été condamnés respectivement à deux ans et six mois de prison. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : deux généraux condamnés pour tentative de coup d'État.** – Le général Jaime Salinas Sedo, de l'armée de terre, chef de file du coup d'Etat manqué contre le président Alberto Fujimori, en novembre dernier, a été condamné, jeudi 18 février, à huit ans de prison par un tribunal militaire siégeant dans une caserne de Lima. Le général Manuel Obando Salas a été condamné à sept ans de détention et vingt-six autres militaires à des peines allant de six mois à sept ans de réclusion. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Tandis que seule la CGT appelle à un mouvement national

La participation à la grève des postiers de Paris est en baisse

Reprises jeudi 18 février, les négociations entre les syndicats de postiers et la direction de La Poste de Paris ont été suspendues en milieu d'après-midi. Mais elles devaient reprendre vendredi 19 février à 10 heures. Seule la CGT, qui avait déposé un préavis en ce sens, appelle à la grève nationale pour le même jour, qui serait suivie à 8 %, selon la direction générale de La Poste.

Les autres organisations refusent de s'associer (CFTC), ou se contentent de soutenir les actions locales déjà engagées, dont celle du Havre (FO, SUD-Syndicat Unité Démocratie). La CFDT, qui s'était retirée du conflit parisien dès le 17 février au soir, au vu des premiers résultats de la négociation, affirme, dans un communiqué, que le mouvement « *est devenu minoritaire dans la quasi-totalité des bureaux de poste de Paris* » et en conclut qu'il est « *suicidaire de poursuivre (...) dans ces conditions* ».

Selon la direction de La Poste de Paris, le pourcentage de grévistes n'a cessé de chuter. Il était de 43,6 % le 17 au matin, de 16,7 % le 18 au matin, et de 9 % l'après-midi. Pour la seule distribution, le pourcentage est passé de 23 %, jeudi, à moins de 20 %, vendredi. M. Rémy Hély, directeur de La Poste, estime que deux syndicats, la CFDT et la CFTC, « *se sont progressivement retirés du conflit* » et fustige la CGT, sans la nommer, dont l'attitude serait « *désastreuse pour le service public* », alors que 60 % du chiffre d'affaires de La Poste se réalise aujourd'hui « *en concurrence* ». Lors des discussions, les propositions n'ont guère évolué par rapport à la veille et les syndicats se sont raidis en demandant l'abandon des 280 suppressions d'emploi prévues pour 1993. La CGT et le SUD ont quitté la séance.

Commentant la situation, M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a voulu voir dans ce conflit le « *révélateur de la réforme Quilès* ». Il a réclamé « *le gel de la suppression de postes, soit 280 à Paris, et 3 000 en France* ». Au cours de son point de presse hebdomadaire, M. Pierre Bérégovoy a rappelé que, dès les premiers jours de la grève, il avait demandé à M. Emile Zuccarelli, ministre des P et T, « *de faire en sorte que les négociations s'engagent* ». « *Dans ce domaine comme dans d'autres, le gouvernement gouverne et je gouvernerai tant que je serai ici* », a ajouté le premier ministre.

□ **M. Michel Sapin en visite à Washington.** – M. Michel Sapin, ministre français de l'économie et des finances, devait se rendre à Washington, vendredi 19 février, pour y rencontrer le nouveau secrétaire au Trésor américain, M. Llyod Bentsen. Les deux hommes devaient discuter des moyens de relancer la croissance économique internationale, comme M. Bentsen l'a fait, ces derniers jours, avec les responsables allemands, puis japonais. Ce week-end, M. Bentsen s'entretiendra avec le vice-ministre japonais des finances, M. Tadao Chino. Les ministres des finances du groupe des Sept se retrouveront, samedi 27 février, à Londres.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 19 février 1993 a été tiré à 475 925 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : Toulouse en son miroir

La Ville rose est à la recherche d'une nouvelle image qui concilie dynamisme et qualité de la vie. Les élus de la capitale régionale viennent d'approuver un projet prévoyant, pour la prochaine décennie, un développement équilibré associant « *l'ambition d'une ville forte et l'équilibre d'une ville douce* ».
Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : la spécialité architecturale de Nîmes, et, dans la série « Cités », une enquête à Périgueux.

Le Monde

SANS • VISA

Mogadiscio


ALAIN BIZOS/VU

pas la paix, l'accalmie

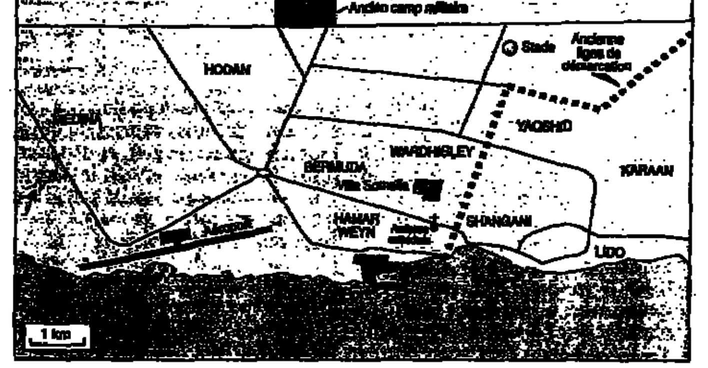
Commerce, balles perdues et héroïsme au quotidien : Mogadiscio s'est installée dans ses quartiers d'accalmie. Tour de ville prudent en compagnie d'Ali.

AU SOMMAIRE



MOGADISCIO a bien changé en quelques semaines. Ce matin, à l'aube, un couple était enlacé sur la terrasse de la villa de Pharmaciens sans frontières. Les jeunes gens regardaient le soleil se lever sur l'océan agité sans craindre de francs-tireurs. Il y avait du vent, il y en a toujours à Mogadiscio, cela rend le climat supportable et explique, peut-être, la sécheresse de l'endroit.

Sur la terrasse voisine, deux enfants essayaient d'attirer l'attention des étrangers. Un petit caillou, puis deux, un salut timide puis joyeux. Une femme voilée d'un morceau de tulle orange les avait accompagnés sur le toit. Elle regardait à la jumelle le ballet des avions et hélicoptères sur l'aéroport, un spectacle permanent, vrombissant et varié. L'autre jour, un hélicoptère italien s'est crashé au décollage. L'aéroport a été fermé quelques heures et une partie de la piste recouverte de neige carbonique. Hier, un Antonov des Nations unies, qui venait se garer, a mal calculé son virage. Il s'est coincé l'aile droite dans un arbre, ce qui a beaucoup amusé les Somaliens présents et les soldats pakistanais.



La ville est de nouveau animée d'un certain entrain, du moins dans le sud, car le nord, Ali Mahdi s'en plaint, est nettement moins fréquenté par les étrangers et moins irrigué, surtout, de dollars. L'autre jour, le colonel Peck, le porte-parole américain, s'est félicité de ces progrès. « *J'ai vu l'homme le plus courageux de Mogadiscio*, a-t-il dit. *Il était en train de poser des vitres, au deuxième étage d'une maison* ». A peine avait-il fini de parler qu'une détonation a retenti derrière le bâtiment de l'ambassade américaine. Comme tout le monde, le colonel a sursauté. « *Ce n'est rien*, a dit l'un de ses adjoints. *Un camion qui a écrasé un bidon d'eau.* » Le colonel a du charme, tout le monde le reconnaît. Il a pu annoncer la mort d'un enfant, tué par un marine qui se croyait menacé – l'enfant avait quelque chose dans la main – sans que personne ait la présence d'esprit de lui demander de préciser. C'était le jour de la paie, et devant l'ambassade, plusieurs centaines de Somaliens se bousculaient. Il y a foule en permanence devant les grilles. Des hommes qui attendent l'embauche, des badauds, mais qui ne l'est pas ces temps-ci dans Mogadiscio désœuvrée, des vendeurs de jus de pamplemousse, des femmes assises sur des parpaings avec leurs réchauds à thé. Un matin, une manifestation de réfugiés expulsés de l'université a déboulé. « *Américains, menteurs* ». Elle a disparu aussitôt, engloutie avec ses banderoles dans la cohue. Mais, le jour de la paie, l'animation redouble. Et pour mieux voir, Ali se tenait debout sur les arceaux du pick-up tel un funambule, et commentait la scène dans un équilibre parfait.

Les Somaliens que l'ambassade emploie à des travaux de reconstruction, plusieurs centaines par jour, attendaient en file qu'ils croyaient indienne, c'est-à-dire tous massés-compressés, de pouvoir franchir la grille qui leur donnerait accès à l'Américaine en t-shirt chargée d'une énorme liasse de billets. Un soldat procédait à la fouille. Un autre éliminait les resquilleurs. Pendant que les ouvriers payés ressortaient, salaire en main, en faisant le V de la victoire, victoire à l'arraché, un marine qui essayait de maintenir une certaine tenue dans ce désordre a eu la jambe écrasée. Tordue par un camion australien qui venait faire une livraison par la même entrée. Le soldat a hurlé. Un hurlement atroce et qui a duré longtemps. Le lendemain, les Américains ont donné de ses nouvelles. Un simple hématome, ont-ils rassuré.

Hier, le propriétaire de la villa voisine est rentré. Il était à Dubaï, à l'hôtel. Il a laissé une femme à Naïrobi et une autre dans le Golfe qui reviendront plus tard, attendons de voir. Son clan a su rester neutre dans le conflit de la capitale et conserver surtout le contrôle de l'aéroport. L'homme possède la moitié des maisons du quartier. Pas une n'a été éraflée. Aujourd'hui les affaires continuent. Les villas se louent jusqu'à 8 000 dollars par mois. Jusque-là, les ONG avaient réussi à s'entendre pour limiter les prix. Elles arrivaient à survivre, pour 4 000 dollars par mois, dans quelques anciennes résidences de ministre ou d'ambassadeur aux dorures de palais. Mais l'ONUSOM ne cesse d'acheminer de nouveaux personnels à talkie-walkie, et paie d'entrée six mois cash. Les prix ont grimpé. Autour des bâtiments de l'ONU, c'est la foire aux souvenirs. Chapeaux tricotés au crochet, bijoux d'argent, poignards sculptés. On en trouve aussi, mais dans une moindre mesure, dans l'entourage des soldats italiens. « *Chaque jour, il y a quelque chose qui reprend* », dit un lieutenant.

Le propriétaire de l'hôtel Guled, lui aussi, est rentré. D'Afrique du Sud. Un Anglais est de son côté arrivé de Dubaï pour ouvrir un café où il y aura de la bière. Nom retenu pour l'instant : le Mogadiscio Club. C'est une lointaine connaissance du propriétaire de l'hôtel du kilomètre 4, rebaptisé Sahafi, l'hôtel de la presse, où l'on peut acheter des t-shirts « I helped in Somalia », des plans de la ville et même de l'eau de Vittel. Quelques vols commerciaux ont aussi repris. A l'aéroport, il y a maintenant des Somaliens, qui viennent en passagers, prendre l'avion de l'African Airlines : 500 dollars l'aller-retour pour Nairobi dans un Ilyouchine de l'Aeroflot, soit deux fois le prix d'avant.

Les gens qui le peuvent essaient de retravailler. Le matin, près du kilomètre 4, un homme dégage le sable qui s'accumule sur la route à cause du vent. C'est un handicapé. De son unique main, il déblaye à la pelle en espérant que les automobilistes lui en sauront gré : un carton attend leurs shillings au milieu de la chaussée. Dans l'ancien marché au poisson, sur la route de la corniche, Cherif Alé Cheikh, cinquante-deux ans, aimerait bien qu'on le laisse reprendre son activité. Son bateau a été volé, son générateur aussi. Il dort là, dans le marché, sur un sac de jute. Le pêcheur n'a pas une confiance absolue en la paix, mais il croit, au moins, à une accalmie, c'est le moment où jamais de réparer les filets.

De notre envoyée spéciale
Corine Lesnes

Lire la suite page 28

Indiana kitsch

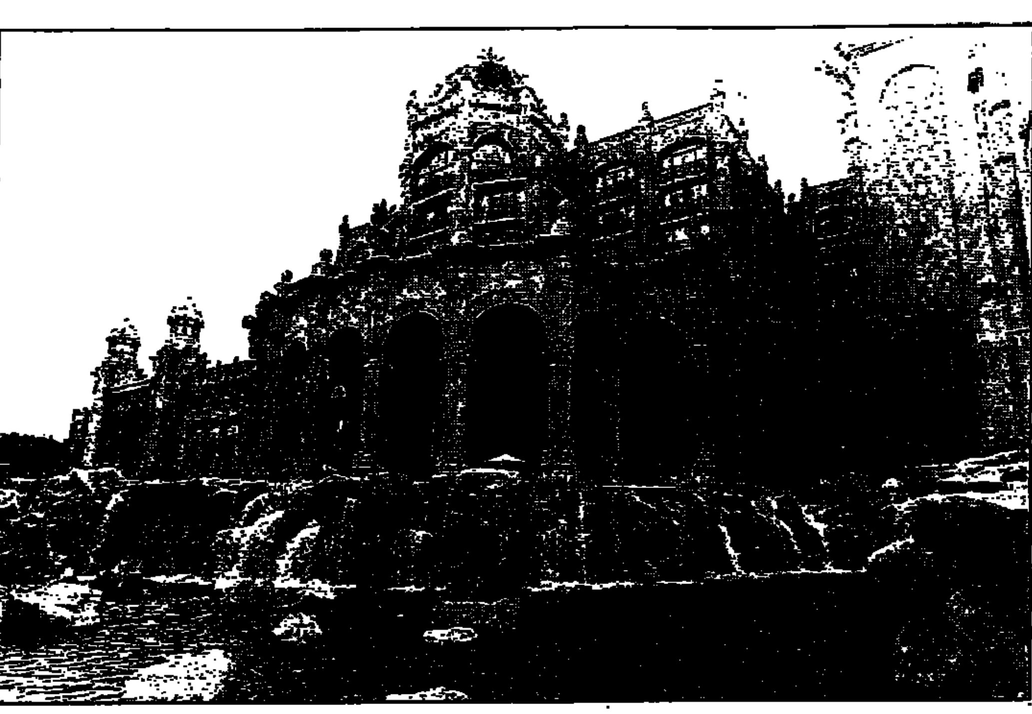
SUN CITY

A trois heures de route de « Jo'burg » (Johannesburg), les fermes paisibles assoupies à l'ombre des eucalyptus ont cédé la place au « bush ». Un semi-désert qui, même s'il verdoie au début de l'été (en Europe, c'est l'hiver), n'est pas franchement hospitalier. Même les animaux sauvages ont fui, on ne sait où. Ici la nature fait dans la simplicité. Quelques buissons épineux suffisent à meubler le paysage et la frontière du Bophuthatswana – l'un des quatre petits Etats dits « indépendants » d'Afrique du Sud – se résume à un simple panneau planté au milieu des barraques de tôle ondulée où s'entassent les « squatters » en quête d'un travail à Sun City.

Sun City, le « Las Vegas africain », qui, chaque année, voit un million d'Afrikaaners fondre sur le site le plus fastueux d'Afrique australe – et sans doute de tout le continent, – attirés ici comme les papillons de nuit par la lumière. Pour y tenter leur chance. Sun City est fait pour ça. Le jeu, en effet, y est roi, et hommes, femmes et enfants, initiés très tôt, s'y jettent tête baissée, persuadés, là comme ailleurs, que la chance finira bien par leur sourire.

Sun City n'est pas une ville. Il n'y a que des hôtels. On séjourne donc aux Cascades, dont l'architecture évoque les pyramides du complexe immobilier de Marina Baie des Anges, près d'Antibes, au Main Hotel, le premier de tous (il a été construit en 1979) ou aux Cabanes, un ensemble d'appartements indépendants destinés à la location. On peut également n'y passer que la journée, moyennant un droit d'entrée de 5 rands (environ 10 F). Blackjack et roulette essaient, tant bien que mal, de résister au déferlement des machines à sous, si démocratiquement aguicheuses. Une pièce de 20 cents (40 centimes), et vous voilà plongé dans l'enfer du jeu.

D'autant qu'ici, les petites mises accouchent parfois de vraies fortunes. Sol Kerzner, cinquante-sept ans, en sait quelque chose. Parti de presque rien, ce fils d'émigrants russes, né dans les faubourgs pauvres de Jo'Burg et qui égraine continuellement les perles de son chapelet des Indes, est devenu, en moins de dix années, le grand manitou de l'industrie touristique locale. Ses amis le surnomment Sun King (le « Roi-Soleil »), et ses ennemis The Mighty Midget (le « nain tout-puissant »). Sun International, sa chaîne hôtelière, regroupe une trentaine d'hôtels répartis entre l'île Maurice et les Etats « indépendants » d'Afrique du Sud, territoires où le jeu n'est pas interdit. Avec un chiffre d'affaires estimé à 400 millions de dollars, Sun International se situe parmi les vingt premiers groupes hôteliers du monde.


D.R.

Le Palace ressemble à un somptueux palais de maharajas.

Au cœur de Sun City, le casino. De l'extérieur, on dirait un supermarché. A l'intérieur, des milliers de machines, rangées au coude à coude, sont reliées à un cerveau central abrité dans un gigantesque pilier. Jour et nuit, l'énorme pompe avale les deniers d'une foule hypnotisée. Un univers on ne peut plus terre à terre, qui n'a nullement empêché le maître des lieux de rêver. De Lost City, par exemple, cette « cité perdue », bâtie par une civilisation aujourd'hui oubliée, engloutie par la jungle, et que tout explorateur qui se respecte a rêvé de retrouver un jour.

Sol Kerzner, lui, a fait encore mieux. Cette cité, il l'a reconstruite ! Tout droit sortie de ses fantasmes. Au sommet de Lost City, le Palace, un nouvel hôtel inauguré en décembre 1992, ressemble, de loin, à un somptueux palais de maharajas orné d'une dizaine de tours (dont une de 70 mètres) couronnées de dômes vert bleuté. Un hôtel des mille et une nuits, époustouflant de luxe, où chaque visiteur peut donner libre cours à son imagination. Avec, entre autres, une plage artificielle où déferlent, à l'intention des surfeurs, des vagues de 2 mètres de haut, un village reconstitué, un temple du « courage » d'où cinq toboggans plongent à la verticale et des cascades enjambées par des ponts de lianes. Un univers digne d'Indiana Jones et de Walt Disney. Un décorum un tantinet clinquant, mais en harmonie avec la prouesse constituée par la réalisation d'un projet quasi pharaonique. Tout, ici, est du domaine du superlatif : 55 000 ouvriers mobilisés, 30 millions de briques mises en place par 300 maçons, 50 000 mètres carrés de tapis, 5 650 mètres carrés de marbres importés d'Italie, dix-neuf mois de travaux seulement pour boucler l'impressionnant chantier, une jungle artificielle de 26 hectares (des milliers d'arbres plantés, 380 baobabs transplantés, 10 000 orchidées), 16 millions de litres d'eau recyclés chaque jour pour alimenter 70 500 mètres carrés de bassins, cascades et fontaines, 350 chambres (toutes différentes), dont la « suite royale » qui a coûté, à elle seule, la modeste somme de 3 millions de francs.

Un goût de la grandeur qui n'exclut nullement un sens du détail poussé à l'extrême. De la base des colonnes en forme de patte d'éléphant aux tables basses en acajou massif, sans oublier ces défenses géantes, en bois « plus lourd que l'ébène », et qui, sculptées à Bali, décorent le Tusk Lounge, le Salon des défenses ; tout, ici, évoque le noble pachyderme, symbole des lieux, immortalisé à jamais par une sculpture monumentale en bronze de celui qui, baptisé « Shawu », fut le plus célèbre et le plus imposant éléphant du pays.

A Sun City, le Palace est, aujourd'hui, un arrêt de plus de la tournée des bus qui, dans un ballet permanent, transportent les badauds d'un hôtel à l'autre, via l'incontournable casino. De jour comme de nuit. Mais c'est surtout quand les torches s'allument que la magie opère et que le lieu prend toute sa dimension. Au point que, cerné par les montagnes du Pilanesberg, blotti dans l'écrin d'un ancien volcan, perdu dans le « bush », le Palace en devient presque beau. Nimbé de mystère et comme habité par la légende qui l'a fait naître. Hanté par les buffles, les zèbres, les gazelles et les léopards qui courent le long des fresques et des mosaïques et dont, la nuit venue, les ombres se faufilent entre les statues.

De notre envoyée spéciale
Françoise Spiekermeier

Travelling pour un désert

Ouarzazate... Ce nom, extravagant à une oreille européenne, appelle les mirages. Ce nom est une invite au voyage dans le temps, dans les ocres, le silence, les dunes. Ce nom est une licence pour la lumière, violente, triomphante, impitoyable ; un prélude à la rigueur d'un décor de sable, de pierre, de roc, de vent parfois ; l'ordonnancement des espaces, un pas vers le naturel. Comment dire le bien-être d'un air pur comme au commencement, le repos que procure l'absence absolue d'artifices, la sérénité venue d'un paysage où se mêlent, inextricablement, la terre, les villages, la montagne et les gens. Le désert lave les yeux du citadin, rééduque son oreille en lui réapprenant le silence. Le désert est une joie. L'oasis, un éclat de rire.

Les cinéastes, ces docteurs ès rêves, ont depuis longtemps repéré l'endroit et saisi l'aubaine. David Lean le premier, pour *Laurence d'Arabie*, suivi ensuite d'une poignée d'autres, trop heureux de trouver sur place une population de figurants zélés. Figurer ? Quelle aubaine ! Se mettre sur la photo, se fondre dans ce décor dont ils connaissent chaque pierre, chaque fissure, chaque variation de ton selon l'heure, selon les saisons. Parcourir les ruelles d'un vieux ksar ébranlé par les pluies tel un château de sable. Traverser l'oued à pied ou à dos de chameau comme l'ont fait leurs pères, comme ils le font encore. Et voir ces hommes d'images débarqués des plus grands studios s'affairer à capter dans le viseur de caméras sophistiquées l'embrasement de couleurs dont seule la nature marocaine connaît à ce point la science des alliages et des demi-teintes. Cela les fait jubiler. Cela est si naturel. Les équipes repartent toujours. Les couleurs, elles, ne passent pas.

Cet hiver, et pour un prix inférieur à un Paris-Bordeaux ou un Paris-Nice, Nouvelles Frontières (tél. : 41-41-58-58 ou Minitel code 36 15 NF) facilite les escapades dans le Sud marocain, au cœur des vallées du Dadès et du Draâ. Grâce à une nouvelle liaison charter directe qui, chaque samedi et jusqu'au 26 avril, relie Paris à Ouarzazate. Il en coûte de 1 300 à 1 800 F A/R, selon les dates. A chacun ensuite de choisir entre un circuit en 4 × 4 (à partir de 2 550 F la semaine en pension complète), une découverte indépendante (1 500 F la location d'une voiture pour une semaine avec les hôtels réservés) ou un séjour en hôtel 4 étoiles (à partir de 1 140 F en demi-pension, de 2 440 F avec l'avion).

Sur les pas de Haydn

Un perfectionniste, résume l'article que lui consacre l'*Encyclopaedia Universalis* qui voit dans l'œuvre de Joseph Haydn (1732-1809) une synthèse des styles de l'époque assimilés par *« un esprit curieux, inventif, précis et organisé ».*

Une chose est sûre : si l'encyclopédie en question était un guide touristique, elle dirait que l'homme vaut le détour, mieux, le voyage. C'est bien ce qu'a pensé Athenaeum (39, rue Marbeuf, 75008 Paris, tél. : 42-56-55-00), en proposant, pour son premier rendez-vous de l'année, *« une promenade austro-hongroise autour de Joseph Haydn »,* en compagnie d'Alain Duault, journaliste, producteur et présentateur des « Musicales » de France 3.

Du 6 au 9 mars, ce voyage, qui se situera au moment des Journées musicales Haydn de Vienne, suivra les pas de ce compositeur qui fut pendant trente ans le maître de chapelle de la famille princière hongroise des Esterhazy. De Rohrau, son village natal (sa maison a été aménagée en musée), à Fertöd, en Hongrie (où s'élève le somptueux château « Eszterhaza », l'un des derniers grands palais de style rococo et résidence préférée du prince Nicolas Ier), en passant par Einsenstadt, dans le Burgenland autrichien où se trouve la demeure principale des Esterhazy, la maison où il vécut de 1766 à 1778 et la Bergkirche, mausolée de marbre blanc où repose le sarcophage du compositeur.

Une promenade ponctuée de rendez-vous musicaux exceptionnels avec, notamment, un concert privé dans le « Versailles » hongrois et, à Vienne (où l'on visitera tous les lieux où il séjourna), le concert d'ouverture des Journées musicales au Musikverein et une représentation de *la Flûte enchantée* de Mozart au Staatsoper. Un pèlerinage qui coûtera 14 450 F par personne, en chambre double.

Autres temps forts du printemps culturel d'Athenaeum : un voyage à Saint-Pétersbourg, du 11 au 14 mars, sur les pas des tsars, en compagnie de l'historien Jean des Cars ; un circuit brésilien sur le thème du métissage des cultures, du 2 au 11 avril, en compagnie de l'écrivain Claude Mossé, et une escapade madrilène, du 2 au 4 avril, pour découvrir les chefs-d'œuvre de la collection Thyssen abrités dans le nouveau Musée Thyssen-Bornemisza.

Cap sur le Vietnam

Situé à 10 000 kilomètres de la France, en bordure de la mer de Chine, on en rêvait. Aujourd'hui, le Vietnam s'ouvre au tourisme, et de plus en plus nombreux sont ceux qui aspirent à découvrir ce pays d'histoire et de légendes. A condition de fermer les yeux sur des transports intérieurs pour le moins laborieux et des structures d'accueil qui, à quelques exceptions près, restent encore insuffisantes et souvent rustiques. Autant d'obstacles effacés par le recours à la croisière et aux avantages de la vie à bord : Une formule d'autant plus adaptée que la configuration du pays (il s'étend sur plus de 1 600 kilomètres le long de la côte est de la péninsule indochinoise) permet d'y proposer un itinéraire complet avec des escales et des excursions pour découvrir la plupart des grands sites naturels, des villes et des trésors architecturaux : Ho-Chi-Minh-Ville (l'ex-Saïgon), Nha-Trang, Da-Nang, la cité impériale de Hué, Haïphong, Hanoï et la baie d'Along, une des merveilles du monde avec ses 3 000 îles réparties sur 1 500 km². Une croisière programmée par Paquet (renseignements dans les agences de voyages) du 5 au 21 mars (et du 24 août au 9 septembre) à bord de *l'Ocean Pearl,* un navire de taille moyenne, habitué de l'Extrême-Orient. A partir de 22 950 F par personne en cabine double intérieure et pension complète (36 750 F dans une cabine de luxe double extérieure), de Paris à Paris, via Hongkong, prix auxquels s'ajoutent les excursions (de 120 à 510 F) vendues à bord.

Guide

• **Y aller.** Le groupe Air France (tél. : 45-35-61-61) propose trois vols par semaine Paris/Johannesburg dont deux sans escale (à partir de 8 000 F A/R) ainsi qu'un nouveau vol Paris/Le Cap *via* Johannesburg (même prix). Egalement deux vols par semaine pour Johannesburg dont un direct (6 500 F A/R) avec South African Airways (49-27-05-50) ainsi que trois vols (directs) pour Johannesburg, au départ de Luxembourg, avec Luxavia (47-42-52-26) à partir de 5 600 F A/R (jusqu'en juin, 6 000 F ensuite), 7 600 F en « classe affaires », prix comprenant le préacheminement en train de Paris et de plusieurs villes de province.

De Johannesburg, Sun-City est à 160 kilomètres et trois heures de route. Depuis l'aéroport, service de bus climatisé assuré par Welcome Tours (120 F le trajet) à l'arrivée de chaque vol. Si les routes principales sont excellentes, la signalisation laisse à désirer et une bonne carte s'impose pour se déplacer en voiture. On peut également gagner Sun-City en avion (180 F le trajet) avec Bopair (compagnie nationale du Bophuthatswana), à partir de l'aéroport Jan-Smuts à Johannesburg.

Formalités. Passeport valide et visa obligatoire délivré en quarante-huit heures par l'ambassade d'Afrique du Sud, 59, quai d'Orsay, 75007 Paris, tél. : 45-55-92-37.

Santé. Traitement antipaludéen recommandé si on visite les réserves naturelles.

Y séjourner. Une nuit au Palace coûte de 1 600 à 2 800 F (20 000 F pour la « suite royale ») selon la catégorie choisie. Renseignements auprès de la chaîne Sun International, 12, rue de Castiglione, 75001 Paris, tél. : 42-61-22-66.

Circuits. Quelques voyagistes (brochures dans les agences de voyages) programment Sun-City et un séjour au Palace dans le cadre de circuits en Afrique du Sud. Citons Jet Tours avec un circuit individuel en voiture de 10 jours/7 nuits à partir de 17 500 F avec l'avion et un circuit de 17 jours avec extension possible à Lost-City, à partir de 33 000 F avec l'avion. Africatours propose un circuit individuel à construire soi-même à partir d'un forfait de base de 7 940 F pour une semaine avec l'avion. Le Tourisme français propose lui aussi une extension à Sun-City avec séjour au Palace, dans son circuit de 24 jours en Afrique du Sud et au Zimbabwe, à partir de 41 000 F sur la base de deux personnes, avec l'avion. Dans sa brochure Rives africaines, MVM programme 4 circuits de 8 à 15 jours avec extension à Sun City pour 3 000 F les deux nuits sur la base de 2 personnes, transfert aérien Jo'burg/Sun-City compris. Out of Africa propose dans ses circuits individuels, un séjour au Palace à partir de 890 F la nuit par personne. Consulter également les brochures de Terres africaines et Tour austral.

Activités. Le premier « golf désertique » d'Afrique du Sud, un 18 trous (par 72) dessiné par Gary Player, sera inauguré en avril. Avec, au trou numéro 13, une mare peuplée de crocodiles. On peut également effectuer, de préférence le matin, un safari en 4 × 4 dans la réserve voisine du Pilanesberg. Pas besoin de jumelles : rhinocéros blancs, zèbres, buffles et girafes déambulent à quelques mètres de la piste. A l'entrée de Sun-City, la ferme aux crocodiles et, à quelques kilomètres, une ferme d'autruches. Des excursions organisées depuis l'hôtel.

Se renseigner. L'office du tourisme d'Afrique du Sud (Satour), 98, avenue de Villiers, 75017 Paris, tél. : 42-27-40-20. Pour le Bophuthatswana : 18, square de l'avenue Foch (80 de l'avenue Foch), 75116 Paris, tél. : 45-00-06-65. •

TÉLEX

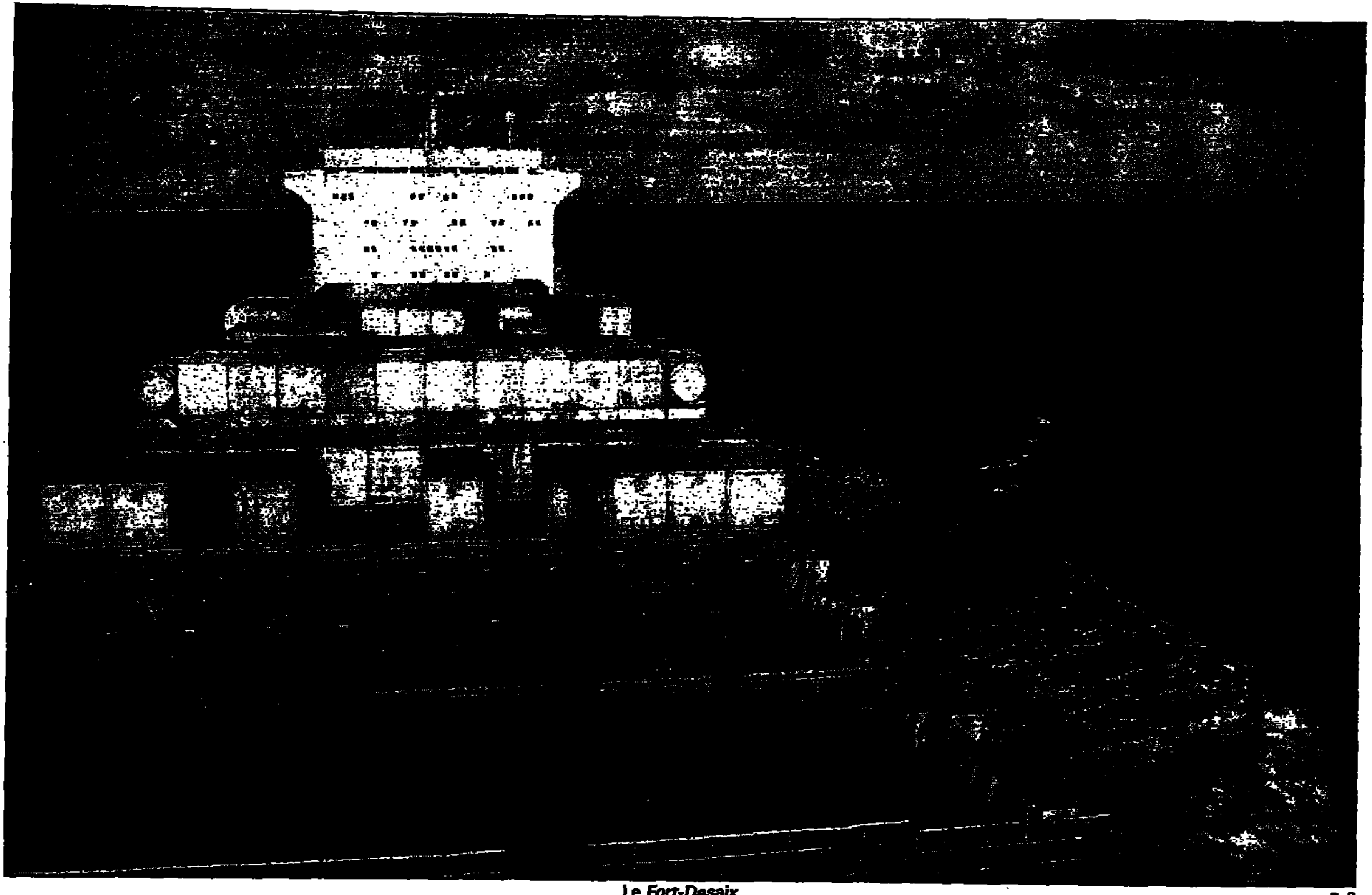
Assister au Masters, l'un des quatre tournois majeurs du circuit professionnel de golf, et découvrir, sur les parcours locaux, le plaisir de « l'American way of golf », c'est ce que propose le voyagiste spécialisé Golf Holidays (18, avenue de Messine, 75008 Paris, tél. : 45-61-23-09) à l'occasion du voyage qu'il organise du 7 au 13 avril à Augusta, en Georgie. Prix : 21 000 F par personne (acompte de 7 000 F avant le 1er mars) avec l'avion, 5 nuits en chambre double et petits-déjeuners, 2 badges d'entrée au tournoi, 2 green fees avec cart, une soirée de prestige, les transferts sur place et l'assistance d'un accompagnateur.

Le Festival de Paro, au Bhoutan, et ses étonnantes danses traditionnelles bouddhistes, au programme d'un voyage associant ce royaume himalayen au Sikkim indien. De Darjeeling on gagne Gangtok, capitale du Sikkim, puis les monastères de Pemayangtse, Enche et Rumtek, Kalimpong et son marché. Puis le Bhoutan avec les dzongs (forteresses-monastères et siège de l'administration) de Paro, Thimpu, Wangdiphodrang, Punakha, Tongsa et Byakar. Du 24 mars au 14 avril, 35 300 F. Chez Assinter : 38, rue Madame, 75006 Paris, tél. : 45-44-45-87.

« Week-end truffe » dans le Lot, du 19 au 21 mars, pour tout savoir sur le « diamant noir » : découvrir ses marchés et les règles qui les régissent, sa recherche avec un cochon ou un chien truffier et la préparation de ce champignon souterrain qui se développe au contact des racines d'un arbre, un chêne le plus souvent. On commence par la visite du marché de Cahors et on termine par un dîner-dégustation après une escapade en pays truffier et une rencontre avec un trufficulteur. Egalement en vedette, les grands crus de Cahors. Prix : 1 675 F par personne (sur la base de 15 personnes, au départ de Cahors, pour 2 nuits en chambre double et petit-déjeuner, 3 repas, les visites, les dégustations et l'accompagnement. En plus, le transport sur place. Renseignements : Visa Sud-Ouest, 35, rue Lastié, 46000 Cahors, tél. : 65-22-00-50.

« La Traversée du Vercors » reliera 9 communes de ce massif situé au cœur du Parc naturel régional, dans l'Isère et la Drôme, les 13 et 14 mars. Plus de 3 000 participants devraient participer à la plus ancienne des courses « longue distance » françaises de ski de fond. Trois options au choix : la « formule plaisir » (6 départs les 13 et 14) accessible à tous et non chronométrée, le 100 km (le 14), parcours très sélectif réservé à l'élite et « La Vercorette », ensemble d'épreuves ouvertes aux enfants de 10 à 16 ans. Renseignements au 76-95-84-54.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.



Le Fort-Desaix. D. R.

Ohé ! du cargo !

.es cargos ont changé de orme, ont changé d'âme.)n y raconte pourtant tou- ours d'étranges histoires. 'oyage à bord du *Fort-)esaix*, sur la ligne de 'ointe-à-Pitre.

MALGRÉ ses guindeaux, ses ancres et son pont vert outeille marqués d'oxyde par ent cinquante-neuf rotations ransatlantiques que les grands arénages n'arrivent pas à effacer otalement, le *Fort-Desaix* n'est i le tragique et fantomatique ransport d'armes de Nikos Kavadias (1) ni le tramp-steamer élabré, essoufflé et « mélancolique » d'Alvaro Mutis (2) qui *pour la énième fois* » se lance *dans son aventure amère avec la ésignation d'un bœuf du Latium orti des* Géorgiques *de Virgile* ». .e pavillon national qui s'agite à ı poupe et l'équipage qualifié arantissent son acier et son cap. es chances de glisser sous *« la eau de la mer »*, comme l'écrit ieorges Seféris (3), devant La Corogne ou aux Shetland sont uasiment nulles quand bien ıême les exercices de sécurité euvent faire, un instant, croire : contraire à des âmes naïves. 'our son armateur, c'est un 'CRP (porte-conteneurs réfrigéés polyvalents) qui, en ses soutes t salle des machines, cache une ıodernité sans équivalent qui ait son attrait commercial (4). .u dire de l'administration, qui le mot sobre, plutôt un navire e charge, et pour les Anglais, ui ont le mot juste, un cargo. Comme tel, on lui voue ce resect qu'on n'accorde qu'à ceux ue l'on sait effectuer un labeur, ne besogne mais, paradoxe ou ıgratitude, c'est selon, on devine ue sa seule récompense sera l'usure et l'oubli ».

'ans les mille cinq cents boîtes » empilées sur dix étages, n cale et en pontée, il emporte, ers les Antilles françaises, Forte-France puis Pointe-à-Pitre, le avoir-faire iconoclaste des barares. Sa raison d'être. Un invenaire que ni Boby Lapointe ni acques Prévert n'auraient renié : au en bouteille, luzerne, careaux de faïence, légumes et ruits d'Occident, oignons, auix, ard, viande fraîche, chaux teinte, cartons pliés, bouteilles ides, pièces détachées de voiures, pneumatiques, sel fin, ıontagnes de sucre blanc et de ommes de terre pour les sodas t les frites qui, peu à peu, écartent jus de fruits naturels et riz créole (récente ouverture à Fort-de-France d'un McDonald's et d'un Burger King climatisés), queues de porc, surgelés, glissières de sécurité pour voie rapide en construction, vernis à ongles pour les princesses antillaises, singulière caisse de grenades lacrymogènes (pour débloquer l'aéroport ?), éther rectifié, 3 kilos de l'inconnu mais dangereux « lespenephryle », solvants, résine de polyester, aérosols, déboucheur liquide, éléments de charpente, machines agricoles, pipe-line, tôle en rouleaux qui sera ondulée sur place puis peinte en rose, bleu ou vert... Il s'en reviendra chargé de la flamboyance, désormais pour le moins ambiguë, des « tristes tropiques » : des milliers de tonnes de bananes, du rhum agricole en vrac ou en carton, des ananas en boîte, des crevettes congelées et des bois de Guyane.

Lieu privilégié, enfin accessible, tout à la fois sanctuaire, donjon haut de neuf étages et terrasse sans arbres : la passerelle, le cœur décisionnel du navire. Dans le journal de bord, étrange document obligatoire – posé près de la carte marine qui au milieu de l'océan n'est qu'une feuille blanche marquée des seuls traits des latitudes et longitudes, – l'officier de quart écrit le quotidien :

« – 00 h 00 : retardé les montres d'une heure TU. NW Créach.

– 00 h 20 : tangage très prononcé, fatigue du navire. Réduit 98 tr/mn. Sorti les stabilos. (Roulis 18°.) Vent SW 9/10.

– 04 h 00 : ciel couvert. Pluie intermittente modérée. Fort coup de vent jusqu'à mi-quart, vent diminuant à 7 progressivement. Roulis et tangage modérés à prononcés permanent. Visi. 4 à 6 milles. »

En cas d'accident, il sera le dépositaire légal de la réalité, et les terriens, quels qu'ils soient, devront faire la preuve de son contraire. Le crayon à papier, les surcharges, les ratures y sont autorisés mais les coups de gomme interdits. Des leurres pour les tricheurs.

Plongés, la nuit venue, dans le noir que seuls troublent la nouvelle lune et les voyants rouge, vert et jaune des instruments de navigation, les marins y disent parfois, sans adjectif, les hôtes inattendus, la folie, le métier. Des histoires qui font oublier sa couchette et dont ils ne prétendent jamais être les héros.

– « La vérité est un péché. C'est la forme la plus grossière, la plus inhumaine du mensonge. C'est seulement pour sauver une tête de la potence qu'il est permis de la dire.

– Ça t'est déjà arrivé de la dire ?

– Une seule fois et je m'en repens encore.

– Et tu as sauvé une tête en la disant ?

– J'ai perdu la mienne.

– Raconte. »

« Nous sommes arrivés à Ceylan en provenance des Nouvelles-Hébrides. Aussitôt à quai, une centaine de dockers sont montés à bord suivis, cinq minutes plus tard, par deux policiers qui nous ont demandé si nous avions des clandestins. Nous avons répondu par la négative, ils se sont empressés d'affirmer le contraire et, sans aucune hésitation, ont aussitôt désigné un Hindou parmi les dockers en affirmant : « C'est lui. » On a compris. Nous l'avons finalement débarqué à Marseille. Expulsion discrète et peu coûteuse. » ... « Il a bu deux ou trois bouteilles de whisky, il s'est mis sous la douche et a ouvert l'eau bouillante en grand. On l'a découvert lorsque l'eau a envahi la coursive. L'équipage a voté pour savoir que faire du corps. Presque tout le monde était d'accord pour le jeter par-dessus bord. Sauf un officier, catholique pratiquant, qui a fait un scandale et a essayé de nous convaincre de le ramener en terre chrétienne avec la complicité de la chambre froide. Le frigidaire de la cuisine. Sacro-sainte mais tout de même ! On a procédé à un deuxième tour. Avec un résultat identique. Depuis cet incident, nous naviguons avec un cercueil doublé de zinc. »... « Nous avons aussi une paire de menottes mais pas d'armes. Elles ont été supprimées. » ... « Clandestine, elle se prenait pour la cousine germaine de la reine d'Angleterre. Et tous les jours, en sa compagnie, nous visitions tantôt le palais de Buckingham tantôt le château de Windsor. Elle a voulu se sauver, ou se perdre, dans l'écluse de Liverpool. Elle est tombée entre le quai et le bateau. Un bras cassé »... « Le Noir du Mozambique a eu moins de chance. Nous l'avions enfermé dans une cabine mais, peu avant le canal, il a fracturé le hublot, se blessant aux mains, et sauté à l'eau. Le rivage était à trois milles de là. La mer Rouge. Il ne savait pas. Les requins. » ... « On connaît tout des hommes, leurs forces et leurs faiblesses. J'ai vu un officier de cinquante-trois ans pleurer à chaudes larmes sur mon épaule pour une prostituée rencontrée à l'escale. On entendait les sanglots à travers les cloisons. Plusieurs années plus tard, il est parti à sa recherche. »

Les guetteurs se penchent par-dessus la lisse, pour tenter d'apercevoir, enfin et en vain, le rayon vert, inoubliable fulgurance de jade visible, paraît-il, lorsque, dans un ciel transparent et au travers du prisme naturel qu'est une atmosphère pure, l'ultime segment du bord supérieur du soleil émerge ou plonge derrière l'horizon. Décomposition, à l'image de l'arc-en-ciel, de la lumière blanche en radiations correspondant chacune à une couleur du violet au rouge *via* l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orangé dont l'œil ne retiendra que la couleur de l'espoir car il y est plus sensible et parce que les autres se confondent avec la teinte du ciel. Jules Verne lui a donné le titre d'un de ses voyages extraordinaires et l'expédition Byrd l'a admiré pendant trente-cinq minutes, dans l'Antarctique, là où, pendant son premier lever après la nuit polaire, le soleil se déplace presque parallèlement à l'horizon.

Les lumières de la voûte céleste qui apparaissent, celle de la brillantissime planète Vénus les précédant toutes, consolent l'observateur déçu : l'enchaînement Pléiades, Aldébaran et Orion qui s'incline vers le sud, la constellation du Scorpion, vers le nord, qui tangente momentanément l'horizon, Mars la planète jaune à la verticale des vingt-sept antennes du bateau. Océan désert où même le radar dernier cri, plein jour et anticollision, ne décèle pas la moindre silhouette ; 360° d'horizon. Les seuls échos : les vagues, pas encore tues. Poissons volants, paniqués par l'immense prédateur inconnu, qui décollent alizé de travers et sans les précautions d'usage, fuite chaotique qui s'achève par un amerrissage maladroit obligeant le malheureux pilote à reprendre l'air sans reprendre son souffle. Les tourbillons de l'hélice, 32 tonnes de cuproaluminium, sont sans pitié. Morceaux épars de *Sargassum miticum* et minuscules épaves non identifiées à la dérive, tortue luth égarée et, à l'approche des côtes, dauphins, globicéphales, et frégates. Les visions rituelles du long-cours. *« C'est un métier que j'ai adoré mais aujourd'hui plus personne ne regarde la mer,* dit Jean Just Foriel Destezet, *le chaleureux « pacha », un Lyonnais qui a vu son premier bateau à l'âge de vingt ans. Nous n'avons plus le temps. »* Le « bosco » fait sa tournée du matin dans les cales. Kilomètres d'échelles abruptes et de passerelles étroites, labyrinthe aux odeurs de saumure refroidie par le fréon qui, s'il n'était fléché en tous points, égarerait le plus averti. Les conteneurs empilés bougent dans les glissières et grincent.

Le périple s'achève au bout de douze jours au terminal de la Pointe Jarry à Pointe-à-Pitre, vaste et, en apparence, banale aire goudronnée gagnée sur la Caraïbe. Boîte après boîte, 25 tonnes par 25 tonnes, les portainers, qui ont remplacé les grues, tué les dockers et les escales, soulagent le cargo, désormais entravé et docile. Les œuvres vives apparaissent, le nez bulbeux, jusque-là flou parce qu'immergé, se laisse enfin voir.

Le travail achevé, la bruyante nuit tropicale en place, quelques marins disparaissent dans la découpe à taille humaine du grillage, sans cesse obturé et sans cesse cisaillé, de l'enceinte portuaire. Ils s'en vont, à quelques mètres de là, entre poussières de quai et baraques de chantier, au « Paris-Brest », alias « Chez Fortuna » et ses six enfants, tendre cabane de planches grossièrement jointoyées et de tôles ondulées, pulvérisée par l'injuste Hugo et qu'ils ont aidé à reconstruire, donnant ce qu'ils avaient sous la main et sur le cœur, qui du bois de charpente, qui des néons, qui deux tables bleues, qui, enfin, trois bouées couronnes qui signent l'œuvre : la maison d'outre-mer des orphelins des cargos où l'on boit un ti'punch à la prune de Cythère. L'appareillage est imminent.

Les passagers sont déjà loin. *« ...C'est gratiné comme marchandise,* écrit Kavvadias. *Pire que le minerai ou la graine de lin. Même si tu transportes ton meilleur ami, ton frère comme on dit, même si tu t'es mis en quatre pour lui, à peine arrivé au port où il débarque tu le perds. Il ne te dira même pas au revoir. »* Il arpente les salons de cette riche, élégante et raffinée villa, toute d'acier et conçue par Gustave Eiffel pour un planteur de Louisiane, qu'une fortune de mer du cargo qui l'acheminait en pièces détachées a jetée ici – aujourd'hui le légitime Musée Saint-John Perse : *« J'ai rêvé, l'autre soir, d'îles plus vertes que le songe... et les navigateurs descendent au rivage en quête d'une eau bleue. »*

De notre envoyé spécial
Philippe Abalan

(1) *Le Quart*, Nikos Kavvadias, Ed. Climats, 1989, traduction de Michel Saunier, roman.

(2) *La Dernière Escale du tramp steamer*, Alavaro Mutis, Ed. Bernard Grasset et Fasquelle, 1992, traduction de Chantal Mairot, roman.

(3) Diplomate et poète grec (1900-1971), auteur notamment de *Journal de bord*, prix Nobel de littérature 1963.

(4) Armé par la Compagnie générale maritime, née de la fusion en 1976 de la Compagnie générale transatlantique et des messageries maritimes, le PCRP *Fort-Desaix* (prononcer Dezé) est un navire de 215 mètres de long, de 29 000 tonnes de port en lourd et propulsé par un moteur Sulzer de 30 150 ch. Il a été construit aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire et mis en service le 31 décembre 1980 sur la ligne régulière métropole-Antilles françaises, qu'il partage avec le *Fort-Saint-Charles* », le *Fort-Fleur-d'Epée*, le *Fort-Royal*. Son équipage est composé de 23 membres dont 8 officiers.

► Renseignements : CGM Sotramat Voyages, 12, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. : 47-42-90-61.



HORACIO PAONE/STOCK

Mogadiscio, pas la paix, l'accalmie

Suite de la page 25

La police somalienne, elle-même, a réapparu à quelques carrefours. Des apparitions fantasques, à horaires variables, mais les policiers sont bénévoles et ignorent par qui et quand ils seront jamais payés. Quelques uns ont retrouvé leurs uniformes. Les autres attendent à l'ancienne école de police qu'un mécène veuille bien leur fournir une tenue. L'autre jour, devant le port, un policier s'était mis en tête de venir « aider les marines ». Et à cet endroit précis, tout près de chez lui. La chemise blanche un peu tâchée, mais le béret bleu encore flamboyant, il agitait les bras en tous sens. Le spectacle a provoqué quelque hilarité. Le policier s'est mis en colère. *« Vous les Somaliens, taisez-vous ! »*. Les marines, eux-mêmes, étaient un peu agacés de cette proximité. D'énervement, l'un d'eux a lancé son bâton sur un chat, qui se faufilait par là. Les Somaliens, qui ne craignent pourtant pas les excentricités, en ont été choqués.

Quelques écoles ont aussi entrepris de relancer les cours. Dans l'ancien collège Benadir, l'autre jour, les enfants étaient assis par terre et s'époumonnaient. L'instituteur, payé par une association islamique du Soudan, avait un tableau recouvert de calligraphie arabe. Pas d'anglais au programme, expliquait-il, l'enseignement va pour le moment à l'essentiel : religion, mathématiques, lecture du Coran. Le cours se tenait dans l'ancienne salle de basket, faute de place dans l'école, elle est envahie par 2000 réfugiés. Une vieille femme montait la garde sous le préau, en plein milieu du passage, devant une cabane rafistolée, une compression de branchages, de morceaux de planches, de tôle, de tissus, il n'y avait que des morceaux, l'œuvre est inachevée. La vieille avait l'air hargneux de s'être tant accrochée, l'air de vouloir encore survivre, et elle défendait farouchement son tiers de toit. En deux ans, personne n'a jamais songé à lui offrir une tente. Les organisations humanitaires ne veulent pas encourager les réfugiés à s'installer. Quant au CICR, il leur a donné des plastiques verts.

Il y a de la gaieté, parfois, à Mogadiscio. Ali chante au volant de la voiture pendant que des enfants s'en vont nager en se frayant un chemin entre les détritus et les épaves rouillées ou jouent dans une baignoire éraflée, dont ils ne sortent que pour courir après les convois de blindés : *« Viva America »*. A l'ancien marché aux armes, chaque opération de ratissage est suivie par un public enthousiaste qui suit les soldats pas à pas. Les prises sont saluées d'applaudissements pendant que les enfants essaient de grimper sur les blindés, pour visiter. Mais les soldats, qui ont un câble insécable pour retenir leur fusil – il y a eu des tentatives de vol – ne les laissent pas monter.

Avant, *« du temps du gouvernement »*, Ali était chauffeur de bus, c'est-à-dire de l'une de ces estafettes qui ne roulent qu'au klaxon, l'autoradio à fond, et attendent pour démarrer d'être convenablement surchargées. Les femmes sont à l'intérieur, on n'aperçoit que leurs dos, qui à eux seuls, composent toute la palette d'un magasin de tissus. Les hommes et les jeunes sont accrochés au toit grillagé, leurs jambes pendent de tous les côtés.

Puis Ali a eu sa période « Mad Max », beaucoup plus rentable, à 100 dollars la journée, dans l'un de ces pick-up de location sur lesquels, assurent les habitués, le clan Aïdid touche des royalties, mais qui ne lui en n'aura pas versé ? Et aujourd'hui, Ali est chauffeur désarmé. Avant de quitter la villa, il sort la kalashnikov de la banquette arrière et la pose le long du mur, dans la cour.

Sans son arme, Ali ne fait de la ville qu'un tour très incomplet car il reste des quartiers et des portions de rue où il ne veut pas se risquer *« en position de faiblesse »*. Il suffirait qu'il ouvre la bouche, dit-il, et à l'accent, il serait reconnu. Ali est tout en finesse et en longueur. Mais quand il parle de l'ennemi qui l'attend immanquablement de l'autre côté, les frères de ceux qui ont tué des membres de son clan, et qui le reconnaîtraient comme un lointain cousin de ceux qui les ont vengés, il sort de lui-même, serre les poings, et semble prêt à tenir tête, s'il le fallait, à toute une armée. Puis il revient à lui. Et à ce qui, par contraste, s'apparente à une certaine timidité.

Ali n'entend pas non plus traverser l'enclave de « Bermuda », le « triangle » où quelques irréductibles continuent d'échanger des tirs. *« Ils n'auraient plus que leurs poings qu'ils se battraient encore »*, a dit Hassan, un copain d'Ali. Hassan n'était pas revenu dans le centre-ville depuis un an et demi. Ali l'a emmené visiter. Le jeune homme a été moins ému par les ruines de la Commercial Bank ou les trous de gruyère creusés dans l'arc de triomphe dédié à Umberto de Savoie, « Romanamente », que par le fait de pouvoir de nouveau se promener là. *« L'opération Restore Hope, vraiment, elle porte bien son nom »*, ont dit les deux copains, presque attendris.

Mogadiscio revit mais on y est jamais à l'abri d'une surprise. Deux pieds, par exemple, dépassaient l'autre jour de l'arrière d'un camion militaire, à l'arrêt sur le chemin de l'aéroport. Deux pieds inanimés, gardés par un soldat au pistolet prêt à parer à toute éventualité. Le soir, les Américains ont appelé le [...] perplexes. « Qu'est-ce qu'on f[...] corps ? » Le délégué de l'insti[...] suisse leur a répondu de se déb[...]ler.

Personne n'est à l'abri [...] bagarre, d'une balle perdue. il perd encore un certain non[...] toutes les nuits. D'un vol [...] lunettes, à même le nez, il en c[...] vingt dollars pour les récupérer [...] d'appareil photo, quoique [...] semaine dernière, l'un des offic[...] de liaison français a rattrapé [...] voleur dans le marché et récu[...] son bien. La foule, dit-il, l'enco[...]geait. *« Les gens me faisaient si[...] de lui couper la main. »*

Ni à l'abri d'une petite fray[...] comme le jour où Ali a franchi s[...] hésiter le terre-plein central ave[...] pick-up et emprunté l'avenu[...] contresens en appuyant sur l'acc[...]rateur. Il faut dire qu'un cami[...] qui refusait de se laisser doubl[...] l'avait agacé.

C'était sur la route du port, à l'e[...]trée du virage. Et derrière, arriv[...] une colonne de blindés. Des cha[...] Abrahams, peut-être, en tout cas d[...] blindés d'un gabarit respectable q[...] gravissaient la pente de leur côté [...] de leur point de vue, c'était forc[...]ment le bon. Il était inévitable qu[...] quelque véhicule passe par là. U[...] blindé, un Humvee, une Toyot[...] d'ONG, ils sont des milliers qui n[...] font que circuler. Voire un ân[...] attelé à un bidon d'eau, ou tout c[...] qui se déplace en temps ordinaire [...] Mogadiscio, se croise sur les piste[...] chamelières qui subsistent en plein[...] ville, se dispute la priorité et échange des amabilités, vitres baissées : *« Si je te retrouve, je te braque. »*

Mais, hypothèse haute, c'était des blindés. Sans changer d'un iota la direction, il a foncé dans l'obstacle, et pour montrer toute sa détermination, il a encore accéléré. Le premier blindé a poursuivi sa trajectoire puis a eu comme un instant de réflexion, suivi d'un autre, d'hésitation. Et finalement, c'est l'obstacle qui s'est déplacé. Le blindé s'est rangé sur le bas-côté. Et comme un seul homme, la colonne a suivi. Le triomphe modeste, Ali est passé dans son Technical désarmé. Puis il est retourné rouler du bon côté. Calmé.

De notre envoyée spéciale
Corine Lesnes

COURRIER

Le Vercors et les officiers d'active

Après la publication dans « Le Monde Sans visa » *du 16 janvier de l'article consacré au maquis du Vercors, M. Aymé Roudil, de Grenoble, nous a fait parvenir la lettre suivante :*

Il s'est écrit tellement de sottises sur le Vercors 1942-1944 qu'il est réconfortant de lire, enfin, un commentaire qui approche de près ce qui s'est réellement passé.

Contrairement à ce que certains ont voulu faire croire, après coup, je peux témoigner que les liaisons Grenoble-Vercors (ou *vice versa*) n'étaient pas particulièrement dangereuses (il n'y avait pas un Allemand derrière chaque rocher ou chaque sapin) à condition : de connaître la montagne ; de vouloir faire les détours nécessaires ; d'avoir l'attention en éveil.

Il est exact, toutefois, que la méconnaissance des lieux ou, plus souvent, la paresse aient incité à emprunter les itinéraires les plus courts ou les plus faciles. Ce qui a conduit à se faire piéger par les Allemands (exemple : la mort de l'écrivain Jean Prévost à Pont-Charvet).

Le grand malheur du maquis du Vercors est d'avoir accueilli des officiers d'active démobilisés. Ils n'avaient que mépris pour la guerre de partisans, croyant avoir trouvé l'alpha et l'oméga lorsqu'ils avaient parlé de *« bravoure »*. La bravoure est l'apanage des cervelles de linotte : un combattant mort n'est plus d'aucune utilité.

Il eût fallu raisonner en termes d'efficacité, comme d'autres l'ont fait. Mais l'efficacité ne s'enseigne ni à Saint-Cyr ni à l'Ecole de guerre ! Dreyfus a raison : le maquis du Vercors avait été conçu, au départ, pour aider un débarquement allié en Provence. Mais qui – par une propagande de bouche à oreille – y a fait converger les jeunes dès le débarquement en Normandie ? Après avoir imposé une tactique suicidaire aux maquisards, considérant que ceux-ci ne pouvaient pas survivre sur les hauts plateaux du Vercors, réputés « sans eau », l'ordre de dispersion a envoyé à une mort certaine, après capture, ceux qui ne connaissaient rien à la montagne. Or, il y a de l'eau en quantité suffisante sur les hauts plateaux en dehors des très rares « fontaines » répertoriées. Il suffit d'avoir un quart, une casserole ou une boîte de conserve pour recueillir l'eau de suintement sur de nombreuses parois à l'ombre ou dans les trous.

Mais on n'enseigne pas ça dans les manuels militaires. Les rares groupes qui avaient parmi eux des gens du pays s'en sont tirés de cette manière. Contrairement à ce que vous écrivez, les Allemands ne vinrent pas par « les pas » sauf en deux endroits (les plus faciles) : le Pas-de-la-Ville, au-dessus du village de Gresse, et le Pas-de-l'Aiguille, au-dessus du village de Chichilianne. On n'a jamais vu l'ombre d'un Allemand, pendant les combats du Vercors, au Pas-de-l'Oreille (pourtant proche de Villard-de-Lans), au Pas-Enadant, pas plus qu'au Pas-de-la-Balme ou au Pas-Morta. Probablement, parce que ce sont des coins où une embuscade tendue par quelques hommes peut faire des ravages.

A grands coups de discours et de garde-à-vous, les thèses officielles ont magnifié un certain mythe du Vercors qui n'a pas grand-chose à voir avec la réalité. Ça continuera certainement lors des cérémonies de juillet 1994. A ce jour, un seul livre (*Combattant du Vercors*, de Gilbert Joseph) a osé s'attaquer à ces mythes. Et pourtant, petit à petit, la vérité arrive à se faire jour. Le Vercors ? Un maquis assassiné par des chefs incompétents, incapables de réfléchir en dehors des schémas qu'on leur avait appris.

Montpellier et son jardin

Après la publication de l'article intitulé « Montpellier : botanistes en serre » dans « le Monde Sans visa » du 23 janvier, nous avons reçu une lettre de M. Yves Larbiou, adjoint au maire de Montpellier, dont nous publions ci-dessous des extraits :

Vous soulignez très justement la nécessité d'une restauration et d'une gestion différentes de cet établissement prestigieux. Mais la conclusion de votre article laisse entendre que la ville de Montpellier se désintéresserait de ce magnifique jardin et refuserait de participer à l'action de rénovation nécessaire pour rendre à ce lieu apprécié de tous *« sa splendeur de la Renaissance languedocienne »* (...). Comme vous le dites, ce jardin n'est pas de la responsabilité de la ville mais il dépend administrativement de la faculté de médecine, qui en assure la gestion. Toutefois, et bien qu'elle ne soit pas tenue de le faire, la ville de Montpellier apporte une contribution permanente et importante au fonctionnement du jardin : mise à disposition d'un gardien (...), fourniture d'une partie de l'eau (...), prêt de matériel (...). La contribution de la ville peut être évaluée à plus de 200000 F chaque année (...).

Sachez que nous avons proposé à M. Rioux, directeur du jardin, d'étudier les modalités d'une convention fixant de manière précise les engagements des uns et des autres afin d'améliorer la gestion du jardin et l'accueil des visiteurs. Quant à la rénovation proprement dite, la Ville ne peut pas financer des investissements sur des biens dont elle n'est pas propriétaire ou responsable, c'est pour cela que le député et maire, M. Georges Frêche, a suggéré à une entreprise importante de sponsoriser la rénovation du jardin des Plantes.

De son côté, le professeur Jean-Antoine Rioux, directeur du jardin, nous a fait savoir que son alimentation en eau provient presque exclusivement d'une nappe phréatique située à 6 ou 7 mètres de profondeur dans le jardin, grâce à une vieille noria récemment restaurée. C'est donc au plus une semaine d'eau par an, en période de sécheresse, que la mairie aurait à assurer. Quant à la convention avec la ville, M. Rioux précise qu'il n'est pas opposé au principe mais souhaiterait pour un meilleur équilibre qu'elle lie le jardin non seulement avec la ville mais aussi avec le conseil général de l'Hérault et la région Languedoc-Roussillon. M. Rioux se dit enfin très satisfait du nouvel intérêt que suscite son jardin.

VOYAGE

Minarets malais

Ici, en Malaisie, l'Etat utilise l'islam comme ciment de la société et comme culture. Plongée chez un peuple qui a toujours tenu à conserver ses distances avec les étrangers.



On sourit à l'Occident mais on ne s'ouvre pas. Pour le moment, le pays vit avec un islam tranquille. ABBAS/MAGNUM

QUAND on sort de l'aéroport de Kuala-Lumpur, on est happé par une vague de chaleur moite qui vous fait perdre les repères : est-on en Afrique ou en Asie? Mais la propreté du sol, la discipline des gens et l'ordre policier vous rappellent que vous êtes bien en Asie. Arrivé en ville, après une heure d'embouteillage, on se demande si on n'est pas dans un pays du Golfe. Des enseignes de produits japonais en caractères latins sont à côté d'autres enseignes en caractères arabes. A l'hôtel, on s'adresse à vous en anglais. Dans votre chambre du neuvième étage, vous regardez la ville : des tours immenses s'érigent partout, entourées de petites maisons basses, notamment dans le quartier chinois.

C'est une ville où, pour faire moderne, on a sacrifié les piétons. Pas de trottoirs ou presque; pas de passages cloutés. Il faut être motorisé. Celui qui a envie de flâner dans les rues de Kuala-Lumpur doit attendre la nuit et aller dans les quartiers pauvres. Sinon, il n'a qu'à faire comme tous les Malaisiens, marcher dans les centres commerciaux. Le dimanche, des familles entières viennent se promener dans les différents étages des principaux centres commerciaux. Les odeurs de cuisine (malaisienne, indienne et chinoise) vous poursuivent partout. C'est un pays où on mange beaucoup et surtout tout le temps. Certaines femmes se couvrent la tête d'un foulard blanc. Ce sont des musulmanes. Les hommes ne portent pas de barbe. On sent que l'islam est présent mais il n'est peut-être pas envahissant. Pas encore, pensent les non-musulmans.

L'Etat utilise cette religion comme ciment de la société et comme culture. Mais, petit à petit, il a dû instaurer une discrimination à l'égard des Chinois notamment, grands travailleurs et bons commerçants. On nous a dit qu'un étudiant chinois a besoin d'avoir de bien meilleures notes qu'un Malais pour accéder à la classe supérieure; de même, la banque appliquerait aux Chinois un taux d'intérêt supérieur. Les émeutes interethniques de 1969 sont encore dans les mémoires. On n'en parle pas. Mais on y pense. De toute façon, l'être malaisien est insondable. Il ne laisse rien apparaître de ses véritables pensées et de ses émotions. Courtois, ponctuels et discrets, les Malaisiens tiennent à établir la distance entre eux et les étrangers sans brutalité. Cela se fait doucement. Il ne faut surtout pas insister pour qu'ils vous ouvrent leur porte. S'ils vous invitent, c'est toujours au restaurant, jamais ou presque jamais chez eux.

Sous un ciel plombé, un ciel gris et lourd, le dôme de la mosquée Salahuddin-Abdul-Aziz-Shah est bleu. Etrange! la plus grande mosquée de la Malaisie est bleue. Pas d'or, mais des vitraux de plusieurs couleurs. Pas de tapis persans, mais une moquette du genre qui tapissent les entrées des grands hôtels. A vingt-cinq kilomètres de Kuala-Lumpur, le sultan de l'Etat de Selangor a construit ce lieu de prière dont l'architecture devrait rappeler que l'islam n'est pas opposé à la modernité.

A l'entrée, une jeune femme, foulard blanc sur la tête, tient un registre pour les visiteurs. Seuls les musulmans ont droit de pénétrer à l'intérieur. Des lustres impressionnants, importés d'Europe, jurent avec des lampadaires comme ceux qu'on installe le long des avenues. Des gardiens somnolent. Il fait frais. Dehors, la chaleur et l'humidité sont étouffantes. A la sortie, des distributeurs de coca-cola et d'autres boissons gazeuses.

A la télévision, la fin de la transmission des émissions est marquée par la lecture de quelques versets du Coran. Ceux qui psalmodient le Livre saint sont en général des Egyptiens. Les Malaisiens qui parlent arabe viennent tous pour la plupart de l'université Al Azhar du Caire. On ne sait à quoi attribuer la grande vigilance de la censure dans ce pays; est-ce au tempérament réservé et pudique des Malaisiens ou est-ce à l'expansion de l'islam? Censure sur les images à la télévision (pas de baisers, pas de corps légèrement vêtus), censure sur les magazines occidentaux hautement érotiques comme *Elle* (1), *Cosmopolitan* et autres, censure sur les films et même sur les affiches, où on peint des manteaux noirs sur le corps des femmes en jupe courte. A l'université, une minorité des étudiantes porte le foulard. Les discours officiels commencent toujours par l'invocation du nom d'Allah et de son prophète Mohammed.

Si la télévision et le cinéma passent par la censure, les cassettes vidéo (dont certaines se vendent clandestinement dans le quartier chinois) échappent à cette vigilance.

L'islam est présent par ces signes extérieurs. L'Arabie saoudite a érigé au centre-ville une tour qui a la forme d'un sablier pour s'occuper des pèlerins. Le nom d'Allah brille la nuit en haut de la tour. Sur d'autres immeubles, ce sont les marques de produits japonais qui sont allumées. L'appel à la prière se fait en arabe. Les croyants récitent des versets du Coran qu'ils ont appris machinalement. Pour eux, l'islam est une identité. Ils y tiennent particulièrement dans un pays ou l'équilibre entre trois ethnies – les Malais, les Chinois et les Indiens – est précaire. C'est peut-être à cause de cette similitude avec un pays européen comme la Yougoslavie qu'ils suivent attentivement le déroulement du conflit en Bosnie. L'équilibre serait précaire. Et on remarque assez facilement la division du travail : les Malais ont le pouvoir politique et administratif; les Chinois ont le commerce; les Indiens, quelques professions libérales comme le barreau.

Durant la guerre du Golfe, tout le pays, peuple et dirigeants, a soutenu Saddam. Au nom de l'islam, certes, mais aussi parce qu'il a osé s'opposer à tout l'Occident. Même si certains intellectuels reconnaissent en privé que l'islam de Saddam est plus politique que religieux, ils s'alignent sur la politique irakienne parce qu'elle est *«courageusement anti-impérialiste»*. De même pour l'affaire Salman Rushdie. Personne n'a pris sa défense. Pour eux, il a offensé les musulmans, il doit payer. Il est même recommandé de ne pas prononcer son nom.

Un grand conformisme règne sur la Malaisie. Les filles, voilées ou non, marchent dans la rue en se tenant par la main. Les garçons aussi. La pudeur est une notion essentielle. On croit que c'est de la timidité. En fait, c'est une réserve. Peut-être sont-ils timorés. Tout ce qui touche l'érotisme et la sexualité est voilé. On n'affiche pas ses émotions et ses sentiments. On veille sur la morale. On sourit à l'Occident mais on ne s'ouvre pas. Pour le moment, le pays vit avec un islam tranquille. Un seul Etat s'est engagé dans l'intégrisme : Kelantan, au nord-est du pays. C'est un parti islamique qui est au pouvoir. Une de ses premières actions fut de changer le nom d'une plage : d'Amour-passion elle est devenue Clair de lune! Mais pour beaucoup d'observateurs, l'islam est tantôt un vernis, tantôt un ciment. Car les vieilles cultures de cette partie d'Asie ne sont pas tout à fait mortes. Elles se réveillent de temps en temps, comme cela est manifeste dans certaines régions d'un pays voisin, l'Indonésie.

Une heure d'avion sépare Kuala-Lumpur de Singapour. Pour les boutiques hors taxes de l'aéroport, c'est un vol intérieur. Pour les services de douane et de police, c'est un vol international. Même si on y parle la même langue, même si la population est physiquement semblable, tout est fait pour vous rappeler que Singapour n'est plus la Malaisie. Est-ce une ville, un Etat, ou tout simplement un port – le premier du monde en tonnage – entouré de tours vitrées et de centres commerciaux où l'argent a une odeur et même une couleur, celles de la rapacité? Ville propre, nettoyée en permanence, ville miroir où se reflètent des nuages lourds, ville étendue sur un réseau d'autoroutes à l'américaine, Singapour est un lieu dont la fonction essentielle est d'annuler le rêve et de promouvoir l'efficacité, la rentabilité par une forme d'hystérie commerçante. Que faire dans cette ville où tout brille et vous somme de consommer? Comment échapper aux centres commerciaux (ils sont au nombre de soixante-dix!)?

Le rédacteur en chef d'un grand quotidien de Singapour a déclaré récemment : *«Le devoir du journaliste est de préserver les valeurs et de maintenir le consensus.»* La presse informe sans s'éloigner de cette ligne. La dizaine de journaux (un million d'exemplaires par jour) sont contrôlés, la censure veille. Les trois chaînes de télévision n'échappent pas non plus à l'Etat. Quelles sont ces valeurs à préserver? Manifestement, l'argent vient en tête. Il est vénéré. L'autre valeur est la base idéologique officielle : ne pas confondre avec l'Occident, et permettre aux trois ethnies (chinoise, indienne et malaise) de coexister.

Les musulmans représentent 15% de la population. Une association pour le développement de la communauté musulmane de Singapour, Yayasan Mendaki, est assez active. Elle est financée par le gouvernement (un dollar par musulman) ainsi que par des éléments riches parmi ses membres. Le président de l'association reconnaît avoir été aidé par le roi Fahd d'Arabie saoudite et par l'Agha Khan. Elle dispose de moyens et intervient aussi bien sur le plan de l'éducation (prévention de la drogue) que sur le plan culturel et religieux (explication du message islamique). L'effort est louable car il s'agit d'insuffler un peu de spiritualité dans un monde où la course à l'enrichissement l'emporte sur tout le reste.

Ce sont des Arabes yéménites de Hadramaout qui ont islamisé une partie du pays. Mais ce sont les Chinois qui tiennent les finances. Les Indiens s'occupent des petits commerces. Le consensus est nécessaire. Ici aussi l'équilibre est précaire.

Littering is an offense! La pancarte est partout. Jeter est un délit. Un délit puni par 500 dollars ou par trois heures de travail d'intérêt général. Singapour est ainsi : propre jusqu'à l'obsession ; occupée par le commerce jusqu'à tard dans la soirée. Pendant ce temps-là, des centaines de navires attendent au large leur tour pour charger ou décharger. Quand on survole la ville par avion, on aperçoit ces bateaux qui s'ennuient face à ces immeubles de plus en plus hauts, de plus en plus impressionnants, où on laisse les lumières allumées la nuit.

Où habitent les gens? En dehors de la place financière, dans la proche banlieue, on a construit des HLM. Ces logements collectifs ne sont pas dénués de confort. 80 % des Singapouriens possèdent leur logement.

Comme en Malaisie, la conduite est à gauche. Les voitures sont excessivement taxées (jusqu'à 150 %). C'est une manière déguisée pour lutter contre la pollution. N'empêche que les véhicules de luxe sont nombreux et que la circulation connaît parfois quelques embouteillages. Singapour ne connaît pas de chômage. Des travailleurs immigrés des pays voisins viennent travailler avec un contrat à temps limité, habitent sur le chantier dans des baraques en bois et repartent chez eux le jour où leur engagement arrive à terme. Pas de clandestins. L'Etat surveille. Le «dragon» ne supporte pas les failles. Il se veut puissant et propre. Certains disent que Singapour, c'est la Suisse d'Asie. Non, à côté, la Suisse, c'est presque le tiers-monde!

Passer de Singapour à Djakarta, c'est faire un voyage dans le temps. Et on ne perd pas au change, malgré des aspects inquiétants de cette mégapole. Pour lutter contre la pollution et les embouteillages dans cette ville de neuf millions d'habitants, le gouvernement oblige les automobilistes à être au moins trois par voiture. Ainsi on voit au feu rouge ou à l'entrée de l'autoroute des gamins lever trois doigts, louant ainsi leur présence évitant l'amende au conducteur. On lève aussi deux doigts seulement sur des affiches ou des sculptures. Deux doigts pour rappeler que l'Indonésie est hostile au troisième enfant. Deux cents millions d'habitants dans un archipel de 13 677 îles.

«Bienheureux celui qui aura compris ce pays»! Telle est la réflexion la plus courante parmi les étrangers travaillant en Indonésie. Pour les uns, c'est une *«dictature adoucie par la corruption et l'inefficacité bureaucratique»* ; pour d'autres, c'est plus complexe ; c'est un pays sous haute surveillance où il faut savoir décoder les symboles et les gestes. La grammaire de ce pays ne se trouve dans aucun livre, même si le travail de Vincent Mansour Monteil est essentiel. C'est une grammaire qui s'apprend au quotidien. Un Javanais d'origine chinoise aime définir ce pays par une métaphore : *«Ce serait une grande maison avec une belle porte, avec beaucoup de domestiques, toujours souriants. On y mange bien ; les hôtes sont très bien habillés, observant toutes les règles. Mais c'est une maison où on ne dit aucune vérité et encore moins de secret.»* Il est vrai qu'on soigne beaucoup l'apparence. Le silence est de rigueur ; il ne sera rompu que par une belle formule de politesse.

Alors qu'au Maghreb la référence à l'Occident est permanente, en Indonésie, c'est avant tout l'affirmation d'une identité nationale qui compte. Elle a réussi à faire oublier plus de trois siècles et demi de colonisation hollandaise. Aucune trace, ni dans l'architecture ni dans la langue et encore moins dans le comportement, ne rappelle cette présence. Tout a été effacé. C'est l'amnésie. Et personne ne s'en plaint ni ne cultive la nostalgie de l'époque coloniale. La distance mise entre l'Indonésie et l'Occident est là. Elle sert aussi à justifier une dictature qui pratique la censure aussi bien sur les produits culturels importés que sur les créations locales. Rien ne doit échapper à l'œil de la police ; films, émissions, revues, et même le texte des conférences qu'un étranger donne. Tout doit lui être soumis. Tout est vu, noté, observé, fiché.

L'étranger ne sent pas forcément cette présence policière, mais on l'informe. Par ailleurs, on n'a pas le droit de présenter un film ou une émission ou de publier un ouvrage en dehors de la langue indonésienne et de l'anglais. Cette langue n'est pas considérée comme une langue étrangère ; elle fait partie du paysage culturel et humain du pays. La présence française – environ 2 500 personnes – se maintient malgré tout. Les services culturels de l'ambassade sont actifs tout en étant respectueux des règles et lois du pays. Ils se plient à la censure, reçoivent beaucoup d'élèves pour l'apprentissage du français.

Le 26 janvier dernier, le président Suharto présidait une réunion sur les droits de l'homme. Devant les critiques du représentant des Nations unies, le chef de l'Etat répondit par l'ironie. Il rappela que la notion de droits de l'homme n'est pas universelle et que chaque culture a sa propre conception du respect de la personne. Autrement dit, «ce qui est bon pour vous n'est pas forcément bon pour nous»! Il accusa ensuite l'Occident de violer ces droits en exerçant des pressions d'ordre économique sur les pays en voie de développement.

L'Indonésie est une société hiérarchisée. Même l'islam, qui y a été introduit entre le treizième et le quinzième siècle par des marchands indiens et chinois, n'a pas éliminé ce système d'inégalité. D'ailleurs, le plus grand pays musulman est au fond païen. Comme dit un intellectuel javanais qui a vécu longtemps en Europe : *«Chez nous, l'islam n'est qu'un vernis ; si vous grattez un peu, vous trouverez des coutumes ancestrales qui n'ont rien à voir avec la religion musulmane.»*

Au centre de Sulawesi (l'île des Célèbes), le pays de Toroja continue de célébrer les cérémonies funéraires selon les traditions les plus anciennes : le mort n'est pas enterré tout de suite. Il est embaumé et gardé à la maison jusqu'à ce que la famille ramasse les fonds pour lui offrir des funérailles spectaculaires. Il est considéré comme un malade. Cette attente peut durer des années. On n'enregistre sa mort qu'après la cérémonie.

C'est peut-être à cause de la persistance de ces coutumes que l'Etat a fait construire des mosquées tout autour du sanctuaire shivaïte Prambanan, qui se trouve à dix-sept kilomètres de Jogjakarta. Pendant qu'on escalade ces temples, on entend l'appel à la prière. Certaines frises du Borobudur, le plus grand monument bouddhique du monde, qui a été restauré par l'Unesco, représentent des scènes érotiques. Cet aspect de la vie indonésienne des huitième et neuvième siècles semble aujourd'hui refoulé. L'islam n'y est pour rien ; on a l'impression que c'est une société qui cache tout, ne laissant rien voir de ses mystères, de son intimité et de ses pensées.

Une association d'intellectuels musulmans vient de créer un journal, *Republika*, dont le but est de promouvoir un islam modéré et tolérant. Comme toute la presse, il est sous le contrôle du ministère de l'information, qui décide jusqu'au nombre de pages. La censure ne plaisante pas. Un quotidien a cessé de paraître pour avoir cité le nom de l'écrivain Pramoedya Ananta Toer, dont tous les écrits sont interdits et qui, après quinze ans de prison, vit aujourd'hui en résidence surveillée. Son roman *Corruption*, traduit et publié en France par les éditions Philippe Picquier, raconte dans un style simple et direct la dérive d'un brave homme de l'intégrité vers la corruption. Pour cela et aussi à cause de l'étiquette «communiste» qu'on lui a collée, Pramoedya Ananta Toer est interdit d'écriture et de publication.

L'Indonésie est un pays où le repos n'existe pas : tout le monde s'active ; tout le monde travaille ; la végétation est envahissante ; les arbres ne se reposent jamais, ils donnent des fruits à longueur d'année ; le ciel fabrique en permanence des nuages ; il pleut presque tous les jours (en tout cas à Jakarta et à Jogjakarta) ; dans les stades, des étudiants apprennent les sports de combat... C'est une société qui se préserve. Il est interdit à un étranger d'acquérir un terrain ou une maison, comme il est interdit au conjoint de l'étranger de travailler. Les mariages mixtes (entre deux religions) sont aussi interdits. La polygamie existe, mais l'Etat n'a pas le droit d'employer un polygame. Mais, comme disent les femmes, «ils s'arrangent». La corruption est très répandue. Elle compense les manques de l'Etat.

On quitte cette région avec une étrange impression : on a vu et observé beaucoup de choses et on n'a rien compris à ces logiques internes et particulières. L'Asie devient alors obsédante. On s'entête à vouloir comprendre et on se résout à renoncer à cette manie que nous avons de tout expliquer, de tout clarifier. On repart changé.

Tahar Ben Jelloun

JEUX

Bridge

nº 1524

AUX AMES BIEN NÉES

Pour les «âmes bien nées» il suffit parfois d'une douzaine d'années pour atteindre un bon niveau comme le prouve ce coup de flanc de la toute jeune polonaise Malgorzata Zalewska au cours du championnat scolaire par équipes de quatre qui s'est déroulé en Pologne en 1991.

♠ 9 4 2
♡ 10 4
◊ 10 3
♣ A 10 8 6 4 2

♠ A 10 8 7 3
♡ D 7 6
◊ 9 5
♣ V 9 3

N – O E – S

♠ R D
♡ A 9 8 3 2
◊ 8 4 2
♣ D 7 5

♠ V 6 5
♡ R V 5
◊ A R D V 7 6
♣ R

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	1♡	contre
2♡	passe	passe	3◊
passe	♡	3♡	3 SA...

Ouest ayant entamé le 7 de Pique, *comment Malgorzata, en Est, a-t-elle fait chuter* TROIS SANS ATOUT ?

Réponse

Que va-t-il se passer si Est, après avoir fait Roi Dame de Pique, *contre-attaque le 3 de Cœur?* Sud va mettre le Roi de Cœur (pour que Ouest ne puisse prendre la main), puis il réalisera huit autres levées avec le Roi de Trèfle, le 10 de Carreau, l'As de Trèfle et cinq autres Carreaux.

Le contrat est-il donc imperdable? Non, mais il faut comme... Malgorzata *contre-attaquer Carreau* à la deuxième levée!

Observez les effets de cette étonnante défense qui a ébranlé la communication à Carreau. En effet, pour essayer de réaliser neuf levées, le déclarant a été obligé de prendre dans sa main afin de tirer le Roi de Trèfle, puis de monter au mort par le 10 de Carreau pour faire l'As de Trèfle et jouer le 4 de Cœur vers Roi Valet secs (car il avait été obligé de défausser un Cœur sur l'As de Trèfle). Mais Est s'est précipité sur son As de Cœur, puis elle a tiré la Dame de Trèfle affranchie, et *elle a ainsi squeezé le déclarant* qui avait en Sud :

♠ V 6 ♡ R ◊ A R D

C'est le squeeze tremplin dans lequel l'adversaire (Sud) sert de sautoir à une main (Est) pour communiquer avec le partenaire (Ouest).

Cependant, quand on a demandé à Malgorzata pourquoi elle avait joué Carreau à la deuxième levée, elle a répondu spontanément «c'est la faible du mort»!

L'AUDACE DU JUNIOR

On vient de voir comment la chance peut permettre à une jeune joueuse de réussir un coup brillant dans le jeu de la carte, mais il arrive que la chance se manifeste sous la forme de certaines maladresses adverses. Le grand chelem suivant est un exemple spectaculaire. Il a en effet été *déclaré* avec l'audace de la jeunesse par le champion américain Jeff Ferro, un membre de l'équipe junior et aussi de l'équipe open des USA en 1991. Sans l'aide des adversaires la chute aurait été inévitable.

♠ R V 8 7
♡ – – –
◊ R V 8 2
♣ 10 9 7 5 2

♠ 6 5 2
♡ V 10 8 7
◊ D 9 7 6
♣ R D

N – O E – S

♠ D 4
♡ 9 3 2
◊ A 10 5 4 3
♣ V 8 6

♠ A 10 9 3
♡ A R D 6 5 4
◊ – – –
♣ A 4 3

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Ornstein	Y...	Ferro
–	passe	passe	2♣
passe	2◊	passe	2♡
passe	2 SA	passe	3♠
passe	7♠...		

Ouest ayant décidé d'entamer le 2 de Pique pour le 7 du mort. Est ne mit pas la Dame et Sud fournit le 3. Ferro joua alors immédiatement le 2 de Carreau du mort et Est crut bon de mettre l'As (c'était une erreur car Sud n'aurait pas déclaré le grand chelem avec un Carreau perdant). *Comment Ferro gagna-t-il* ensuite ce grand chelem à Pique contre toute défense ?

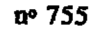
Note sur les enchères

Ici «2 Trèfles» était forcing de manche (avec réponse à la longue et non pas à l'As), «2 Carreaux» était un relais, et, au quatrième tour (sur «3 Piques»), Nord a sauté à «6 Piques» pour montrer (enfin) une main forte. Alors Ferro a risqué le grand chelem en espérant qu'il n'y avait pas de Pique à perdre.

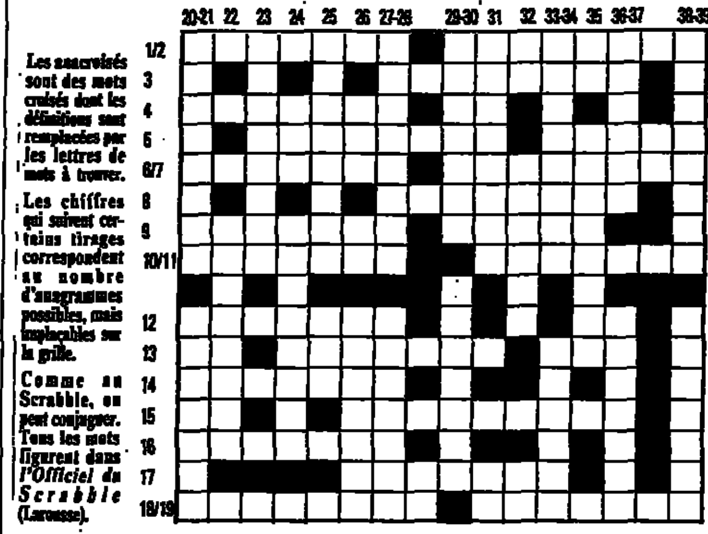
Ajoutons que la main est un peu faible pour une ouverture de «2 Trèfles» forcing de manche car il y a plus de perdantes (5, 1/2) que de levées d'honneur (4). D'autre part, malgré 4 points de distribution et les plus values des As, la main ne vaut que 22 points. En enchères naturelles on aurait eu : S : 2 Cœurs – N : 2 Piques – S : 5 Piques – N : 6 Piques.

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)



nº 755



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres des mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EGIRUUV. – 2. EFIOOSST. – 3. ACENORTU (+ 4). – 4. EEILNSV (+ 1). – 5. EEILORTT. – 6. BEEEINR. – 7. EGINORSU (+ 2). – 8. AIINNSSU. – 9. EINNOST (+ 3). – 10. ACEENSZ. – 11. EEILLRT (+ 3). – 12. ADFIRTU. – 13. CEERRTU (+ 3). – 14. ACEEIPT. – 15. BEEEIRUV + S. – 16. EIINSUZ (+ 2). – 17. ACEEIPR (+ 3). – 18. ABGIORRU. – 19. EEIINRT.

VERTICALEMENT

– 20. ADEENTTV (+ 1). – 21. CDEERRU. – 22. AACIINSU. 23. EEGIRSUV (+ 1). – 24. AEINNORT (+ 3). – 25. EIILNNOS (+ 1). – 26. BCEEGIR. – 27. EEIORRSZ. – 28. EEEFRRZ (+ 1). – 29. AERSSST (+ 3). – 30. ACEIOTV. – 31. AEIOORRT. – 32. EIIINT. – 33. ADEGINRU (+ 2). – 34. DEIIOR. – 35. AEIMNNOS (+ 5). – 36. EESTTU (+ 1). – 37. AAMNSTU. – 38. AEELRSTY. – 39. ADEEERY.

SOLUTION DU Nº 754

1. FIXATION. – 2. EMBOUTI. – 3. INIMITIE. – 4. COURSER (RECOURS). – 5. SURSAUTE (SAUTEURS). – 6. CORDELEE (DECOLERE). – 7. OUILLAGE (GOUAILLE LAGUIOLE). – 8. ENSELLE. – 9. ADOSSE. – 10. ASSENEES. – 11. CAHOTE. – 12. CROTALE (RECOLAT RECOLTA). – 13. NUANCIER. – 14. HECATOMBE. – 15. ISEROIS. – 16. INENTAME (ANEMIENT MENAIENT). – 17. IVETTE. – 18. PUISSES. – 19. CRETELLES, plantes fourragères (LECRELETS). – 20. DIESEES. – 21. REVEUSE (VEREUSE). – 22. FIACRE (FARCIE). – 23. PACHTOUS, langues afghanes. – 24. AIGREUR (AGUERRI GUERIRA). – 25. ESCROCS. – 26. AMIDONS (DAMIONS DOMINAS MONDAIS). – 27. TIREUSE (TRIEUSE TUERIES). – 28. SATANEES. – 29. ITALIENS (SALINITE...). – 30. LOGETTE. – 31. OISELLE (OSEILLE). – 32. CEMENTEE. – 33. BETELS (BLETSE). – 34. AESCHNE, grande libellule (ACHEENS ENSACHE). – 35. MORCEAU. – 36. TAISEUSE. – 37. ORAISON. – 38. CURISTE (CUISTRE RECUITS SECURIT). – 39. USURES (SUEURS). – 40. EXILONS. – 41. TETASSES (ASSETTES TESTASSE). – 42. EVITEES (ESTIVEE). – 43. RESISTE (SIESTER...).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 416

TUEZ-LES TOUS...!

...Dieu reconnaîtra les siens. Le bicentenaire de la mort de Louis XVI a naturellement rouvert le débat sur le bien-fondé de sa condamnation. Grande cependant a été la surprise des auditeurs de France-Inter d'entendre un historien appelé à narrer l'événement comparer l'exécution du roi à *« la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ »*.

RÉGICIDE est construit sur le suffixe -CIDE, du latin *caedere*, tuer (cf. TRUCIDER). Outre un roi, on peut tuer un dieu, un peuple, un homme, un rat, un t(a)enia, un virus (deux mots), soi-même, un milieu naturel, un organisme vivant : les auteurs de ces meurtres sont respectivement les DÉICIDE, GÉNOCIDE, HOMICIDE, RATICIDE, TÉNICIDE, VIRUCIDE ou VIROCIDE, SUICIDE, ÉCOCIDE et BIOCIDE ; en revanche, un LAPICIDE n'est pas un tueur, mais un graveur de pierre, *caedere* signifie ici *tailler* ; ce dernier sens a aussi généré DÉCIDER, c'est-à-dire trancher. Le suffixe -ACIDE est moins prolifique, pour les scrabbleurs tout au moins, car la plupart des mots qu'il génère ont plus de huit lettres ; restent BIACIDE ou DIACIDE et TRIACIDE, corps possédant deux, trois fonctions acides ; OXACIDE, acide renfermant de l'oxygène, par exemple l'acide acétique, et enfin « oxyacide », même sens, qui entrera dans l'ODS 2. D'autres mots en -CIDE sont en fait formés d'un radical terminé par un C et du suffixe -IDE ou IDÉ, analogue au suffixe -OIDE, *qui a la forme de* : PERCIDÉ, poisson type perche ; SCINCIDÉ, saurien type scinque ; MUSCIDÉ, insecte type mouche ; GLUCIDE. Font figure d'intrus : COINCIDER, à rapprocher d'INCIDENT (étymologie : *cadere*, tomber) ; PLACIDE (cf, *placere*, plaire) et (E)LUCIDE (cf. *lux*, lumière).

Certains des mots ci-dessus ont les anagrammes suivantes : à vous de retrouver les premiers. CONGÉDIE - ÉDICULE - CRUDITÉ - DICTERAI (deux mots en -CIDE) - DÉCRÉPI - SCIURIDÉ - DÉCIDAL.

Michel Charlemagne

Solutions : GÉNOCIDE - ÉLUCIDE - TRUCIDE - TRIACIDE, RATICIDE - PERCIDÉ - SUICIDER - DIACIDE.

Interclubs lorrain 1992, 3e tour, 2e manche

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	ENTEIAE			
2	EE+EMORC	AIENT	H 4	12
3	EEMO+LEA	CREAIENT	H 1	30
4	-ESRAO?O	LAMEE	G 4	19
5	EUAINUP	CREOSO (T) A (a)	1 H	80
6	-UOHETSI	PURIN	2 F	21
7	I+AAXFRB	SOUHAITE	5 C	22
8	IAF+ZRA?	BORAX	D 4	52
9	F+UNMTOA	AZ(U)RAI	K 4	70
10	NMTO+NRO	FAUX	8A	48
11	NRO+VALD	AMONT	8 K	24
12	NROAD+UI	LEV	[illegible]	[illegible]
13	GSSISEA	FOUINARD (b)	A 8	[illegible]
14	TILULDB	TISSAGES	O 8	80
15	TL+GODCI	BIDULE	14J	30
16	LC+ETTNJ	DOIGT	10G	26
17	LCTT+SLE	JEAN	E 6	29
18	LL+IRUEY	OCTETS	H10	27
19	LRUE+MEF	SYLI	L 1	32
20	LRM+EHEW	FEUE	B11	27
21	LRMEHE+Q	WU	M13	22
22	LRMEQ+KN	HE	7M	20
23	LRMQN+EV	LEK	3L	24
24	LMQN+EP	VER	N10	31
		EN	2N	28
				871

(a) ou COO(P)ERAS : AEROSO(L), I 8, 61. SORORA(L)E, 2F 61. ACROSO(M)E, 1 G 60 ; (b) NOIRAUD, F 8, 67.

1 R	Mangin	865
2 D	Durand	864
3 R	Marczak	840

Mots croisés

nº 754

HORIZONTALEMENT

I. Pompiers sous le feu. – II. Commande le secret. Donne plus de chaleur au lin. – III. Cruche. Tête de lard. – IV. Suit parfois le numéro. Casse-tête. – V. Mettent toutes les nuances. Drôle de noir. – VI. Les avoir à ses trousses, quel cauchemar ! Possessif. – VII. Leur humeur est excellente. Lui a-t-on donné le charme ? – VIII. Il est bien parti. Tient aux racines. – IX. Adverbe. Voyelles. Rouge pour le cardinal. – X. Pile. Tout peut arriver avec lui. – XI. Veulent mettre en morceaux.

VERTICALEMENT

1. Eventuels ou on les envoie pas au feu. – 2. Pour le tranchant du couteau. Comme la pilule de la déception. – 3. Entaillé. Grecque retournée. – 4. Pronom. Causa. – 5. Une nation dans l'île. Bon ou mal, ce sera dit. – 6. Devenu immortel. Dieu. – 7. Pronom. En Bretagne. Démonstratif. – 8. En groupe. Une reine inoubliable. – 9. Guide l'avion. On les dit redoutables. – 10. Mettait à gauche. – 11. Canton. Pour les « Ane ». – 12. Veillent sur le repos des I.

SOLUTION DU Nº 753

Horizontalement

I. Personnalités. – II. Océanie. Inox. – III. Rompue. Flanc. – IV. Tube. Lépicié. – V. Eta. Elne. Ttl. – VI. Aéronef. Girl. – VII. Perse. Alloue. – VIII. Ecran. Onan. – IX. R.P. Avatar. Nt. – X. Titre. Idiote. – XI. Ecussonnages.

Verticalement

1. Porte à porte. – 2. Ecoutée. Pic. – 3. Rembarré. Tu. – 4. Sape. oscars. – 5. ONU. Enervés. – 6. Nielle. Az. – 7. Ne. Enfantin. – 8. Fpe. ADN. – 9. Lili. Gloria. – 10. Inaction. Og. – 11. Tonitruante. – 12. Excellentes.

François Dorlet

Echecs

nº 1527

TOURNOI DES HAUTS-FOURNEAUX

Wijk-aan-Zee, 1993.

Blancs : I. Sokolov.
Noirs : Van der Wiel.
Défense nimzo-indienne.

1. d4	é6 (a)	18. f4	Tg6!
2. ç4	Cf6	19. Dxa7 (l)	Txg2+!! (m)
3. Cç3	Fb4	20. Rxg2	Txé6!
4. Dç2 (b)	0-0	21. Tf3 (n)	Tg6+
5. a3	Fxç3+	22. Tg3 (o)	Cxg3
6. Dxç3	b6	23. hxg3	éxf4! (p)
7. Cf3 (ç)	Fb7	24. g4 (q)	fxg4!
8. é3 (d)	d6	25. éxf4 (r)	Dh3+
9. Fé2	Cb-d7	26. Rf2	g3+ (s)
10. 0-0	Cé4	27. Ré3	g2+
11. Dç2	f5 (é)	28. Rd2	g1=D
12. b4	Df6	29. Txg1	Txg1
13. Fb2	Dh6	30. Dxb7	Dg3
14. d5!	Ta-é8 (f)	31. Fd3 (t)	Dé1+
15. Dd4 (g)	Té7 (h)	32. Rç2	Tg2+
16. Cd4! (i)	é5 (j)	33. Rb3	Dd1+
17. Cé6	Tf6 (k)	34. abandon (u).	

NOTES

a) Invitant les Blancs à entrer dans une « partie française » par 2. é4.

b) Ou 4. f3 ; 4. é3 ; 4. a3 ; 4. Fg5 ; 4. Db3.

ç) On poursuit souvent à ce stade par 7. Fg5, Fb7 ; 8. é3, d6 ; 9. f3, Cb-d7 ; 10. Fd3 ou 10. Ch3.

d) Ou 8. Fg5, d6 ; 9. Cd2, Cb-d7 ; 10. f3, h6 (après 10..., ç5 ; 11. é4, h6 ; 12. Fh4, Té8 ; 13. Fd3, çxd4 ; 14. Dxd4, Cé5 ; 15. Fç2, Cg6 ; 16. Ff2, d5 ; 17. é5, Cd7 ; 18. f4! les Blancs prirent l'avantage [Sokolov-Cvetkovic, 1991]) ; 11. Fh4, é5 ; 12. é4, éxd4 ; 13. Dxd4, ç5 ; 14. Df2!, b5 ; 15. çxb5, d5 ; 16. 0-0-0, ç4 ; 17. Cb1!, Da5 ; 18. Cç3, dxé4 ; 19. fxé4, a6 ; 20. bxa6, Txa6 ; 21. Dd4! la supériorité des Blancs fut décisive (Sokolov-Luther, Copenhague, 1991).

é) Retrouvant une formation bien connue de la défense ouest-indienne dans laquelle les Noirs doivent chercher à attaquer sur l'aile-R.

f) Et non 14..., éxd5 ? ; 15. çxd5 ; Fxd5 ; 16. Dxç7. Sur 14..., é5, les Noirs craignaient la riposte 15. ç5, bxç5 ; 16. Fb5!

g) Profitant de l'absence de la T-R pour attaquer simultanément le pion a7 et le Cd7.

h) Une défense peu agréable, mais les Noirs refusent la suite 15..., Cd-f6 ; 16. Dxa7.

i) Après 16. dxé6, Dxé6 ; 17. Cd4, Dg6 ; 18. Dxa7 ?, Cé-ç5 ! les Noirs menacent 19. Dxg2 mat et 19..., Ta8 gagnant la D. Le pion a7 est empoisonné : 16. Dxa7, Cé-ç5 ; 17. bxç5, Cxç5 suivi de 18..., Ta8.

j) Maintenant si 16..., éxd5 ; 17. çxd5, Fxd5 ; 18. Ta-ç1, Cé5 ; 19. Dxa7, Cg4 ; 20. Fxg4, fxg4 ; 21. Txç7. Les Noirs décident de jouer le tout pour le tout, refusant la suite possible 16..., éxd5 ; 17. çxd5, Cd-f6.

k) Les Noirs, apparemment étouffés, tentent de prendre l'offensive sur l'aile-R et abandonnent leur aide-D, prévoyant peut-être la variante de nullité après 18. Cxç7, Tg6 ; 19. Dxa7, Dh3 ; 20. g3, Cxg3 ; 21. fxg3, Txg3+ ; 22. hxg3, Dxg3 avec échec perpétuel.

l) Gagnant le pion a7 tout en menaçant le Fb7, sans craindre la suite 19..., Dh3 à cause de 20. Ff3, Cd2 ; 21. Rh1!

m) Un coup de tonnerre !

n) Si 21. Dxb7, Tg6+ ; 22. Rh1 (ou 22. Rf3, Dh5 mat), Cg3+ etc. Si 21. dxé6, Dg6+ ; 22. Rh1, Cf2++ mat.

o) Ou 22. Rh1, Dh3!

p) L'attaque n'est heureusement pas terminée pour les Noirs qui n'ont pas de solution pour leur F-D.

q) Si 24. Dxb7, Txg3+ etc., et si 24. éxf4, Dxf4.

r) Si 25. Dxb7, f3+.

s) Tout est simple.

t) 31. Dç8+, Cf8 ; 32. Dé8 ne sauve pas les Blancs.

u) Si 34. Ra2, Dd2!

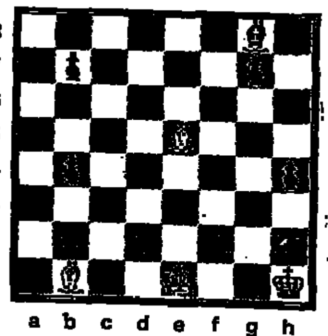
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1526
M. MATOUS (1985)

(Blancs : Rh5, Fb8, Cd8 et f3, Pb3. Noirs : Rç3, Té7.)

Si 1. Cç6 ?, Té8 ; 2. Cf-d4, Txb8 nulle.

1. b4!, Té8 ; 2. b5!, Txd8 ; 3. Fé5+, Rd3 ; 4. b6, Ré4 ; 5. Cg5+!, Rf5 ; 6. b7!, Té8 ; 7. b8=T!! (et non 7. b8=D?, Th8+! nulle), Txé5 ; 8. Tf8 mat !

ÉTUDE Nº 1527
V. VLAGENKO (1984)



Blancs (3) : Ré1, Fb1 et é5.

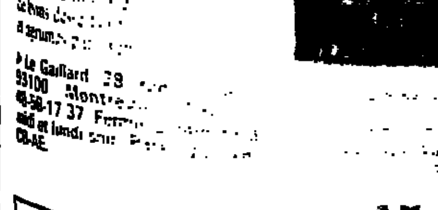
Noirs (6) : Rh1, Fg8, Pb4, b7, g7, h4.

Les Blancs jouent et gagnent.

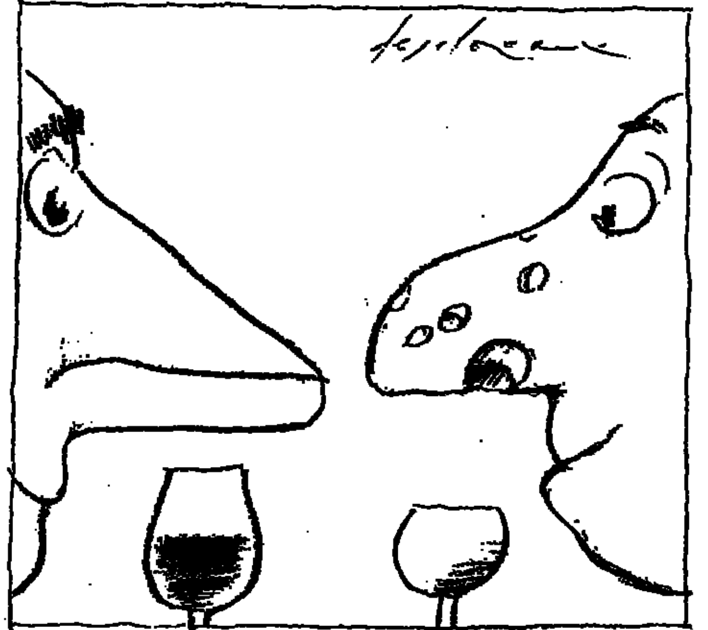
Claude Lemoine

هكذا من الأصل





Le fromage esprit du vin



UN repas sans fromage est une belle à qui il manque un œil, disait Brillat-Savarin. Pleure-t-elle, de l'autre œil, une larme vineuse? C'est possible à mon sens. Et, puisque d'autres ont qualifié le fromage d'«éperon à boire», j'ajouterais volontiers qu'il est mieux encore: le juge du vin, sachant lui donner de l'esprit, de l'allant, de la classe.

A chaque vin son fromage, a-t-on reconnu. Mais l'inverse est aussi vrai, sinon plus: à chaque fromage son vin! C'est ce qu'a tenté de prouver, on le sait, Jacques Puisais, œnologue expert, pour la carte d'Alain Senderens *(Lucas Carton)*.

En ces «Accords de fromages et de vins» vous trouverez d'exaltants et inattendus mariages (un tokay hongrois avec un abbaye- de-Bellocq, un calvados avec le livarot, un manzanilla avec un vieux brebis corse.)

Les grands maîtres fromagers le savent et, lorsque vous parlez (ou parlerez) fromage avec Marie-Anne Cantin (12, rue du Champs-de-Mars, Paris-7e, tél.: 45-50-43-94), par exemple, ou avec Roger Alléosse (15 rue Poncelet, Paris-17e, tél. : 46-22-50-45), ils vous expliqueront le comment et le pourquoi du meilleur accompagnement.

Il en est ainsi également avec Henry Voy, mais, lui, outre sa boutique fromagère, anime aussi un restaurant *(La Ferme Saint-Hubert*, 21, rue Vignon, Paris-8e ; tél.: 47-42-79-20). Je dirais même le seul et unique restaurant fromager de Paris (depuis que le cher Pierre Androuet a vendu son enseigne!). La carte de cette *Ferme* parisienne est une célébration des fromages, en «assiettes», en entrées chaudes (comme les feuilletés au roquefort ou au rocamadour), en tourtes, en soufflés, en salades multiples (je vous recommande celle de murol au magret de canard, qui peut être arrosée d'un madiran, par exemple), en fondues et raclettes (je sais des amis d'Helvétie qui assurent que la raclette, ici, égale les meilleures de chez eux !). Enfin, les plats – nombreux – sont souvent étonnants, des croquettes de camembert (là, vous pourrez faire infidélité au vin pour choisir le cidre du pays d'Auge) à l'andouillette au roquefort (de chez Carlés) ou au chevreau à l'ail et au fromage de chèvre, du gratin dauphinois à la saucisse lyonnaise pistachée avec tomme fraîche d'Auvergne. Après ces «premiers des desserts», ne vous laissez attendrir que par un sorbet aux fruits ou le «colonel» avec sa vodka. Comptez 200 à 300 F avec les vins «au verre».

Dans un autre genre mais sur le même thème il convient de n'oublier point non plus *Le Vigneron fromager* (48, rue du Colisée, Paris-8e ; tél. : 42-25-01-46). Dans un décor de futailles, Jean-Louis Villette a d'abord eu l'idée, amusante mais aussi heureuse, d'une «échelle des dix crus du Beaujolais». Un présentoir courbe, en bois, où prennent place dix petits verres, chacun dédié à l'un des dix crus classés (30 centilitres en tout). Et des vins de petits propriétaires! Ils peuvent escorter ainsi tout le repas, des entrées (terrine de roquefort et raisins en gelée, ravioles de chèvre frais beurre blanc, etc.) aux plats (roulade de volaille fermière au chèvre frais, rognon madère, pavé de rumsteck), des assiettes fromagères avec salade verte (cinq choix) aux desserts (crème brûlée, soupe de pamplemousse au curaçao). Belle carte des vins hors Beaujolais aussi. Au déjeuner, le plat du jour arrosé d'un verre de vin pour 98 F, menu à 125 F. A la carte, compter 180 F-220 F.

Ainsi est-il bon de revenir à ces deux *« succès inventifs des hommes »*, comme eût dit Prosper Montagné, les fromages et les vins. Dans sa *Cuisine au fromage* (Stock), Pierre Androuet n'oubliait point, après chaque recette, d'indiquer le vin conseillé. C'est ainsi que, réalisant chez moi sa salade zurichoise (poivrons rouges, poires bien mûres, emmental, mayonnaise moutardée), je l'avais arrosée d'un riesling. Puis, passant par Zurich, j'eus l'occasion de l'accompagner, selon le conseil de son bouquin, d'un blanc sec de la côte de Zurich. Chapeau! C'était l'accord total.

La Reynière

▶ La Ferme Saint-Hubert, fermée dimanche et lundi soir ; CB-DC-AE. Le Vigneron fromager, fermé samedi midi et dimanche.

Semaine gourmande

Jacques Hébert

Excellente petite maison cachée du 15e arrondissement de Paris. Jacques Hébert propose une formule «affaires» à 135 F, un menu gourmand (185 F), une carte déjeuner (230 F) ; à la carte, compter 400 F environ. Tout avec des plats originaux : volaille en piperade, rascasse crème de crustacés, brochettes de tripes fertoises, marquise au chocolat, etc. Belle carte des vins.

▶ Jacques Hébert, 26, rue Sébastien-Mercier, Paris-15e. Tél. : 45-57-77-88. Fermé dimanche et lundi. CB.

Chez Léon

Le bistrot-type du Parisien gourmet : des harengs pommes à l'huile, des moules marinières et du saucisson de Lyon à la pêche Melba et au café liégeois, en passant par le cassoulet au confit de canard, le bœuf béarnaise, la tête de veau vinaigrette, le beurre blanc avec les saint-jacques ou la sole grillée. Beaujolais à foison. Menus à 150 F et 230 F ; à la carte, compter 280 F-330 F.

▶ Chez Léon, 32, rue Legendre, Paris-17e. Tél. : 42-27-06-82. Fermé samedi et dimanche. Parking : 42-44, rue Legendre. CB-DC.

Le Gaillard à Montreuil

Joël Leduc semble désormais bien ancré en cette vieille maison neuvement décorée, où sa cuisine intelligente fait merveille tant dans le menu-carte (160 F) qu'à celle-ci (compter 300 F-350 F), avec son jambon d'Auvergne (fumé maison), ses escargots en cassolette, les tripes auvergnates et le homard au beurre de carottes, le millefeuille de daurade au saint-émilion et le parmentier de canard, le coq au vin de Maranges et, après le fromage blanc paysan, de bons desserts (pruneaux au vin et agrumes par exemple).

▶ Le Gaillard, 28, rue Colbert, 93100 Montreuil. Tél. : 48-58-17-37. Fermé dimanche à midi et lundi soir. Parking privé. CB-AE.

Le Caprice (Hôtel Elysée-Palace, à Nice)

Un hôtel ultramoderne à deux pas de la promenade des Anglais, avec des chambres modernes, sauna, piscine, salle de conférences et de gymnastique, bref, le confort pour congrès et gens d'affaires. Mais aussi un restaurant clair et confortable : *Le Caprice*. Nombreuses entrées, dont un foie-gras landais à la rémoulade de fruits secs, la salade homard et mangues, les raviolis de cèpes avec petit sauté de langoustines, etc. La pêche du jour, puis le filet d'angus à la ficelle, le carré d'agneau des Alpilles, en croûte, le mignon de veau au gingembre et gratins (nouilles et mangues), et, après les fromages, une longue suite de desserts (compter 400 F-500 F) avec un menu « Caprice » à 180 F ! Mais le soir, ou plus exactement les vendredis soir, c'est la formule « Le buffet du pêcheur » qu'il faut apprécier : plusieurs voyages au buffet poissonnier, de la sarabande des crustacés à la fricassée de homard et lotte Newburg, farandole des desserts et café (250 F), vin à partir de 70 F la bouteille. Enfin, notez, pour la période estivale à venir, la terrasse-piscine du huitième étage, sa grillade barbecue, et, pour les soirs, le buffet international (spécialités libanaises, entre autres). Le tout sous la haute direction de Philippe Touati que nous connûmes au *Régina et Golf* de Biarritz.

▶ Le Caprice, 59, promenade des Anglais, 06000 Nice. Tél. : 93-86-06-06. Tous les jours. CB-AE-DC.

Le Cottage Marcadet

Ici ce n'est pas une découverte, mais une retrouvaille. *Ce Cottage* a traversé la rue et nous offre une petite salle (20-25 couverts, mais bientôt s'y adjoindra une autre salle) claire, fleurie, et où, bien assis, on peut consulter la carte (300 F-400 F), ou s'en tenir au menu-carte (195 F, vin compris). Le chef J.-F. Canot m'a enchanté d'un rognon entier rose à point sur une galette de pommes de terre et escorté de crosnes, de haricots verts et d'une sauce romarin. Mais le poisson du jour, le morceau du boucher après la soupe de poissons ou le feuilleté de légumes et saumon fumé, sont de qualité aussi, et la demi-bouteille de Commanderie de la Bargemone convenait aussi au fromage. Un délice aux marrons sauce au café pour conclure.

▶ Le Cottage Marcadet, 151 *bis*, rue Marcadet, Paris-18e. Tél. : 42-57-71-22. Fermé dimanche. CB.

L. R.

ENTRE-METS

Renaissance biarrote

ON sait que le *Café de Madrid*, sur les grands boulevards parisiens, doit son nom à Eugénie de Montijo, devenue en 1853 la femme de Napoléon III. Quelques années plus tard, l'impératrice lançait Biarritz, où l'on avait construit pour elle ce « monument » qui allait devenir l'*Hôtel du Palais*.

Biarritz est la perle de la côte basque, son attraction incontestable. Il n'empêche que, depuis plusieurs années, son renom se dégradait. Est-ce le changement de municipalité ? Biarritz redevient à la fois « mondaine », touristique et, surtout, gastronomique. L'*Hôtel du Palais* en tête, grâce à un directeur de qualité, Jean-Louis Leimbacher, qui a su trouver en Jean-Marie Gautier un bon chef. Et sage ! Je pense à son prédécesseur, aux plats (et appellations) ridicules : demoiselles d'Aquitaine d'un naturel gourmand, béret basque retour des Amériques ! Le *Palais* fêtera cette année son centenaire hôtelier, et il nous propose trois restaurants : *La Rotonde*, *Le Grand Siècle* et, aux beaux jours, un autre de plein air autour de la piscine. Pour 380 F, le « menu de l'impératrice », au *Grand Siècle* (1, avenue de l'Impératrice ; tél. : 59-41-64-00), est une merveille.

L'autre fleuron biarrot est la thalassothérapie. Louison Bobet a laissé son nom au *Miramar* (vaste paquebot de luxe à deux vitesses gourmandes signées André Gauzère : un restaurant diététique et un restaurant gastronomique – tenant néanmoins compte de l'harmonie nutritive). C'est Jean Bobet qui veille aux soins, mais les simples amateurs d'heureux séjours se régaleront du confort des chambres, des plaisirs du bar, du charme de la piscine et du menu du *Relais Miramar* (13, rue Louison-Bobet ; tél. : 59-41-30-00).

On attend pour cette année la rénovation du Casino municipal, l'aménagement de la Grande Plage – notamment par la construction de deux parkings souterrains (550 places en tout), libérant ainsi les promenades du front de mer. Cela fera l'affaire du nouveau *Café de Paris*, dont la municipalité précédente avait gâché l'horizon par un parking superfétatoire. C'est du reste l'événement de l'année, à Biarritz, que la réouverture de l'illustre *Café de Paris* (5, place Bellevue ; tél. : 59-24-19-53), transformé par Pierre Laporte : la brasserie est devenue le bar-salon de thé *Alexandra* ; le restaurant, rajeuni, perpétue une cuisine sincère, à désoler les tenants de la new-cuisine : de la soupe de palombes en cocotte feuilletée au foie de canard chaud à la manière de Robert Laporte, de la louvine braisée au vin rouge, moules frites et petits oignons au colvert rôti nid de raisins et marrons à la crème. Bons desserts, pains « maison » au levain et cave remarquable. Menus à 250 F et 400 F et carte. Et la construction, là-dessus, d'un bon petit hôtel (dix chambres).

Le renouveau biarrot doit accueillir cette année un Festival de la mode. Le Musée de la mer, considéré comme le plus beau de France, vient d'être rouvert. Dommage seulement que l'aéroport n'accueille que les avions d'Air Inter en provenance de Paris (avec aussi les étrangers et, je crois, un hebdomadaire Genève-Biarritz pour les curistes du *Miramar*).

On voudrait que la Confrérie de l'operne (un coquillage mal connu et délicieux) fasse mieux connaître les « gourmandises » régionales. Celles que l'on aimerait retrouver (et que l'on retrouve aussi, quelquefois) aux cartes des bons restaurants. Aux *Jardins de l'Océan* (*Hôtel Régina et Golf*, 52, avenue de l'Impératrice ; tél. : 59-41-33-00). Aux *Platanes* d'Arnaud Daguin (32, avenue Beau-Soleil ; tél. : 59-23-13-68), où le fils d'André Daguin jongle habilement avec les foies gras et les vins régionaux (menus à 150 F et 290 F, et carte). Au *Gallion*, en bord de mer, où la cuisine alerte et bon enfant de Monique Lissar vous enchantera (menu à 140 F ; à la carte, compter 250 F-300 F). A *L'Auberge du Relais* enfin (44, avenue de la Marne ; tél. : 59-24-85-90), avec ses quelques chambres et la cuisine rustique du patron René Lacam (menus de 90 F à 205 F, et carte).

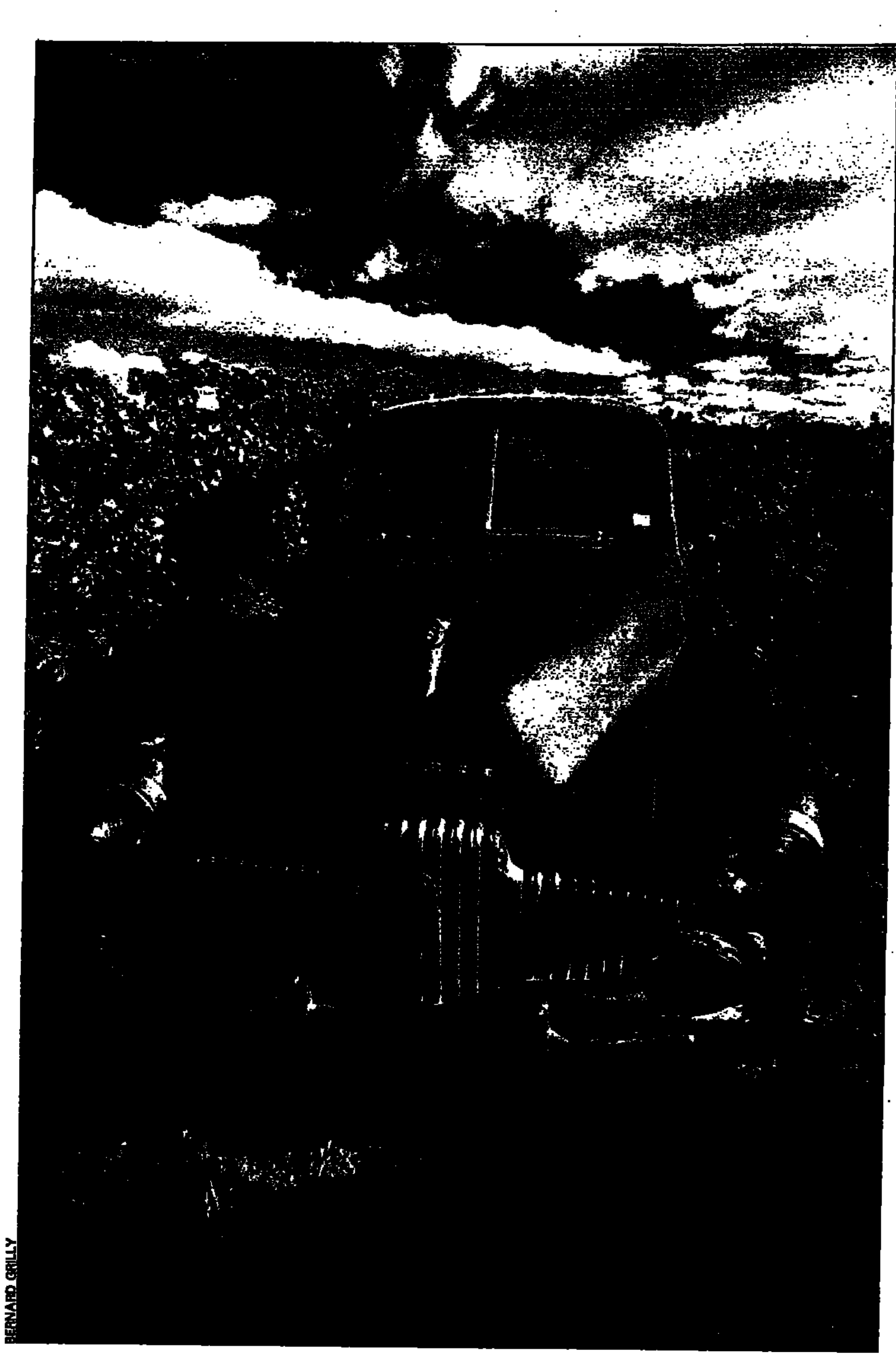
En bref, et selon le mot du président de l'office du tourisme, c'est à une *« année champagne »* que Biarritz se prépare (1). Cela fera sans doute plaisir au cher M. Arosteguy, qui, au 5 de l'avenue Victor-Hugo, entretient une maison centenaire *« au service de la qualité des produits gourmands des cinq continents »*, selon sa formule. Ainsi qu'à Michel Barberousse, libraire au 6 de la place Clemenceau et auteur de charmants et précieux ouvrages sur la cuisine basque. La vraie.

L. R.

(1) Il y a déjà des signes. Si le restaurant de l'*Hôtel du Palais* s'appelle *Le Grand Siècle*, ce n'est pas un clin d'œil à Louis XIV, mais à la cuvée de champagne Laurent-Perrier. Et Lionel, le barman de l'*Alexandra*, vous proposera son « café de Paris », un coquetel : liqueur de poire, Campari et champagne !

L'Australie de vigne en vigne

« Portes ouvertes » dans les vignes australiennes pour faire connaître une toute jeune production. A l'éducatif se joint le récréatif.



BERNARD GRILLY

LA South Western Highway traverse sur de longs miles les ennuyeuses banlieues de Perth avant de déboucher dans des prairies ondulées, bordées de collines. Au printemps austral, le bétail paît dans les prairies d'un étrange vert pâle piquetées d'arbres. Après Bunbury, la route traverse les vergers de Donnybrook avant d'atteindre Pemberton et ses forêts de karris séculaires, grand conifère qui rappelle un peu, au profane, le séquoia.

Les karris attirent par milliers les touristes, éparpillés dans une région aux dimensions européennes – c'est-à-dire accessible de Perth en trois ou quatre heures de voiture – et non à celles des immenses espaces australiens. Car c'est « à l'européenne » que se déroule cette découverte de deux des régions les plus « occidentalisées » de l'Australie, deux fleurons de sa viticulture de qualité, aux deux extrémités du continent austral : Margaret-River et la Karri Forest en Australie occidentale, et la Yarra Valley dans le Victoria, à l'est.

C'est autour du village de bûcherons de Pemberton que l'on trouve les plus beaux karris, tels le Gloucester Tree, dont on peut escalader – si on n'a pas le vertige – les 60 mètres par cent cinquante-trois marches fichées dans le tronc jusqu'au *« poste d'observation le plus haut du monde »*, disent les dépliants. On peut se balader à pied ou en voiture dans les parcs nationaux Warren et Beedelup, à travers les hautes futaies, vers des cascades ou des lacs qui, même en saison, demeurent des havres de calme. Si les ressources gastronomiques sont limitées, et les hôtels plutôt simples, le Quality Karri Valley Resort, construit dans un site superbe, en plein bois au bord d'un lac, a un charme rustique. Au lever du soleil, la forêt s'éveille au chant des perroquets.

A la boutique Fine Woodcrafts de Pemberton, nous avons taillé une conversation avec Murray Johnston, qui possède la recette aborigène pour soigner vos petits maux. Il froisse quelques feuilles de l'arbre qui pousse devant sa porte, qui dégagent nez et bronches. Ecolo gentil, il veut protéger une forêt massacrée sauvagement depuis l'arrivée de l'homme blanc, vers 1830.

A deux heures de route au nord-ouest, le cap Leeuwin, où se rejoignent océans Indien et Pacifique, dernière terre avant l'Antarctique. En chemin, on peut se rafraîchir dans un des jeunes vignobles du Pemberton, auxquels les « experts » prédisent un avenir brillant. George Oldfield y produit vingt mille bouteilles par an d'un vin encore rugueux, mais chaleureux, dans *« un des environnements les plus purs de la planète : l'air et la pluie arrivent directement du pôle Sud »*. Le cap Leeuwin, à quelques kilomètres du petit port d'Augusta, est battu par les vents. De là, la côte rocheuse remonte vers le nord, vers le cap du Naturaliste via les caps Hamelin, Bouvard, Freycinet, Mentelle, Clairault. Car la plupart des toponymes côtiers de la région ont été donnés par des navigateurs français.

Le cap Mentelle doit le sien à un cartographe du dix-huitième siècle, sa notoriété à son vin et à sa plage de surf. Sur celle-ci, au petit matin, des dizaines de fanatiques se jouent des rouleaux sous le chaud soleil et un ciel d'un bleu pur et clair. Sur la plage voisine de Prevelly, plus calme, on peut prendre un breakfast maritime à l'abri des canisses après un bain qui réveille, au lendemain d'une journée de dégustation de vins. Pour ce faire, nous avons sollicité les conseils d'experts tels James Halliday, auteur d'un guide et d'un atlas du vin, propriétaire-récoltant à Coldstream Hills, Tony Jordan, qui dirige le Domaine Chandon, Max Lake, gastronome et propriétaire du vignoble de Lake's Folly, ou Cherry Ripe, critique gastronomique de l'*Australian*.

Le bourg de Margaret-River est la meilleure base pour visiter la région. Le vignoble de Cape Mentelle, dont le propriétaire David Hohnen s'est associé à Veuve Clicquot, est tout près, ombragé d'arbres. Non loin, Leeuwin-Estate est considéré comme la « Rolls-Royce des vignobles », pour sa qualité... et ses prix. Dans son parc manucuré, des concerts attirent chaque été les amateurs de musique classique ou de chanson.

Parmi les trente-cinq petits propriétaires qui se partagent 950 hectares de vignes, on peut rencontrer le jeune et arrogant Irlandais de Château-Xanadu ; Di et Vanya Cullen, la mère et la fille, qui ont repris le flambeau d'un des pionniers de la viticulture locale ; l'œnologue Tony Devitt, qui a choisi avec soin son terroir d'Ashbrook ; Bruce Tomlinson, architecte reconverti dans le vin, d'abord par intérêt financier, puis par intérêt tout court, qui a construit à Lenton-Brae de très modernes bâtiments,... On peut en citer d'autres, de Vasse-Felix à Pierro ou Mosswood.

En Australie, où la culture du vin est – comme le reste – encore bien jeune, les viticulteurs jouent un rôle « éducatif », et récréatif. Pour vendre « leur » produit, il leur faut d'abord le faire connaître au public. D'où cet accueil organisé, ces guinguettes toutes simples ouvertes dans nombre d'*estates* où l'on déguste un verre en croquant un morceau. Parfois en taillant une bavette avec le producteur, tout heureux de parler, comme tout viticulteur qui se respecte, de « son » vin.

David Hohnen aime son cabernet-sauvignon 1990, capiteux et profond, mais son shiraz (ou syrah) un peu poivré est aussi intéressant ; Vanya Cullen, si modeste – *« Nous sommes si jeunes que nous apprenons toujours. »* – parle avec un beau sourire de son cabernet-merlot 1990 à l'arôme de cèdre ; le longiligne Tony Devitt vante le *« fruité floral et la complexité »* de son sémillon 1991, au parfum floral si caractéristique de tant de blancs australiens. De retour à Perth, le temps est venu de déguster des margaret-river dans de bons restaurants, au Loose Box, ou sur la plage de Cottesloe, au Blue Duck. Et, s'il y en a, y manger des « marrons », sorte d'écrevisses brunâtres, ou le fromage de chèvre de Gidjeganup de Gabrielle Karvelle.

On est loin de l'image stéréotypée, et encore trop vraie hélas, du « gros » rouge ou blanc australien en boîte de carton de plusieurs litres. Encore plus dans la Yarra Valley, à une heure et demie de route de Melbourne. Comme à Margaret-River, la gastronomie y est dramatiquement absente et l'hôtellerie sans prétentions, si l'on excepte le Grand Hotel de Yarra-Glen, amoureusement restauré dans le style début de siècle. Mais la tradition viticole y est moins récente : les premières vignes datent de 1837, selon Guill (Guillaume) De Pury, petit-fils d'un émigrant du canton de Neuchâtel, qui a planté ses premiers raisins dans la Yarra en 1862. Hangars et cellier de Yeringberg, *« dans le style de celui de Château Latour »*, ont un bon siècle, l'époque où les De Pury décrochaient des médailles d'or à Bordeaux (1879 et 1895) et à Paris (1889). Déjà !

Le site de Yeringberg est typique de la Yarra. On y dit l'été superbe et très chaud. En cette fin de novembre, et donc de printemps austral, il y pleuvait à seaux et le froid était glacial. L'atmosphère était irréelle : comme si on avait planté des vignobles en Ecosse, pièces rapportées dans un paysage à peine peuplé, de pâturages où paissaient moutons et vaches ! Mais tout le monde s'accordait à dire que c'était la saison la plus pourrie depuis des générations. Temps en tout cas idéal pour déguster dans le cottage anglais des De Pury les vins qu'ils produisent de manière artisanale sur deux hectares, en plus de leur principale activité, l'élevage.

Ils ont le vin dans le sang. Leur cabernet 1988 ou leur marsanne 1989 à l'arôme de chèvrefeuille sont intéressants. Mais, comme les bons rouges de la région, ils *« sont à leur mieux après avoir été oubliés un bon moment dans une cave, sinon ils sont décevants »*, explique en français Martin Williams, de TarraWarra, qui a étudié en Californie et passé un an en Bourgogne. *« Mes bons blancs* (son chardonnay), ajoute-t-il, *sont des vins sérieux, pas fruités ! »*

Autour de Yeringberg se blotissent les petits vignobles de Yarra Yering, de Coldstream Hills ainsi que le Domaine Chandon. Dans ce dernier, monté par Moët et Chandon, Tony Jordan produit un « méthode champenoise » de qualité qui s'arrache en Australie comme à Londres. *« Ce n'est pas une copie de champagne mais un vin australien »*, précise Tony Jordan, qui n'en est pas peu fier. Domaine Chandon est ouvert aux curieux, qui peuvent visiter les installations très *design* – elles ont été construites pour cela, – déguster ce mélange de chardonnay et de pinot noir en regardant à travers les baies vitrées les vignes sur un fond de collines boisées. Accueil plus chaleureux et commercial – on y vend aussi verres, tee-shirts – que celui du bougon James Halliday dans son antre de Coldstream Hills.

Du haut d'une colline surplombant ses vignes et un étang, il disserte savamment sur le vin australien. Cet avocat qui s'est lancé dans la viticulture – *« J'ai fait de ma maîtresse ma femme »* – explique comment aux antipodes *« on sait capturer le goût du fruit. Nos vins font appel au cœur, pas à l'intellect comme les vins français, ils sont faciles à apprécier »*. Son chardonnay 1988 est arrivé deuxième aux Olympiades Gault-Millau de 1991, derrière un montrachet 1986 et devant un corton charlemagne 1986, considérablement plus chers.

Autre « caractère » à Yarra Yering, en contrebas de Coldstream Hills : Bailey Carolus, sorte de vieux scientifique fou, un des rares à refuser d'irriguer, qui fait son vin tout seul, sans se préoccuper du rendement, à la recherche de *« l'intensité de l'arôme »*. Il se rit de *« tous* [ses] *collègues, qui rêvent de faire du château latour »*. Car, même si le climat de la Yarra – comme de Margaret-River – est considéré comme « bordelais », et si son shiraz 1990 fleure bon le poivre et la framboise sauvage, ce n'est pas du bordeaux.

Avant de quitter la Yarra, ayez une pensée pour Dame Nelly Melba, la célèbre cantatrice qui finit ses jours en ces lieux, et qui donna son nom à la pêche melba. A Melbourne, allez enfin dîner chez Mietta sans doute la table la plus fine de la région, dans son cadre très kitsch. Sa cave australienne est réputée, ses vins français aussi, si elle ne les a pas encore vendus pour payer ses créanciers. Et demandez-lui pour les accompagner du bleu de brebis de Meredith Dairy.

De notre envoyé spécial
Patrice de Beer

Guide

● **Y aller ?** La compagnie australienne Qantas, qui, à partir du 29 mars et trois fois par semaine, reliera directement Paris à l'Australie, propose un Paris-Perth-Melbourne-Paris ou Paris-Melbourne-Perth-Paris : entre 8 970 et 9 660 F. Renseignements au 7, rue Scribe, 75001 Paris, tél. : 42-66-51-00. De son côté, le groupe Air France (tél. : 45-35-61-61 et à compter du 1er mars au 44-08-24-24) offre des correspondances pour Perth et Melbourne depuis Bangkok, Djakarta, Singapour, Sydney et Los Angeles.

Se renseigner. Sur l'Australie occidentale, auprès de la Western Australia Tourism Commission (Forrest Place, Perth 6000, tél. : (09) 483-1111, télécopie : (09) 481-0190) ou, à Londres, auprès de la Western Australia House (115 Strand, Londres WC2R 0AJ, tél. : (071) 240-2881, télécopie : (071) 379-9826). A Pemberton : *Quality Karri Valley Resort*, Vasse Highway, tél. : (097) 762020. A Margaret River : *Margaret River Hotel*, Bussel Highway, tél. : (097) 572-655, télécopie : (097) 572-448. Côté vignobles : *Ashbrook Estate*, Willyabrup, via Cowaramup, tél. : (097) 55-6262 ; *Cape Mentelle*, Margaret River, tél. : (097) 57-2070 ; *Cullen Wines*, Willyabrup, tél. : (097) 55-5277 ; *Leewin Estate*, Margaret River, tél. : (097) 57-6253 ; *Lenton Brae*, Willyabrup, tél. : (097) 52-6255 ; *Moss Wood*, Willyabrup, tél. : (097) 55-6266 ; *Vasse Felix*, Cowaramup, tél. : (097) 55-5425.

Dans l'Etat de Victoria. Yarra Valley : *Grand Hotel*, Yarra Glen, tél. : (03) 730-1230, fax : (03) 730-1124. Vignobles : *Coldstream Hills*, Coldstream, tél. : (059) 64-9388 ; *De Bortoli*, Dixon's Creek, tél. : (059) 65-2271 (pour son restaurant et son *« sauternes »*, désormais appelé *« botrytis semillon »*) ; *Domaine Chandon*, Coldstream, tél. : (03) 739-1110 ; *TarraWarra*, Yarra Glen, tél. : (059) 6-3311 ; *Yarra Yering*, Coldstream, tél. : (059) 64-9267 ; *Yeringberg*, Coldstream, tél. : (03) 739-1453. ●